NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 00605652 1

Digitized by Google

Digitized by Google

Sch. 4.11
BJC
1152 B

Digitized by Google

Sch. wall
BJC
1152 B

Digitized by Google

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789.

Digitized by Google

A. PIHAN DELAFOREST,
IMPRIMEUR DE LA COUR DE CASSATION,
rue des Noyers, n° 37.

Digitized by Google

COURS D'HISTOIRE

DES

ÉTATS EUROPÉENS,

DEPUIS LE BOULEVERSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN D'OCCIDENT JUSQU'EN 1789;

PAR

MAX. SAMSON-FRÉD. SCHOELL,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES TRAITÉS DE PAIX, ET DE CELLES DES LITTÉRATURES GRECQUE ET ROMAINE.

TOME VINGT-SEPTIÈME.

HISTOIRE DU XVII SIÈCLE.

TOME TROISIÈME.

27

PARIS,

L'AUTEUR, rue Cassette, n° 16.
A. PIHAN DELAFOREST, rue des Noyers, n° 37.
GIDE FILS, rue Saint-Marc, n° 20.

BERLIN,

DUNCKER ET HUMBLOT.

1832.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUITE DE LA PREMIÈRE PARTIE

DU LIVRE VII.

SUITE DU CHAPITRE I.

Histoire de la guerre de trente ans et de la paix de Westphalie, et Histoire d'Allemagne, depuis 1618 *jusqu'en* 1714.

SECTION IX.

De la littérature allemande du dix-septième siècle.

Un Allemand qui a écrit un abrégé très-estimable de l'Histoire de la littérature de sa nation [1], la divise en sept périodes. Il nomme la *première*, l'époque des Bardes et des Goths, et la termine à l'année 768 ou au commencement du règne de Charlemagne. Il ne trouve dans cette période que deux monumens littéraires, la traduction de la Bible, par Ulphilas, et le *Kazungali*. Nous avons parlé du premier [2]; mais comme nous avons vu qu'il existe hors d'Allemagne des personnes qui doutent que le gothique d'Ulphilas fût véritablement du teutonique, nous plaçons ici la traduction de l'Oraison dominicale par cet évêque, Introduction.

[1] M. Théodore Heinsius. [2] Voy. vol. I, p. 245.

Digitized by Google

avec une version littérale allemande dans les interlignes, qui ne laissera probablement pas de doute sur l'identité des deux idiomes.

Alla unsar thu in himinam.
Vater unser: du in himmeln.
Weihnaï namo thein.
Geweiht namen dein.
Quimaï thiudinassus theins.
Komme reich dein.
Wairthaï wilja theins.
Werde wille dein.
Swe in himina ja ana airthaï.
Sowie in himmeln ja auf erthe.
Hlaïf[1] unsarana tan sinleinam gif uns himmadaga.
Brot unser das stændige gib uns heutamtage.
Jah aflet uns thalei skulans sijaima
Ja (und) ablass uns das was schuldig sind
swaswe jah weis aflelam thann skulam
sowie ja (auch) wir ablassen den schuldnern
unsaraim.
unsern.
Jah ni briggais uns in fraistubnjai, ak
Ja (und) nicht bringe uns in versuchung aber
lausei uns af thamma ubilin.
lass uns ab denen übeln.
Unte theina ist thuidangardi jah maths jah
Denn dein ist kœnigreich ja macht ja
wultus in aiwins.
glänz in ewig.

[1] Le *gleb* slave.

Digitized by Google

L'autre monument littéraire de cette époque, le Kazungali ou l'*Éloquent*, est une espèce de confession en dialecte des Francs.

La *seconde* période est celle des Francs, depuis 768 jusqu'en 1137. Elle a produit Otfried[1], Notker, Willeram, traducteurs des Évangiles, des Psaumes et du Cantique des cantiques, le Chant de Hildebrand, l'Hymne en l'honneur de la victoire que Louis II le Jeune remporta, en 881, sur les Normands, près de l'Escaut, et l'Éloge de Sigannon, archevêque de Cologne, mort en 1075.

La *troisième* période est celle des poètes souabes ou Minnesinger, jusqu'en 1346, époque de la fondation des premières universités en Allemagne. La *quatrième* ou celle des Meistersænger se termine en 1542, ou à la version de la Bible par Luther. Ces deux époques comprennent les écrivains dont nous avons parlé dans notre sixième livre. La *cinquième*, ou l'époque de la renaissance des sciences, va depuis Luther jusqu'en 1627. La *sixième* période, qui se termine au milieu du dix-huitième siècle, est nommée par l'écrivain cité l'époque de l'opposition, parce que l'Allemagne se partageait en deux écoles professant ou suivant des principes opposés, celle du classique Opitz, et celle de l'affectation, dont Hoffmannswaldau et Lohenstein furent les coryphées. La *septième* période, ou celle de la littérature classique, commence avec Klopstock ou plutôt avec Haller et Hagedorn, les restaurateurs du bon goût. Puissent nos neveux ne

[1] Voy. vol. II, p. 136.

Digitized by Google

pas la terminer avec Schiller et Gœthe; dont nous attendons les successeurs [1].

Un autre écrivain dont les travaux littéraires, historiques et critiques ont été souvent nos guides [2], divise l'histoire de la littérature allemande, depuis 1450 seulement, en quatre périodes. Il termine la *première* à l'année 1620 : elle renferme Luther et Burcard Waldis [3], après lesquels le génie de la littérature allemande paraît avoir dormi pendant près d'un siècle. Opitz forme la *seconde* période qui va jusqu'en 1660. La *troisième* période, celle de la décadence absolue, commence avec Hofmannswaldau : l'imitation des littératures italienne et française en forme le caractère; mais des imitateurs dont le goût n'avait pas été formé par l'étude des classiques de l'antiquité, n'admirèrent que les défauts de ces littératures modernes; ils en méconnurent les véritables beautés: les ornemens superflus, l'esprit épigrammatique, les jeux de mots, leur parurent la perfection; ils se les approprièrent, mais en les exagérant jusqu'à exciter le dégoût. Au lieu de mettre à profit leur connaissance de la langue française pour polir la leur et en faire disparaître les barbarismes qui y étaient encore attachés, ils la corrompirent en créant, par un mélange inutile des langues, un baragouin qui charmait leurs contemporains. Ce fut alors que les Allemands, de-

[1] Observons que les vivans n'existent pas pour nous; l'octogénaire Gœthe appartient au monde passé. (Il vient de mourir.)

[2] Le respectable JEAN-GODEFROI EICHHORN, de Gœttingue.

[3] Voy. vol. XV, p. 275.

Digitized by Google

venus de serviles imitateurs, méritèrent ce mépris que les Français conçurent pour leur littérature, et dont ils n'ont pas encore pu se défaire entièrement, parce que plus difficilement que d'autres nations ils reviennent de leurs préventions.

Deux écoles de critique, celle des Suisses, fondée vers 1720, par Jean-Jacques Bodmer et Jean-Jacques Breitinger, et celle de Leipzig, à la tête de laquelle était Jean-Christophe Gottsched († en 1766), s'opposèrent enfin à la dépravation générale; mais comme elles n'étaient pas d'accord entre elles sur les principes de cette diversité, il en résulta une double opposition qui engendra l'esprit de parti et le despotisme littéraire. Quoique ces hommes célèbres eussent bien reconnu la source du mal, leur pénétration n'alla pas jusqu'à indiquer la vraie route qu'il fallait suivre pour l'éviter. En convenant que les chefs de ces deux écoles se sont égarés, il nous semble cependant que les littérateurs allemands de nos jours méritent le reproche d'ingratitude pour ne pas reconnaître ce qu'ils leur doivent. Si Breitinger et Gottsched manquèrent de goût, ils l'ont éveillé en d'autres. Ce fut au milieu des querelles auxquelles leur opposition donna lieu, que le grand Haller parut comme un météore dans un ciel obscurci. C'est avec lui que M. Eichhorn commence avec raison, ce nous semble, sa *quatrième* période qu'également il nomme classique.

Un troisième écrivain, plein de sagacité[1], après

[1] M. François Horn, qui, avec Heinsius, Kuttner et Bouterweck, et les auteurs qu'ils citent, a été notre principal guide.

Digitized by Google

avoir reconnu que depuis Luther, il y eut dans la littérature allemande une interruption de près d'un siècle, pendant laquelle elle ne fournit presque pas de matière à l'histoire, établit pour le dix-septième siècle, y compris le commencement du dix-huitième, une division en trois *écoles* plutôt qu'*époques*, savoir : 1°. celle qui se ressent de l'influence de la guerre de trente ans ; 2°. école d'Opitz, et 3°. école de Hoffmanswaldau, jusqu'à Bodmer.

Quant à nous, que n'occupe ici que la littérature allemande du dix-septième siècle, nous en établirons deux sections, et traiterons :

1°. De la littérature allemande du temps de la guerre de trente ans, qui comprend la première école de Silésie ou celle d'Opitz et de ses disciples : on pourrait nommer cette époque une aurore trompeuse de la renaissance du goût, par imitation des classiques.

2°. De cette même littérature pendant la seconde moitié du dix-septième siècle, comprenant la seconde école de Silésie, qui est celle de Hoffmannswaldau et de Hohenstein, avec le troupeau de leurs imitateurs et contemporains ; c'est l'époque d'une décadence absolue de la littérature allemande, suite d'une imitation perverse, qui s'étend jusqu'à l'année 1730 environ ou aux écoles de Bodmer et de Gottsched, qui préparèrent une révolution par laquelle fut appelée du néant une nouvelle littérature. C'est là où, conformément au plan exposé dans notre discours préliminaire, nous nous arrêterons. Si nous avions à traiter

Digitized by Google

cette nouvelle époque de la littérature, nous ne l'appellerions peut-être pas *classique*, puisque par ce mot on veut indiquer la perfection, et qu'il n'appartient par conséquent qu'à la postérité d'accorder cette épithète avec ou sans modification. Hoffmanswaldau croyait bien avoir créé une littérature classique, et ses contemporains la proclamèrent telle : le dix-huitième siècle a cassé ce jugement. Nous pensons d'ailleurs et nous espérons que le point où est parvenu de nos jours la littérature allemande n'est pas encore la cime qu'elle doit atteindre.

En balançant de donner à la littérature moderne des Allemands le nom de classique, nous n'hésiterons pas à en désigner l'époque actuelle par l'épithète d'*originale*. La seule véritable littérature classique, celle de l'antiquité, est très-familière aux Allemands, et sans doute l'étude assidue qu'ils en font a influé d'une manière heureuse sur le genre et la tournure d'esprit de leurs écrivains. Il n'en est pas moins vrai que leur littérature dédaignant les routes ouvertes par les grands hommes de l'antiquité, en a créé de nouvelles qui l'ont entièrement écartée du type primitif. Ce même caractère d'originalité des Allemands se remarquait déjà à une époque antérieure au temps de leurs minnesinger. Obéissant aux impulsions d'un sentiment profond, s'abandonnant à leur imagination, ces poètes, enfans de la nature, ne se laissaient diriger par aucune boussole. Leur génie n'était pas assez élevé pour qu'ils pussent reconnaître par eux-mêmes ces lois éternelles que la nature a prescrites à

Digitized by Google

elle-même et aux productions humaines. Leur ignorance ne leur permettait pas de les apprendre par la lecture des philosophes qui, organes de la nature, ont réduit ces lois en règles, bien plutôt que de s'ériger eux-mêmes en législateurs. Cette originalité à laquelle les Allemands n'ont jamais voulu renoncer, peut porter leur littérature à un haut point d'élévation ou amener une prompte chute, selon que la destinée lui accorde une suite d'hommes de génie qui sauront se frayer sans cesse de nouvelles routes, ou qu'elle devienne le partage d'hommes médiocres qui se feront les imitateurs d'un genre qui n'admet pas d'imitation.

Avant d'entrer en matière nous avons encore une observation préliminaire à faire. La littérature allemande du dix-septième siècle est une suite de la révolution que Luther avait opérée dans la langue. Cette révolution s'étend aussi loin que sa réformation religieuse, mais elle ne dépassa pas les limites de celle-ci. L'Allemagne catholique, l'Autriche, la Bohême et la Bavière, la Westphalie, une partie des provinces du Rhin et de la Souabe n'y prirent aucune part. Elles conservèrent toute la grossièreté de leur langage, et les hommes de génie qui s'y élevèrent écrivirent en latin. Ainsi la littérature allemande qui va nous occuper est propre aux provinces septentrionales et protestantes. Nous aurons soin de remarquer le petit nombre d'écrivains catholiques que ce siècle nous offrira.

Digitized by Google

1. *Littérature allemande du temps de la guerre de trente ans et de la première école de Silésie.*

1. Littérature allemande de la première moitié du dix-septième siècle.

Poésie sacrée.

« La première époque de la guerre de trente ans où les malheurs dont l'Allemagne fut accablée étaient accompagnés d'événemens grands et importans qui pouvaient élever l'âme, aussi bien que la seconde qui présenta l'aspect d'une désorganisation complète, firent naître un si grand nombre de poètes qu'on en trouve rarement autant dans un si court espace de temps. On aurait dit que le destin les avait réunis pour célébrer par leurs chants la ruine de la patrie [1]. »

Les malheurs du temps firent cependant cesser les chants populaires. La gaîté allemande se changea en une morne gravité, et les écrivains prirent le caractère de la mélancolie et de sentimens religieux. Leurs odes sont pleines de résignation dans la volonté divine; leur indignation s'exhale en épigrammes. Leur langage est monté sur un ton grave et solennel, leur sévérité habituelle est fréquemment interrompue par des tirades satiriques. Un grand nombre de ces poètes s'est jeté dans la poésie sacrée et a composé des cantiques d'Église, et plusieurs ont excellé dans ce genre qui est propre à la littérature allemande et qui, au milieu de la médiocrité même des autres branches, s'est maintenu à un certain degré de perfection qui rend témoignage aux vertus et à l'esprit religieux d'une nation à laquelle ses poètes ne pouvaient fournir assez de modes de chanter la grandeur du Créateur. Jusqu'à nos jours ces chants

[1] Horn.

Digitized by Google

souvent informes et rudes, entonnés par un chœur de croyans ne manquent pas leur effet sur les cœurs qui ne sont pas corrompus par la prétendue philosophie moderne. Convenons cependant que dans ce genre de poésie la verve de Luther n'a pas été surpassée par ses successeurs.

Nous allons nommer quelques auteurs de cantiques. Nous commencerons par le seul Catholique peut-être qui ait cultivé une poésie qui par sa nature ne trouvait guère d'application au service catholique, et que les hommes zélés réprouvaient peut-être comme une innovation empruntée des dissidens.

Frédéric Spee. *Frédéric Spee* d'une famille noble dont les membres portent aujourd'hui le nom de comtes Spee de Langenfeld, naquit vers 1591 à Kaiserswerth et mourut en 1635. Mieux que personne ce Jésuite (car il était entré dans l'ordre de S. Ignace) connaissait les horreurs de la procédure qu'on suivait contre les malheureuses que les préventions populaires accusaient d'avoir contracté des pactes avec les démons; car, comme son couvent était situé à Cologne, ville où siégeait l'inquisition, c'était lui ordinairement qu'on chargeait du triste devoir d'accompagner les *sorcières* au lieu du supplice. Spee eut le courage d'attaquer publiquement la marche de cette procédure [1]. C'était déclarer la guerre à la superstition. Aucune vue ambitieuse n'inspira cette hardiesse au jeune prêtre; son caractère était la simplicité, l'ingénuité et la bonté; il n'a

[1] Dans un ouvrage intitulé *Cautio criminalis s. de processu contra sagas*, imprimé en 1631, ainsi long-temps avant Thomasius.

Digitized by Google

été toute sa vie, dit un écrivain protestant, qu'un enfant-poète. Ce qui l'engagea à cette démarche, ce fut le cri de sa conscience; ce furent ses cheveux que la douleur avait fait grisonner avant le temps. Une circonstance peint son âme; c'est que comme poète il n'a jamais chanté que l'amour; toutes ses poésies sont consacrées à l'amour dont son cœur était embrâsé; mais cette passion n'avait rien de terrestre; c'était l'amour divin, l'amour du Sauveur du monde. Aucun Allemand de son temps, dit Bouterweck, ne fut plus véritablement poète que Spee. Il publia le recueil de ses poésies sous le tittre allégorique de : Anti-Rossignol ou Bosquet poétique et sacré (*Trutz-Nachtigall oder geistlich poëtisches Lustwœldlein*).

Louise-Henriette, électrice de Brandebourg.

Christophe Runge.

A la tête des poètes sacrés protestans, nous placerons une princesse, *Louise-Henriette d'Orange*, l'épouse du grand électeur. Cette dame d'une piété vraie, publia, avec le concours de l'imprimeur *Christophe Runge*, qui lui-même était un poète sacré distingué, un livre de cantiques contenant quatre morceaux de la composition de l'électrice [1]. Où est le Chrétien accablé de douleur qui ne prendra confiance en la Providence quand il lira deux strophes composées par Runge après que le même jour il eut enterré quatre de ses enfans, reste de huit que son épouse lui avait donnés [2].

[1] Il n'y a pas de Protestant allemand qui ne connaisse celui qui commence ainsi : *Jesus meine Zuversicht.*

[2] Les voici :

Ich bat dich mit Thrænen
Mit Leid, Angst und Sehnen;
Mein Aug und Gesicht
Hub ich auf und schrie,

Digitized by Google

Paul Gerhard.

Paul Gerhard, né à Græfenhaynichen, pasteur à l'église de S. Nicolas à Berlin, destitué, à un âge avancé,

Neigte meine Knie,
Stund aufgericht.
Ich ging hin
Und her; mein Sinn
War bekümmert und voll sorgen
Durch die Nacht an Morgen.

2.

Ich, als ich nicht sahe
Dass du mir so nahe,
Sprach zu dir im Sinn :
« Ich kann nicht mehr beten,
Komm, mein heil, getreten,
Sonst sink ich dahin.
Ja! ich sink. »
« Ey! sprach dein Wink,
Halt! meinst du dass ich nicht lebe,
Noch fort um dich scwebe? »

La traduction suivante ne rend pas l'inimitable naïveté de ces vers.

1.

Accablé de douleurs, d'angoisses, de souffrance,
Je priais, je pleurais;
Les yeux levés au ciel, tout haut je m'écriais.
Puis gardant un morne silence,
Tantôt m'agenouillant,
Tantôt me relevant,
J'allais et je venais, mon âme était troublée :
Une nuit de douleur ainsi s'est écoulée.

2.

Croyant, mon Dieu, croyant, dans ma douleur profonde,
Que tu voulais m'abandonner,
Mon âme s'écriait : Je ne puis plus prier;
Si tu ne veux que je succombe,
Mon Sauveur, auteur de mes jours!
Viens, viens à mon secours.
Arrête! Arrête!
Dit une voix secrète,
Aurais-je cessé d'exister?
Eh! crois-tu que sur toi je cesse de veiller!

Digitized by Google

pour avoir refusé de se soumettre à un édit sur la religion publié par le grand électeur, composa un des plus beaux cantiques de l'Église luthérienne : *Ist Gott für mich, so tret gleich alles wider mich* [1]. Il retournait en Saxe, sa patrie, pour chercher sa chétive subsistance. Arrivé dans une auberge et voyant son épouse succomber au chagrin, il lui rappela ce verset du Psautier que la Vulgate a traduit ainsi : *Revela Domino viam tuam et spera in eo, et ipse faciet.* Frappé lui-même du rapport de ces mots avec sa situation, il alla au jardin et composa le beau cantique : *Befiehl du deine Wege.* Il n'avait pas quitté l'auberge qu'il reçut la nouvelle que Christian, duc de Saxe-Merseburg, lui avait accordé une pension. Le célèbre Winkelmann, après avoir abjuré le protestantisme, demanda qu'on lui envoyât à Rome un livre de cantiques où se trouvât un morceau de Gerhard qu'il regrettait [2]. Gerhard est aussi l'auteur d'un cantique devenu fameux par les plaisanteries du grand Frédéric [3]; peut-être l'auteur couronné les aurait-il supprimées s'il s'était rappelé que le passage dont il se moque, est pris de Virgile [4]. C'est celui que Delille a traduit ainsi :

La nuit avait rempli la moitié de son cours;

[1] Si Dieu est avec moi, que l'univers se lève contre moi!

[2] *Ich singe Dir mit Herz und Mund.* Les cantiques : *O Welt, sieh hir Dein Leben*, etc.; *Sollt ich meinem Gott nicht singen*, etc.; *Wach auf mein Herz und singe*, etc.; *Warum sollt ich mich denn grœmen*, etc.; *Schwing dich auf zu Deinem Gott*, etc., sont écrits avec une noble simplicité.

[3] *Nun ruhen alle Wœlder.* [4] Æn. IV, 521.

Digitized by Google

Sur le monde assoupi régnait un calme immense,
Les étoiles roulaient dans un profond silence,
L'aquilon se taisait dans les bois, sur les mers,
Les habitans des eaux, les monstres des déserts,
Des oiseaux émaillés les troupes vagabondes,
Ceux qui peuplent les bois, ceux qui fendent les ondes,
Livrés nonchalamment aux langueurs du repos,
Endormaient leurs douleurs et suspendaient leurs maux.
Didon seule veillait.

Jean Rist.

Quoique *Jean Rist*, mort en 1667, prédicateur à Wedel sur l'Elbe, homme simple et pieux, eût été bon versificateur et auteur d'un grand nombre de cantiques qui anciennement jouissaient d'une haute réputation, il n'aurait peut-être pas eu de place ici, s'il avait été permis d'oublier celui à qui l'Église protestante doit *Ermuntre dich*; *mein schwacher Geist*, et *O Ewigkeit, du Donnerwort.*

George Neumark.

Cette Eglise [1] n'a pas de cantique qui soit plus généralement connu, et plus célèbre par sa touchante simplicité que *Wer nur den lieben Gott lœsst walten* du Calviniste *George Neumark*. Ce littérateur, l'historien de la Société fructifère, vivait dans sa jeunesse à Hambourg dans une si grande pauvreté qu'il fut obligé de renoncer à ce qu'il avait de plus cher au monde, à la chose qui lui avait rendu supportables toutes les autres privations : il porta sa viole au mont-de-piété. La satisfaction qu'il éprouva lorsqu'il eut gagné par son travail quelques écus qui lui permirent de dégager son instrument, s'épancha en un cantique

[1] C'est-à-dire l'Église protestante, et non l'Église luthérienne seule, à laquelle appartiennent presque tous les auteurs de cantiques.

Digitized by Google

dont aussitôt il composa la musique. Ce fut en fondant en larmes qu'il le joua et chanta la première fois. Il mourut, en 1681, bibliothécaire à Weimar.

Nous avons dit que Spee est parmi les Catholiques allemands de cette époque le seul qui ait composé des cantiques; il n'est pourtant pas le seul qui ait consacré sa muse à la poésie sacrée. Nous allons en nommer deux autres, dont l'un, à la vérité, appartient plutôt aux latinistes modernes qu'à la littérature allemande, et l'autre, né protestant, ne s'est occupé de poésie qu'avant sa conversion à la religion catholique.

Le premier, Jésuite comme Spee, était né en 1603, à Ensisheim en Alsace, et mourut, en 1668, à Neubourg en Bavière. C'est *Jacques Balde*, professeur à Ingolstadt, célèbre prédicateur de la cour de Munich, l'ami de l'Arminien Gaspard van Bærle (*Barlæus*), professeur de philosophie à Amsterdam, et du comte d'Avaux, le négociateur. Comme poète latin, il doit être placé en tête de tout ce que la littérature latine moderne et la poésie sacrée de tous les temps a produit de plus parfait. Né en Alsace et vivant en Bavière, il connaissait, aussi peu que le reste de l'Allemagne supérieure, la langue de Luther et d'Opitz; il croyait que l'allemand n'était propre qu'à des vers macaroniques et burlesques. Il a été revendiqué à la poésie allemande par les soins du Protestant Herder, un des plus beaux génies du dix-huitième siècle, qui l'a tiré de l'oubli où, malgré son génie sublime, il était tombé, et a traduit les vers latins de Balde en vers

Jacques Balde.

Digitized by Google

allemands tout aussi beaux et qui peuvent être lus comme des originaux.

Johannes Angelus.

L'autre poète catholique est le mystique *Jean Scheffler*, né en 1624, à Glatz, d'abord médecin du duc de Wirtemberg-Œls, ensuite prêtre catholique, mort en 1677. Il publia ses poésies théosophiques sous le nom de *Johannes Angelus Silesius* et sous le titre de *Cherubinischer Wandersmann*, qu'on peut rendre par *Voyageur Cherubinique*. M. *François Horn* a depuis vingt-cinq ans tiré ce poète de l'oubli où il était tombé aussi bien que Balde.

Scheffler termine la série des poètes sacrés de cette époque.

Poésie lyrique et épigrammatique.

Weckhrlin.

George-Rodolphe Weckhrlin, né à Stuttgard en 1587, ouvre la liste des poètes lyriques et épigrammatiques de cette époque, non qu'il n'appartienne aussi aux poètes sacrés; mais comme il a cultivé plusieurs genres, on lui assigne sa place dans celui où il a excellé. Il se rendit, en 1620, en Angleterre, travailla à la chancellerie allemande, et, sous les deux rois Jacques Ier et Charles Ier, fut employé à plusieurs missions diplomatiques. Il a le mérite d'avoir fait connaître aux Allemands ou perfectionné au moins les vers alexandrins des Français. Pendant son absence, les événemens de la guerre de trente ans lui firent perdre sa fortune; la célébrité qu'il acquit par sa traduction métrique des psaumes, par ses odes et ses épigrammes, l'en consola, sans le dédommager de ses pertes. Ses odes sont des panégyriques dans le genre

Digitized by Google

de Pindare, divisées, comme les chants du plus grand poète lyrique, en strophes, antistrophes et épodes, ou des complimens adressés à de grands seigneurs. Ce sont les premiers essais de ce genre en allemand. Weckhrlin a aussi composé les premiers sonnets et des idylles dans le sens propre de ce mot, c'est-à-dire des bucoliques. Le premier encore il a fait des épigrammes. Quoiqu'elles aient fait sa grande réputation, elles sont cependant la partie de ses ouvrages dont il a le moins soigné le stile.

Martin Opitz, né en 1597 à Bunzlau, professeur au gymnase de Weissenbourg en Transilvanie, ensuite conseiller des ducs de Liegnitz et de Brieg, couronné, en 1625, comme poète par l'empereur, et anobli sous le nom de *Boberfeld*; depuis 1636, historiographe de Pologne, mort en 1639, à Dantzig, de la peste, est le coryphée des poètes de la première moitié du dix-septieme siècle, celui à qui la Silésie, sa patrie, doit la gloire d'avoir été regardée comme le centre du bon goût. Martin Opitz.

Formé par l'étude des anciens, par des voyages et par le grand monde où il a vécu, Opitz fut le père et le restaurateur de la poésie allemande, celui qui, après Luther, a le mieux apprécié la perfectibilité de sa langue; il l'enrichit de beaucoup de mots, de formes et de constructions qu'il puisa dans les anciens poètes allemands du temps des Hohenstaufen, et que depuis quelques siècles ses contemporains avaient négligés; il donna à cette langue de la correction, de la précision et de la souplesse. Ainsi que Weckhrlin, et

Digitized by Google

conjointement avec lui, il introduisit le vers alexandrin dans la poésie allemande. Son talent heureux embrassa tous les genres de poésie depuis le poème didactique philosophique jusqu'à l'épigramme, à l'exclusion seulement de l'épopée. Son Vésuve a été le premier poème didactique des Allemands; il est riche en tableaux de la nature, en beaux épisodes et en pensées morales. Les critiques modernes de sa nation regardent la poésie lyrique comme celle où il a montré le plus d'art; nous disons d'art, parce qu'on est assez d'accord aujourd'hui à reconnaître que ce poète célèbre comme aucun autre avant lui, n'avait ni génie original ni imagination créatrice; mais que son goût, c'est-à-dire son jugement cultivé par une vaste lecture, par une connaissance intime du monde, par un esprit observateur, lui a fait éviter tous les écarts, et que, maître de sa langue, il devenait original par sa diction. On peut dire qu'il était plus orateur que poète.

Nous avons dit que son Vésuve fut le premier poème didactique; il fut pourtant moins didactique que de ce genre que les modernes ont appelé descriptif [1]. Les poèmes intitulés : De la vie champêtre; Zlatna ou de la Tranquillité de l'âme; Motifs de consolation dans les désastres de la guerre; Éloge de l'Envie sont purement didactiques.

Ses traductions de l'Antigone de Sophocle et des Troyennes de Sénèque en vers allemands furent les premiers essais dans ce genre. Ses opéra de Judith et de Daphné sont imités de l'italien.

[1] Genre dans lequel DELILLE a excellé.

Digitized by Google

« La tournure d'esprit d'Opitz devait le faire réussir dans l'épigramme; mais tout ce qu'il a fait dans ce genre est traduit de l'Anthologie, de Denys Caton, de Martial, et de quelques poètes latins plus modernes. Ces imitations ont très-bien réussi, mais on regrette qu'un poète si riche en expériences n'ait pas tiré un fonds de lui-même. Ses imitations d'Anacréon et de Catulle sont moins heureuses; elles manquent de la légèreté qui est propre aux originaux. »

« Ses sonnets ont plus de mérite, quoiqu'ils ne soient quelquefois que des épigrammes, néanmoins le sentiment calme qui fait le caractère du sonnet y respire presque toujours. »

Opitz occupe aussi un rang élevé parmi les écrivains en prose, par sa Théorie de la poésie allemande à laquelle il donna le titre bizarre de *Von der deutschen Poëterey*, que par une autre bizarrerie il changea ensuite en celui de *Prosodia germanica*. Jusqu'au temps de Lohenstein ce livre passa pour un oracle infaillible. C'est un ouvrage très-estimable. Tout ce que l'auteur dit du génie de la langue allemande, est vrai et était nouveau. Le premier il fit connaître à sa nation les poètes érotiques de Souabe qui étaient tombés dans l'oubli.

A côté d'Opitz nous plaçons son admirateur et son émule, le plus grand poète lyrique allemand du dix-septième siècle, *Paul Flemming*. Né en 1609, à Hartenstein, dans les terres de la maison de Schœnbourg, il étudia la médecine à Leipzig et fut une des personnes de la suite de l'ambassade que Frédéric, duc Paul Flemming.

Digitized by Google

de Holstein, envoya, en 1633, en Russie et en Perse, et dont Adam Oléarius a été l'historien. Il mourut à Hambourg en 1640, à l'âge de trente-un ans, lorsqu'il était sur le point de se marier.

Flemming a décrit, dans des épîtres en vers, les événemens remarquables de son voyage. Ces poèmes sont riches en descriptions; l'aspect d'un ciel étranger a fait naître dans l'âme du jeune poète des pensées et des sentimens qu'il exprima avec force. Ces sentimens respirent la piété et l'amour de la patrie. Sa complainte sur la passion de Jésus-Christ jouit d'une grande réputation; son cantique *In allen meinen Thaten* est admirable.

Logau. *Frédéric baron de Logau*, né en 1604, mort en 1655, un des conseillers du duc de Liegnitz, a publié, sous le nom de *Salomon de Golau* [1], une collection d'épigrammes au nombre de 3,553. « Tous ces morceaux, dit Küttner, portent l'empreinte de l'originalité et d'un goût exquis, quelques-uns ont la naïveté et la suavité des Hendecasyllabes de Catulle; d'autres la pétulance de Martial; on y trouve des apophthegmes dans le genre des anciens gnomologues [2], et des idées pleines de satire, d'ironie et de sel. Son ironie est chaste et modeste, sa diction pure et choisie, ses vers sont limés et harmonieux, sa morale tient le milieu entre la grande sévérité et la facilité excessive. A l'exception d'Opitz, aucun écrivain du dix-septième

[1] Salomon est synonyme de Frédéric; Golau l'anagramme de Logau.

[2] Voy. Schœll, Hist. de la litt. gr., vol. I, p. 237.

Digitized by Google

siècle n'a tiré parti, comme Logau, de la richesse de la langue allemande. »

Le distique suivant sur le mois de *mai* est cité par tous les critiques :

Dieser Monath ist ein Kuss den der Himmel gibt der Erde,
Dass sie, jetzo eine Braut, künftig eine Mutter werde [1].

André Gryphius ou *Greif* de Glogau en Silésie, né en 1616, obligé de s'expatrier, voyagea pendant dix ans en Hollande, en France, en Angleterre et en Italie, revint, en 1646, dans sa ville natale et fut nommé à la place de syndic de la principauté. Il fut frappé d'apoplexie dans l'assemblée des États, en 1664. André Gryphius.

Épigrammatiste estimable, poète lyrique distingué, Gryphius est surtout célèbre comme poète dramatique. Dans cette partie il s'est frayé une nouvelle route, car ce qui avant lui a été écrit pour le théâtre, est si grossier et si informe qu'on ne peut le regarder comme ayant fait connaître aux Allemands cette espèce de poésie. Qu'on ne pense pourtant pas qu'il est question ici de pièces régulières qui ne peuvent plaire qu'à une nation beaucoup plus avancée que ne l'étaient alors les Allemands. Dans les tragédies de Gryphius (Léon Armenius, Catherine de Géorgie, Cardenio et Celinde, la mort de Papinien, et Charles Stuart) l'unité du temps est exactement observée; elles n'en sont pas moins le fruit d'une imagination déréglée, qui y

[1] Comme la langue française manque d'un mot tant soit peu poétique pour *Braut*, on peut plus facilement rendre le sens de ces lignes en prose latine qu'en français : *Majus est osculum, Terræ quod dat Cœlus, ut, nunc sponsa, mox fiat mater.*

Digitized by Google

a accumulé les invraisemblances et épuisé tout l'attirail de la phantasmagorie et de la prosopopée: l'auteur avait vu le théâtre chez d'autres nations; il avait été frappé de l'effet que produisait surtout celui de la Hollande, et nommément les pièces de Vondal, sur une nation placée à peu près au même degré de civilisation que la sienne, et il possédait l'art d'inventer des situations qui pussent l'émouvoir; avec cela son dialogue est quelquefois parfait, mais les caractères en sont peu soutenus. A l'exemple des Grecs, Gryphius interrompt l'action par des chœurs qui raisonnent sur la marche des événemens; mais il n'a pas su les lier à l'action: ce sont des hors d'œuvre sans aucun intérêt. Le stile de Gryphius est plein de déclamations et d'un pathos affecté.

Les comédies de Gryphius sont ordinairement écrites en prose, mêlée de vers. Il a traduit le Berger extravagant de Thomas Corneille (dont la fable est prise d'un roman de Sorel), et la Nourrice de Girolamo Razzi. Ses pièces originales sont du genre burlesque; aussi, pour les distinguer de la haute comédie ou du *freudenspiel*, les appelle-t-il *schimpfspiele* ou *scherzspiele*. Sa comédie intitulée les Prétendans (*Wœhlende Liebhaber*) ou *Horribilicribrifax* a été pendant un siècle le drame favori des Allemands: il y règne une véritable vertu comique, mais tout est outré à l'excès.

Une farce de Gryphius, intitulée *Absurda comica* ou Maître Pierre Squenz est remarquable, parce que la fable et même le nom du principal personnage sont

Digitized by Google

identiques avec une scène du Rêve d'une nuit d'été de Shakespear. La pièce de Gryphius ne vaut pas la scène de Shakespear, mais elle donne lieu à cette question : Où le poète allemand a-t-il emprunté sa comédie? Il serait possible qu'il eût assisté à Londres à une représentation de celle de Shakespear, et que, frappé de la scène de Squenz, il eût eu l'idée assez malheureuse de lui donner l'étendue d'une pièce entière. Si cela était, il serait probable qu'il l'aurait dit dans sa préface et que même il s'en serait fait honneur; car dans cette préface il avoue que la fable n'est pas de son invention, et qu'il l'a empruntée au mathématicien Daniel Schwenter qui l'avait portée sur le théâtre de Nuremberg où cette pièce avait été beaucoup applaudie. La comédie du poète franconien ne s'est pas conservée, mais l'assertion de Gryphius donne lieu à une seconde question dont la solution aurait quelque intérêt sous le rapport littéraire; c'est celle-ci : Quelle est la source commune où Schwenter et Shakespear ont puisé?

Von dem Werder.

Nous allons placer ici un traducteur dont les ouvrages occupent dans la littérature de son temps un rang plus élevé que tous les poèmes épiques ou historiques de la même époque. C'est l'auteur des versions poétiques de la Jérusalem délivrée du Tasse, et des trente premiers chants de l'Arioste, *Thierry von dem Werder*, d'une famille noble de la Hesse, né en 1584, mort en 1657. Ami d'Opitz, il servit pendant quelque temps avec distinction sous Gustave-Adolphe, après quoi il se retira du grand théâtre des affaires,

Digitized by Google

et consacra sa vie aux muses. C'était une entreprise hardie que de rendre en allemand les beautés des deux premiers poètes italiens; Werder s'est rendu la chose plus difficile encore, en imitant jusqu'aux *ottave rime* de ses originaux; mais il est sorti vainqueur de toutes les difficultés, et quoique son stile soit devenu un peu suranné, on ne peut encore aujourd'hui qu'admirer le talent avec lequel le chevalier de la guerre de trente ans a reproduit les beautés de son original. Il se passa plus d'un siècle avant que la littérature allemande pût produire un pareil chef-d'œuvre qui rappelle le mot de Frédéric le Grand : les Géorgiques de Delille sont le plus bel ouvrage original que j'aie lu depuis long-temps.

Simon Dach. *Simon Dach*, né en 1605 à Memel, mort en 1659, professeur de poétique à Kœnigsberg, contraste avec la plupart des poètes de la guerre de trente ans par le bonheur et le contentement d'une âme pure et religieuse qui respirent dans ses vers. Ils ont été recueillis sous le titre de Rose, Aigle, Lion et Sceptre de Brandebourg. Une de ses meilleures productions est intitulée Annette de Tharaw : il y peint l'amour vainqueur des obstacles qui l'ont traversé. Dach est toujours heureux en tableaux, ses vers sont coulans; l'enthousiasme poétique est étranger à sa muse, comme la profondeur des sentimens et des pensées.

Laurenberg. Un poète qui a écrit dans le dialecte de la Basse-Allemagne, terminera notre nomenclature que nous aurions pu augmenter d'une longue file d'écrivains médiocres. C'est *Jean-Guillaume* (*Wilsem*, dans

Digitized by Google

son dialecte) *Laurenberg*, né en 1590 à Rostock, mort en 1658, professeur de mathématiques à l'académie militaire de Soroë, auteur de poésies satiriques, pleines d'esprit et éminemment populaires, mais un peu superficielles, dirigées contre les folies du siècle, le ridicule des modes, et deux manies propres à sa nation, celle de mêler les langues qu'elle a perdue, et la manie des titres dont la satire de Laurenberg n'a pu la guérir. Un cuisinier apporte à son maître une soupe composée des ingrédiens les plus bizarres; en convenant qu'elle est mauvaise, il se justifie en disant qu'elle est composée de plusieurs choses, comme les ordres du maître lui avaient été donnés dans un langage entremêlé de mots étrangers.

So ys de suppe ock: se ys uth velen stücken;
Ein jede vœr sick silfst hed sick wol kœnnen schicken;
Men nu se is vermengt, nu ys se nit vel werth;
Schmeckt nit na fisch noch flesch, heft weder kop roch stert.

Le nombre des écrivains en prose de la première partie du dix-septième siècle, qui se sont conservés et qu'on lit encore, est peu considérable. A leur tête, nous nommerons *Jean-Michel Moscherosch* (originairement *Kalbskopf*), né en 1600, à Wilstedt, dans la partie du comté de Hanau-Lichtenberg, située sur la rive droite du Rhin; après avoir été pendant quelque temps au service (civil) de la Suède, il fut nommé président de la chambre des finances et du consistoire de Hanau, et mourut en cette ville, en 1669. A la tête de ses écrits, il se nommait *Philandre de Sittenwald*. Il a imité bien plutôt que traduit les

Prose.

Moscherosch.

Digitized by Google

Visions de Quevedo, dont il sera question dans le cinquième chapitre de ce livre ; il n'a proprement emprunté que le cadre de l'Espagnol. Les Visions de Sittenwald sont un excellent tableau satirique des vices et des folies de sa nation. Il y montre un esprit observateur, et ses satires peuvent servir de document pour l'histoire de son siècle.

Zinkgref. *Jules-Guillaume Zinkgref*, né à Heidelberg, en 1591, mort à Worms, en 1635, un des amis d'Opitz, est auteur d'un recueil de sentences, fait avec esprit, qu'il publia, en 1628, à Strasbourg, sous le titre de Sentences des Allemands, dites *Apophtegmata*.

Buchner. *Auguste Buchner*, né à Dresde, en 1591, mort professeur de poétique à Wittemberg, fut le premier qui s'avisa d'enseigner d'une manière érudite la langue allemande comme on enseignait le grec et le latin. Il écrivit aussi une théorie de la poésie en cette langue.

Olearius. *Adam OElschlæger*, plus connu sous le nom d'*Olearius*, né en 1600 à Aschersleben, fils d'un tailleur, mort, en 1671, comme conseiller de Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, fut nommé secrétaire de l'ambassade que ce prince envoya, en 1633, à Moscou, et, en 1636, à Ispahan. Olearius écrivit en langue allemande l'histoire de ce voyage. « Olearius, dit un écrivain français, bon juge en cette partie[1], avait eu soin, avant son voyage, d'étudier le russe et l'arabe, ce qui le mit à même de prendre des informations exactes sur tous les objets qui fixaient son attention. Observateur judicieux et narrateur

[1] M. Eyriès, dans la Biographie moderne.

Digitized by Google

sincère, il a obtenu le suffrage de tous les hommes qui ont connu les pays qu'il avait visités. Il décrit très-bien l'état de barbarie où se trouvaient alors les Russes, le gouvernement singulier qui les régissait. et dans lequel le patriarche marchait à peu près l'égal du tzar; enfin la tyrannie cruelle du despote persan, qui devait amener de sanglantes catastrophes. Il se livre quelquefois à des digressions superflues; mais il est diffus sans être ennuyeux. Il a indiqué la position de beaucoup de lieux, dessiné les figures et dressé les cartes qui accompagnent sa relation. »

Le stile d'Olearius est simple, clair et pur. Juste envers tous, il sait apprécier le bien partout où il le trouve; il critique avec franchise, avec modestie, ce qui lui paraît mériter le blâme. Ce qui donne un intérêt particulier à ce voyage, c'est qu'il n'est pas seulement descriptif, mais qu'on y voit agir et souffrir des hommes occupés d'une mission aussi pénible qu'importante. Il faut combiner avec cette lecture les poésies de Flemming qui fut de ce voyage.

Olearius aussi appartient aux poètes allemands, comme auteur d'épigrammes ou plutôt de sentences morales. Il a fait connaître à sa nation, par des traductions, les fables arabes de Locman et le Gulistan, ou la Vallée de Roses du Persan Saadi. Par ce travail, il a enrichi la langue allemande de locutions orientales.

A Olearius, nous joignons son compagnon de voyage, *Jean-Albert de Mandelslo*, qui, né en 1616, dans le pays de Mecklembourg, ensuite page Mandelslo.

Digitized by Google

du duc de Holstein, obtint, à l'âge de dix-sept ans, la permission de se joindre, comme gentilhomme, à l'ambassade que le duc envoyait en Perse, et de continuer à visiter l'Asie, lorsqu'elle retournerait à Gottorp. Usant de cette permission, il s'embarqua à Ormus, en 1638, visita Surate, Agra, Lahor, Visapour, la côte de Malabar et l'île de Ceylan, et revint en Europe par le cap de Bonne-Espérance. Il obtint ensuite un escadron dans le régiment de Rantzau, au service de France, et mourut à Paris, avant d'avoir atteint sa trentième année. Une année après sa mort, en 1645, Olearius publia, dans un volume in-folio, la relation que son jeune ami avait laissée en langue allemande, et la joignit ensuite à son propre voyage. Postérieurement elle fut augmentée de plusieurs morceaux de divers écrivains; de sorte que dans cette nouvelle forme, on ne distingue plus ce qui est de Mandelslo des morceaux que d'autres y ont ajoutés. D'après le jugement de M. Eyriès, Mandelslo était trop jeune et trop peu éclairé, pour que sa relation fût très-instructive; cependant on la lit avec plaisir, parce qu'il met de la franchise dans ses récits, en distinguant soigneusement ses propres observations des rapports d'autrui.

Zeiller. Après ces deux voyages, nous dirons un mot d'un grand ouvrage géographique de cette époque que possède l'Allemagne; ce sont les Topographies de *Martin Zeiller*, né en Stirie, en 1588, éphore (directeur) du gymnase de la ville d'Ulm, mort en 1661. Elles forment dix-huit parties in-folio, en ne comp-

Digitized by Google

tant que pour une seule partie la description de la France qui est divisée en treize parties : le tout a paru successivement entre les années 1642 et 1672. On trouve cet ouvrage ordinairement relié en neuf ou dix volumes. Les parties sont : 1°. les provinces composant le cercle d'Autriche ; 2°. la Bohême avec les provinces qui en dépendaient ; 3°. la Bavière ; 4°. la Franconie ; 5°. la Souabe ; 6°. le Palatinat du Rhin ; 7°. la Hesse ; 8°. les trois électoraux ecclésiastiques ; 9°. la Westphalie ; 10°. la Basse-Saxe ; 11°. les duchés de Brunswick et de Lunebourg ; 12°. la partie méridionale du cercle de Haute-Saxe ; 13°. la partie septentrionale de la Haute-Saxe avec la Prusse et la Livonie ; 14°. le cercle de Bourgogne ; 15°. l'Alsace ; 16°. la France en treize parties, ordinairement reliées en quatre volumes ; 17°. la Suisse, les Grisons et le Valais ; 18°. Table générale. A ces dix-huit sections on ajoute ordinairement le volume de l'Italie qui, rédigé sur le même plan, ne parut qu'en 1688, ainsi quatorze ans après la conclusion de l'ouvrage par la Table générale [1].

[1] En parlant de cette collection, M. BRUNET, auteur du Manuel du libraire, dit qu'elle a peu de valeur aujourd'hui. Ce jugement a donné de l'humeur à M. FRÉD.-ADOLPH. EBERT, auteur du meilleur Dictionnaire bibliographique qui existe en allemand, et peut-être en aucune langue. Il convient pourtant que ce n'est pas le texte qui donne une grande valeur à l'ouvrage de Zeiller, puisqu'il ne s'élève pas au-dessus d'une compilation ordinaire ; son mérite consiste dans les gravures de Mathieu Merian qui, au moins dans les volumes consacrés à la description de l'Allemagne, ont été exécutées d'après des dessins faits sur les lieux, et n'ont pas perdu leur intérêt

Digitized by Google

Sociétés littéraires.

Avant de nous occuper de la littérature allemande de la seconde moitié du dix-septième siècle, nous

aujourd'hui. Quelques-unes sont même remarquables sous le rapport de l'art. « Que si les Anglais avaient, dit M. EBERT, un ouvrage à gravures de cette époque-là, s'étendant avec autant de détail sur toutes les provinces de leur patrie, quel empressement montreraient-ils de le posséder, de s'en procurer de beaux exemplaires, de les compléter en y ajoutant d'autres ouvrages semblables ! »

Qu'on nous permette ici une observation qui, étrangère à la matière qui nous occupe, ne nous paraît pas inutile, parce que toute vérité est utile. Il n'y a peut-être pas de nation qui connaisse mieux les littératures des autres que la nation allemande; et cependant les bibliographes sont rares en Allemagne, et la bibliomanie y paraît presque une extravagance. Un jurisconsulte, un médecin, un naturaliste allemand qui ne connaîtrait pas, au moins historiquement, tout ce que les Français, les Anglais, etc., ont écrit sur la science à laquelle il s'est voué, et sur chaque partie principale de cette science, passerait pour un homme illétré, et celui qui oserait écrire sur une partie quelconque des sciences sans avoir lu ce qui avant lui a été écrit dans tous les autres pays, se perdrait de réputation. Il n'en est pas ainsi en France, dont les savans sont plus observateurs, plus originaux qu'érudits; en revanche, cette grande connaissance de livres de toutes les branches des sciences, qu'un seul homme ne peut avoir lus, de leurs titres, formats, lieux d'impression, différentes éditions tirées sur papier plus ou moins beau, de leur rareté et de leur valeur aux yeux des curieux, cette connaissance, dis-je, qu'on nomme bibliographie, n'existe pas en Allemagne, et c'est une imperfection qui influe sur la fabrication des livres et sur le goût. La France a eu des bibliographes fort savans, dont il serait inutile de placer ici les noms; elle possède, dans la partie de la librairie, des hommes qui connaissent admirablement, sous le rapport bibliographique, les livres de toutes les sciences. L'Allemagne n'a qu'un seul bibliographe distingué, mais qui peut remplacer tous les autres; c'est ce-

Digitized by Google

avons à parler d'un phénomène remarquable qu'on vit au Parnasse allemand dans la première moitié de ce siècle : c'est la naissance de plusieurs sociétés fondées dans la vue de polir la langue et de perfectionner la littérature allemande. Il est vrai que ces sociétés méritent plus d'éloges pour s'être élevées à cette idée qu'elles n'ont été heureuses dans l'exécution d'un si noble projet.

Société fructifère.

On est tenté de prendre une opinion très-favorable de la culture intellectuelle où les princes d'Allemagne s'étaient élevés au moment même où leur patrie allait être livrée aux horreurs de la guerre de trente ans, lorsqu'on lit que cinq princes de la ligne Ernestine de Saxe, et deux de la maison d'Anhalt se trouvant, en 1617, à Weimar, la chasse ne fut pas la seule occupation ni le seul divertissement de cette illustre réunion ; on s'y entretenait aussi de littérature; et sans doute Louis, prince d'Anhalt-Cœthen, un de ceux dont la réunion se composait, y parla des voyages que dans sa jeunesse il avait faits en

lui que nous avons nommé. Profitant des recherches de ses devanciers français et anglais, et y en ajoutant le résultat de celles que son érudition et son esprit de critique lui ont fait faire, il a donné un Dictionnaire bibliographique qui, aux autres avantages, en joint un qui lui donne un grand mérite, c'est que M. Ebert a indiqué par un astérisque tous les livres de son Dictionnaire qui se trouvent à la bibliothèque de Dresde, et dont il a lui-même collationné les titres. Il remédie ainsi à une inexactitude dans l'énoncé des titres qui fait beaucoup de tort à quelques ouvrages de ce genre dont les auteurs ont traité avec un peu trop de légèreté cette partie de leur tâche.

Digitized by Google

Italie, en France, dans les Pays-Bas et en Angleterre, et dont à l'âge de soixante-dix ans il composa un récit en vers qui, sans être un morceau poétique, est écrit dans un stile pur et élégant pour le temps. Ce qui est sûr, c'est que dans cette assemblée de princes il fut particulièrement question des académies qui avaient été fondées dans les pays étrangers pour l'épuration et le perfectionnement des langues nationales, nommément de celle de la Crusca à Florence, que le prince Louis avait visitée; et le baron Gaspar [1] de Teutleben qui dirigeait alors l'éducation des jeunes princes de Saxe, observa qu'aucune langue mieux que l'allemande, si riche en mots expressifs et en formes grammaticales, et si flexible pour la dérivation et la composition, méritait d'être tirée du mépris où elle était tombée, et purgée des termes empruntés de langues étrangères qui s'y étaient glissés. Sur le champ on résolut de fonder une académie qui se proposerait ce but. On est touché de lire que les fondateurs de cette société jugèrent que, pour être dignes de mettre la main à un œuvre si saint, il fallait avant tout prendre l'engagement de travailler au maintien et à la propagation des vertus antiques qui distinguaient la nation dont on se proposait de polir la langue. Cette obligation fut le premier statut qu'on sanctionna, et que signèrent Louis et Jean-Casimir, princes d'Anhalt, Guillaume, Bernard et Albert, ducs de Saxe-Weimar, Gaspar de Teutleben, président de la société, Thierry von dem Werder (le

[1] Quelques auteurs le nomment Christophe.

Digitized by Google

traducteur du Tasse), Frédéric de Kospoth et Christophe de Krosigh. Tels sont les noms des neuf fondateurs de la société, auxquels d'autres ajoutent encore Jean-Henri de Wutenau, Frédéric de Schilling, Tobias Hübener et Henri de Krage.

La nouvelle société ou l'ordre fondé à Weimar, en 1617, fut nommé Société fructifère, *Fruchtbringende Gesellschaft*, ou *Ordre du Palmier*, parce qu'on lui donna pour emblême cet arbre à cause de sa grande utilité. Pour échapper à l'étiquette des titres si fastidieuse encore aujourd'hui en Allemagne, chaque membre, en entrant dans l'ordre, choisissait ou recevait un nom et un emblême qui s'y rapportait. Ces noms furent pris parmi les adjectifs dont la langue allemande possède une si grande surabondance, tandis que la française en est si pauvre. C'est par cette raison qu'une partie de ces noms ne saurait être traduits sans circonlocutions; nous allons en placer ici quelques-uns des plus connus, comme der *Nœhrende*, der *Wohlriechende*, der *Gemœstete*, der *Vielgekœrnte*, der *Durchdringende*, der *Schmackhafte*, der *Wohlbekommende*, der *Gekochte*, der *Abtreibende*, der *Faselnde*, der *Gefœhrliche*.

Tout ce qui en Saxe et dans les principautés d'Anhalt formait des prétentions au bel esprit, s'empressa de solliciter son admission dans l'ordre qui, en 1618, s'était déjà accru à cent cinquante-un membres. Il subsista pendant une soixantaine d'années; car il s'endormit après la mort de son troisième chef, le duc

Digitized by Google

Auguste de Saxe, administrateur de l'archevêché de Magdebourg, laquelle eut lieu en 1680.

Demande-t-on maintenant quel bien l'ordre a produit, l'historien est obligé de convenir que, si l'on excepte ce rapprochement qu'il forma entre des princes, des nobles et des littérateurs du Tiers-État, lesquels se sentaient infiniment honorés par leur admission dans une société si illustre, le bien qu'il a opéré se réduit à peu de chose. La société négligea le vrai moyen de produire un effet salutaire sur son siècle, en publiant des mémoires qui pussent servir en même temps de préceptes et de modèles. Elle ne parvint pas à remédier à l'horrible barbarisme du mélange des idiomes qui ne fit que s'accroître, et qui, pour tout dire, n'a pas encore pu être entièrement extirpé en Allemagne. George Neumark, dont il a été question plus haut, a publié l'histoire de la société fructifère jusqu'en 1668. Ce poète en était membre sous le nom der *Sprossende* : aussi son histoire porte-t-elle le titre de *Neusprossender teutscher Palmbaum* [1].

Société des bergers de la Pegnitz.

Vingt-sept ans après la fondation de l'ordre du Palmier, deux poètes nurembergeois, Harsdœrffer et Klai, posèrent les bases de l'Ordre couronné des fleurs ou de la *Société des bergers de la Pegnitz*.

Harsdœrffer.

George-Philippe Harsdœrffer, né en 1607 à Nuremberg, où il mourut comme sénateur, en 1658, homme de bien, excellent patriote, jouissant de l'estime publique, aimant et cultivant les lettres, auteur

[1] Palmier allemand renaissant de sa racine.

Digitized by Google

de plusieurs ouvrages en prose et en vers [1], et *Jean Klai*, poète sacré, plein de sentimens religieux, mais absolument destitué de goût, auteur de tragédies bibliques [2], avaient été priés de concourir à faire l'épithalame d'un ami commun. Il avait été convenu que celui dont le poème serait jugé le meilleur recevrait une riche couronne de fleurs. A la lecture de leurs productions, chacun des deux auteurs adjugea de la meilleure foi du monde le prix à l'ouvrage de son concurrent. Dans cette lutte de modestie Harsdœrffer coupa le fil auquel les fleurs étaient attachées, et exigea que son ami en choisît une. Klai prit une fleur de trèfle, Harsdœrffer un muguet, après quoi il forma de nouveau la couronne dépouillée de ces deux fleurs, et l'ayant suspendue à un arbre : « Que ces fleurs, dit-il, soient dès ce moment l'emblême d'une société de bergers fleuris, et quiconque voudra se joindre à nous pour travailler au perfectionnement de notre langue et de notre poésie, recevra une fleur de cette couronne. Mais comme ces fleurs se fanneront, je vais les faire broder, chacune séparément sur un ruban de soie blanche ; elles seront les insignes de notre ordre des Bergers. »

Jean Klai.

Telle fut en effet l'origine de l'ordre des Bergers de la Pegnitz [3], dont Jean Herdegen, surnommé Amarante, a écrit l'histoire en 1744. L'ordre subsiste en-

[1] *Gespræchspiele*, 8 vol. in-8°, et Nathan, Jotham et Samson, ou poésies didactiques sacrées et profanes, en 2 vol in-8°.

[2] Hérode l'infanticide, la Passion de Jésus-Christ.

[3] C'est le nom de la rivière qui parcourt Nuremberg.

Digitized by Google

cure; mais son influence sur le perfectionnement de la langue et de la littérature allemande a été très-faible. Ses membres n'ont presque fait autre chose que de jouer avec des emblêmes, des fleurs et des arbustes; les métaphores et les jeux de mots leur ont paru la perfection du goût, et le stile fleuri celle de la diction.

Deux ans après la fondation de cet ordre, il en fut établi un troisième à Hambourg, sous le nom de *Deutschgesinnte Genossenschaft*, c'est-à-dire société d'Allemands à sentimens patriotiques. Son auteur fut *Philippe Cœsius* ou de Zesen, né en 1619, dans le pays d'Anhalt, mort en 1689 à Hambourg, sans avoir jamais rempli de fonctions publiques, mais comblé d'honneurs par l'empereur qui l'anoblit et lui décerna la couronne poétique, et par les princes de son temps, dont plusieurs lui conférèrent le titre de conseiller. Homme d'une instruction étendue, connaissant, comme peu d'écrivains après Luther, le génie et la force de la langue allemande, une seule idée remplit son âme et la domina toute sa vie; ce fut de purifier sa langue des locutions étrangères qu'on y avait inutilement entées, et de changer l'orthographe qui, d'après lui, reposait sur des bases fautives. Cette idée, nourrie par l'enthousiasme, dégénéra en extravagance, exposa Zesen à la risée publique, et fut cause que son nom devint une espèce de sobriquet. Le purisme de Zesen était sans doute exagéré, parce qu'il partait d'un principe erronné, et parce que peut-être la langue allemande ne peut pas se passer

Digitized by Google

entièrement de quelques expressions empruntées du latin ou du français, auxquelles l'usage a accordé le droit de cité dont on ne peut plus les dépouiller sans se rendre ridicule. C'est surtout en fait de purisme qu'il faut éviter les extrêmes.

Nous allons indiquer les principaux ouvrages de Zesen : son Hélicon haut-allemand (*Hochdeutsche Helikon*), qui parut en 1640, est une poétique allemande ou plutôt une très-bonne métrique ; car l'auteur a confondu l'art de la versification qu'on apprend par l'étude, avec la poésie qui est un don du ciel. L'Exercice de la langue haute-allemande (*Hochdeutsche Sprachübung*) que Zesen publia en 1643, est un dialogue qui devait frayer la voie à la réforme qu'il méditait, et qu'il fit connaître complétement par une suite de dialogues imprimés en 1651, sous le nom de *Rosenmohnd*, mois des roses. Il y développe ses idées sur l'origine de la langue, sur ses dialectes et sur l'alphabet allemand, dont il voulait extirper quelques lettres qui lui paraissaient inutiles. Il avait donné à ce recueil le titre de *Mois*, parce qu'il voulait y faire entrer trente-un dialogues ; mais comme le volume serait devenu trop fort, il divisa son mois en semaines, et les sept dialogues suivans parurent sous le titre de Serance de l'Hélicon haut-allemand, ou deuxième semaine du Mois des Roses (*Hochdeutsche Helikonische Hechel oder des Rosenmohndes zweyte Woche*). Ces titres seuls suffisent pour condamner le goût du réformateur ; ses ouvrages renferment cependant des choses très-instructives, et leur mérite au-

Digitized by Google

rait dû garantir l'auteur du ridicule dont ses contemporains l'ont couvert. Comme poète, ou si l'on veut comme versificateur, il ne manquait pas de talent. En général, le patriotisme et le zèle qui le dévoraient lui donnent droit à l'estime de la postérité.

Tel fut l'homme qui, en 1648, fonda la société hambourgeoise, nommée aussi *Société des Roses*. Bientôt elle devint si nombreuse, qu'on fut obligé de la diviser en quatre sections ou *tribus*, dites des Roses, des Lis, des Œillets et de la Rue. Chaque membre portait un nom emblématique, et on a un catalogue de ces noms, qui va jusqu'à l'année 1705. Il paraît qu'au commencement du dix-huitième siècle, l'ordre s'éteignit, sans avoir produit plus de bien que les académies du Palmier et des Bergers de la Pegnitz.

Ordre du Cygne.

La quatrième société, fondée en 1660, par Jean Rist, dont nous avons parlé plus haut, cessa avec la mort de ce poète. Elle portait le nom de l'*ordre du Cygne de l'Elbe* ou du *Cygne cimbrique*.

On manque de données sur la *Société sincère du Sapin, die Aufrichtige Tannengesellschaft*, qui, en 1633, fut érigée à Strasbourg, et paraît n'avoir eu qu'une très-courte existence; ce qui est certain, c'est que dans cette ville où fleurissent les bonnes études, la langue allemande du peuple est restée barbare.

Digitized by Google

II. *Littérature allemande de la seconde moitié du dix-septième siècle, comprenant la deuxième école Silésienne.*

II. Seconde école silésienne.

Caractère général.

Nous avons déjà caractérisé[1] la littérature allemande de la seconde moitié du dix-septième siècle, qui est l'époque de sa décadence absolue. Dans les cinquante premières années de ce siècle, l'Allemagne était désolée par une guerre civile et religieuse, la plus terrible dont il soit question dans les annales des pays civilisés : les princes combattaient pour le pouvoir qu'ils appelaient la liberté germanique, les peuples pour leur religion; grâce aux secours de la France, l'autorité des princes et le protestantisme triomphèrent, et la nation ne se sentait pas humiliée d'une victoire qu'elle devait aux armes étrangères. La reconnaissance et l'admiration étouffèrent en elle tout sentiment de sa dignité. Tel est le caractère de l'Allemand : ses sentimens sont vifs et vont facilement jusqu'à l'exagération; mais ils ne sont pas constans; dès qu'ils ont atteint l'extrême, ils retombent jusqu'à ce qu'ils parviennent au sentiment opposé : l'amour devient haine, l'admiration se change en mépris.

Un enthousiasme général s'était emparé des Allemands : la France en était l'objet. Chacun voulait parler la langue de ce pays; on imitait ses modes, son costume, on copiait ses manières, on idolâtrait sa littérature. Cette littérature n'était pas encore celle des Corneille, des Racine et des Boileau : ces aiglons

[1] Voy. p. 6 de ce vol.

Digitized by Google

étaient éclos; mais ils essayaient encore leurs ailes, et se préparaient aux élans qu'ils devaient prendre bientôt. L'admiration pour la littérature naissante des Français fut reportée sur celle des Italiens, qui était précisément entrée dans la période de sa décadence, où les Guarini, les Tassoni, les Marini, les Loredani avaient remplacé les beaux génies du *Cinquecento* ou du quinzième siècle, et étaient regardés comme leurs dignes successeurs.

Sans doute ces deux littératures, l'une dans les efforts qu'elle faisait pour secouer la rouille antique, l'autre dans sa décadence, offraient aux Allemands de beaux modèles à imiter, si toutefois ils ne voulaient pas remonter eux-mêmes aux sources d'où les Italiens et les Français avaient dérivé leur littérature : malheureusement les Silésiens qui donnèrent l'exemple de cette imitation, aveuglés pas leur mauvais goût, ne voyaient pas l'or pur que couvraient quelques scories éclatantes; frappés des couleurs brillantes de cette écume, et les prenant pour des diamans, ils négligèrent le métal précieux qu'elle couvrait. Trompés eux-mêmes, ils induisirent en erreur leur nation, et dépravèrent entièrement une littérature que leurs talens auraient pu relever.

Nous allons faire connaître les coryphées de cette dépravation, qui étaient deux compatriotes du sage Opitz.

Hoffmannswaldau. *Christian Hoffmann de Hoffmannswaldau*, né en 1618, à Breslau, y mourut en 1679, comblé d'honneurs et décoré du titre de conseiller impérial

t de directeur du fief de Namslaw. Jamais poète n'a té encensé par ses contemporains comme Hoffmannsaldau le fut par les siens qui s'accordaient à voir u lui un être surnaturel. Sans doute la nature l'avait ichement doté des plus beaux talens, qui furent culvés par une éducation toute littéraire, par un séjour l'université de Leyde, et par des voyages en Angleerre, en France et en Italie. Ce fut dans ce dernier ays que l'admiration exagérée que lui inspirèrent uarini, Loredano et Marino, lui fit abandonner la oute tracée par Opitz, et le jeta dans des écarts qui orrompirent son génie poétique. La simplicité et la érité perdaient tout charme pour lui, si les métaphores, les jeux de mots, les antithèses, ne les défiguraient; ces misérables artifices lui semblaient le comble de la perfection : et pendant que, d'un côté, il se rendit ridicule en surchargeant son stile d'ornemens superflus, d'un autre côté, des images voluptueuses, des allusions peu convenables et des équivoques indécentes le rendaient méprisable.

Ses principales poésies sont une traduction ou imitation froide et ennuyeuse du Pastor fido de Guarini; une imitation du Socrate mourant de Théophile [1], en

[1] C'est-à-dire Théophile de Viau, né en 1590, mort en 1626, un des écrivains distingués du commencement du dix-septième siècle. Sa Mort de Socrate est une traduction libre du Phédon de Platon. Nous observons à cette occasion qu'un des plus grands philosophes du dix-huitième siècle, *Moïse Mendelssohn*, mort depuis une cinquantaine d'années, a imité le Phédon grec dans un ouvrage allemand portant le même titre; c'est le meilleur ouvrage philosophi-

Digitized by Google

prose entremêlée de vers, des héroïdes, des odes sacrées et des poésies mêlées. Ses héroïdes étaient les premières qui eussent paru en allemand. Mais ce qui fait le caractère de ce genre de poésie, l'expression de la passion, y est entièrement manqué. Les amans du baron silésien dissertent sur leur passion en sentences morales, leur langage est froid ou d'un pathétique affecté, souvent plein d'équivoques et d'images qui font rougir la pudeur et prouvent que le poète ignorait la nature de l'amour.

Malheur à l'homme dont le nom a été signalé par la postérité comme celui du corrupteur des mœurs de sa nation! Tel fut le cas de Hoffmannswaldau qui trouva une foule d'imitateurs : dès-lors la frivolité et le goût des obscénités remplacèrent l'antique gravité germanique. L'engouement pour Hoffmannswaldau doit avoir été bien universel, et le goût pervers qu'il avait créé doit avoir jeté des racines bien profondes, puisque nous voyons que des hommes comme Canitz et Thomasius n'ont pas su s'en prémunir. Pendant plus de soixante ans Hoffmannswaldau fut l'idole des Allemands.

que sur l'immortalité de l'âme qui existe. Aussi a-t-il été traduit en presque toutes les langues européennes. En 1830, M. Louis Haussmann, aujourd'hui maire de Versailles, en publia une nouvelle traduction française dont le Journal des Débats du mois de septembre ou octobre de la même année, rendit un compte très-favorable; mais le rédacteur, n'ayant probablement jamais entendu parler de Mendelssohn, a cru que le Phédon était une production nouvelle de la littérature allemande. Ce dialogue existait depuis 1772 en deux traductions françaises, inférieures à la nouvelle.

Digitized by Google

Son complice et le grand pontife de son culte fut *niel-Gaspard de Lohenstein*, le second fondateur la deuxième école silésienne dont les élèves sont ivent nommés Lohensteiniens. Cet écrivain naquit 1635, ainsi dix-sept ans avant Hoffmannswaldau, Vimptsch dans le duché de Brieg en Silésie; il étudia droit à Leipzig et à Tubingue, et, après avoir fait s voyages en Allemagne, en Hollande et en Hongrie, tourna en Silésie, fut nommé conseiller impérial et ndic de la ville de Breslau, remplit ces fonctions ec un grand zèle et avec tant d'assiduité qu'elles ne i laissèrent que les nuits pour ses études et ses tra- ıux littéraires. Il possédait de riches connaissances ı histoire et en antiquités, ainsi que dans les litté- ıtures italienne, française et espagnole. « Il faut s'é- onner, dit Küttner, qu'un homme de si belles dis- ositions, dont l'esprit s'était nourri de la lecture des ıeilleurs écrits de tous les siècles, et poli par des oyages et par la connaissance du monde, se soit laissé ntraîner si facilement et si absolument par ce goût our le pathos italien dont, après Opitz, s'étaient *eni- rés* tous ses compatriotes. Si Hoffmannswaldau fut ın imitateur de Marino, Lohenstein égala cet Italien : ar tous les défauts de Marino sont reproduits en en- ier dans l'imitateur silésien. Le pathos italien s'unit dans ses productions à la pédanterie tudesque; de belles pensées qui font honneur à son génie sont tel- lement ensevelies sous de froides allégories, sous des subtilités, des tirades oiseuses et d'obscures allusions, qu'elles ne valent pas la peine qu'il faut employer

Lohenstein.

Digitized by Google

pour les rechercher. Jeune encore il se voua à la poésie; mais jusqu'à sa mort il conserva tous les défauts de son premier âge. »

Pendant sa vie et long-temps encore après sa mort, Lohenstein fut regardé comme un génie tragique sublime, et jusqu'à la moitié du dix-huitième siècle les critiques allemands reconnurent en ses pièces la perfection qu'aucun Racine n'avait pu atteindre, et « ce fut précisément dans ses tragédies que Lohenstein a accumulé toute sa richesse en figures de rhétorique et en comparaisons, et tout le trésor de son érudition. Ses personnages parlent plus qu'ils n'agissent; au milieu de situations vraiment tragiques, ils se perdent dans des métaphores et des sentences qui détruisent toute illusion et ne permettent d'entendre que les déclamations de l'auteur. Le goût dépravé de celui-ci se montre surtout dans un luxe de colifichet; il ne dit pas une phrase où ne brillent des diamans et qui ne répande l'odeur des parfums étrangers qu'il y a versés à pleines mains. »

Ses trois premières tragédies, Ibrahim Bassa, Agrippine et Épicharis sont des productions de sa jeunesse: il avait quinze ans quand il composa la première. « Si, dit M. Horn en parlant de cette tragédie, nous considérons la maturité de génie que prouve le plan de cette tragédie, ainsi que l'harmonie de ses alexandrins, la variété des rimes, mais principalement la marche qui, malgré sa régularité (!) ne met pas d'entraves à l'imagination, nous concevrons une haute estime pour un talent qui s'annonce d'une manière si

Digitized by Google

:ureuse; notre douleur en sera d'autant plus vive rsque plus tard nous verrons jusqu'à quelle profon-:ur est tombé ce génie sublime. »

La fable de l'Ibrahim Bassa est prise d'un roman nnu de Mlle de Scudéry que Lohenstein doit avoir lu ıns sa nouveauté, puisque ce fut en 1650 qu'il com-ɔsa sa tragédie pour la faire représenter par ses ca-arades au gymnase de Breslau. A un âge plus avancé, poète s'est excusé que cet ouvrage de sa jeunesse anque de cette expression qui règne dans le stile de s tragédies postérieures : il est vrai que le stile y est ıcore naturel et sans pathos.

Dans l'Agrippine et l'Épicharis, le jeune poète a ccumulé toutes les horreurs qui ont signalé le temps le Néron, avec celles qu'une imagination égarée a pu ajouter, mêlées de tableaux d'une lubricité révol-ante. S'il était possible de pousser ces horreurs plus oin encore, Lohenstein a réussi dans ce problème ar sa quatrième tragédie Ibrahim Sultan, qu'il ne ıut pas confondre avec l'Ibrahim Bassa. Il y trace le ıbleau dégoûtant d'un tyran insensé qui passe sa vie ntre la volupté et les cruautés. Cette pièce fut jouée aux solennités du mariage de l'empereur Léopold avec l'archiduchesse Claude-Félicité, pour faire voir comme dans un miroir, dit la dédicace, le contraste entre les vertus du monarque chrétien et les vices du Musulman, entre la décadence du croissant ottoman et la puissance de la maison d'Autriche.

Il existe deux autres tragédies de Lohenstein, une Sophonisbe et une Cléopatre. En publiant ses pièces

Digitized by Google

théâtrales Lohenstein les accompagna de notes pleines d'une immense érudition; il y joignit des chœurs composés de personnes allégoriques qui paraissaient à la fin de chaque acte, soit pour représenter une petite comédie ou une scène morale, soit pour débiter des sentences morales, soit pour louer le patriotisme de l'auteur et son attachement à l'auguste maison d'Autriche.

Parmi les autres productions poétiques de Lohenstein il y a des poésies sacrées pleines d'excellens sentimens, et des héroïdes qui sont au-dessous du médiocre, comme une épître de Pierre le Cruel, roi de Castille, à Jeanne Fernandez de Castro, et une autre de Philippe II à la princesse Éboli.

Lohenstein occupe un bien plus haut rang comme prosateur que comme poète, et avec son Arminius commence une nouvelle ère dans l'histoire de la prose allemande. Ce livre dont le titre complet est : « Le magnanime général Arminius ou Hermann avec sa sérénissime Thusnelda dans une ingénieuse histoire politique, amoureuse et héroïque, » est une vaste composition que le syndic de Breslau rédigea pendant les nuits quand la goutte le retenait veillant sur un lit de douleurs. Aussi ne put-il l'achever, les derniers chapitres sont de son frère, Jean-Louis de Lohenstein, qui publia le roman comme ouvrage posthume.

Breitinger, critique allemand du dix-huitième siècle, a porté sur le roman d'Arminius un jugement qui, cité par tous les auteurs qui ont écrit sur ces matières, doit pour cela même être répété ici.

« Ce roman ressemble à un banquet magnifique

Digitized by Google

éparé par un riche Amphitryon qui n'a épargné ni
is ni soin pour offrir à ses convives toutes les déli-
tesses et toutes les raretés que pouvaient fournir le
rdin, le troupeau, la forêt, les fleuves et les mers :
contrées les plus éloignées ont envoyé le tribut de
qu'elles avaient de plus rare et de plus somptueux.
alheureusement tout a été tellement gâté par l'igno-
nce du cuisinier; les espèces ont été si mal assorties et
élangées d'une manière si absurde, les sauces ont été
llement salées, les épiceries tellement prodiguées,
ue les convives regardent cette profusion sans pou-
oir en jouir, et, nouveaux Tantales, se meurent de
im à l'aspect de l'abondance. Ce qui augmente leur
nalaise, ce sont la maladresse et les vanteries de l'Am-
hitryon qui, satisfait de lui-même et admirant son
ouvrage, invite et presse sans cesse ses convives de
manger, leur faisant connaître non seulement le prix
de chaque plat et la peine qu'il a eu de se le procurer,
mais aussi, avec une prolixité assommante, son his-
toire naturelle, ses qualités, la manière de le préparer,
jusqu'à ce que les convives indignés, imitant l'exemple
de ceux de Nasidius qui, au rapport de Fundanus ou
Horace.....

quem nos sic fugimus ulti
Ut nihil omnino gustaremus, velut illis
Canidia afflasset pejor serpentibus afris. »

L'Arminius renferme cependant des morceaux di-
gnes de Tacite; on y trouve des discours qui parais-
sent indiquer que l'auteur a méconnu son talent et
que, renonçant à la poésie, il aurait dû cultiver l'art

Digitized by Google

oratoire. « Arminius, dit, il y a plus de soixante ans, le célèbre philosophe Mendelssohn, est écrit dans un stile historique que nos historiens modernes feraient bien de s'approprier. On trouvera dans ce roman volumineux, plus souvent qu'on ne le pense, une grande concision, des périodes arrondies, des expressions pleines de force et une éloquence qui s'élève jusqu'au sublime. »

Greifenson. Le roman grave et philosophique de Lohenstein nous engage à parler d'un roman qui, antérieur à l'Arminius, appartient à un autre genre, à celui des livres populaires. Son auteur est à peine connu. On sait qu'il s'appelait *Samuel Greifenson de Hirschfeld*, qu'il a fait, comme soldat autrichien, une grande partie de la guerre de trente ans, et on voit par son livre que c'est de toute son âme qu'il a combattu pour la cause de sa religion, qui était la catholique; mais on ignore s'il s'est élevé au-dessus du rang d'un simple mousquetaire; les années de sa naissance et de sa mort sont inconnues aussi bien que les autres particularités de sa vie. Après la guerre où il avait fait des expériences sans nombre, il employa son loisir à tracer sur un fond gai et souvent burlesque cette foule d'images et de scènes qui s'étaient imprimées dans sa mémoire et qu'une vive imagination reproduisait sans cesse dans son âme, heureux de pouvoir porter par sa plume, à l'hérésie, les coups qui dorénavant n'étaient plus permis à son épée. Il donna à ce mélange singulier la forme et le titre d'un roman qu'il nomma l'Aventurier Simplicissimus, c'est-à-dire vie d'un va-

Digitized by Google

gabond singulier du nom de Melchior Sternfels de Fuchsheim, où il est raconté quand et sous quelle figure il est venu au monde, ce qu'il y a vu, appris, éprouvé et souffert, et pourquoi il l'a finalement quitté de sa propre volonté.

Ce livre satisfit à un vrai besoin que la nation allemande éprouvait; il en a fait pendant long-temps les délices. Les scènes comiques, les situations pathétiques qu'on y trouve, mériteraient que quelque homme de lettres se chargeât d'exécuter le projet que Lessing avait conçu, de reproduire le Simplicissimus au public moderne sous une forme un peu rajeunie.

Après cette digression (car sans doute c'était une digression que de parler du Simplicissimus à l'occasion de l'école de Silésie), nous revenons à Hoffmannswaldau et Lohenstein et à leurs disciples. Tous les écrivains suivans du dix-septième siècle ont été plus ou moins leurs imitateurs. Parmi eux il y en a un grand nombre de si médiocres que leurs productions et leurs noms même ont été oubliés. Quelques autres, tout en se soumettant au sceptre de plomb des duumvirs de la Silésie, ont conservé quelques restes d'un caractère individuel. Il y en a même qui ont fait la tentative de se soustraire à une si dure domination.

Nous allons donner la nomenclature des plus remarquables de ces écrivains.

Commençons par les poètes lyriques, dénomination que nous prenons ici dans un sens très-étendu, en y comprenant tout poète qui ne peut facilement être placé sous une autre rubrique. Poètes lyriques et épigrammatiques.

Digitized by Google

Morhof.

Le premier que nous allons nommer fut à peine poète, mais comme littérateur il a eu tant d'influence sur les lettres allemandes qu'il mérite ici un rang distingué. C'est le célèbre polygraphe *Daniel-George Morhof*, né en 1639, à Wismar, professeur de rhétorique et de poétique, et ensuite d'histoire à l'université de Kiel et bibliothécaire, mort en 1691, homme d'une érudition vraiment prodigieuse, excellent critique pour son temps, auteur d'une grande quantité de livres savans et utiles en latin, et de poésies allemandes qui sont plutôt les productions d'un travail soigné que d'un génie inspiré par les Muses ou par les beaux modèles de l'antiquité qu'il connaissait si bien. Toute l'Europe se sert de son *Polyhistor* renfermant une foule de notices intéressantes pour l'histoire littéraire. Son ouvrage allemand sur la langue et la poésie de sa nation n'est pas moins riche en renseignemens de ce genre.

Christian Gryphius.

Christian Gryphius, fils d'André [1], né en 1657, mort en 1706 recteur d'un gymnase de Breslau, homme savant, laborieux et modeste, fut, comme poète, bien inférieur à son père. Admirateur enthousiaste de Hoffmannswaldau et de Lohenstein, il n'a pourtant imité ni leur stile bizarre ni leur indécence. Ses poésies ont été recueillies sous le titre alors usité de *Sylves poétiques*.

Wernack.

Christian Wernike ou *Wernack*, Prussien dont l'année de naissance est incertaine, mort vers 1720, a été chargé d'affaires du roi de Danemark à différentes

[1] Voy. p. 21 de ce vol.

Digitized by Google

cours, nommément à Paris, bon poète épigrammatique et auteur de poésies en plusieurs genres. Il fut un des premiers qui s'éleva contre le mauvais goût des Silésiens, ce qui lui attira une guerre littéraire avec Postel et Hunold, deux poètes du temps; guerre qui n'a d'autre intérêt pour la postérité que celui que lui donne la circonstance d'avoir fourni à Wernack l'occasion de composer son poème héroïco-comique de Stelpo, anagramme de Postel; celui-ci y est formellement installé comme successeur de Hans Sachs, qui, à cette époque, était devenu l'objet d'une dérision aussi générale qu'avait été l'admiration qu'on lui avait vouée auparavant.

Benjamin Neukirch, l'éditeur de l'Arminius et le panégyriste le plus exagéré de Lohenstein, ensuite l'adversaire de l'école silésienne, était né en 1665 et mourut en 1729, conseiller au service du margrave d'Ansbach. Sa conversion littéraire qu'il annonça dans un épithalame devenu célèbre dans le temps, est un fait intéressant; mais en renonçant au pathos et à l'extravagance, il se montra lui-même, et surtout dans sa traduction de Télémaque en vers alexandrins, poète sans verve et trivial jusqu'à la platitude. Toutefois son nom ne peut manquer dans un précis de la littérature allemande à l'époque de son extrême décadence. Neukirch.

Jean de Besser, né, en 1654, à Frauenbourg en Courlande, servit avec une bravoure distinguée dans les troupes du grand électeur, à la cour duquel il remplit plusieurs places, fut anobli par le premier roi de Prusse, mais reçut sa démission à la mort de ce Besser.

Digitized by Google

monarque et se retira à Dresde où il passa tristement les dernières années de sa vie, et mourut en 1729. « Ainsi que sa vie se partage en trois époques, une jeunesse brillante et active, un âge viril consacré à la vie des cours, et une vieillesse passée dans les regrets, de même ses poésies respirent du sentiment et ont de la chaleur dans la première époque où un amour pur pour une tendre épouse embrâsait son âme; dans la seconde le poète courtisan ne s'occupe que de la correction et de la pompe de la langue, mais il est froid et manque d'idées; dans la troisième il se sentit tellement abandonné des Muses qu'il ne parvint pas à achever un seul poème. Plusieurs poésies de cet auteur sont remarquables comme documens de l'histoire de la civilisation allemande de son époque, et parce qu'elles nous montrent comme dans un miroir la vie qu'on menait à une des cours les plus somptueuses du commencement du dix-huitième siècle. »

Nous donnons pour compagnon à Besser un autre homme de cour qui s'est élevé à une réputation bien supérieure à la sienne: c'est *Frédéric-Rodolphe-Louis baron de Canitz*, né à Berlin en 1654, mort en 1699. Cet homme qui, au milieu des cours et dans les missions diplomatiques dont il fut chargé, conserva un cœur pur et une âme droite, cultiva la poésie dans les momens de loisir que lui laissaient ses occupations importantes et multipliées. Toutefois il manquait d'un génie vraiment poétique. La finesse, l'esprit et une certaine bonhomie sont les caractères de ses productions parmi lesquelles ses satires sont ce qu'il a fait de

Digitized by Google

mieux. Vivant à une cour où l'on dédaignait la littérature nationale, Canitz se forma d'après Boileau; mais sa satire est bénévole, plus instructive que mordante; elle attaque plutôt le vice que l'homme, et, comme dit Herder, elle ne fut jamais qu'un agneau. Ses vers sont extrêmement limés et corrects, son stile est facile et nullement surchargé de fleurs et d'ornemens. Il ouvrit à ses compatriotes une bonne route dans laquelle ils ne voulurent pas entrer, parce qu'ils y auraient rencontré des Français. Or depuis que les Allemands s'étaient aperçus qu'ils avaient été les dupes de la politique *généreuse* de la France, leur ancienne admiration pour tout ce qui venait des bords de la Seine s'était changée en haine, et comme cette passion est toujours aveugle, Boileau ne leur parut qu'un pauvre orgueilleux, qu'un froid versificateur [1].

Nous allons indiquer quelques morceaux de Canitz. Les satires intitulées: La mort de l'Avare, le Poète distrait et la Vie de cour; les épîtres poétiques adressées à Eusèbe de Brand, le même à qui nous verrons exécuter, en 1671, un coup très-hardi en enlevant Kalkstein du milieu de Varsovie; une ode à la Pipe de tabac; et Le monde veut critiquer, fable. Les poésies de Canitz n'ont été recueillies qu'après sa mort. Kœnig en donna une édition complète en 1727, qui fut réimprimée à Berne en 1770. Bodmer en a publié une à Zurich en 1737.

[1] Der hochmüthig arme, glattkalte Boileau, dit M. Horn; et ailleurs : der gedankenarme oft genug die Poesie verhœhnende Dictator Boileau. Le spirituel Horn est injuste envers Canitz même.

Digitized by Google

Pietsch. Ainsi que Canitz, mais après lui, *Jean-Valentin Pietsch* fit la guerre au mauvais goût; ainsi que Canitz il fut écrivain correct plutôt que poète. Né à Kœnigsberg en 1690, il y exerçait la médecine, lorsqu'en 1717 un poème qu'il publia en l'honneur du prince Eugène et de la bataille de Temeswar fixa sur lui les yeux de toute l'Allemagne et le fit nommer professeur de poétique à l'université de Kœnigsberg. En vertu de sa charge il célébra annuellement, par des panégyriques en vers, le couronnement du premier roi de Prusse et l'anniversaire de la naissance du second. Il s'acquitta de cette fonction difficile avec beaucoup de sagesse et d'esprit. Il prit même goût à ce genre de composition et devint le panégyriste habituel des monarques de son temps. Il est l'auteur d'un grand poème sur la Passion de Jésus-Christ pour lequel Hændel a composé la musique.

Les poésies de Pietsch ont été recueillies, en 1724, par son célèbre disciple, Gottsched. Jean-George Bock, professeur à Kœnigsberg, qui, en 1740, en publia une nouvelle édition plus complète dit dans la préface : « Les écrits de Pietsch sont tellement supérieurs à ceux de ses devanciers qu'on peut douter que nos neveux porteront jamais la poésie allemande à un plus grand point de perfection. » Küttner, au contraire, dit : « Les panégyriques de Piestsch, fruit d'une loquacité étudiée, sont riches en pensées brillantes, mais vides de sens, en expressions oiseuses et en descriptions tirées en longueur. La facture de ses vers est soignée, son ton est sévère et convenable; dans ses fréquentes comparaisons il entre en de si petits détails et mêle

Digitized by Google

tellement les couleurs que l'image disparaît. A-t-il une bonne pensée, et il en a souvent, il la dissèque jusqu'à l'ennui. Tous ces défauts se trouvent au milieu de passages brillans dans son chef-d'œuvre, le Panégyrique du prince Eugène. »

Jean-Christian Günther, né en 1695, à Striegau en Silésie, mort en 1723, à Iéna, fut un homme très-remarquable sous le rapport psychologique. Écoutons d'abord le jugement qu'en porte Küttner. « Doué par la nature d'un beau génie poétique, dit cet écrivain judicieux, il pouvait, comme Opitz, faire époque dans notre littérature; mais, s'abandonnant à la légèreté de la jeunesse, n'ayant pas de guide critique, il écrivit trop et quelquefois sans être inspiré par les Muses. Les passions effrénées dont pendant toute sa jeunesse il fut le jouet ne lui permirent pas de cultiver son esprit; il négligea l'étude de la philosophie, de la critique, des langues et celle des hommes qui est si indispensable au poète; la pauvreté et des chagrins humilians retinrent tous les efforts de son âme pour s'élever; et c'est dans cet état qu'il mourut avant que son talent eût atteint la maturité de l'âge viril. Dans cette foule de morceaux qu'il écrivit, souvent par besoin, il y en a beaucoup qui ont de l'élan lyrique et une chaleur soutenue. Tous les colifichets du stile lui sont étrangers; ses rimes coulent de source, et le défaut d'éducation qui ne peut se cacher, est compensé par la nouveauté et la force des idées, par la vivacité des tableaux et par des tournures passionnées qui n'appartiennent qu'au génie. » Gunther.

Digitized by Google

Ce peu de mots suffit pour faire voir que dans une esquisse rapide comme la nôtre, Günther ne peut occuper un plus grand espace que celui qui suffit pour dire : « C'est ici la place qu'on aurait pu assigner sous d'autres circonstances à un des plus beaux génies de la nation allemande, si une mort précoce n'avait terminé sa triste existence à l'âge de vingt-huit ans. » Nous regrettons de ne pas pouvoir communiquer à nos lecteurs un extrait du morceau intéressant que M. HORN a consacré à cette malheureuse victime d'une éducation perverse [1].

Ses poésies furent recueillies après sa mort. Son morceau le plus célèbre est l'Ode à la paix de Passarowitz que Lomonossoff a traduite en russe.

Brockes. Après ce poète excentrique, nous plaçons le sobre, le chaste, le pieux *Bartold-Henri Brockes*, né à Hambourg en 1680, fils d'un riche négociant qui, après avoir étudié le droit et fait des voyages en plusieurs parties de l'Europe, se fixa dans sa ville natale qu'il aimait extraordinairement, et y mena une vie tranquille, contente et heureuse. Sans ambition, il accepta par devoir la dignité de sénateur dans laquelle il se concilia l'amour de ses compatriotes et mourut en 1747, regretté comme le père de la patrie.

Le bonheur dont Brockes jouit avait sa source dans un cœur pur et dans une âme religieuse. La nature avait pour lui un charme inépuisable. « Chaque fleur, chaque feuille, chaque goute de rosée, chaque nuage, chaque marais même et chaque glaçon était pour lui

[1] *Freundliche Schriften*, vol. I, p. 103.

Digitized by Google

un objet d'admiration. Chaque saison, chaque température lui accordait des jouissances particulières ; la plus belle soirée d'été ne l'inspire pas mieux que le ciel brumeux du mois de novembre. Dans tout ce que la nature offrait à ses yeux, même dans les variétés de la température, si fréquentes aux climats septentrionaux, dans les frimas et dans le givre, son âme pieuse trouve des motifs d'admirer et de chanter le créateur de l'univers. »

« La poésie de Brockes est essentiellement descriptive et morale ; ses idées sont toujours sensées, jamais ses pensées ne s'élèvent au sublime. Maître de sa langue, versifiant avec une grande facilité, il exprime en vers tout ce qu'il sent, et entre dans les moindres détails. Il ne se peut que ses tableaux ne finissent par devenir monotones et fatigans. Les poésies qui ont été publiées en 8 vol. in-8°, sous le titre de *Irdisches Vergnügen in Gott*, ressemblent à un riche magasin où les plus beaux meubles sont confondus avec une foule d'objets sans valeur et sans utilité : quiconque ne voudra lui-même en faire le triage peut se servir du choix que le poète Hagedorn en a publié. » Brockes a aussi traduit en vers le Massacre des Innocens (*Strage degli Innocenti*), épopée de Marino en six chants, les Saisons de Thompson et l'Essai sur l'homme de Pope.

Jean-Ulric de Kœnig, né en 1688 à Esslingen, vécut, après quelques aventures, à Dresde, et fut, à la mort de Besser, nommé maître de cérémonie ou *Pritschmeister* [1]. Il avait gagné la faveur du roi de Kœnig.

[1] Le *pritschmeister* ou *britschmeister* était originairement une es-

Pologne par son poème d'Auguste au camp (de Zeithain), espèce d'épopée, regardée anciennement comme un chef-d'œuvre. Kœnig est un écrivain correct, sans talent poétique.

Poesie sacrée. Suite de l'école de Luther

Parmi les écrivains que nous avons nommés jusqu'ici, il y en a plusieurs qui, comme poètes lyriques, ont consacré leur talent à la poésie sacrée. Nous allons en indiquer quelques-uns qui, parcourant le champ ouvert dans le seizième siècle, ont composé des cantiques à l'usage des églises protestantes. Malgré la dépravation du goût dont ils n'ont pu se préserver, on trouve dans leurs productions des sentimens vrais et profonds, une dévotion sans fard, de la résignation dans la volonté divine, exprimés en vers souvent un peu prosaïques, mais au moins destitués d'ornemens superflus. Nous nommerons parmi ces poètes, *Anne-Sophie*, fille de George, landgrave de Hesse-Darmstadt, morte en 1683, abbesse (protestante) de Quedlinbourg; *Émilie-Juliane de Barby*, épouse de Louis-Gonthier, comte de Schwarzbourg-Rudolstadt, morte en 1706, auteur de cinq cent quatre-vingt-sept cantiques, parmi lesquels se

pèce de paillasse qui, aux exercices des sociétés d'arbalétriers, montrait aux spectateurs, avec son sabre de bois, la place où le coup était tombé. On donnait ensuite ce titre à une espèce de foux ou d'improvisateurs qui se trouvaient à la cour pour faire des vers en l'honneur des étrangers et autres personnes de marque qui assistaient aux fêtes. La place de britschmeister fut changée en faveur de Kœnig. Au lieu de l'ancien costume, il prit celui d'un hérault d'armes à la romaine, et obtint le titre de secrétaire du roi et de poète de cour.

Digitized by Google

trouve un des plus beaux que l'Église protestante possède, celui qui commence par ces mots : *Wer weiss wie nahe mir mein Ende ;* ce cantique a été traduit en toutes les langues européennes, et six fois en latin. Il donna par la suite naissance à une singulière dispute. George-Michel Pfefferkorn, mort en 1732, à Tonna, en ayant réclamé la propriété, il s'éleva à cet égard une contestation qui causa presque un schisme dans l'Église protestante. La bibliothèque ecclésiastique de Gera possède un document qui paraît prouver la propriété de la comtesse; c'est une feuille écrite et signée par elle, sur laquelle se trouve le cantique, avec une date antérieure à celle où Pfefferkorn prétendait avoir composé le cantique. Quoique *Ludomille-Élisabeth* de Schwarzbourg-Rudolstadt, belle-sœur de la précédente, morte en 1672, sans avoir été mariée, ait composé un bien moindre nombre de cantiques, elle est plus célèbre, parce qu'elle possédait un plus grand talent, et que tout ce qui est sorti de sa plume portait le caractère d'une hilarité et d'une innocence presque enfantines. *Ferdinand-Albert*, duc de Brunswick-Bévern, mort en 1687; *Gustave-Adolphe*, duc de Mecklembourg-Güstrow, mort en 1696; *David de Schweinitz*, *Michel Kongehl* de Kreuzbourg en Prusse, mort en 1710, bourguemaître de Kœnigsberg; *Guillaume Peterson* et son épouse, *Jeanne-Éléonore*, morte vers 1720, méritent encore d'être cités.

Philippe-Jacques Spener aussi, le fondateur des Piétistes, et ses disciples *Christian Knorr de Rosen-* Spener et son école.

Digitized by Google

roth, mort en 1688; *Joachim Neander*, mort pasteur à Brême, en 1686; *Jean-Gaspard Schade*, l'adversaire de la confession privée, mort à Berlin, en 1698, et le célèbre *Franke*, le fondateur de la maison des Orphelins de Halle, ont contribué à enrichir de leurs ouvrages pleins de sentimens pieux, l'immense recueil de l'Église protestante, ainsi que *Benjamin Schmolke*, mort en 1737, premier pasteur à Schweidnitz, poète extrêmement fécond.

Prose. Auteurs de Romans.

Malgré le contraste des matières, des poètes sacrés nous passons aux auteurs de romans, parce qu'ils appartiennent aux écrivains les plus remarquables de l'époque. D'ailleurs plusieurs de ces prosateurs ont aussi chanté la louange de l'Éternel, et leurs noms brillent dans les collections de cantiques.

Buchholz.

A leur tête, nous placerons l'auteur de l'Histoire merveilleuse du grand-duc chrétien et allemand Hercule et de la princesse bohémienne Valisca, en six livres. Brunswick, 1659. Il s'appelait *André-Henri Buchholz*, était né en 1607, et mourut, en 1671, surintendant et prédicateur de la cour à Brunswick. Son premier roman fut suivi d'un second : Histoire merveilleuse du prince chrétien et royal Hercule et d'Herculisca. Scandalisé de l'amour peu chaste qui régnait dans les romans de chevalerie, et blâmant le penchant pour la magie que ces romans entretenaient dans l'esprit des lecteurs, Buchholz voulait leur mettre entre les mains des livres qui enseignassent une bonne morale; il y a parfaitement réussi; malheureusement la multiplicité des aventures dont ses

Digitized by Google

romans sont riches a si peu de vraisemblance, qu'on ne peut y prendre aucun intérêt. L'auteur ne sait ni tracer un plan, ni disposer avec art les parties de ses compositions.

Antoine Ulric duc de Brunswick.

Dans le huitième livre de ce cours, au chapitre consacré à l'histoire des princes héréditaires d'Empire, depuis 1650 jusqu'en 1789, nous ferons connaître *Antoine-Ulric*, *duc de Brunswick-Wolfenbüttel*, un des princes les plus distingués de son temps, qui, corégent jusqu'en 1704 de Rodolphe-Auguste, son frère, régna seul jusqu'en 1754. Ici, ce prince occupe une place parmi les littérateurs du dix-septième siècle. Antoine-Ulric avait eu pour précepteur deux hommes de mérite, Juste-George Schottel, grammairien philosophe, et Sigismond Betulius (ou de Birken), l'auteur du Miroir des honneurs de la maison d'Autriche [1], qui avaient dirigé son goût vers l'étude des langues classiques et de la langue allemande qu'il s'efforça de tirer de la barbarie.

Ainsi que la plupart de ses contemporains qui avaient reçu une éducation littéraire, Antoine-Ulric consacra son talent poétique à la poésie sacrée. Il publia, en 1667, un recueil de cantiques, sous le titre de *Christ-fürstliches Davids-Harfen-Spiel*, qu'on pourrait traduire par Psaltérion de David à l'usage d'un prince chrétien. Ce qui donne de l'intérêt à ce recueil, c'est la musique dont il est accompagné; elle est de la composition de Dorothée d'Anhalt, mère du duc. C'est probablement à ce recueil qu'Antoine-

[1] Il sera question plus tard de Schottel et de Birken.

Digitized by Google

Ulric doit la dignité de président de la Société fructifère, dans laquelle il portait le nom de Siegprangende, le *Triomphateur*.

Le duc de Brunswick doit sa célébrité littéraire à deux romans volumineux, la Sérénissime Syrienne Araména, et Octavie la Romaine, qui parurent en 1669 et 1685. L'Araména, qui est bien supérieure au second roman, dut, dans le temps de sa publication, paraître un phénomène extraordinaire. L'auteur y montre de l'esprit et du sentiment; il connaît les passions du cœur humain sous toutes leurs formes; ses caractères sont bien tracés, mais faiblement soutenus; la fable est pleine d'action et de vie, et il connaît l'art d'intéresser par des incidens, sans interrompre sa marche; son stile est noble, élégant et presque toujours soutenu; l'histoire est surchargée d'épisodes qu'on peut en détacher, sans déranger le plan, mais qui avaient quelqu'intérêt éphémère, parce qu'on en cherchait la clef dans des événemens du temps. Les mœurs sont entièrement fausses, les héros parlent et agissent comme des princes allemands du dix-septième siècle. Avec ces défauts, les romans d'Antoine-Ulric n'ont pu survivre à ce siècle.

Ziegler. Toutes les imperfections de l'Araména et de l'Octavie sont poussées à l'excès dans un roman d'un gentilhomme de la Lusace, qui s'appelait *Henri-Anselme de Ziegler et Kliphausen*, mort en 1697, à l'âge de quarante-quatre ans. Après avoir publié un ouvrage historique, sous le titre de Théâtre historique ou Labyrinthe historique du temps, où il déposa toute

Digitized by Google

sa science politique, qui est celle d'un aveugle, il fit imprimer, en 1690, un célèbre roman, sous le titre de Banise asiatique, ou le royaume de Pegu sanglant, mais courageux (*blutig und doch muthig*), roman bâti sur un fait de l'histoire du royaume de Pegu. On y trouve tout ce qu'il faudrait pour un mélodrame parfait, un prince vertueux et persécuté, qui, dans l'abîme du malheur, parle comme un rhéteur placé en chaire; une princesse encore plus vertueuse, s'il se peut, plus malheureuse, plus sentimentale, de la bouche de laquelle découlent des torrens de sentimens sublimes, des phrases d'une tendresse qui soulève le cœur; un tyran détestable, dans lequel tous les vices sont concentrés; un niais, des prêtres, des sacrifices, des batailles, des décorations d'un pays éloigné, des costumes étrangers. Le stile de l'auteur est pathétique à l'excès et précieux jusqu'au ridicule, et il marche sans cesse sur des échasses. Jamais le monde n'avait entendu une merveille comme celle-là. Toute l'Allemagne en fut enthousiasmée, et, malgré les anathèmes que la critique a lancés contre cette production de mauvais goût, la Banise est encore lue quelquefois en secret par des hommes qui, dégoûtés des folies atroces de leur temps, veulent se consoler par les innocentes extravagances d'un temps qui n'est plus. Le commencement de ce roman est un chef-d'œuvre dans son genre. Jamais acteur de l'Ambigu-Comique n'a récité de tirade plus pompeuse que la malédiction qu'un prince détrôné prononce contre sa capitale rebelle.

Après la magnifique Banise que rien ne pouvait Winkler.

Digitized by Google

surpasser, *Paul de Winkler* essaya d'un autre genre par son roman du Gentilhomme, où tout était plat et superficiel [1], dans un genre qu'on disait imité du français. Il fut suivi de plusieurs romans populaires, tels que le Robinson de la Silésie, les Aventures de Schelmuffsky, l'Histoire d'un Étudiant amoureux et malheureux, et d'une foule de Robinsonades; car chaque province d'Allemagne voulut avoir son aventurier navigateur.

Drame.

C'est une triste partie dans l'histoire de la littérature allemande du dix-septième siècle, que celle du drame; néanmoins l'influence que le théâtre exerce sur la civilisation des nations ne nous permet pas de passer sous silence le théâtre allemand qui a dédaigné de se former sur les modèles de l'antiquité auxquels Aristote a appliqué les règles que son génie avait trouvées dans les lois de la nature.

Jean Klay.

Jean Klay qui fut un des fondateurs de l'ordre des Bergers de la Pegnitz [2], a composé deux tragédies héroïques qui rappellent les mystères des siècles précédens : l'une est le Combat des anges et des dragons, l'autre Hérode ou le Massacre des Innocens, jouées avec de grands applaudissemens à Nuremberg.

Simon Dach Betielius.

Simon Dach [3] imita l'opéra italien. Son Cléomèdes (Wladislas IV) et sa Sorbuïsa sont des pièces allégoriques qui ne manquent pas de mérite. *Sigismond de Birken*, l'élève de Harsdœrfer, et le maître du duc

[1] On fixe à 1679 la date de sa mort, ainsi son roman serait antérieur à celui de Ziegler, mais le Gentilhomme ne parut qu'en 1697.

[2] Voy. p. 35 de ce vol. [3] Voy. p. 24 de ce vol.

Digitized by Google

Antoine-Ulric, fit jouer, en 1652, à Nuremberg, sa Margenis ou l'Allemagne délivrée, et sa Psyché, tirée d'Apulée. Aux nôces d'un comte de Schwarzbourg, en 1666, on joua, au château de Heydeck, les Wittekind, d'un auteur inconnu. A la cour de Rudolstadt on représenta, vers la même époque, le Faux prince, comédie en prose, et Ermelinde ou la quadruple fiancée. On doit remarquer la Vie d'un étudiant par *Jean-Henri Schoch*, praticien de Naumbourg, qui est un tableau de la vie du temps. Schoch.

Christian Weise, mort en 1708 recteur du gymnase de Zittau, composa et fit représenter par ses disciples beaucoup de pièces dramatiques parmi lesquelles il y a un Masaniello qui n'est pas sans mérite. Ce Weise jouit d'ailleurs d'une mauvaise réputation à cause d'une foule d'ouvrages insipides qu'il a produits. Weise.

Christian-Henri Postel, mort en 1709 avocat à Hambourg, le même que Wernack a ridiculisé sous le nom de Stolpe [1], a rédigé beaucoup d'opéra pour le théâtre de Hambourg, ce que nous ne remarquons que parce qu'il fixe notre attention sur l'existence d'un théâtre musical permanent dans cette république. *Christian-Frédéric Hunold* plus connu sous le nom de *Menantés* travailla pour le même théâtre. Il servit de second à Postel dans sa guerre de plume. Postel.

Les Allemands ne manquaient pas de drames populaires qui étaient représentés par des comédiens ambulans ou par des marionnettes, genre de spectacle qui était fort répandu. Ces pièces n'ont pas été impri- Drames populaires.

[1] Voy. p. 7 de ce vol.

Digitized by Google

mées ; elles appartiennent en propriété aux directeurs de ces théâtres. Telle est l'ancienne comédie de Ste Geneviève, comtesse Palatine; le Don Juan ; la Marâtre ou le Spectre du château (*der Burggeist*); l'Enfant prodigue (*der verlorne Sohn*) et le fameux Faust. Un comédien, *Joseph-Antoine Strenitzky*, qui, au commencement du dix-huitième siècle, était directeur du théâtre de Vienne, a laissé des collections de scènes qui paraissent lui avoir servi de canevas pour amuser par des lazzi son public, le plus gai de tous les publics allemands. L'une est intitulée Ollapotrida du rusé Fuchsmundus, l'autre Hans Wurst. On appelait alors *Haupt-und-Staats-Action* une pièce dramatique où paraissaient des rois, des princes, des généraux, des ministres, etc.

Rhétorique. Parlons maintenant de l'art oratoire des Allemands de cette époque.

Ce fut Lohenstein qui poussa à l'extrême la manie de ses compatriotes de parler un idiome précieux. « Dans ces temps malheureux, dit M. Horn, où chaque année vit les Français mettre le feu à quelques centaines de villes et de villages, où la faim ravageait les habitans des provinces allemandes, les poésies des Allemands resplendissaient de rubis, d'émeraudes, d'améthystes et de turquoises; l'or et l'argent étaient méprisés comme ne pouvant servir qu'à la garniture des pierres précieuses. Pendant que la misère de son bras de fer tombait sur les Allemands, leurs romans répandaient l'ambre, le musc et la civette; on se lavait les mains dans le nectar, on se baignait dans l'huile

Digitized by Google

de rose. On ne pouvait se saluer le matin ou le soir sans les rayons de Titan qui devaient dorer tous les objets et sans la lune qui avait l'obligation de les argenter. Tout était orné d'une érudition vaste et fastidieuse à laquelle l'Égypte et la Chine, le Mexique et le Pérou fournissaient leurs merveilles. »

On apprenait cet artifice dans des recueils ou dictionnaires, espèce de *vade-mecum* où l'on trouvait, sous la forme de lieux communs, toutes ces magnificences dont chacun pouvait être dans le cas de faire usage pour masquer la pauvreté de ses idées. *Christian Schrœter* et *Mœnnling* enseignèrent la manière de s'en servir, le premier dans son Introduction à l'éloquence (*Oratorie*) allemande d'après le stile élevé et sentencieux de l'excellent M. de Hohenstein, 1704; l'autre dans son *Arminius enucleatus*. Parmi ces corrupteurs du goût, il faut désigner particulièrement *Auguste Bohse*, né en 1661, à Halle, mort en 1730 professeur à Liegnitz, connu comme écrivain infatigable sous le nom de *Talander*. Il jouit de la triste gloire d'avoir donné à ses compatriotes un exemple qui a eu des conséquences pernicieuses et dégradé la qualité d'hommes de lettres, c'est de faire de la littérature et de la fabrication de livres un moyen de subsistance. Ce versificateur sans génie poétique, ce prosateur sans goût, enseignait l'art d'amuser le beau monde par des misères dites dans un stile coulant et galant; car tout devait être galant à cette époque, parce qu'on avait entendu dire que la galanterie régnait en France. Talander corrompit une génération entière,

Schrœter.

Mœnnling.

Bohse ou Talander.

Digitized by Google

car, en vrai charlatan, il parcourut l'Allemagne pour enseigner son art. Quant à ses propres ouvrages, on y trouve une vingtaine de romans, des opéra pour le théâtre de la cour de Weissenfels, une théorie de l'art épistolaire et de l'art oratoire, etc.

Orateurs sacrés.

Abraham de Sancta Clara.

L'Église catholique produisit dans le dix-septième siècle un célèbre orateur, mais d'un génie bizarre : c'est Ulric Megerlé, mieux connu sous le nom d'*Abraham a Sancta Clara* qu'il prit en entrant dans l'ordre des Déchaussés. Il était né à Mœskirchen en Souabe, en 1642, et mourut en 1709, prédicateur de la cour impériale à Vienne.

« Rarement la division qui subsiste entre les Catholiques et les Protestans s'est aussi clairement prononcée que dans les jugemens qu'ils ont portés sur cet homme célèbre; car tandis que les premiers le regardaient comme un pilier de l'Église, comme un écrivain spirituel, comme un orateur possédant au plus haut degré le talent de l'éloquence populaire, les autres le dédaignaient comme un bavard superstitieux, ou comme un farceur absurde. »

« On peut dire de Santa Clara, ajoute l'écrivain protestant que nous citons, qu'il a montré qu'une erreur soutenue avec conséquence prouve plus de génie et offre plus d'intérêt à l'historien que la médiocrité correcte qu'on ne peut ni louer ni blâmer. Abraham a Santa Clara ne recherche que l'effet, et, pour en produire, rien ne lui paraît trop bizarre. Dans tout ce qu'il dit on reconnaît de grands efforts pour briller par l'esprit; ces efforts sans cesse renouvelés ont cessé

Digitized by Google

d'être un travail pour lui; la bizarrerie lui est devenue habituelle, au point qu'au milieu de la gravité il est plaisant, et que dans les mouvemens les plus pathétiques une antithèse qui le frappe soudainement le fait tomber de son rôle. Les jeux de mots ont tant de prix pour lui et ont acquis tant de pouvoir sur lui que, dans le choix, il leur sacrifie volontiers une bonne idée.»

« Rien de ce qu'il faut à un parfait orateur populaire ne manquait peut-être à Abraham : il possédait sa langue autant qu'un Catholique de l'Allemagne méridionale pouvait la posséder; il la maniait avec facilité. Son ton est frais et varié. Plein de la lecture des ouvrages de l'antiquité, il sait animer les choses les plus sèches. Il est ferme dans sa croyance qui, pour lui, a atteint la certitude mathématique; mais précisément pour cela il est plus hardi qu'un autre qui craindrait de se compromettre. Il compte sur la protection du monarque et sur l'affection de ses auditeurs. Il connaît mieux l'histoire que tout autre prédicateur de son temps, et il excelle dans l'art de tirer parti de ces matériaux, ce qu'il fait à la vérité souvent d'une manière très-arbitraire. Sa franchise ne ménage aucun état, pas même celui des prêtres; mais en frappant impitoyablement les individus, il respecte toujours la dignité dont ils sont revêtus. »

Le Père Sancta Clara était de mœurs irréprochables et sans ambition. Léopold Ier l'aimait véritablement. On peut le caractériser comme écrivain et comme orateur en disant que jamais personne n'a poussé plus loin le défaut de goût et la bizarrerie . Après ses ser-

Digitized by Google

mons, l'ouvrage en 4 vol. intitulé Judas l'archilarron (*Judas der Ezschelm*), est la plus célèbre de ses productions.

Cober

A cet orateur sacré, grand dans son genre, les Protestans ne peuvent opposer que le seul *Théophile Cober*, mort en 1717, à Dresde, si jeune qu'il n'avait pas encore rempli un ministère. Sa célébrité qui est très-grande, ne lui a sans doute été acquise qu'après sa mort. Comme le moine Augustin de Vienne, il écrivait ou prêchait dans le langage populaire; mais tandis qu'Abraham abonde en imagination, en esprit et en gaîté, Cober est toujours grave et sévère; il a plus de jugement que son émule. Il affecte un stile extrêmement concis. Rarement une de ses périodes renferme plus d'une ligne; cette concision n'est qu'illusoire, puisqu'une période cesse d'en être une quand elle est hachée en parcelles que l'esprit doit réunir pour en faire un ensemble.

Nous sommes parvenus au dernier point de la dégradation de la littérature allemande. Avant de parler des hommes qui ont essayé de la relever, nous allons nous occuper

1. Des premiers travaux qui ont eu pour objet la grammaire allemande [1].

2. De quelques historiens allemands de la seconde moitié du dix-septième siècle.

Grammaire et lexicographie.

Les premiers élémens d'une grammaire allemande sont d'un contemporain de Luther, *Valentin Ickelsamer*, et ont été imprimés vers 1537.

[1] D'après M. Heinsius, grammairien lui-même.

Digitized by Google

Une trentaine d'années plus tard, en 1573, *Laurent Albert* qui se qualifie d'Ostfranconien, publia une véritable grammaire qu'il se proposait de faire suivre par un système de grammaire et par un dictionnaire.

Une seconde grammaire, par *Albert Oflinger* parut en 1574; en 1578, *Jean Klay*, dont il a été plusieurs fois question, donna la sienne.

Tilemann Olearius en publia une en 1630, et *Christian Quentzen* en 1641.

L'homme du dix-septième siècle auquel la langue allemande a le plus d'obligations a déjà été nommé dans cette partie de notre Cours [1]; c'est *Juste-George Schottel*, né en 1612, à Eimbeck, mort à Wolfenbüttel en 1676. Il porta un esprit philosophique dans l'étude de la langue allemande dont le premier il a fait connaître à ses compatriotes la richesse et la beauté, par une suite d'ouvrages de philologie et de critique historique.

En 1690, *Jean Bœdiker*, recteur du gymnase de Cologne-sur-Spree, publia une excellente grammaire allemande dont dans le dix-huitième siècle il parut des éditions augmentées par *Jean-Léonard Frisch* et *Jean-Jacques Wippel*.

Jérôme Freyer donna, en 1721, une Instruction sur l'orthographe, et *Aug. Nathanael Hübner*, en 1720, une Introduction au stile allemand.

Les premiers dictionnaires allemands sont :

Le dictionnaire allemand latin de *Wenceslas Brack*;

[1] Voy. p. 61 de ce vol.

Digitized by Google

Strasbourg, 1474, in-4°. Il porte le titre de *Vocabularius rerum.*

Le *Vocabularius in quo latinum præcedit et teutonicum subjungitur*, 1480, sans nom d'auteur.

Vocabularius Theutonicus, 1482, imprimé à Nuremberg, en latin barbare et en allemand du dialecte de Souabe.

Gemma gemmarum, 1505, en mauvais latin et bon allemand.

Le dictionnaire de *Pierre Dasypodius*, Strasbourg, 1535.

Celui de *Josué Maaler*, Zurich, 1561.

Celui de *Spaten* (proprement *Caspar de Stieler*), Nuremberg, 1691.

Le *Thesaurus antiquitatum Teutonicarum* de *Schilter* que Simon, Scherz et Frick publièrent après sa mort en 1727.

Le *Glossarium germanicum* de *Jean-George Wachter*, Leipzig, 1736.

Histoire. Quelques ouvrages historiques fort importans ont été écrits, dans le dix-septième siècle, en langue allemande.

Lehmann. Nous assignons à ce siècle un chef-d'œuvre composé vers la fin du siècle précédent, mais publié au commencement de celui-ci. Il est de *Christophe Lehmann*, né vers 1568, à Finsterwalde dans la Basse-Lusace, mort en 1638, après avoir été successivement syndic des républiques de Spire et de Heilbronn. C'est une Chronique de la ville et de l'évêché de Spire, admirable pour l'époque où l'auteur vivait,

Digitized by Google

écrite dans un stile beaucoup plus pur et plus élégant que celui des écrivains postérieurs. Les matériaux ont été puisés dans les sources les plus authentiques.

La barbarie que le langage de l'Allemagne méridionale catholique avait conservée dans le seizième siècle, se montre dans toute sa force, toutefois sans le mauvais goût qui, parmi les Protestans, prévalut dans le dix-septième, dans un ouvrage historique que l'importance de son contenu, et non le talent de l'auteur rendent extrêmement remarquable. *François-Christophe comte de Khevenhüller*, né en 1589, conseiller intime de l'empereur, envoyé, en 1618, comme ambassadeur en Espagne, où il resta quatorze ans, mort après son retour, en 1650, composa une histoire générale des affaires d'Europe depuis la naissance de Ferdinand II jusqu'à sa mort, c'est-à-dire depuis 1578 jusqu'en 1637. Il lui donna la forme d'annales et y rapporta, année par année, avec les plus grands détails tout ce qui pendant ces soixante ans s'est passé dans chaque pays, en y mêlant des notices généalogiques et biographiques. Les affaires intérieures de la monarchie autrichienne ainsi que ses relations politiques avec les puissances étrangères, y sont développées avec une grande précision. Pour les vingt-huit premières années, l'auteur se servit du journal et des papiers de son oncle Jean, mort en 1606, après avoir été pendant vingt ans ambassadeur à la cour de Madrid. François-Christophe lui-même fut employé par sa cour aux négociations les plus importantes au delà des Pyrénées et des Alpes, ainsi

Khevenhüller.

Digitized by Google

qu'en Allemagne, et eut les occasions les plus favorables pour prendre des renseignemens sur tous les événemens auprès des acteurs et témoins oculaires. Son ouvrage a acquis ainsi un haut degré d'authenticité et est une véritable source. Il a encore un autre mérite, c'est d'offrir un tableau fidèle et fort animé du temps, puisque l'auteur décrit avec une singulière prédilection tout ce qui tient aux usages du grand monde, à l'étiquette des cours, au cérémonial, aux mœurs de la haute société. Une circonstance qui rend la lecture quelquefois fort pénible, c'est que les noms des personnes et des villes sont tellement défigurés par le noble Autrichien ou ses copistes, que fort souvent on a de la peine à les deviner. Khevenhüller ne met pas plus d'exactitude dans l'indication des dates que dans l'orthographe des noms. Son stile est souvent incorrect au dernier degré, mais toute sa composition porte le caractère d'une grande véracité.

Khevenhüller fit imprimer, entre les années 1640 et 1646, au nombre de quarante exemplaires seulement, les neuf premiers volumes de ses *Annales Ferdinandei* (car quoique le livre soit allemand, la mode voulait que le titre fût latin). Ils vont jusqu'en 1622. L'ouvrage entier, en 12 volumes in-folio accompagnés de 2 volumes de portraits, a été publié à Leipzig en 1721. Il en existe un abrégé fait par *J. F. Runde*, qui a paru à Leipzig en 1778, en 4 vol. in-8°.; mais il ne va que jusqu'à l'année 1597.

Chemnitz. *Bogislas-Philippe de Chemnitz*, né en 1605 à Stettin, mort en 1678, historiographe de Suède, a

écrit dans un style simple et noble l'histoire de la guerre de trente ans depuis 1630, dont seulement deux volumes in-folio, qui vont jusqu'en 1636, ont été imprimés. Ils renferment moins une histoire que les matériaux, diplômes et pièces d'une histoire, des rapports officiels riches en faits, mais par leur nature souvent partiaux, sans qu'on puisse accuser l'auteur d'avoir jamais voulu trahir la vérité.

La Chronique générale de la patrie, c'est-à-dire de la Suisse, par le Bernois *Michel Stettler*, mort en 1642, est un ouvrage estimable sous tous les rapports. Stettler.

Depuis 1635 il parut une grande compilation historique qui, sous le titre latin de *Theatrum Europæum*, donnait année par année, depuis 1617, la chronique de ce qui s'était passé dans tous les pays du monde. On la poussa successivement jusqu'à 21 gros volumes in-folio qui embrassent l'histoire d'un siècle entier. C'est un recueil de pièces, de rapports, souvent de relations qui ne s'élèvent pas au-dessus des nouvelles de gazettes; toutefois comme les volumes parurent longues années après les événemens, on eut le temps d'en retrancher ce qui était fautif. Les deux premiers volumes qui sont ornés de gravures de Marian, ont été rédigés par *Jean-Philippe Abelin*, les suivans par *Henri Oræus*, *J. G. Schleder*, *Schneider* et plusieurs autres. Les volumes n'ont pas tous un égal mérite, mais tous sont indispensables à ceux qui veulent connaître l'histoire du dix-septième siècle. L'auteur de ce Cours reconnaît qu'il a les plus Theatrum Europæum.

Digitized by Google

grandes obligations à ce répertoire : combien ne regrette-t-il pas qu'il n'existe rien de pareil pour le dix-huitième siècle ; car aucun journal historique de ce siècle ne peut le remplacer.

Il existe, sous le titre de *Diarium Europæum*, un ouvrage semblable pour les années 1657 à 1681, en 45 volumes in-4°.

III. *Passage à la restauration de la littérature allemande.*

Progrès des sciences et de la philosophie.

Pendant que les Allemands occupaient une place si inférieure dans la littérature, les connaissances historiques et la critique faisaient de grands progrès en Allemagne, et ce pays devint même le foyer de la philosophie. *Godefroi-Guillaume de Leibnitz*, né en 1646, mort en 1716 ; *Jean-George d'Eccard*, né en 1674, mort en 1739 ; *Christian Thomasius*, né en 1655, mort en 1728; et *Christian baron de Wolf*, né en 1679, mort en 1754, furent les restaurateurs des sciences historiques, et les créateurs de la nouvelle philosophie. Leur influence sur la littérature allemande ne fut néanmoins qu'indirecte. Eux-mêmes n'écrivaient pas en allemand, ou écrivaient en cette langue sans pureté ni élégance.

La régénération devait être le résultat d'une guerre littéraire qui divisa toute l'Allemagne, et fit couler des torrens d'encre : ainsi la lumière jaillit du choc de l'acier et de la pierre.

Plus d'un siècle s'est écoulé depuis cette guerre, et cependant l'esprit de parti ne s'est pas calmé. Peu

Digitized by Google

d'écrivains allemands en parlent sans passion et sans que leur prédilection pour la littérature anglaise et leur haine pour la française les rende injustes. Nous allons en placer ici un récit qui nous paraît impartial.

Querelle littéraire entre les partis de Gottsched et de Bodmer.

Par une conséquence nécessaire de l'anarchie où était tombée la littérature allemande, de nouveaux partis s'élevèrent parmi les hommes qui, par les emplois dont ils étaient revêtus, exerçaient de l'influence sur une nouvelle génération. Les chefs de ces partis, après avoir terrassé leurs adversaires, s'emparèrent, pour quelque temps, du sceptre de la littérature. Ce sont les partis de Gottsched et de Bodmer, lesquels, pendant le premier tiers du dix-huitième siècle, se firent une guerre peu glorieuse pour l'un et l'autre chef, mais qui cependant éveilla le génie de la bonne littérature, et contribua ainsi à faire naître une littérature classique.

Jean-Christophe Gottsched, né en 1700 à Juditenkirch, près Kœnigsberg, mort en 1766 professeur de philosophie à Leipzig, et *Jean-Jacques Bodmer*, né en 1698 à Greifensee, près Zurich, mort en 1783 professeur d'histoire dans cette ville, acquirent dans leur temps une très-grande autorité et formèrent dans la littérature deux écoles rivales. Chacun des deux avait son mérite, Gottsched comme grammairien, Bodmer comme critique; mais l'amour-propre qui les dominait, et la jalousie qu'ils conçurent l'un pour l'autre les engagèrent à révéler au public chacun les faiblesses de l'autre, et à se

Digitized by Google

livrer à des hostilités qui ont fait tort à leur réputation.

Un journal qui depuis 1701 paraissait à Zurich, alluma cette guerre. Bodmer et son ami, *Jean-Jacques Breitinger*, né en 1701, et mort en 1776 à Zurich professeur des langues hébraïque et grecque, le publiaient sous le titre d'Entretiens des peintres : ils choisirent ce titre parce que chaque rédacteur avait pris le nom d'un peintre célèbre. Cette feuille, à l'instar du Spectateur anglais, avait un but à la fois moral et littéraire (*esthétique*). Les rédacteurs y insérèrent quelques morceaux de critique qui choquèrent beaucoup Gottsched. Celui-ci eut bientôt des défenseurs dans trois feuilles périodiques du même genre qui naquirent à Leipzig sous le titre de Spectateur de Leipzig, à Hambourg sous celui du Patriote, et à Halle sous celui de titre de Critiques sensées [1] (*die vernünftigen Tadlerinnen*). Ce dernier était de Gottsched même. Ces feuilles hebdomadaires devinrent l'objet d'une sévère critique de la part du parti suisse.

L'animosité parvint au comble, lorsque Bodmer publia sa traduction de Milton. Gottsched qui n'était pas admirateur enthousiaste de la littérature anglaise, et qui penchait plutôt pour le goût français, critiqua le chef-d'œuvre de Milton ; la guerre devint alors acharnée et générale ; toute l'Allemagne se divisa en Gottschédiens et Bodmériens, et dans la chaleur du combat, on oublia l'objet même du combat.

[1] Au féminin.

Digitized by Google

Le parti suisse était plus fort en talens. Il remporta une espèce de victoire, lorsque Haller, le plus grand génie que la littérature allemande eût produit jusqu'alors, se rangea de son côté. Deux autres jeunes gens, la gloire de la nation, Wieland et Klopstock, sans prendre part à la guerre, penchaient pour le même parti.

Nous allons indiquer les ouvrages des trois coryphées dont nous venons de parler.

Gottsched qui à tous égards n'eut qu'un talent médiocre, donna, en 1730, une Poétique, et en 1734, des Élémens de Philosophie qui ont été souvent réimprimés. Ses poésies, en deux volumes, furent publiées en 1736, et un peu plus tard parut sa Rhétorique. Les trois ouvrages élémentaires que nous venons de nommer ont été très-utiles, et ont certainement fait faire aux sciences des progrès en faveur desquels la postérité devrait pardonner à l'auteur la vanité de s'être regardé comme le créateur de ces branches des sciences. Depuis 1740, il publia un recueil de pièces de théâtre, en six volumes, intitulé : le Théâtre allemand, arrangé d'après les règles des Grecs et des Romains. On y trouve une Mort de Caton, qui a eu un grand succès ; une Saint-Barthélemy, et une imitation de l'Iphigénie de Racine.

Le plus grand mérite de Gottsched consiste dans la partie de ses travaux qui ont eu pour objet la grammaire et la pureté de la langue allemande. La *Société allemande* qu'il fonda ou créa en 1727, fit à cet égard

Digitized by Google

infiniment de bien. Dans quel pays ne connaît-on pas sa grammaire? Un de ses meilleurs ouvrages est celui qu'il a publié sous le titre de Magasin (*Nœthiger Vorrath*) pour l'histoire de la poésie dramatique des Allemands, ou Répertoire de toutes leurs pièces dramatiques, depuis 1450.

Terminons cet article par le jugement de Küttner.

« Comme la mode n'exige plus que le nom de Gottsched soit maltraité, il nous sera permis de parler librement de son mérite comme de ses faiblesses. A tout peser, il a fait à la littérature de sa patrie plus de bien que de mal; ce n'est qu'à sa propre réputation qu'il a nui. Lorsqu'il commença à écrire, notre langue se trouvait près du dernier point de la corruption; elle avait besoin d'un Hercule pour être purgée de ses plus fortes scories. C'est déjà beaucoup d'avoir combattu avec avantage le mélange d'idiomes qui avant lui dépravait notre prose, et le pathos de Lohenstein dans la poésie; d'avoir donné à notre théâtre *au moins* la régularité française; d'avoir excité en beaucoup de bonnes têtes l'amour de la langue maternelle; d'avoir propagé l'amour des belles-lettres et de la poésie allemande. Ses ouvrages théoriques étaient de vrais phénomènes. Malheureusement il prétendait être poète sans avoir le génie poétique; voulant appuyer ses règles par des exemples, au lieu de les emprunter de bons modèles, il eut la prétention de les fournir lui-même. Il voulait être tout à tout. Il continua à rimer comme il avait fait dans sa jeunesse, sans s'apercevoir qu'il avait été devancé; il s'arrogea

Digitized by Google

un ton de dictateur qui offensa tout le monde. Il persécuta ceux qui pouvaient faire tort à sa réputation ; tombé finalement dans les mains de ses implacables ennemis, il fut accablé par la honte qui couvre encore son nom. Exemple mémorable de la chute d'un écrivain aveuglé par l'amour-propre. N'oublions pourtant pas les impulsions qu'il a données à notre littérature, ni le bien qui en résulta. »

Bodmer était philologue, traducteur, poète. Il a fait connaître aux Allemands la littérature anglaise, par sa traduction en prose du Paradis perdu. Celle qu'il a donnée d'Homère, en hexamètres, a été peut-être la première traduction métrique. Son principal mérite est celui de philologue critique. Il était cinquantenaire, lorsque, se faisant illusion sur son génie, il s'avisa de devenir poète. Sa principale épopée est une Noachide en douze chants. Il composa une quantité de drames bibliques qui ne contribuèrent pas à sa célébrité. Küttner, que nous venons de citer, juge Bodmer très-favorablement. « Comme poète, dit-il, comme traducteur, comme critique et comme philologue allemand, il mérite également le respect. Dans tous ses écrits, respirent la belle antiquité, une noble simplicité, un sentiment patriotique. Si, comme poète épique, il ne s'élève pas à la hauteur de Klopstock, il l'égale sous le rapport des pensées fortes et neuves, des images fidèles et des sentimens. Rien n'égale la richesse de sa diction. Traducteur d'Homère, il a atteint toute l'harmonie, toute la simplicité de son original. »

Digitized by Google

Albert de Haller.

En 1732, parurent, pour la première fois, les poésies d'*Albert de Haller*. Avec ce grand poète, avec ce génie sublime, avec ce restaurateur du goût et ce régénérateur des sciences commence la dernière époque de la littérature allemande, et se ferme notre cadre.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Histoire de France sous Louis XIII et Louis XIV.

Division de cette période de cent cinq ans.

Une période de cent cinq ans de l'histoire de France est remplie par deux règnes, celui de Louis XIII, fils du grand Henri, et celui de Louis XIV, son petit-fils, de tous les rois de France celui dont le nom brille du plus vif éclat, le monarque qui a le mieux su maintenir la dignité royale, et faire respecter son autorité, qui, plus qu'un autre, a été flatté par les exagérations de courtisans serviles, tandis que pour lui payer un juste tribut d'éloges, la grandeur de ses actions était suffisante ; un monarque qui, égaré par l'ambition et par un sentiment religieux, en soi-même très-respectable, mais trompé par de perfides alentours, a commis de grandes fautes, qui ont fait oublier ses qualités brillantes à trois classes d'ennemis acharnés : les Protestans qu'il a persécutés, les Jansénistes dont il a réprimé les projets d'indépendance et les hommes sans religion. Toutefois leurs diatribes n'ont pu étouffer dans le cœur de sa nation l'admiration que ce grand prince a méritée. « La voix de la patrie, dit soixante ans après sa mort un philosophe français [1], la voix de la patrie redemande à la postérité pour ce

[1] D'ALEMBERT, *Réponse au discours de réception de l'abbé Millot à l'Acad. Franç.*, en 1777.

Digitized by Google

respectable et infortuné monarque, le nom de *Grand* que son siècle s'est trop pressé de lui offrir, et le nôtre de lui disputer, qu'une éducation digne de son heureux naturel lui aurait fait donner par ses ennemis mêmes, et que, malgré son éducation, il a su mériter encore. »

On pourrait diviser cette période en deux sections. Dans la première qui comprendrait les trente-trois années du règne de Louis XIII et les dix-sept premières de Louis XIV, la France suivant une politique sage et bien calculée, réussit, par de grands sacrifices en hommes et en argent, à mettre des bornes à la puissance monstrueuse de la maison d'Autriche régnante en Hongrie, en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Italie et en Amérique. Pendant ce temps le plus grand ministre qui ait jamais gouverné un état, affermit la puissance royale, en portant à l'esprit factieux qui déchirait le pays un coup dont il ne s'est relevé qu'au bout de cent soixante ans, et en réduisant à la soumission qui n'avait rien qui ne fût conforme aux principes, une religion qui avait formé un état dans l'état et fait la guerre à son souverain.

Marchant sur ses traces, le gouvernement de la seconde époque achève le plan conçu par Richelieu, et Louis XIV établit la monarchie absolue. Dès-lors la France n'a plus aucun ennemi à craindre; respecté au dehors, obéi dans l'intérieur le gouvernement peut jouir des fruits de ses efforts; et peut s'appliquer à guérir les maux qu'ont causés au pays les hautes entreprises. Cette gloire ne suffit pas à Louis XIV, la France

Digitized by Google

n'est pas assez vaste pour son génie, il convoite l'empire du monde, car c'est avec raison, d'après nous, qu'on lui reproche d'avoir visé à une domination universelle ; non qu'il ait conçu un projet si extravagant, mais parce que l'ambition est une passion qui punit celui qui n'a pu s'en préserver, en le forçant continuellement à entreprendre de nouvelles conquêtes, pour s'assurer la possession des premières. La France qui, dans la première moitié du dix-septième siècle, avait établi un système d'alliance tendant à abaisser la maison d'Autriche, vit dans la seconde ce système tourné contre elle-même, et, après avoir fait long-temps une guerre de conquête, elle fut forcée de combattre, non pour s'agrandir, mais pour maintenir son existence. Elle sortit de cette lutte si non glorieusement, au moins honorablement. Elle fut forcée de renoncer à ses vastes plans ; elle avait gagné quelques provinces très-chèrement achetées par la ruine générale du royaume.

Nous ne suivrons pas cette division politique ; nous nous conformerons à l'usage, en donnant d'abord le précis du règne de Louis XIII et ensuite celui de Louis XIV.

Digitized by Google

RÈGNE DE LOUIS XIII,

1610—1643.

La richesse des matières nous engage à diviser l'histoire du règne de Louis XIII en six sections, savoir :

1°. Régence de Marie de Médicis, mère du roi, et événemens antérieurs au ministère du cardinal de Richelieu, depuis la mort de Henri IV, jusqu'à l'année 1624.

2°. Abaissement de la faction des Protestans par le cardinal de Richelieu, 1624—1627.

3° Guerres dans les Grisons et pour la succession de Mantoue, 1624-1632.

4° Ministère du cardinal de Richelieu, et factions de cour.

5°. Participation de la France à la guerre de trente ans, depuis 1631.

6°. Affaires intérieures, caractère de Louis XIII, sa famille, sa mort.

Digitized by Google

SECTION I.

Régence de Marie de Médicis, et événemens antérieurs au ministère du cardinal de Richelieu, 1610—1624.

Régence de Marie de Médicis.

Le 14 mai 1610, Louis XIII, âgé de huit ans et sept à huit mois, succéda à son père, et le même soir, le parlement de Paris, intimidé par le duc d'Épernon, principal confident de la reine-mère, Marie de Médicis, déclara cette princesse régente du royaume. L'arrêt du parlement qui fut confirmé le lendemain, dans une assemblée solennelle, en présence du jeune roi, était un acte d'usurpation. Les rois de France étaient en possession du droit de disposer de la régence; mais à défaut d'une telle disposition, suivant une coutume constante qui, dans un pareil cas, remplace le silence des lois fondamentales, elle appartenait au plus proche prince du sang qui fût majeur. C'était alors Henri II, prince de Condé. Le parlement s'autorisa de son absence du royaume, pour s'arroger une prérogative à laquelle nulle cour du royaume ne pouvait prétendre. Il était pourtant hors de doute que Henri IV, s'il eût vécu assez long-temps, eût chargé son épouse de la régence. Cette princesse acheta le désistement du prince de Condé et celui de Charles, comte de Soissons, son oncle, par des pensions, des gouvernemens et des

Digitized by Google

domaines, et personne ne lui contesta sa qualité[1].

La régente fut très en peine pour l'établissement de son conseil. « Si le petit nombre de conseillers lui était utile pour pouvoir secrètement ménager les affaires importantes, le grand lui était nécessaire pour contenter tous les grands qui désiraient tous y avoir entrée; la condition du temps ne permettant pas d'en exclure aucun qui pût servir ou nuire[2]. » Ce fut alors que s'établit l'usage des travaux séparés des ministres; ceux qui avaient la confiance particulière de Marie de Médicis se rendaient isolément auprès d'elle, et l'instruisaient de ce qui devait se traiter au conseil. C'étaient les anciens ministres de Henri IV, le président Jeannin, Nicolas de Neuville de Villeroy et Nicolas Brûlart de Sillery, chancelier de France. Le duc de Sully conserva en apparence sa place; mais sa présence au conseil gênait beaucoup les autres ministres, et la régente voulait retirer d'entre ses mains la clef du trésor laissé par Henri IV. Elle le força à donner sa démission du gouvernement de la Bastille, où ce trésor était déposé, et de la surintendance des finances; on désirait qu'il se démît aussi de la charge de grand maître de l'artillerie et du gouvernement

[1] La régente donna entre autres au prince de Condé l'hôtel de Gondy, qui fut depuis nommé hôtel de Condé. Cet hôtel était situé à l'endroit où est aujourd'hui l'Odéon. La rue de Condé en rappelle le souvenir. Le comte de Soissons obtint le gouvernement de Normandie.

[2] Les passages entre guillemets sont tirés mot à mot des *Mémoires du cardinal de Richelieu*.

Digitized by Google

du Poitou, et on l'aurait forcé à s'en laisser dépouiller également, si on n'avait craint les Protestans dont il était le chef. Le maréchal de Bouillon, qui était aussi de ce parti, se chargea de le détacher des intérêts du ministre disgracié, dans l'assemblée des Calvinistes, qui fut ouverte le 15 mai 1611, à Saumur; mais il échoua complétement. Le duc de Rohan [1], gendre de Sully, engagea cette assemblée à déclarer que les intérêts du duc de Sully étaient inséparables de ceux des Églises protestantes.

L'homme qui avait le plus de pouvoir auprès de la régente était le Florentin Concino Concini, qui avait épousé Léonore Dori Galigaï, sœur de lait et femme de chambre de la reine. Léonore, de basse extraction, sans beauté, sans talent, intrigante et avide, avait entièrement subjugué la reine, sur laquelle elle exerçait un pourvoi absolu. Concini acheta le marquisat d'Ancre [2], dont il porta depuis le nom; il fut gratifié de plusieurs gouvernemens importans; mais son ambition ne pouvait être satisfaite que lorsqu'il administrerait le royaume, et, pour atteindre ce but, il se fit l'âme de toutes les intrigues qui troublèrent la ré-

[1] Henri, prince de Léon, vicomte et depuis 1683 duc de Rohan de la branche de Frontenay, cadette de celle de Guimené qui, à cette époque, était devenue la ligne aînée ou même unique de cette maison descendue des anciens souverains de la Bretagne. C'est à cette illustre origine que les Rohans doivent le rang de princes étrangers dont ils jouissent en France.

[2] Ancre ou Albert en Picardie; en latin *Ancora*. Concini le paya 330,000 fr.

Digitized by Google

gence, ou plutôt la cour de la régente. Sa vanité, son insolence, jointe à une profonde ignorance, firent de cet homme un objet de haine publique; néanmoins ceux des auteurs du temps qui ont connu les événemens d'un autre côté que le vulgaire, tels que les maréchaux d'Estrées [1] et de Bassompierre, disent qu'il avait un bon jugememt, un cœur généreux; qu'il était libéral jusqu'à la profusion, d'un accès facile et de bonne compagnie. Concini fut maître de l'état sans entrer au conseil, car il ne fut jamais ministre; mais il tenait le soir un conseil particulier avec la reine, où l'on décidait de tout ce qui avait été proposé au conseil des ministres.

Faveur du marquis d'Ancre.

Le sacre et le couronnement de Louis XIII eurent lieu à Rheims, le 17 octobre 1610. Le cardinal de Joyeuse fit les fonctions de l'archevêque. Le jeune roi prêta le serment prescrit par le concile de Latran de 1215, et que S. Louis avait le premier prononcé, savoir de vouloir de toutes ses forces travailler à exterminer dans tous les pays de sa domination les hérétiques dénotés par l'Église. Les Protestans affectèrent d'être très-alarmés d'un serment que la bouche de Henri IV avait également prononcé; ce qui fut cause que, par un édit du 12 mars 1615, Louis, parvenu à la majorité, déclara qu'il les laisserait jouir de tout ce que les lois leur avaient accordé.

Changement de politique.

La régente paraissait d'abord vouloir se conformer au système politique de Henri IV, en soutenant les

[1] François-Annibal d'Estrées, marquis de Cœuvres, ensuite duc et maréchal d'Estrées.

Digitized by Google

princes protestans d'Empire contre la maison d'Autriche : elle ordonna à Antoine de Boderie, sieur de Pomponne, de donner suite aux négociations qui, sous Henri IV, avaient été entamées pour la conclusion d'une alliance intime entre la France et l'Angleterre. Le traité fut effectivement signé le 29 août 1610. Le baron, plus tard maréchal Claude La Châtre, réuni à un corps hollandais, commandé par le prince d'Orange, s'empara, le 1er septembre 1610, de la place de Juliers ; mais après cette démonstration éclatante, il ramena son armée en France, et une autre armée que Henri IV avait rassemblée en Dauphiné, fut dissoute. Dans le fait, la régente avait résolu de changer de système ; au lieu de soutenir les princes d'Allemagne, elle s'allia étroitement avec l'Espagne, au mois d'avril 1611, aussitôt qu'on eut éloigné Sully de la cour. On convint d'un double mariage qui avait déjà été proposé à Henri IV ; mais que ce prince avait rejeté : le jeune roi de France devait épouser Anne, fille aînée de Philippe III, roi d'Espagne, née en 1601 ; Élisabeth, sœur de Louis XIII, qui, par le traité de Brusol, avait été promise au prince de Piémont, fut destinée au prince des Asturies.

Révolte des princes du sang, 1613.

Le prince de Condé et le comte de Soissons, auxquels il fallait un prétexte pour fomenter des troubles, désapprouvèrent ces mariages ; le parti protestant se joignit à eux, et intrigua avec l'Angleterre et la Hollande. Les véritables raisons du mécontentement des grands furent leur insatiabilité et la faveur de Con-

Digitized by Google

cini. « Les présens que la reine fit aux grands, au commencement de sa régence, par les conseils de Jeannin, étourdirent la grosse faim de leur avarice et de leur ambition ; mais elle ne fut pas pour cela éteinte ; il fallait toujours faire de même, si on la voulait contenter, et continuer à leur faire des gratifications semblables à celles qu'ils avaient reçues. C'était chose impossible ; l'épargne et les coffres de la Bastille étaient épuisés, et quand on l'eût pu faire, encore n'eût-il pas été suffisant, d'autant que les premiers dons immenses qui leur avaient été faits les ayant élevés en plus de richesses et d'honneurs qu'ils n'eussent osé se promettre, ce qui du commencement eût été le comble de ce qu'ils pouvaient désirer, leur semblait maintenant petit, et ils aspiraient à choses si grandes, que l'autorité royale ne pouvait souffrir qu'on leur donnât le surcroît de puissance qu'ils demandaient. » Pour ce qui est de Concini, les princes avaient de justes motifs de se plaindre de sa faveur. On vit, en 1613, la dignité de maréchal de France conférée à cet homme qui n'avait jamais servi [1]. Leur mécontentement fut soufflé par Henri de la Tour d'Auvergne, qui, par son mariage avec Charlotte de la Marck, était duc de Bouillon et prince de Sedan [2].

[1] Anciennement, les personnes élevées par le roi à la dignité de maréchal de France se faisaient présenter au parlement par un avocat qui faisait leur éloge et celui de leurs ancêtres. Concini fut le premier qui se dispensa de cet usage ; il avait de bonnes raisons pour cela.

[2] Voy. vol. XVII, p. 133.

Digitized by Google

Le maréchal de Bouillon, c'est ainsi qu'on le nommait communément, visait en même temps à se faire chef des Protestans, dont il professait la religion, et à brouiller la cour, pour se rendre nécessaire à la régente qu'il trompait en jouant le rôle de conciliateur. A Condé et Soissons se joignirent les deux frères naturels du roi (fils de Gabriel d'Estrées), César, duc de Vendôme, et Alexandre, grand prieur de France, à peine sortis de l'enfance; Charles I de Gonzague, duc de Nevers; Henri, duc de Mayenne ou du Maine; Henri II d'Orléans, duc de Longueville, prince souverain de Neuchâtel et connétable héréditaire de Normandie; Charles duc de Guise; Henri de la Trimouille[1], qui tous quittèrent la cour au commencement de 1614. On pense bien qu'ils n'avouèrent pas le motif de cette démarche : le bien public était le prétexte que ces ambitieux mettaient en avant. Réunis à Mézières, ils concertèrent leurs mesures. De là, le prince de Condé adressa à la reine un manifeste en forme de lettre, daté du 18 février, pour lui reprocher toutes les fautes commises pendant son gouvernement, et, ce qui devait faire le plus d'impression sur le public ignorant, ces mêmes prodigalités dont lui et ses amis avaient été les objets et les complices. Pour réveiller « cette naturelle inclination des Français pour les choses nouvelles et pour les guerres civiles, » dit le

[1] Le même qui, en 1628, fit profession de la religion catholique entre les mains du cardinal de Richelieu. Il était fils d'une protestante, Charlotte-Brabantine, fille de Guillaume I, prince de Nassau-Orange.

Digitized by Google

marquis de Fontenay-Mareuil, il adressa copie de cette pièce insidieuse à tous les parlemens du royaume, les invitant de l'aider; aucun ne lui répondit.

Paix de St. Menehould.

La pluralité des ministres opina pour que la reine régente marchât sur-le-champ contre ces factieux. L'avis timide du chancelier prévalut. On entra en négociation avec eux, et le 15 mai on convint, à Sainte-Ménehould, d'un arrangement. La régente promit de convoquer les États-généraux du royaume, et (par une lettre particulière adressée au prince de Condé) de différer le mariage du roi : voilà la part du *bien public;* mais rien n'est comparable à l'avidité et à l'effronterie avec lesquelles ces prétendus amis de la patrie stipulèrent chacun son avantage particulier. Des pensions, des gouvernemens furent prodigués; la place d'Amboise fut donnée en dépôt au prince de Condé, jusqu'à la tenue des États-généraux.

Quoique le duc de Vendôme eût signé cette paix, il ne fut pas satisfait des avantages qu'elle stipulait pour lui; un nouveau parti de mécontens allait se former sous ses auspices, si la reine, renonçant aux conseils timorés de Sillery, ne s'était mise avec le roi à la tête d'une armée pour leur en imposer. Le duc de Vendôme fit sa soumission.

Majorité de Louis XIII, 1614.

Louis XIII ayant atteint le 27 septembre sa quatorzième année, terme de sa minorité, tint le 2 octobre un lit de justice pour se déclarer majeur, et fit enregistrer deux déclarations; l'une confirmant l'Édit de Nantes, et renouvelant la défense des duels et celle des blasphèmes, l'autre conférant à la reine-mère la

Digitized by Google

participation au gouvernement du royaume. Les pairs ecclésiastiques n'assistèrent pas à cette cérémonie, parce qu'on leur avait refusé la préséance sur les cardinaux.

Organisation du parlement au dix-septième siècle.

Comme dans l'histoire des troubles intérieurs qui eurent lieu sous la minorité de Louis XIII et sous celle de son fils, le parlement de Paris joua un grand rôle, nous croyons qu'il est nécessaire de faire connaître avant tout l'organisation de cette compagnie dont Louis XIV a anéanti le pouvoir [1].

« Cette compagnie, rendue sédentaire à Paris, et organisée sur des bases régulières par Philippe-le-Bel, ne formait qu'un seul corps ; mais elle était partagée en plusieurs chambres qui avaient chacune leur compétence particulière. »

« La *grand'-chambre*, qui remplaçait en quelque sorte la chambre aux plaids ou des hauts barons du parlement de Saint-Louis, était composée du premier président de la compagnie [2], de neuf présidens à mortier, ainsi nommés parce qu'ils portaient le bonnet en mortier, qui était la marque distinctive de la justice souveraine ; de vingt conseillers laïques et de douze conseillers clercs. Les princes, les ducs et pairs, le

[1] Nous le faisons en insérant le passage suivant tiré mot pour mot de la Notice sur *Omer Talon*, qui se trouve au vol. LX de la *Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France*, par PETITOT et MONMERQUÉ. Cette matière, très-familière aux Français, est très-peu connue à l'étranger.

[2] C'est dans le quatorzième siècle que ce titre fut pris par le chef du parlement, jusque-là il s'était appelé premier maître ou souverain.

Digitized by Google

chancelier ou le garde-des-sceaux, les conseillers d'état, quatre maîtres des requêtes de l'hôtel, désignés par le roi, l'archevêque [1] de Paris et le bailli de Cluny, y avaient séance. Les pairs, en qualité de premiers conseillers du parlement, prenaient rang après les présidens. C'était, à proprement parler, la chambre des plaidoyers. On portait devant elle les causes des pairs de France; elle jugeait leurs procès criminels, les crimes de lèse-majesté, les contestations qui intéressaient l'Hôtel-Dieu, les hospices et l'Université, et enfin les causes des grands officiers de la couronne; elle avait la haute direction des affaires de la compagnie. »

« Les *enquêtes*, divisées en cinq chambres [2], jugeaient les appels portés contre toutes sentences rendues par les tribunaux inférieurs en matière civile, quand le procès s'instruisait par écrit; elles jugeaient aussi les appels en matière correctionnelle. Chacune de ces chambres avait deux présidens et vingt-cinq conseillers, qui étaient en général de jeunes magistrats ambitieux, ardens, et trop souvent disposés à servir les projets des factieux. Le cardinal de Retz fait voir, dans ses Mémoires, combien il était facile d'*ameuter* les jeunes conseillers des enquêtes, et quelle funeste influence ils exercèrent plus d'une fois sur les actes du parlement. Il y avait d'ailleurs dans les chambres des enquêtes une espèce de jalousie contre la grand'-chambre, qui affectait une suprématie à laquelle les

[1] A l'époque qui nous occupe, Paris n'était qu'un évêché.

[2] Elles furent réduites à trois en 1756.

Digitized by Google

jeunes conseillers avaient peine à se soumettre. Anciennement, lorsque le parlement de Paris ordonnait qu'on administrât la preuve de quelques faits, soit par titres, soit par témoins, les pièces qui avaient été représentées, ou le résultat des *enquêtes* qui avaient eu lieu, étaient apportées au parlement, qui les renvoyait devant des *commissaires* pour les examiner. Ces commissaires ou rapporteurs, créés par saint Louis, furent, suivant Pasquier, constitués en chambre du parlement, sous le titre de chambre des *enquêtes*. Ces chambres n'ont jamais eu de sceau ni de greffe particulier; leurs arrêts étaient portés au greffe de la grand' chambre. »

« La chambre de la tournelle jugeait les procès criminels portés par appel au parlement; elle était prise dans la grand' chambre et dans les chambres des enquêtes. Elle fut ainsi nommée, suivant les uns, parce que les cinq derniers présidens à mortier et dix conseillers de la grand'chambre y faisaient tour à tour le service pendant six mois, et deux conseillers de chacune des chambres des enquêtes pendant trois mois; suivant d'autres, son nom lui vint de ce qu'elle tenait ses audiences dans la tourelle ou *tournelle* du Palais. »

« Il y avait deux chambres des requêtes du Palais, composées chacune de trois présidens et de quinze conseillers. Elles connaissaient en première instance, concurremment avec le tribunal des requêtes de l'hôtel [1] des causes dont l'examen leur était réservé par le privilège résultant des lettres de *committimus* et de

[1] Le tribunal des requêtes de l'hôpital avait été spécialement ins-

gardes gardiennes accordées aux parties [1]. Les chambres des requêtes étaient considérées comme faisant partie du parlement, bien que, par la nature de leurs attributions, elles fussent en quelque sorte une juridiction spéciale. Leurs membres sont souvent désignés sous le nom de députés du parlement aux requêtes du Palais; mais ils assistaient à la réunion des chambres et aux réceptions. »

« La chambre de l'édit, ainsi appelée parce qu'elle fut créée par suite de différens édits de pacification rendus sous les règnes précédens, jugeait les causes où les Réformés étaient parties principales. Elle était composée de conseillers tirés de la grand'chambre et d'un membre protestant [2]. »

« Toutes les chambres se réunissaient pour procéder à l'enregistrement des édits, et lorsque le parlement avait à délibérer comme corps politique; mais il n'y avait rien de réglé sur le mode de réunion. Les enquêtes prétendaient qu'il suffisait que la demande en fût faite par une de leurs chambres, pour que cette réunion ne pût être refusée. La grand'chambre soutenait qu'à elle seule appartenait le droit de décider si

tué pour juger sur les requêtes présentées par les officiers de la couronne ou de la maison du roi.

[1] On donnait ce nom à des lettres dont l'obtention était indispensable même aux privilégiés de droit, pour plaider devant le tribunal des requêtes de l'hôtel et y être jugés. Les lettres de *gardes gardiennes* étaient spécialement celles que l'on délivrait aux ecclésiastiques.

[2] Elle a été supprimée long-temps avant la révocation de l'édit de Nantes.

Digitized by Google

elle devait avoir lieu, et le premier président se croyait le pouvoir de juger si la question d'opportunité devait être soumise à la grand'chambre. »

« On voit dans les mémoires du temps avec quelle persévérance chaque chambre soutint à cet égard ses prétentions, et comment, sous prétexte de s'occuper de cet objet, le parlement sut éluder, pendant la Fronde, les mesures que le gouvernement prenait pour empêcher les assemblées des chambres. »

« Le parlement vaquait depuis le 9 septembre jusqu'au lendemain de la S. Martin (12 novembre). Une chambre des vacations nommée chaque année par le roi, et composée de membres du parlement, expédiait alors les affaires urgentes. La tournelle cessait entièrement ses audiences depuis le 27 octobre jusqu'au 12 novembre. Pendant ce dernier intervalle, toutes les affaires demeuraient suspendues au palais. »

« Les *mercuriales* n'étaient plus ce qu'elles avaient été lors de leur création. L'institution du tribunal de censure créé par Louis XII, et qui s'assemblait deux fois par mois, le *mercredi*, était depuis long-temps tombée en désuétude; mais l'usage de signaler publiquement à différentes époques de l'année les abus introduits dans l'administration de la justice s'était conservé. La *mercuriale* était un discours prononcé à huit clos, dans lequel l'orateur s'attachait à dénoncer ces abus, à rappeler à leurs devoirs publics et privés les magistrats, et en général tous les gens de loi. Elle était prononcée soit par le procu-

Digitized by Google

teur général, soit par l'un des avocats généraux [1].

« Ces derniers magistrats remplissaient au parlement les fonctions du ministère public. »

« L'office du *procureur général* a été établi sans doute à l'instar du procureur des empereurs romains, appelé *procurator Cæsaris*, qui était chargé de veiller aux intérêts du public et à ceux du prince. Jusqu'au quatorzième siècle, cette charge ne paraît pas avoir été occupée par des officiers attachés au parlement; souvent le prevôt de Paris ou les baillis royaux en remplissaient les fonctions. Ce n'est guère que depuis les institutions de Philippe le Bel qu'on a des monumens certains de l'existence fixe d'un procureur du roi auprès du parlement. Le titre de procureur général ne lui a été habituellement donné que depuis 1437. »

« Le procureur général représentait la personne du roi au parlement, et y agissait en son nom. Il veillait à ce que la discipline établie par les ordonnances et par les réglemens fût observée. »

« Les avocats du roi, appelés *avocats généraux* depuis le seizième siècle seulement, ont une origine aussi incertaine que l'est celle du procureur général; ils formaient le conseil de ce magistrat, et parlaient aux audiences. Comme la parole leur appartenait spécialement (sans doute à cause des occupations multipliées du procureur général) celui-ci était chargé de toutes les réquisitions, demandes, plaintes ou dénonciations qui se faisaient par *écrit* au parlement. Il était secondé par des *substituts*, dont la création pa-

[1] Voy. vol. XVI, p. 271.

Digitized by Google

rait être antérieure à l'ordonnance de 1302. Sa place à l'audience était entre les deux avocats généraux, qui ne parlaient qu'en son nom; mais les avocats généraux n'étaient point obligés de suivre son avis, puisqu'on les a vus quelquefois présenter des conclusions opposées à celles que le procureur général avaient données par écrit. »

« Les gens du roi, dans beaucoup de circonstances, parlaient au parlement contre les édits qu'ils étaient chargés de présenter au nom du roi; ils en attaquaient sans ménagement les dispositions; puis, *pour faire leur charge*, ils concluaient à l'enregistrement. Cette contradiction apparente ne surprendra pas, si on considère que le ministère public avait été créé pour agir autant dans les intérêts généraux de la société que dans les intérêts particuliers du souverain. Les gens du roi purent conserver l'indépendance de leurs opinions, surtout lorsque la vénalité des offices les eût rendus propriétaires inamovibles de leurs charges. « Ils s'identifiaient, dit M. Meyer [1] avec les compagnies près desquelles ils étaient placés; ils se pénétraient du même esprit, et leurs réquisitoires étaient dictés par les mêmes principes que les arrêts. »

« On appelait *parquet des gens du roi* l'enceinte dans laquelle ces magistrats se réunissaient pour délibérer, et delà vint l'usage de les désigner eux-mêmes collectivement de ce nom. »

Nous continuons maintenant notre narré. Les États-généraux s'ouvrirent à Paris le 27 octobre 1614. Ils se États-généraux de 1614.

[1] Origine des institutions judiciaires, vol. IV, p. 426.

Digitized by Google

composaient de cent quarante députés du clergé, de cent trente-deux de la noblesse, et cent quatre-vingt-douze du Tiers-État; la plus grande partie de ces derniers étaient des juges, des jurisconsultes et des employés aux finances. Les États se partagèrent, selon l'usage, en trois chambres : chaque chambre vota, distribuée en douze bureaux d'après les douze provinces du royaume qui étaient : 1. Paris et l'Ile-de-France; 2. la Bourgogne; 3. la Normandie; 4. l'Aquitaine; 5. la Bretagne; 6. la Champagne; 7. le comté de Toulouse et le Languedoc; 8. la Picardie; 9. le Dauphiné; 10. la Provence; 11. le Lyonnais (avec l'Auvergne, le Bourbonnais, le Forêt, Beaujolais, la Marche et une partie du Nivernais); 12. l'Orléanais (avec le Poitou, l'Anjou, la Touraine, Amboise, le Loudunois, la Rochelle, l'Angoumois, le Maine, le Berry, Chartres, le Vendomois et le Nivernais).

La chambre de la noblesse invitée, comme les deux autres ordres, à faire connaître au roi ses vœux, s'en prit à la paulette[1], par laquelle les offices de juridiction étaient devenus héréditaires et dont elle résolut de demander l'abolition. Elle invita le premier ordre de se joindre à elle pour supplier le roi de suspendre provisoirement le paiement du droit pour l'année suivante. Le cardinal de Richelieu nous fait part des belles choses qui furent dites à ce sujet dans la chambre où il siégeait; cette matière est en effet une de celles qui se prêtent merveilleusement à des phrases philosophiques où l'on peut faire valoir le bien public. L'hé-

[1] Voy. vol. XVII, p. 186.

Digitized by Google

rédité apparente des places de judicature est une des choses dont on n'a pu comprendre l'utilité que lorsqu'une expérience de plus d'un siècle a fait reconnaître qu'elle est l'unique moyen pour créer dans l'état un corps de magistrature respectable à la fois par l'héritage des vertus et des lumières, et par son indépendance; que dans une monarchie absolue elle est la meilleure barrière contre le despotisme, l'égide de la liberté. Ne soyons pas étonnés que le cardinal de Richelieu se soit déclaré l'ennemi de la paulette.

Le clergé se joignit à la demande de la noblesse, et invita le Tiers-État de faire de même. Les députés de cet ordre étaient également chargés, par leurs mandats, de demander l'abolition de la paulette ; tel devait en effet être le vœu de la masse qu'ils représentaient; mais leur intérêt personnel était en contradiction avec cette abolition, qui tendait à les priver de leur fortune, du patrimoine qu'ils devaient transmettre à leurs enfans, et de la considération dont ils jouissaient. Ils se gardèrent bien cependant de s'opposer à une demande si populaire (on dirait aujourd'hui si libérale); bien au contraire, ils renchérirent sur la proposition, en priant le clergé et la noblesse de se joindre à eux en deux supplications qu'ils avaient à faire au roi : l'une qu'il lui plût, attendu la pauvreté du peuple, de surseoir la perception des tailles, jusqu'à ce qu'il eût ouï leurs remontrances, ou d'en diminuer dès à présent le quart; l'autre, qu'attendu que par ce moyen et par la surséance des droits annuels, ses finances seraient beaucoup amoin-

Digitized by Google

dries, il lui plût aussi de faire surseoir le paiement des pensions et gratifications qui étaient couchées sur son état.

Si, comme il y a lieu de croire, l'intention de la cour était de semer la discorde entre les deux ordres supérieurs et le Tiers-État, elle réussit parfaitement. La noblesse ne put voir qu'une hostilité dans la réponse des députés du peuple. Depuis ce moment la défiance se mit entre les ordres, et la cour n'avait plus de coalition à craindre. Le clergé et la noblesse se réunirent pour présenter au roi leurs remontrances, dans lesquelles la noblesse demanda à être exempte de la gabelle, parce que le paiement de cet impôt était contraire à sa dignité. Le Tiers-État, dans les siennes, se permit quelques expressions offensantes pour les nobles.

Dispute sur la puissance ecclésiastique française.

Le clergé et le second ordre demandèrent alors que les décrets du concile de Trente fussent promulgués par un édit du roi, sauf les droits du monarque, les libertés de l'Église gallicane, les privilèges et exemptions des chapitres, monastères et congrégations.

Le Tiers-État s'y refusa, par la raison que l'histoire de France n'offrait aucun exemple de la promulgation des décrets d'un concile, même universel, et que plusieurs décrets de celui de Trente étaient contraires à la discipline ecclésiastique reçue dans le royaume. Ainsi cette tentive échoua.

Une matière bien autrement importante devint alors un objet de discussion entre les ordres. Le Tiers-État adopta comme un article de son cahier qu'on sup-

Digitized by Google

plierait le roi de faire arrêter dans l'assemblée de ses États, pour loi fondamentale du royaume, qu'il n'y avait puissance sur la terre, ni spirituelle, ni temporelle, qui ait aucun droit sur son royaume pour en priver les personnes sacrées des rois, ni dispenser leurs sujets de l'obéissance qu'ils leur devaient, pour quelque cause ou prétexte que ce soit; que tous les bénéficiers, docteurs, prédicateurs seraient obligés de l'enseigner et publier, et que l'opinion contraire serait tenue de tous pour impie, détestable et contre la vérité; et que s'il se trouvait aucun livre ou discours écrit qui contienne une doctrine contraire, directement ou indirectement, les ecclésiastiques seraient obligés de l'impugner et contredire.

Le clergé envoya le cardinal Duperron[1] à la chambre du Tiers-État pour lui faire des représentations sur cet article. Il y distingua trois points : le premier, que pour quelque cause que ce soit il n'est pas permis d'assassiner les rois; le deuxième, que les rois de France sont souverains de toute sorte de souveraineté temporelle dans leur royaume, et le troisième qu'il n'y a nul cas auquel les sujets puissent être absous du serment de fidélité qu'ils ont fait à leur prince. L'Église souscrivait aux deux premiers; quant au troisième, le cardinal le déclara problématique, l'Église gallicane ayant enseigné qu'il y a des cas où les sujets peuvent être absous de ce serment, savoir quand un prince viole le serment qu'il a fait à Dieu et à ses sujets de vivre et mourir dans la religion

[1] Jacques Davy Duperron, évêque d'Évreux.

Digitized by Google

catholique, et qu'il veut contraindre ses sujets de partager son erreur.

Le Tiers-État ne voulant pas céder, le roi évoqua la connaissance de cette affaire à sa personne et retira cet article du cahier du Tiers-État. Le pape Paul V, par un bref du 31 janvier 1615, loua le clergé et la noblesse de ne pas avoir permis que son autorité apostolique fût méconnue. Le parlement au contraire, par arrêt du 2 janvier 1615, déclara que le roi ne reconnaissait aucun supérieur au temporel de son royaume sinon Dieu seul, et que nulle puissance n'a droit de dispenser ses sujets du serment de fidélité et de l'obéissance qu'ils lui doivent, ni le suspendre, le priver ou disposer de son royaume, etc.

Nous remarquons encore un article que le clergé et la noblesse insérèrent dans leurs cahiers. Il porte textuellement ce qui suit : « Il a été ordonné que l'article ci-devant fait en faveur de la compagnie des PP. Jésuites et de leurs établissemens pour l'instruction et lecture publique en cette ville de Paris, et pour l'érection d'autres nouveaux collèges ez autres villes du royaume, sera mis et inséré entre les principaux et plus importans articles du cahier ; et que messieurs qui auront le soin de la sollicitation des réponses, sont suppliés d'avoir une particulière recommandation à ce qu'une réponse favorable, à l'effet dudit article, soit au plus tôt accordée ; la compagnie reconnaissant combien l'institut desdits PP. Jésuites, leur piété, leur doctrine et industrie a servi et servira encore, avec la grâce de Dieu, pour la manutention de la foi et reli-

Digitized by Google

gion catholique, restauration de la piété et des bonnes mœurs en icelles, et pour l'extirpation des hérésies. »

Les trois ordres ayant présenté leurs cahiers, le roi appela, le 24 mars 1615, des députés de chacun au Louvre et leur déclara que la multiplicité des choses, dont il était question, ne lui permettait pas d'y donner déjà une réponse; mais qu'il était résolu de supprimer la vénalité des offices. Après quoi la reine congédia l'assemblée.

Ainsi finit, sans aucun avantage pour le roi et la nation, mais aussi sans aucun des fruits que la faction des grands en avait espérés, la dernière assemblée des États-généraux qui ait été tenue en France jusqu'en 1789. La paulette supprimée de fait par la réponse que le roi avait donnée aux députés, fut rétablie le 13 mai suivant, et le roi déclara que la révocation du droit annuel et la défense de vendre les offices seraient exécutées dans les premiers jours de l'an 1618.

Prétention du parlement de prendre connaissance des affaires d'état.

Le parti des princes ayant échoué dans son projet de mettre le royaume en combustion par le moyen des États, se tourna alors vers le parlement. Le 28 mars cette cour assembla toutes les chambres, et considérant que le roi avait répondu aux cahiers des États sans avoir ouï la cour, elle arrêta que, sous le bon plaisir du roi, les princes, ducs, pairs et officiers de la couronne seraient invités de se trouver en ladite cour, pour, avec le chancelier, les chambres assemblées, aviser sur les propositions qui seraient faites pour le service du roi et le bien de l'état. Cet

Digitized by Google

arrêt fut incontinent cassé par un arrêt du conseil ; le parlement fit des remontrances où il soutint son droit de prendre connaissance des affaires d'état, et d'examiner les ordonnances du roi avant de les enregistrer ; il reprocha à la régence avec une grande franchise toutes les fautes dont la nation se plaignait, et surtout la dilapidation du trésor laissé par Henri IV. Il y eut des altercations très-vives entre les députés du parlement et les ministres, où la reine-mère se mêla avec beaucoup de passion. Cette dispute occupa les esprits jusqu'à la fin du mois de juin ; le 28 de ce mois le parlement fit un arrêt par lequel, sans déroger à ses prétentions, mais aussi sans y renoncer, il donna au roi une satisfaction dont il put se contenter ; après quoi, comme d'un consentement mutuel, on laissa s'endormir l'affaire.

Nouvelle révolte des princes.

Le prince de Condé se tenait toujours éloigné de la cour, et nouait toutes sortes d'intrigues qui forcèrent le roi de retarder son voyage à Bordeaux, où devait être célébré son mariage. Enfin, le 30 juillet 1615 il publia une déclaration par laquelle dévoilant les véritables causes du mécontentement de ce prince, il ordonna aux gouverneurs des villes et des provinces de veiller à la sûreté des places qui leur étaient confiées, de dissiper tous les attroupemens, et de n'ouvrir leurs places à aucun prince ou officier qui ne fût muni d'une autorisation spéciale. Le prince, de son côté, publia, le 9 août, un manifeste violent contre la cour et contre le maréchal d'Ancre en particulier, qu'il peignit sous les plus noires couleurs, sommant

Digitized by Google

tous les corps de l'état de se joindre à lui. La régente réunit une armée considérable pour protéger le voyage qu'elle entreprit, le 17 août, avec le roi et Madame Élisabeth. Arrivé à Poitiers, Louis XIII rendit, le 10 septembre, une déclaration pour priver le prince de Condé et ses adhérens de tous biens et honneurs, comme criminels de lèse-majesté, et continua sa route pour Bordeaux, toujours couvert par son armée, dont le duc de Guise avait été nommé lieutenant-général ayant le maréchal de Bois-Dauphin[1] pour lieutenant. Le 7 octobre, il fit son entrée à Bordeaux, où son mariage avec l'infante d'Espagne, et celui de la fille de Henri IV avec le prince des Asturies eurent lieu par procuration. Bientôt après, les deux princesses furent échangées sur la frontière. La bénédiction nuptiale fut donnée une seconde fois à Louis XIII et Anne-Marie, le 25 novembre, à Bordeaux; mais à cause de la grande jeunesse du couple royal, la consommation du mariage fut ajournée jusqu'en 1619.

L'armée des rebelles, commandée par le maréchal de Bouillon, et renforcée, grâce aux intrigues du duc de Rohan, par les Réformés auxquels on n'avait donné aucun sujet de plainte fondé, suivit celle du roi, et commit toutes sortes d'excès en Poitou. Le gouvernement qui « en France ne sait jamais ni punir, ni récompenser, dit Fontenay-Mareuil, ajoutant que c'est la principale cause des désordres qui y

[1] Urbain de Laval de Bois-Dauphin, d'une branche de la maison de Montmorency, qui s'est éteinte en 1672.

Digitized by Google

arrivent souvent, » le gouvernement, dis-je, suivant les conseils intéressés de Concini, eut la faiblesse d'accorder une amnistie jusqu'au 1er mars 1616, et d'entrer avec le prince de Condé en négociations; elles durèrent jusqu'au 4 mai 1616, qu'il fut signé à Loudun[1] un traité par lequel le roi publia une amnistie et accorda toutes les demandes du prince de Condé. Henri obtint le gouvernement de Berri, et le roi lui fournit 1,500,000 livres pour payer son armée. Tous les autres princes qui l'avaient suivi reçurent des gratifications, de manière que cette paix coûta plus de six millions de livres au roi. Les libertés et privilèges dont jouissaient les Protestans furent de nouveau confirmés. Le ministère du roi fut entièrement changé, par suite de ce traité, non dans les intérêts du parti des princes, mais dans celui du maréchal d'Ancre, qui éloigna Sillery, Villeroi et Jeannin, pour les remplacer par Guillaume du Vair, Barbin et Claude Mangot, ses créatures. Du Vair eut d'abord les sceaux; bientôt après, ils furent donnés à Mangot.

Paix de Loudun.

Construction du palais du Luxembourg.

Ce fut vers cette époque que Marie de Médicis fit bâtir par Jacques de Brosse, d'après le modèle du palais Pitti à Florence, et dans le goût rustique, un palais qui devait porter son nom, mais a conservé

[1] Nous remarquons, comme une singularité et un mauvais exemple, que trois dames prirent part à ces conférences de Loudun, savoir de la part du roi, Anne de Montafié, comtesse de Soissons, et de la part des factieux, Charlotte de La Trimouille, mère du prince de Condé, et Catherine Gonzague de Nevers, mère du duc de Longueville.

Digitized by Google

celui de Luxembourg, parce que l'hôtel qu'il remplaça avait appartenu au connétable de S. Pol de la maison de Luxembourg : elle fit aussi planter la belle allée longeant la Seine, qu'on nomma Cours la Reine.

Richelieu, évêque de Luçon, paraît à la cour.

Le maréchal d'Ancre était tout-puissant à la cour; mais il se forma contre lui un parti formidable, composé des ducs de Bouillon, de Mayenne et de Guise. Pour faire contrepoids, Marie de Médicis résolut de s'allier avec le prince de Condé. Pour le faire revenir à Paris, elle employa un jeune prélat très-adroit, qui, aux États-généraux, s'était insinué dans la faveur de cette princesse, et était ensuite resté dans la capitale. C'était l'évêque de Luçon, Armand-Jean du Plessis, fils du seigneur de Richelieu; c'est le célèbre cardinal de Richelieu, que, par anticipation, nous désignerons dès ce moment sous ce nom. Richelieu réussit à ramener le prince de Condé à Paris, où il parut d'abord vouloir lier ses intérêts avec ceux de la reine; mais bientôt son ambition se montra à découvert; il travailla à dépouiller la reine de toute son autorité, et même, si l'on peut s'en rapporter au récit de Richelieu, à s'emparer du trône [1]. Ce qui paraît certain, c'est qu'il se laissa entraîner dans un complot

[1] Il paraît que l'importance qu'on donna à un mot qui devint fort usité parmi les adhérens du prince, eut beaucoup de part à cette accusation. Ce mot était *Barre-à-bas* qu'on expliquait comme s'il voulait dire qu'il fallait ôter la barre qui sert de brisure aux armes de Condé, pour les porter pleines, ce qui n'appartient qu'aux rois de France. D'après une autre interprétation, ce mot vint de ce qu'un compagnon de débauches du prince, ayant la langue lourde

Digitized by Google

formé par le parti opposé à la reine, pour faire assassiner ou au moins enlever le maréchal d'Ancre et enfermer la reine dans un monastère, et que s'il n'allait pas plus loin, son manque de résolution seul l'arrêta; car, dit Richelieu, « la difficulté des entreprises paraît plus grande, quand on est sur le point de les exécuter, qu'elle ne paraît à la première pensée que l'on a eue. » Le complot fut trahi par l'indiscrétion des auteurs; les ducs de Sully et de Rohan, chefs des Protestans, avertirent la reine du danger qui la menaçait, sans s'expliquer sur la nature de ce danger.

Arrestation du prince de Condé.

Dans ce péril, la reine prit une résolution courageuse : le 1er septembre 1616, elle fit arrêter le prince de Condé au moment où, sortant du conseil, il allait se rendre chez elle. Le comte de Soissons et le duc de Mayenne, avertis à temps, quittèrent brusquement Paris, pour se mettre en sûreté et se préparer à la guerre. La mère du prince de Condé [1] parcourut les rues de Paris, criant que le maréchal d'Ancre avait fait tuer son fils. Il y eut grand tumulte : la populace alla piller le palais de Concini; sa fureur s'éteignit dans ce travail lucratif. Pour arrêter le prince, la reine avait employé le marquis de Thémines [2], dont

à force de boire, et voulant parler du ministre Barbin, prononça son nom *Barabas*, ce qui amusa beaucoup la compagnie et fut cause qu'elle but fréquemment à la santé de Barabas.

[1] Charlotte-Catherine de la Trimouille.

[2] Pons, seigneur de Cardaillac, marquis de Thémines, fut nommé maréchal le jour même de cet exploit.

Digitized by Google

elle se souvenait que Henri IV lui avait vanté la fidélité. « La cour était si corrompue alors, qu'à peine s'en fût-il trouvé un autre capable de sauver l'état par sa fidélité et son courage. » Le prince de Condé eut d'abord pour prison une chambre grillée du Louvre; vers la fin de novembre, il fut transféré à la Bastille, et plus tard à Vincennes [1].

Les princes, c'est-à-dire les ducs de Mayenne, de Bouillon, de Nevers et de Vendôme, et autres, armèrent; le duc de Guise, connaissant la haine que le maréchal d'Ancre lui portait, balança d'abord sur le parti qu'il prendrait; mais bientôt il retourna à son devoir, et obtint le commandement d'une des trois armées que le roi leva; le comte d'Auvergne et le maréchal de Montigny [2] eurent celui des deux autres. Le 30 novembre 1616, l'évêque de Luçon fut nommé secrétaire d'état et président du conseil de la reine; il avait toute la confiance de la reine et du maréchal d'Ancre.

Assassinat du maréchal d'Ancre, 1617.

Ce parvenu allait se perdre par son arrogance et sa présomption. L'instrument de sa chute fut un jeune homme, nommé Charles d'Albret de Luynes, que Henri IV avait placé comme page auprès de ses fils, et qui avait su se rendre agréable au jeune roi par toutes sortes de petits talens [3]. Luynes inspira à son maître l'idée de se débarrasser du maréchal d'Ancre,

[1] Dans la déclaration du roi contre le prince, on ne manqua pas de parler du mot de Barre-à-bas, comme signe de rébellion.

[2] François de la Grange de Montigny.

[3] Le premier échelon de sa fortune fut l'emploi de garde des *oiseaux du cabinet*, qu'on lui fit donner. Voy. *Mémoires de* FONTE-

Digitized by Google

ce qui serait, lui dit-il, un moyen pour se rendre en même temps indépendant de sa mère. Le roi donna l'ordre d'arrêter le maréchal; s'il n'ordonna pas de le tuer, en cas qu'il fît résistance, au moins promit-il toute protection, quoi qu'il pût arriver. Le 24 avril 1617, Concini voulant entrer au Louvre, le baron de Vitri [1], capitaine de la garde, l'arrêta sur le pont. Le maréchal mit la main sur la garde de son épée; on fit semblant de prendre ce mouvement pour un acte de défense, et on le tua à coups de pistolet. Le roi se montra, dit-on, sur le balcon, et fit entendre que le meurtre avait été commis par son ordre [2]. Léonore Galigaï fut arrêtée et mise en prison. Le corps de Concini qu'on avait secrètement transporté à S. Germain-l'Auxerrois, fut, le lendemain, découvert par le peuple, traîné dans les rues, à moitié brûlé, et enfin jeté dans la rivière.

Faveur du duc de Luynes.

Depuis ce moment, tout changea de face à la cour. Louis XIII fit relever les gardes de sa mère par les siennes, et ordonna de murer quelques-unes de ses portes, de manière qu'elle fut prisonnière au

NAY MAREUIL, *Collect. de* PETITOT, vol. L, p. 137. Le jeune roi aimait beaucoup les oiseaux.

[1] Nicolas de l'Hôpital, fils de celui dont il a été question (vol. XVII, p. 140), et frère de François de l'Hôpital, comte de Rosny, seigneur de Hallier, lequel fut ensuite maréchal sous le nom de maréchal de l'Hôpital et eut part à l'événement du 24 avril.

[2] FONTENAY MAREUIL ne dit rien de cette circonstance que nous regardons comme douteuse. D'après cet écrivain, le roi ne fut pas témoin de l'assassinat: le colonel d'Ornano vint lui en faire le rapport. Fontenay assure qu'à cette époque le jeune roi n'avait aucun vice.

Digitized by Google

Louvre; il refusa de la voir. Au bout de neuf jours, il lui permit de se rendre au château de Blois, et, avant son départ, il vint en prendre congé. Les ministres renvoyés par le maréchal d'Ancre, Neuville de Villeroi et le président Jeannin, reprirent leurs places : les sceaux furent rendus à du Vair. On changea même le confesseur du roi : le P. Cotton fut remplacé par le P. Arnoux, aussi Jésuite. Richelieu, de l'agrément du roi, suivit la reine à Blois, en qualité de chef de son conseil et surintendant de sa maison; mais comme Luynes craignait son esprit supérieur ou son penchant pour les intrigues, on l'exila successivement en différens endroits, et finalement à Avignon, où il s'occupa de travaux scientifiques. Les princes reparurent. La guerre était finie, sans que personne eût pensé à traiter de la paix. Luynes se trouva maître du roi et de l'état qu'il gouverna avec autant de présomption et de vanité que Concini, dont la fortune passa entre ses mains. On fit le procès à la maréchale d'Ancre, qu'on accusa d'avoir employé des moyens magiques pour subjuguer la reine. Par un arrêt du 8 juillet, elle et son mari furent déclarés criminels de lèze-majesté divine et humaine, pour réparation de quoi la mémoire du défunt fut à perpétuité vouée à l'infamie, et elle-même condamnée à avoir la tête tranchée, et son corps et sa tête brûlés, leur maison rasée, leurs biens confisqués. Léonore mourut avec un grand courage qui changea en commisération la haine que le peuple lui portait auparavant.

Digitized by Google

Luynes cependant était tout puissant à la cour; toute l'autorité qui anciennement avait été partagée entre la reine-mère, le maréchal d'Ancre et le prince de Condé, était concentrée entre ses mains, et il gouvernait le roi. Tous les vices qu'on avait reprochés à Concini, Luynes les possédait au suprême degré. Ses richesses surpassaient celles du favori de la reine, et il se fit nommer duc et pair. Sa fortune indisposa les grands, comme les avait choqués celle du maréchal d'Ancre. Il se forma de nouveaux partis à la cour. L'un, composé des ducs d'Épernon et de Bouillon et du cardinal Louis de Guise, conçut le plan de se renforcer par l'autorité de la reine-mère : on lui fournit les moyens de s'évader du château de Blois, où depuis quelque temps elle était traitée en prisonnière. On correspondit avec elle par le moyen d'un prêtre italien, l'abbé Ruccellaï, qui, après la mort du maréchal d'Ancre, s'était retiré dans son abbaye de Signy, proche Sedan, d'où, moyennant un travestissement, il communiquait avec la reine [1]. Dans la nuit du 21 au 22 février 1619, Marie de Médicis sortit par une fenêtre du château, descendit sur une échelle de corde de la hauteur de cent vingt pieds, et, passant seule avec une de ses femmes, le comte de Brennes, son premier écuyer, et deux exempts de ses gardes, elle gagna un carrosse qui l'attendait à une pe-

Évasion de Marie de Médicis, 1619.

[1] L'abbé Ruccellaï, prélat riche et de bonne maison, visant au cardinalat, avait gagné les bonnes grâces du maréchal d'Ancre. A Signy, il fut à même de pratiquer le duc de Bouillon et celui d'Épernon.

Digitized by Google

tite distance, et dans lequel elle se rendit à Montrichard, où elle rencontra une trentaine de gentilshommes qui l'accompagnèrent jusqu'à Loches. Sur le chemin, elle fut reçue du duc d'Épernon qui depuis quelque temps avait quitté Metz, dont il était gouverneur, pour se joindre à la reine avec 200 cavaliers. De Loches, elle se rendit à Angoulême[1].

Cet événement répandit la consternation à la cour; la guerre civile allait éclater. Le favori envoya à l'évêque de Luçon, qui par la conduite prudente qu'il observait pendant son exil avait gagné toute sa confiance, l'ordre de retourner auprès de la reine-mère, et le chargea d'être le médiateur d'une réconciliation. Cet homme supérieur arrivé à Angoulême, n'eut pas de peine à supplanter l'impérieux Épernon et l'incapable Ruccelaï et de reprendre son influence sur la reine. Le 30 avril 1619 le traité d'Angoulême fut signé. La reine rendit le gouvernement de Normandie dont elle était pourvue, pour celui d'Anjou, avec les châteaux d'Angers, du Pont-de-Cé et de Chinon, troc infiniment avantageux à la reine; elle eut permission d'établir sa résidence partout où elle le jugerait à propos; le roi paya toutes les dettes qu'elle avait faites depuis sa sortie de Blois, rendit au duc d'Épernon toutes ses charges ou des indemnités, et accorda une amnistie complète à tous ceux qui avaient pris part à son entreprise. La réconciliation parut achevée par une entrevue que le roi eut avec sa mère à Tours, le 3 septem-

[1] Il y a quelques différences entre les récits que les auteurs contemporains font des circonstances de l'évasion de Marie de Médicis.

Digitized by Google

bre 1619 ; on se donna réciproquement des gages de tendresse ; mais la méfiance resta au fond des cœurs. La reine refusa de suivre son fils à Paris, et s'établit à Angers où elle était en sûreté. Pour se renforcer, le duc de Luynes alla lui-même rendre au prince de Condé la liberté après laquelle il soupirait. La déclaration que Louis XIII donna le 9 novembre 1619 en faveur de ce prince, fut un outrage pour la reine-mère, puisqu'on y disait que la détention du prince était l'œuvre de ceux qui avaient voulu perdre l'état en privant le trône d'un de ses plus fermes appuis.

Délivrance du prince de Condé, 1619.

Bientôt les factions se ranimèrent. Luynes s'était fait un ami du prince de Condé qui ne quitta plus le parti du roi ; cette liaison déplut aux autres princes ; le duc de Mayenne quitta la cour et se rendit dans son gouvernement de la Guyenne ; le comte de Soissons, les ducs de Vendôme, de la Trimouille, de Rohan et de Retz s'éloignèrent également de la cour ; Angers devint le foyer des intrigues de tous les mécontens ; mais celui qui en était l'âme, l'évêque de Luçon, en écarta les princes ; il ne voulait pas que le parti eût un autre chef que lui-même. Il accueillit bien les députés des Protestans assemblés à Loudun qui vinrent offrir leurs services à la reine. Louis XIII suivit le conseil du prince de Condé et du duc de Luynes en se mettant, au mois de juillet 1620, à la tête d'une armée pour détruire les factions. Il commença par la Normandie où le duc de Longueville avait tout pouvoir, s'empara de Rouen et de Caen et chassa le duc de son gouvernement ; de là il se tourna vers l'Anjou

Louis XIII marche contre les factieux.

Digitized by Google

et parut inopinément devant Pont-de-Cé où il y eut une escarmouche dont l'issue mit la terreur dans le conseil de la reine. Écoutons les réflexions que fait Richelieu à ce sujet ; il pourra être utile de s'en rappeler en d'autres momens. « Je reconnus en cette occasion, dit ce grand maître en politique, que tout parti composé de plusieurs corps qui n'ont aucune liaison que celle que leur donne la légèreté de leurs esprits, qui, leur faisant toujours improuver le gouvernement présent, leur fait désirer du changement sans savoir pourquoi, n'a pas grande subsistance ; que ce qui ne se maintient que par une autorité précaire, n'est pas de grande durée ; que ceux qui combattent contre une puissance légitime, sont à demi défaits par leur imagination ; que les pensées qui leur viennent, qu'ils ne sont pas seulement exposés au hasard de perdre la vie par les armes, mais, qui plus est, par les voies de la justice s'ils sont pris, leur représentent ces bourreaux au même temps qu'ils affrontent les ennemis, rend la partie fort inégale, y ayant peu de courages assez serrés pour passer par-dessus ces considérations avec autant de résolution que s'ils ne les connaissaient pas. »

Les succès du prince de Condé n'effrayèrent pas moins Luynes que Marie de Médicis. Le premier s'adressa de nouveau à Richelieu pour opérer une réconciliation, et lui promit le chapeau de cardinal et le mariage de mademoiselle de Vignerol ou Pontcourlay, sa nièce, avec le marquis de Combalet, neveu de Luynes, si la paix était conclue par ses soins. Elle fut signée en effet à Angers le 10 août 1620 : la reine revien- Paix d'Angers, 1620.

Digitized by Google

dra, y est-il dit, à la cour avec les honneurs et la considération dus à son rang; elle aura entrée au conseil. On rendra la liberté aux prisonniers de guerre et on accordera amnistie à tous les partisans de Marie de Médicis qui poseront les armes dans un délai de huit jours. Ainsi Richelieu trompa les espérances de tous les amis de la reine qui, au lieu des récompenses qu'ils espéraient, se virent sacrifiés au favori contre lequel lui-même les avait provoqués à la révolte; mais en étouffant une guerre civile qui commençait à devenir dangereuse, il rendit un grand service à la France. La reine-mère pouvait se plaindre, si elle nourrissait encore des projets ambitieux; car la paix d'Angers avait anéanti son parti. Le 13 août Louis XIII et sa mère eurent une entrevue très-cordiale au château de Brissac[1]. Je vous tiens, dit le roi embrassant Marie, et vous ne m'échapperez plus.

Première guerre contre les Huguenots, 1620.

Ce fut à cette époque qu'éclata la première des trois guerres des Huguenots qu'on compte sous le règne de Louis XIII. Voici ce qui y donna lieu.

Réunion de la Navarre à la France, 1616.

En recevant l'absolution, Henri IV avait promis de rétablir la religion catholique dans la Basse-Navarre et la principauté de Béarn. Il y envoya à cet effet des évêques et des prêtres auxquels il assigna des pensions sur le domaine de la Navarre. Les États-généraux de France de 1614, ou plutôt les deux premiers ordres prièrent le roi de réunir la Navarre et le Béarn à la couronne de France et de rendre au clergé de ces pays les biens dont il avait été dépouillé par les Huguenots.

[1] En Anjou.

Digitized by Google

Le roi fit droit à la première demande par un édit du mois de décembre 1616, qui, contre l'avis des États de Navarre, prononça la réunion, et à la seconde par un autre du 25 juin 1617, nommé *édit de main levée* qui ordonnait que tous les biens ecclésiastiques fussent rendus aux Catholiques, assignant aux pasteurs huguenots sur le trésor royal les appointemens dont ils avaient joui jusqu'alors. Cet édit éprouva une grande opposition dans la Navarre, et son exécution fut retardée. Les Protestans de ce pays s'adressèrent à ceux de France ; ceux-ci convoquèrent des assemblées; la cour les interdit. Néanmoins on leur permit en 1619 de tenir une assemblée à Loudun ; mais comme elle s'occupa avant tout de l'affaire de la main levée, le roi ordonna sa dissolution. Cette assemblée se montra très-factieuse ; on l'accuse, et à ce qui paraît, avec raison, d'avoir eu un dessein très-criminel ; elle voulait changer la monarchie française en une république fédérative, composée de huit états dont chacun aurait pour chef un des seigneurs du parti protestant. Pour le moment les Protestans avaient divisé toute la France en dix-huit provinces ou *Églises*; à la tête de chacune se trouvait un général pour commander la force armée, avec un conseil pour l'assister. Ce plan paraissait trop dangereux au maréchal de Bouillon auquel on avait offert le commandement ; il le refusa. Après plusieurs négociations, Louis XIII accorda trois choses que les Huguenots lui avaient demandées, savoir la prolongation pour quatre ans du terme auquel ils devaient rendre leurs places de sûreté, la restitution de Lec-

Édit de main levée, 1617.

Digitized by Google

toure qu'ils avaient perdue parce que le gouverneur qu'ils y avaient mis, nommé Fontarailles, s'était fait catholique, et l'admission de deux conseillers dans le parlement ; mais il refusa le quatrième qui était la révocation de la main levée de Béarn, et après la reconciliation avec sa mère, il alla à la tête de son armée en Navarre et exécuta la main levée au mois d'octobre 1620. Les deux conseils de Basse-Navarre et de Béarn furent réunis en un parlement qui prit le nom de parlement de Pau.

Assemblée illégale de la Rochelle.

Les Réformés affectant de voir dans cette démarche une violation des édits précédens, tinrent une assemblée générale à la Rochelle, et plusieurs assemblées provinciales à Alais, à Milhaud et à Montauban. Le roi défendit la tenue de l'assemblée de la Rochelle comme illégale, puisqu'on l'avait convoquée sans sa permission, ce qui était interdit par l'édit de Nantes, et déclara criminels de lèze-majesté tous ceux qui y assisteraient. Néanmoins les plus factieux se rendirent à la Rochelle, et l'assemblée eut lieu ; elle décréta qu'on prendrait les armes. Le duc de Rohan et son frère, Benjamin, seigneur de Soubise [1], furent nommés pour commander les forces des Protestans. Le duc de Lesdiguières [2] ayant vainement tâché d'empêcher la rébellion de ses coreligionnaires, le roi résolut de la dissiper par les armes. C'est cette expédition

[1] Des droits de sa mère Catherine l'Archevêque, fille et héritière de Jean, dernier seigneur de Soubise. Elle vivait encore à cette époque.

[2] François de Bonne, duc de Lesdiguières.

Digitized by Google

qu'on nomme la *première guerre des Huguenots*.

Luynes est nommé connétable, 1621.

Quoique le maréchal de Lesdiguières fût de la religion réformée, on lui proposa le commandement de l'armée et la charge de connétable, vacante depuis la mort de Henri Ier de Montmorency en 1614[1], à condition toutefois de changer de religion; il s'en excusa et recommanda pour cette dignité le duc de Luynes qui fut effectivement nommé le 31 mars 1621. Lesdiguières eut le titre de maréchal de camp général de l'armée, qui le rendit en quelque sorte le lieutenant du connétable. « Rien, dit Richelieu en parlant de l'élévation du duc de Luynes, rien ne faisait espérer aux dévôts bonne issue de cette guerre, que parce que Dieu choisit d'ordinaire les choses les plus basses pour confondre les plus fortes, de faibles instrumens pour faire de grandes merveilles. »

Édit de Niort de 1621.

Au mois d'avril 1621, l'armée du roi se mit en marche. Louis XIII qui dès son enfance avait pris goût à la guerre en formant et exerçant à la hollandaise des compagnies de jeunes gens, se mit à la tête de l'armée avec le nouveau connétable, le maréchal de camp général, le maréchal de Brissac, plusieurs autres maréchaux de France et grands seigneurs. Gergeau et Sancerre furent les premières places rebelles qu'on soumit. Se trouvant à Niort, le roi publia, le 27 mai, un édit par lequel, révoquant toutes les grâces accordées aux Protestans, il assure une parfaite protection à ceux qui ne prendront pas part à la ré-

[1] Il eut pour successeur au duché de Montmorency, Henri II, son fils, qui, en 1630, reçut le bâton de maréchal de France.

Digitized by Google

bellion. Le 25 juin, à la suite d'un assaut, l'importante place de S. Jean d'Angely se rendit. Comme cette ville avait été la première à fermer ses portes au roi, elle fut entièrement démantelée et perdit tous ses privilèges. Le duc de Mayenne ou du Maine prit Nérac le 9 juillet et le roi assiégea Clérac. La Rochelle fut bloquée par le duc d'Épernon. Clérac s'étant rendu le 4 août [1], le roi forma le siège de Montauban qui dura depuis le 18 août jusqu'au 7 novembre; la ville était si bien défendue par le marquis de la Force qu'on ne réussit pas à s'en emparer. Le duc du Maine fut tué à ce siège. « On pouvait dire de lui qu'il était le plus grand capitaine que la France eût de longtemps porté pourvu qu'il vieillît : ce qui semble que Dieu n'a pas permis, et pour les péchés de son père en la faction de la Ligue dont il était le chef, et pour sa propre faute de n'avoir pas observé le commandement si exprès que, sous sa malédiction, il lui donna à l'heure de sa mort, de demeurer fidèle dans le service du roi, quelque prétexte ou occasion qu'il pût avoir du contraire. »

Mort de Luynes.

Si le connétable se réjouit de la mort d'un rival qui le haïssait, sa joie fut de courte durée. Lui-même mourut le 14 décembre 1621, à Longuetille près de Condom, d'une maladie qu'il avait gagnée au siège de Monheur dans l'Agenois : il était âgé de quarante-six ans. Depuis le mois d'août, époque de la mort de du Vair, il était aussi en possession du sceau royal, de

[1] La France y perdit un capitaine distingué : César-Auguste de S. Larry, baron de Termes, frère du duc de Bellegarde.

Digitized by Google

manière qu'il était en même temps chef des armées et de la justice. Louis XIII commençait à s'en dégoûter, et il est probable qu'il aurait été disgracié s'il avait vécu un peu plus long-temps. Henri de Gondy, cardinal de Retz, évêque de Paris, et Henri, comte de Schomberg [1], surintendant des finances (nommé, en 1625, maréchal de France), prirent les rênes du gouvernement, et le prince de Condé se réunit à eux dans l'espoir de rester bientôt seul à la tête des affaires; les sceaux furent donnés à Meri de Vic d'Ermenonville qui avait été ambassadeur en Suisse. Le cardinal de Retz mourut au bout de sept mois, le 3 août 1622; de Vic un mois plus tard. A la place du dernier, Louis-Lefèvre de Caumartin fut nommé garde des sceaux, mais mourut également au bout de quatre mois.

Paix de Montpellier, 1628.

La guerre contre les Protestans recommença en 1622; le prince de Condé commanda l'armée dans laquelle se trouvait le roi; le duc de Lesdiguières était à la tête de celle du Dauphiné; car la révolte s'était étendue jusqu'en ce pays et dans la Provence. Le roi prit l'île de Ré en y allant par des gués fort difficiles, culbuta une partie de l'armée de Soubise qui ne put pas être embarquée, s'empara de Royan, entra en Languedoc, prit Sainte-Foy, Négrepalisse dont les habitans furent passés au fil de l'épée, S. Antonin, Lunel, Sommières et une foule d'autres places. Ce dénombrement fait connaître l'étendue qu'avait prise

[1] Fils de Gaspard de Schomberg, qui avait épousé l'héritière du comté de Nanteuil (Voy. vol. XVI, p. 359). Henri fut père de Charles de Schomberg, qui épousa l'héritière du duché de Halluin.

Digitized by Google

la révolte. Le 1er septembre, le siège fut mis devant Montpellier. Ce fut là que, par l'entremise du duc de Lesdiguières qui, ayant fait abjuration, venait d'être nommé connétable [1], la paix fut convenue le 19 octobre 1622; le lendemain Louis XIII entra dans la ville. Amnistie pleine fut accordée aux Protestans, l'édit de Nantes fut confirmé; la Rochelle et Montauban seules demeureront places de sûreté; les Protestans démoliront toutes leurs nouvelles fortifications, nommément dans les îles de Ré et d'Oléron, et n'en éleveront plus d'autres. Castres, Milhau, Nîmes, Usez seront à demi démantelés; Montpellier ainsi que le Fort-Louis que le roi avait fait construire près de la Rochelle seront entièrement démantelés. Le roi rendit au duc de Rohan et au prince de Soubise leurs anciennes pensions, et paya en sus au duc 600,000 livres.

Richelieu entre au conseil.

Après le retour du roi à Paris, il y eut un changement dans le ministère; le comte de Schomberg fut renvoyé et remplacé par Charles, duc de la Vieuville; celui-ci avec le vieux chancelier Sillery, rappelé à la cour, et Brulart de Puisieux, son fils, eurent le principal crédit; mais au commencement de 1624 Sillery et Puisieux furent disgraciés par les intrigues du duc de la Vieuville et, Lefèvre de Caumartin étant mort, les sceaux furent donnés à Étienne d'Aligre. La reine-mère qui depuis la mort du connétable de Luynes avait regagné du crédit auprès du roi qui l'appela au conseil, obtint avec beau-

[1] Son bâton de maréchal de France fut donné à Bassompierre.

Digitized by Google

coup de peine que le cardinal de Richelieu (il avait été promu à cette dignité le 1er septembre 1622) eut entrée au conseil le 4 mai 1624; on la lui accorda avec des restrictions que sa prudence l'engagea à proposer lui-même, ou que, d'après d'autres historiens, le roi exigea, parce qu'il craignait son ambition. Admettre aux délibérations un homme de son génie, c'était l'en rendre maître. Une seule personne le gênait, c'était l'impérieux surintendant général des finances; il fut disgracié, arrêté pour prétendue malversation, et enfermé au château d'Amboise; le comte de Schomberg reprit sa place; on donna au connétable une occupation en Italie, et Richelieu se trouva l'âme du conseil. Malgré toutes les intrigues, les guerres civiles, les conspirations qui furent formées contre lui, il s'y maintint jusqu'à sa mort.

Digitized by Google

SECTION II.

Abaissement de la faction des Réformés.

Plan de Richelieu pour l'affermissement de la puissance royale.

En élevant le cardinal de Richelieu, Marie de Médicis se flattait de gouverner par lui : elle se trompa ; nous verrons bientôt la mésintelligence éclater entre la mère du roi et sa créature. Louis XIII avait pris l'habitude et le besoin d'être gouverné : Richelieu se proposait bien de le dominer ; mais il ambitionnait plutôt d'être le maître que de le paraître. Les exemples brillans du maréchal d'Ancre et du connétable de Luynes ne le tentaient pas ; le but qu'il se proposait était plus élevé ; tout devait plier sous l'autorité absolue du roi, et son ministre n'être que l'instrument docile de ses volontés prononcées, pourvu que toutes ses résolutions lui fussent inspirées par ce ministre.

Ce fut en exécutant ce plan que le cardinal de Richelieu devint le vrai fondateur de la monarchie absolue qui est peut-être la seule forme convenable à une nation vive, spirituelle, mais mobile et inconstante, trop éclairée pour supporter longtemps le despotisme, trop intrigante, trop ignorante et par conséquent trop crédule pour ne pas être le jouet des factions inséparables d'un gouvernement libre. La France portait en son sein une maladie qui la rongeait, une secte religieuse, ennemie de la religion de l'état, républicaine par essence, jouissant de privilèges qui en faisaient une puissance et un véri-

Digitized by Google

table état dans l'état. L'Église réformée était le foyer où tous les ambitieux, de quelque croyance qu'ils fussent, trouvaient des armes pour attaquer la monarchie. Pour que le roi fût grand, il fallait que la noblesse fût abaissée; pour abaisser la noblesse, il fallait détruire la corporation calviniste. Ce fut elle que Richelieu résolut d'attaquer la première.

Il se garda bien d'annoncer d'abord ce dessein; il débuta par montrer des dispositions favorables à l'égard des Protestans. D'après ses conseils, le roi déclara qu'il ne souffrirait pas qu'on opprimât les Protestans d'Allemagne. S'il avait été possible que le fanatisme du temps confondît une protection que la politique conseillait au ministre d'accorder à un parti étranger, avec un penchant pour la religion de ce parti; un événement arrivé au commencement de son ministère aurait bientôt détrompé ces Catholiques soupçonneux. Les habitans de la Rochelle ayant demandé que, conformément au traité de Montpellier, le Fort-Louis fût démoli, le ministre, pour toute réponse, ordonna de nouveaux ouvrages avancés qui resserrassent davantage la ville. En même temps il fit équiper dans le port de Blavet une flotte destinée probablement à bloquer la Rochelle. Les Rochellois n'osant pas encore se révolter ouvertement, le prince de Soubise se chargea pour son compte de détruire cette flotte, afin que si l'entreprise ne réussissait pas, les Rochellois pussent le désavouer. Arrivé le 18 janvier 1625 à Blavet avec douze vaisseaux, il se saisit, sans coup férir, de six vaisseaux du roi qui étaient au

Entreprise de Soubise sur Blavet.

Digitized by Google

port et parmi lesquels il y en avait un de 80 canons.

Seconde guerre contre les Réformés, 1625.

Ce fut le commencement de la *seconde guerre des Huguenots*. Après ce premier succès le duc de Rohan parcourut le Languedoc et appela tous les Protestans aux armes. Castres et Montauban furent les premières villes qui se déclarèrent pour lui. Pour étouffer cette rébellion, le roi envoya le maréchal de Thémines et le duc d'Épernon, et réclama les huit vaisseaux qu'en vertu du traité de 1610 le roi d'Angleterre devait fournir à la France pour sa défense, et les vingt que les Hollandais avaient à fournir pour la guerre de Gênes. Ce fut dans ces circonstances que le cardinal de Richelieu donna une preuve de l'énergie de son caractère; non seulement il exigea et obtint, par un traité qui fut signé à la Haye le 12 avril 1626, que la destination de ces vingt vaisseaux fût changée et qu'il pût les employer à faire la guerre aux Réformés; mais, contre l'avis de tout le conseil et en se chargeant de toute responsabilité, il déclara que le roi entendait que douze de ces vaisseaux, ainsi que les huit anglais seraient montés par des soldats français et commandés par des capitaines français. L'opposition qu'il éprouva ne put le faire revenir d'une prétention si extraordinaire, et il était résolu de se passer plutôt d'un secours qui était dû, que de l'accepter d'une manière qui lui serait plus préjudiciable qu'utile. « Car, dit le cardinal dans ses Mémoires, un mousse peut ruiner toute une armée, et un capitaine de navire, étant assuré par l'ennemi du paiement de son vaisseau, peut entreprendre de brûler toute l'armée, et d'au-

Le cardinal se sert de vaisseaux anglais et hollandais pour faire la guerre aux Réformés.

Digitized by Google

tant plus facilement qu'il penserait faire un grand sacrifice à Dieu à cause de sa religion. »

Le langage du cardinal fut si imposant que les Hollandais et les Anglais cédèrent ; il mit sur chaque vaisseau cent soldats et un capitaine français. Henri II, duc de Montmorency, amiral de France, prit le commandement de la flotte réunie, au mois de septembre, et attaqua l'île de Ré où était Soubise avec la sienne ; après plusieurs combats très-acharnés il s'empara de cette station et de l'île d'Oléron ; le prince de Soubise se sauva avec quelques vaisseaux en Angleterre. Les Réformés français espéraient être soutenus par cette puissance ; mais ils se trompèrent. Il existait entre la France et l'Angleterre une union qui venait d'être consolidée par le mariage de Charles Ier avec madame Henriette, fille de Henri IV. La France était dans ce moment en guerre avec l'Espagne pour l'affaire de la Valteline ; le cardinal qui portait toute son attention sur ce qui se passait en Allemagne, désirait la paix avec l'Espagne et avec les Huguenots « afin, dit-il, d'avoir moyen d'attendre plus commodément le temps de réduire ceux-ci aux termes où tous sujets doivent être dans un état ; c'est-à-dire de ne pouvoir faire aucun corps séparé, et dépendre des volontés de leur souverain. » Il se servit adroitement de l'intervention de l'Angleterre auprès de ces deux partis opposés. Les Réformés consentirent à la paix de peur de celle d'Espagne, et les Espagnols de peur de celle des Huguenots : « Tout ce bien, dit Richelieu, arriva à la France en suite des ambassades extraordinaires que,

Digitized by Google

par invention, on fit que le roi d'Angleterre envoya. »

Paix de 1626 avec les Réformés.

Le 5 février 1626 les Rochellois acceptèrent la paix aux conditions dictées par le roi, savoir, « que le conseil et gouvernement de cette ville seraient remis ès mains de ceux qui étaient du corps d'icelle ; qu'ils recevraient un commissaire chargé d'exécuter la paix et d'y demeurer tant qu'il plairait au roi ; qu'ils n'auraient aucun vaisseau armé en guerre ; qu'ils restitueraient tous les biens ecclésiastiques qui se trouveraient par eux possédés, conformément à l'édit de Nantes qui serait exécuté ; qu'ils laisseraient jouir les Catholiques de l'exercice de leur religion et des biens qui leur appartenaient dans la ville ; qu'ils raseraient le fort de Tadon qu'ils avaient nouvellement construit ; que le roi ne ferait pas raser le Fort-Louis, mais promettait de faire établir un tel ordre dans les garnisons qu'il laisserait dans ce fort et dans les îles d'Oléron et de Ré, que les Rochellois ne seraient pas troublés dans leur commerce ni dans la jouissance des biens qu'ils avaient dans ces îles. » Le roi d'Angleterre garantit aux Rochellois le maintien de cette paix.

Les rapports d'amitié entre la France et l'Angleterre ne durèrent pas long-temps. Louis XIII s'aperçut bien vite qu'il ne tirerait pas du mariage de sa sœur avec Charles Ier les avantages pour les Catholiques de l'île qu'il en avait espérés. Charles Ier était poussé à la guerre par son favori, le duc de Buckingham, qui détestait le cardinal de Richelieu. Ce jeune seigneur, vain et présomptueux, avait été envoyé, au mois de mai 1625, à Paris pour chercher

Digitized by Google

l'épouse de son maître; pendant son séjour dans cette capitale il avait fait la cour, par vanité sans doute, à la jeune reine, Anne d'Autriche; pour donner suite à cette intrigue il voulait se faire nommer de nouveau ambassadeur en 1627, mais le cardinal s'y opposa. Tel était le motif de la haine de Buckingham. La garantie de la paix de 1626 donnée par l'Angleterre fournissait à celle-ci un prétexte pour se mêler des affaires de France, et la protection accordée aux Protestans de ce pays était en Angleterre un motif populaire de guerre.

Alliance de 1627 avec l'Espagne.

La brouillerie entre la France et la Grande-Bretagne causa un moment de rapprochement entre la première et l'Espagne. Cette puissance était en paix avec la France depuis le traité de Mouzon du 5 mars 1626; car les secours que Louis XIII fournissait aux Provinces-unies n'établissaient pas l'état de guerre; mais il y avait un commencement d'hostilités entre l'Espagne et l'Angleterre. Le cardinal de Richelieu qui avait intérêt à retarder l'accommodement auquel les cours de Londres et de Madrid travaillaient, entama des négociations en Espagne, et Du Fargis, ambassadeur de France auprès de Philippe III, signa, le 20 mars 1627, un traité d'alliance que nous ne connaissons que parce que ce secret nous a été révélé dans les Mémoires du cardinal de Richelieu [1]. Il paraît que les deux puissances s'engagèrent seulement à faire la guerre à l'Angleterre (la France au plus tard en juin 1628), sauf à s'accorder ensuite sur la

[1] Le marquis de FONTENAY en parle aussi.

Digitized by Google

manière de la faire. Richelieu prétend que la cour de Madrid agit de mauvaise foi et qu'elle n'avait d'autre objet que de porter la France à entrer en guerre avec l'Angleterre pour l'abandonner ensuite [1].

Guerre d'Angleterre, 1627.

La guerre avec la Grande-Bretagne fut précipitée par la passion du duc de Buckingham qui, en allumant en France la troisième guerre de religion, fournit à Richelieu un prétexte pour exécuter le projet qu'il méditait depuis long-temps. Après avoir provoqué les Protestans, et particulièrement les Rochellois, à requérir la garantie de Charles Ier contre de prétendues infractions de la paix de 1626 [2], le duc de Buckingham parut, le 22 juillet 1627, devant la Rochelle avec une flotte de cent navires portant 10,000 hommes; mais les Rochellois qui n'étaient pas en mesure lui refusèrent l'entrée de leur port. Il fit alors une descente dans l'île de Ré, battit le duc de Toiras qui voulut l'en empêcher [3], et le bloqua dans le fort de S. Martin où il s'était retiré.

[1] Le marquis de FONTENAY accuse le comte d'Olivarès lui-même d'avoir révélé ce traité à l'Angleterre.

[2] *Mémoires de* ROHAN, *Collect. de* PETITOT, 2e série, vol. XVIII, p. 299. Rohan et Soubise seuls répondirent à cette invitation.

[3] Dans un des combats qui eut lieu entre Buckingham et le duc de Toiras, périt Celse-Benigne de Rabutin, baron de Chantal; nous ne parlons de cette mort que pour dire que Chantal laissa pour seule héritière Marie de Rabutin Chantal, âgée de cinq mois, qui fut depuis la marquise de Sévigné, ce modèle du stile épistolaire, qui n'a peut-être jamais été atteint, mais qui ne sera certainement pas surpassé. Nous remarquons ici, comme une chose qui étonnera nos lecteurs français, et qui est pourtant fort naturelle, qu'il n'y a

Digitized by Google

Troisième guerre contre les Réformés, 1627.

Le duc de Rohan parcourut en même temps les provinces du midi pour les engager à prendre les armes; il convoqua, pour le 10 septembre, à Usez, une assemblée des Protestans du Bas-Languedoc et des Cévennes, et se fit nommer général; il leva un corps assez considérable de troupes: le duc de Montmorency et le prince de Condé que le roi envoya contre lui, l'empêchèrent de secourir la ville de la Rochelle dont la réduction occupait le cardinal.

Aussitôt que ce ministre fut averti de l'arrivée de Buckingham devant l'île de Ré, il donna avec la plus grande activité, dans tous les ports de France, les ordres nécessaires pour équipper des vaisseaux et réunir une flotte destinée à aller au secours de l'île et à bloquer la Rochelle. Le roi était parti de Paris pour se mettre lui-même à la tête de l'armée; mais il tomba malade en route, et le duc d'Angoulême bloqua la Rochelle, depuis le 10 août. Cette ville ne s'était pas encore déclarée ouvertement pour les Anglais; toutefois le cardinal ne pouvait pas ignorer qu'elle traitait avec eux. Ainsi on n'eut aucun égard aux protestations de fidélité de ses habitans. Le roi lui-même et le cardinal de Richelieu arrivèrent le 10 octobre au

pas d'ouvrage français au mérite duquel les étrangers soient moins sensibles que les *Fables* de Lafontaine et les Lettres de madame de Sévigné. L'auteur a entendu dire cinquante fois que les fables du premier sont excellentes pour être mises entre les mains des enfans, et que les lettres de l'autre sont ennuyeuses. L'auteur doute que la littérature d'aucune nation offre quelque chose de comparable à ces deux livres.

Digitized by Google

camp. Avant de commencer le siège, il fallut être maître de l'île de Ré. Le maréchal de Schomberg fut chargé d'en expulser les Anglais; il força le duc de Buckingham de lever le siège du fort S. Martin, et de se rembarquer le 8 novembre, avec le tiers de ses troupes qui seul lui restait. Les Anglais avaient combattu avec la plus grande bravoure devant ce fort.

Siège et prise de la Rochelle.

Le siège de la Rochelle fut commencé aussitôt après. Comme on voulait prendre la ville par famine, le cardinal fit exécuter un ouvrage qui fit l'étonnement de l'Europe entière, et qui encore aujourd'hui paraît une entreprise gigantesque. Comme il était difficile d'empêcher que des embarcations chargées de vivres et munitions n'entrassent dans le port de la Rochelle qui a une ouverture spacieuse, Richelieu fit fermer le port par le moyen d'une digue allant d'un bord de la mer à l'autre, dans un endroit où l'entrée n'a que quatre mille quatre cent quarante pieds; la digue était large par le bas de soixante-douze pieds, et se rétrécissait vers le haut jusqu'à vingt-quatre[1]. On fit couler à fond des bâtimens chargés de grosses pierres et d'une quantité d'énormes fagots. L'ouvrage que protégeait la flotte commandée par le duc de Guise, fut achevé, malgré les ravages que la mer et

[1] Le marquis de FONTENAY, qui était présent au siège, dit que le projet de la digue est dû à Clément Metezeau, architecte du roi, et à Jean Tiriot, maçon de Paris, qui offrirent de l'exécuter à leurs frais, et que, quand on vit que le projet était exécutable, Marillac en fut chargé, et les deux inventeurs furent renvoyés avec une gratification.

Digitized by Google

les fréquentes sorties des assiégés y faisaient de temps en temps. Une flotte espagnole, sous les ordres de don Frédéric de Tolède, arriva pour secourir les Français, mais s'en retourna promptement, parce que le ministère espagnol, ramené sans doute à des idées plus conformes à sa politique par les émissaires du duc de Rohan, ne voulut pas contribuer à détruire l'obstacle qui empêchait la France d'être la première puissance du monde. Deux fois les Anglais essayèrent de débloquer la Rochelle, au mois de mai 1628, sous les ordres du comte de Denbigh [1], et, vers la fin de septembre, sous ceux de Robert Willoughby-Eresby comte de Lindsey; leurs flottes n'ayant pu forcer l'entrée du port, s'en retournèrent sans avoir rien fait.

La disette étant venue au dernier point à la Rochelle, les habitans envoyèrent des députés au camp du roi pour implorer sa clémence. Richelieu dicta les conditions de leur soumission, et la capitulation fut signée le 28 octobre 1628. Louis XIII accorda aux rebelles une amnistie entière, la pleine jouissance de leurs biens et le libre exercice de leur religion; mais ils perdirent toutes leurs immunités et leurs privilèges, furent rendus taillables; l'échevinage et la communauté de la ville furent abolis; la religion catholique fut rétablie; les habitans furent désarmés, et les fortifications rasées [2].

[1] William Fielding, baron Fielding, premier comte de Denbigh. Voy. vol. XIV, p. 61; XVIII, p. 9.

[2] Comme on ne connaît presque pas encore, surtout à l'étranger, les Mémoires du marquis de FONTENAY, nous croyons devoir placer

Digitized by Google

Traité de Madrid de 1629 entre l'Espagne et les rebelles.

Ainsi la Rochelle, le boulevard des Protestans et le centre des intrigues de toutes les factions, l'arsenal où

ici les observations par lesquelles ce militaire, homme d'état, termine son Histoire du siège de la Rochelle. Elles confirmeront ce que nous avons dit, que l'esprit de faction, l'esprit révolutionnaire eurent autant de part aux guerres civiles de France que la religion. « On ne peust pas s'imaginer, dit Fontenay, une opiniastreté ny une patience plus grande que celle des Rochellois, ayant souffert un siege de près de quinze mois, et enduré une telle nécessité, qu'il est certain que la faim en tua plus de huit ou dix mille; qu'il y eust quelques femmes qui mangerent leurs enfans; qu'il falloit faire garder les cimetieres, de peur qu'on n'allast desterrer les morts pour les manger; que le prix des vivres y devint sur la fin sy excessif, qu'un mouton y estoit vendu trois cents livres, et une vache deux mille; et enfin que les mieux traités, à la réserve de cinquante ou soixante, ne mangeoient, assés long-temps devant qu'ils se rendissent, que du cuir bouilli avec de l'eau et du vinaigre, et encore sy petitement, que celuy chez qui je logeai me monstra, dans une chose grande comme une palette à tirer du sang, sa portion d'un jour, qui n'auroit pas assurement suffy pour le déjeuner d'un petit enfant, quand c'auroit esté la meilleure viande du monde et la plus nourrissante; dont il estoit aussy devenu sy foible, qu'il ne pouvoit quasi plus marcher ny se soustenir, et fust mort sans doutes pour peu que cela eust duré davantage. »

« Or ces gens-là ne s'estoient pas laissé réduire à de telles extrémités par le seul motif de la religion et de la liberté, mais aussy parce que le bon estat où ils pensoient estre par le moyen de leurs grandes fortifications, de leur union avec tous les huguenots de France, et principalement de Guienne et de Languedoc, et des intelligences qu'ils avoient en Angleterre, en Hollande et en Allemagne, les avoit tellement enorgueillis, que ne reconnoissant le roy qu'autant qu'il leur plaisoit et leur tournoit à compte, ils l'avoient encore tellement offensé en donnant retraite à tous les mécontents,

Digitized by Google

tous les grands qui voulaient exciter des troubles, trouvaient des armes toujours prêtes, fut soumise à l'autorité royale. Louis XIII y fit son entrée le 1er novembre, après que la ville eut été purifiée de la quantité de cadavres amoncelés dans les rues et sur les places. On prétend que la population qui avait été de 26,000 hommes, était réduite à un peu plus de 5,000.

Le duc de Rohan, maître de Nîmes, Montauban et Castres, continua encore pendant plus de six mois la guerre, parce qu'il comptait sur le succès des négociations qu'il avait entamées avec l'Espagne. Son émissaire Clauzel conclut en effet, le 3 mai 1629, à Madrid, un traité par lequel le roi d'Espagne lui promit, pour la continuation de la guerre, un subside annuel de 300,000 ducats. Si le duc réussissait à fonder un

entrant dans toutes les factions, et se joignant avec tous ceux qui avoient voulu prendre les armes contre luy et luy faire la guerre, qu'ils croyoient impossible qu'il leur peust pardonner, et ne les ruinast entierement quand il en auroit le pouvoir. Mais comme le roy n'estoit pas de ceux qui n'ont égard ny à leurs promesses ny à leurs serments, qu'il suivoit plustost l'exemple de ses prédécesseurs, qui, traitant leurs subjects comme leurs enfants, ne demandoient que d'en estre obéis, et faisoient gloire après cela d'en oublier toutes les offenses et les pardonner, aussy leur fist-il bientost voir qu'ils le connoissoient mal, et qu'ils ne pouvoient jamais estre véritablement heureux que dans leur devoir, y trouvant les mesmes libertés qu'auparavant pour la religion, et estant hors de toutes les appréhensions et les peines qu'ils se donnoient et qu'on leur donnoit, qui ne les laissoient en repos ny jour ny nuit, et non plus dans la paix que dans la guerre. »

Digitized by Google

nouvel état, il y laisserait jouir les Catholiques de l'exercice de leur religion et de la totalité de leurs biens ecclésiastiques. L'Espagne promit encore au duc une pension annuelle de 40,000, et à son frère de 8,000 ducats. Louis XIII eut connaissance de ce traité, parce que l'individu chargé de l'apporter au duc, fut arrêté à Lunel. Pressé d'une part par le roi en personne, qui, après avoir délivré Casal en Montferrat, assiégé par les Espagnols, et assuré, à ce qu'on espérait, la paix de l'Italie, marcha, au commencement du mois de mai 1629, contre les rebelles du Languedoc, et de l'autre par le prince de Condé et par le duc de Montmorency, le duc de Rohan fit sa soumission à Alais, le 27 juin 1629, au nom de tous les Réformés; et, au mois de juillet suivant, le roi publia à Nîmes un édit de grâce. Les fortifications d'Anduze, Sauve, Nîmes, Usez, Milhaud, Castres, Montauban et de toutes les villes qui avaient arboré l'étendard de la révolte, furent rasées; les Protestans furent maintenus dans le libre exercice de leur religion. Le duc de Rohan, le prince de Soubise et leurs adhérens obtinrent la restitution de leurs biens et leur pardon. On leur accorda des conditions si favorables, parce que les affaires d'Italie, qu'on croyait arrangées, recommençaient à se brouiller, et qu'on prévoyait qu'il faudrait un nouvel effort pour rétablir la paix. Le duc de Rohan obtint un sauf-conduit pour se rendre à Venise. Il s'embarqua le 20 juillet à Toulon, d'où il écrivit au roi une lettre pleine d'expressions de son repentir. Par sa conduite légère, il s'était en effet mon-

Paix d'Alais et édit de grace de Nimes, 1629.

Digitized by Google

tré sujet déloyal, et avait en même temps ruiné les intérêts d'une religion pour laquelle il professait l'attachement le plus vif.

Par l'exécution de l'édit de Nîmes, les Protestans perdirent leurs places de sûreté, présent pernicieux que leur avait fait Henri IV. Ils rentrèrent dans la classe de citoyens soumis, et cessèrent de former un état dans l'état. Ils conservèrent le libre exercice de leur religion, sans que leurs temples pussent continuer de retentir de discours séditieux.

Paix de Suse, 1629.

Comme il n'y avait pas eu de déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre, il ne fallut pas de traité de paix. La bonne intelligence et les anciennes alliances furent rétablies par un traité qui fut signé le 14 avril 1629, à Suse, où Louis XIII se trouvait alors.

Digitized by Google

SECTION III.

Guerres des Grisons, et pour la succession de Mantoue.

Révolte de la Valteline contre les Grisons, 1620.

Après la destruction des factions de l'intérieur, l'abaissement de la puissance de la maison d'Autriche était le principal objet de la politique du cardinal de Richelieu : tendre vers ce but, c'était revenir au système de Henri IV que sa veuve avait imprudemment abandonné. La fausse politique de Marie de Médicis avait fait revivre les troubles en France; ce ne fut qu'après les avoir étouffés qu'on se retrouva au point où Henri IV avait été au moment de sa mort. Mais avant d'y arriver le cardinal saisit toutes les occasions qui se présentaient pour donner de l'occupation et des embarras au roi d'Espagne, et l'empêcher de jouer un rôle trop actif dans les affaires d'Allemagne et dans la guerre qui désolait ce pays.

Paix de Monzon, 1626.

Le plan que le vice-roi de Milan forma, en 1620, de soumettre à la souveraineté espagnole la Valteline, appartenant aux Grisons, et par suite de cette acquisition forcer les Ligues grises d'accorder aux armées espagnoles un passage pour se rendre en Allemagne, fournit au cardinal la première occasion de contrarier les vues d'une puissance rivale. Nous raconterons les événemens de cette première guerre de la Valteline dans le chapitre destiné à l'histoire de la Suisse. Elle fut terminée le 5 mars 1626, à l'entière satisfaction

Digitized by Google

de la France, par la paix de Monzon en Aragon. L'Espagne n'obtint pas le passage dont la France jouissait en vertu des anciens traités.

Guerre de Gênes.

Charles-Émanuel, duc de Savoie, fournit une seconde occasion. Dans l'histoire de ce prince ambitieux et actif nous ferons connaître les causes de sa brouillerie avec Gênes. Il avait encore un autre motif de faire la guerre à cette république ; c'était l'envie de s'agrandir aux dépens de cet état qui, par sa situation, l'excluait presqu'entièrement de la mer Méditerranée. Il paraît qu'il proposa à Richelieu de partager entre la France et la Savoie tout le territoire génois, y compris l'île de Corse. Le cardinal n'en parle pas dans ses Mémoires ; à l'en croire, le duc de Savoie voulait seulement se mettre en possession du fief de Zucarello, objet de contestations entre lui et la république. Pour l'exécution de ce dessein, il réclama l'assistance de la France. « Voilà, s'écrie avec satisfaction le cardinal, le plus juste prétexte que nous eussions pu désirer. » Louis XIII qui vit dans cette circonstance un moyen de donner de l'occupation à l'Espagne et l'empêcher de porter ses forces dans la Valteline, promit au duc de Savoie, par le traité de Suse de 1624, un corps auxiliaire de 4,000 hommes que le connétable de Lesdiguières fut secrètement autorisé à porter au triple, et avec lequel, au printemps de 1625, il passa les Alpes pour se réunir aux troupes du duc. Nous parlerons ailleurs de cette guerre qui ne fut pas glorieuse pour la France. Dans le traité de Monzon qui est postérieur à cet événement, Richelieu sacrifia les intérêts

Digitized by Google

du duc. Il fut convenu dans ce traité entre la France et l'Espagne que tous les différends qui pourraient s'élever en Italie seraient terminés par arbitres.

Guerre des Provinces-unies des Pays-Bas.

Une troisième occasion bien plus importante pour occuper les forces de l'Espagne dans une guerre ruineuse, fut le renouvellement des hostilités entre cette monarchie et les Provinces-Unies des Pays-Bas. La France souffla le feu de cette guerre par une série de traités qu'elle conclut successivement avec la république; tels que ceux de Compiègne et de la Haye de 1624, ceux de Paris de 1627, de la Haye de 1630 et 1634, et de Paris de 1635. L'histoire de tous ces traités sera rapportée dans le chapitre destiné à celle de la nouvelle république.

Guerre de Mantoue, 1627.

La mort de Vincent II Gonzague, duc de Mantoue et de Montferrat, arrivée le 26 décembre 1627, fournit au cardinal un quatrième moyen de susciter des embarras aux Espagnols. Ceux-ci s'opposèrent à ce que le duc de Nevers succédât aux états de Mantoue et de Montferrat, son héritage, parce que, dit le duc d'Olivarès, ministre de Philippe IV, on ne voulait pas « que le loup (la France) entrât en Italie »; à quoi l'ambassadeur de France répondit « que l'Espagnol était le loup, le Français le chien et le pauvre duc de Mantoue l'agneau ». Après la réduction de la Rochelle, le siège de Casal que les Espagnols avaient entrepris et qu'ils pressèrent de toutes leurs forces, décida Louis XIII à se mettre lui-même à la tête d'une armée de 38,000 hommes pour faire obtenir au duc de Nevers une justice que l'empereur, son suze-

Digitized by Google

rain lui refusait, disait-on, parce qu'en observateur des règles, il voulait, avant tout, séquestrer un fief dont la succession était litigieuse. Parti de Paris le 15 janvier 1629 avec le cardinal de Richelieu et les maréchaux de Créqui et de Bassompierre, après avoir confié à sa mère la régence du royaume, Louis XIII arriva au mont Genèvre le 1er mars. Le duc de Savoie entama avec le roi des négociations pour le passage, mais il les traîna en longueur, soit pour ménager aux Espagnols le temps de prendre Casal, comme les Français supposaient, soit par suite de son caractère plein de ruses et de finesses. Le roi y mit fin en passant le mont Genèvre malgré les glaces dont il était couvert, et attaqua, le 6 mars, les barricades de Chaumont ou du pays de Suse qui furent emportées de vive force, ainsi que la ville de Suse.

Traité de Suse, 1629.

Après cet échec, le prince de Piémont, muni des pouvoirs de son père, vint signer à Suse, le 11 mars 1629, un traité aux conditions suivantes. Le duc de Savoie accorde passage par ses états à l'armée française, et promet de contribuer tout ce qui sera possible pour le ravitaillement de la ville de Casal; il remet entre les mains du roi comme sûreté la citadelle de Suse et le château de S. François. Le roi promet de faire délaisser au duc par le duc de Mantoue la ville et le district de Trin jusqu'à concurrence de 15,000 écus d'or de revenu, et consent à ce qu'en attendant le duc retienne tout ce qu'il tient dans le Montferrat en laissant cependant au duc de Mantoue la jouissance des revenus, déduction faite de 15,000 écus. Le roi

Digitized by Google

promet de défendre le duc de Savoie s'il était attaqué pour raison de ce traité ou sous un autre prétexte. Un article secret stipulait que vu que le duc de Savoie s'était engagé à faire entrer, le 15 mars, une certaine quantité de vivres dans Casal, les troupes du roi, pour donner aux Espagnols le temps de se retirer devant cette place, n'avanceraient pas avant ledit jour au-delà de Bussolino. Les Espagnols se retirèrent en effet [1] moyennant une stipulation exprimée dans un

[1] La conduite des Espagnols en cette occasion fournit au marquis de FONTENAY une observation que nous devons placer ici. « La grande foiblesse que les Espagnols montrèrent à cette occasion, et qui sembloit devoir causer leur ruine en Italie, a esté leur salut; la pluspart des princes d'Italie ayant tout d'un coup changé d'opinion, aimant mieux, par une politique toute nouvelle, qu'ils y demeurassent que d'en secouer le joug, comme ils avoient voulu faire jusques là, sur le fondement qu'ils ne leur pouvoient faire nul mal avec les seules forces d'Italie, et que pour en tirer d'ailleurs il leur falloit tant de temps qu'ils auroient loisir de s'y préparer et d'estre secourus du roy, qui ne leur manqueroit pas au besoin, non plus qu'au duc de Mantoue. Mais que s'ils chassoient les Espagnols, encore qu'il ne prist rien de leur despouille, et rendist Pignerol, ainsy qu'il le promettoit; bien loin d'amender leur condition, qu'elle en deviendroit pire, demeurant tout-à-fait exposés à sa mercy, pouvant reprendre le passage de Suse toutes les fois qu'il luy plairoit, comme il avoit desja fait, et les attaquer après avec de telles forces, devant qu'ils y eussent songé, qu'il leur seroit impossible d'y résister, ny de tirer secours des Espagnols, qui seroient trop eslongnés. »

« Et en effet ils sont tousjours demeurés neutres depuis que la guerre a esté déclarée; et je ne sçay, s'ils eussent veu la balance pencher trop fort du costé du roy en Italie, s'ils ne fussent point passés de l'autre pour l'empescher de tomber entierement, tant sa diligence

Digitized by Google

autre article secret du traité de Suse, portant l'engagement du roi de ne pas attaquer les états du roi d'Espagne, et son consentement à ce que pendant un mois Nice fût mise comme dépôt entre les mains des Suisses, afin que pendant ce temps l'empereur pût donner au duc de Mantoue l'investiture des duchés de Mantoue et de Montferrat. Il fut accordé par un autre article secret que si le gouvernement espagnol contrevenait à ce qui venait d'être convenu, le roi et le duc de Savoie joindraient leurs forces pour faire tout exécuter.

Cependant le cardinal, croyant nécessaire de pourvoir d'une autre manière encore à la sûreté du duc de Mantoue, convint avec le prince de Piémont, le nonce du pape et les ambassadeurs de Venise et de Mantoue, d'une ligue pour la défense de l'Italie. Elle portait que si l'une des parties contractantes était attaquée, le pape fournirait pour sa défense 8,000 hommes de pied et 800 chevaux, le roi 20,000 hommes de pied, et 2,000 chevaux, la république de Venise 12,000 hommes de pied et 1200 chevaux, et le duc de Mantoue 6,000 hommes de pied et 500 chevaux.

Le duc de Savoie ratifia l'alliance conclue par son fils. L'Espagne mit tout en œuvre pour empêcher la république de suivre cet exemple; néanmoins la sei-

et ses grandes forces les avoient espouvantés; choisissant plustost, par une prévoyance qui semble un peu trop raffinée, de souffrir un mal present, et contre lequel ils avoient autrefois tant crié, que de se mettre au hasard d'un autre qu'ils estimoient plus dangereux, quoyque fort eslongné, et qui pouvoit n'arriver jamais. »

Digitized by Google

gneurie ratifia le traité le 8 avril, en bornant sa durée à six ans. Il est naturel que le duc de Mantoue y accéda; mais le pape, tout en l'approuvant, voulut rester neutre afin de pouvoir intervenir comme médiateur.

La ville de Casal fut délivrée et ravitaillée le 18 mars. Il y entra 3,200 hommes et le comte de Toiras pour les commander. Cependant le duc de Savoie se voyant trompé dans l'espoir d'ajouter le Montferrat à ses états, nourrissait d'autres projets d'agrandissement que la mobilité de son esprit lui fit tour à tour mettre en avant et rejeter. Il aurait bien voulu que la France lui sacrifiât l'existence de Gênes, et il tenta l'ambition du cardinal en lui suggérant l'idée tantôt de faire la conquête du duché de Milan, tantôt de réunir à la France l'état de Gênes. Une autre fois il voulait donner ce pays au pape en échange du comtat d'Avignon qu'aurait le duc de Mantoue pour le Montferrat qui serait abandonné à la Savoie. Il paraît que tout en rejetant ces projets chimériques, le cardinal laissa à Charles-Émanuel l'espoir d'avoir Gênes, si les tergiversations de l'Espagne forçaient à recommencer les hostilités.

Campagne de 1629.

Pendant que Louis XIII était à Suse, le duc de Rohan, comme chef des Réformés, faisait encore la guerre en Languedoc et intriguait avec l'Espagne. Le roi, à la tête de 10,000 hommes, partit, au commencement de mai, pour le Dauphiné et le Languedoc, laissant dans les environs de Suse le maréchal Charles de Créqui avec 6 à 7,000 hommes, afin que

Digitized by Google

pendant qu'il forcerait ses sujets rebelles à se soumettre, le maréchal surveillât le duc de Savoie dont la versatilité inspirait la plus grande méfiance; aussi refusa-t-on de lui rendre Suse, quoique Casal fût délivré. L'entrée des troupes de l'empereur dans le pays des Grisons servit de prétexte à ce manque de foi.

Guerre de Savoie.

Le cardinal de Richelieu lieutenant général d'armée.

Il y eut de part et d'autre des plaintes qui préparèrent une rupture. Le cardinal de Richelieu, nommé lieutenant-général du roi pour commander l'armée que, vers la fin de l'année 1629, le roi envoya en Italie pour débarrasser le duché de Mantoue de l'armée autrichienne, et celui de Montferrat de l'espagnole qui avaient envahi ce pays et assiégeaient l'une Mantoue, l'autre Casal, somma le duc de Savoie de se déclarer pour la France et de faire cause commune avec elle. On négocia jusqu'au 19 mars 1630 que le cardinal Richelieu attaqua les états de Charles-Émanuel par le passage de la Doire. Voici la description qu'un témoin oculaire fait de la manière dont le cardinal effectua ce passage : « Il était, dit-il, revêtu d'une cuirasse de couleur d'eau et d'un habit de couleur de feuille morte sur lequel il y avait une broderie d'or. Il avait une plume autour de son chapeau, deux pages marchaient devant lui à cheval, dont l'un portait ses gantelets et l'autre son habillement de tête. Deux autres pages marchaient à ses deux côtés et tenaient chacun par la bride un coureur de prix; derrière lui était le capitaine de ses gardes. Il passa en cet équipage la rivière de Doire, à cheval, ayant l'épée au côté et deux pistolets à l'arçon de sa selle.

Digitized by Google

Lorsqu'il fut passé de l'autre côté, il fit cent fois voltiger son cheval devant l'armée, se vantant tout haut de savoir quelque chose dans cet exercice. »

Prise de Pignerol, 1629

L'intention du cardinal était de surprendre le duc de Savoie à Rivoli; mais ce prince, averti à temps par un ami, s'était rendu à Turin, où il fit arrêter tous les Français qui s'y trouvaient. L'armée française marcha droit sur Pignerol qu'elle investit le 20 mars 1630; le 22 la ville capitula; le 30 le château. La Perouse, la Luzerne et Baignols, autres châteaux, se rendirent immédiatement après. Cependant, avant d'aller plus loin, le cardinal voulut attendre le roi qui avait résolu de venir lui-même à l'armée. Arrivé à Grenoble, Louis XIII ordonna au maréchal de Créqui d'entrer, le 12 mai, dans la Savoie. Le 14, le maréchal reçut Chambéry à composition, et le roi se rendit en cette ville. Il prit en personne Rumilly et accepta la soumission d'Annecy. Le prince Thomas, troisième fils de Charles-Émanuel, qui commandait l'armée de Savoie, se retira successivement devant celle du roi, et entra dans le Val d'Aoste. On ne l'y suivit pas, le but du roi n'étant pas de faire des conquêtes; on déclara même de la part de la France qu'on ne voulait pas faire la guerre à l'Espagne et qu'on ne se proposait que de délivrer Mantoue et Casal. Ambroise Spinola, vice-roi de Milan, assiégeait de nouveau cette place depuis le 23 mars, et Toiras qui ambitionnait le bâton de maréchal la défendait. L'armée du roi passa le Mont-Cenis et entra, le 6 juillet, en Piémont pour joindre celle du cardinal qui était dans les environs

Digitized by Google

de Pignerol, et se porter ensuite au-delà du Pô. Le 10 juillet, le maréchal de Montmorency rencontra à Veillane (c'est-à-dire à Avigliana entre Suse et Turin) l'armée du duc de Savoie qui, ayant été renforcée par 6,000 hommes que Spinola avait détachés du siège de Coni et par 7,500 Allemands envoyés par Waldstein, se trouvait forte de 28,000 hommes d'infanterie et de 5,000 chevaux. Montmorency remporta une victoire complète, prit la route de Saluces et assiégea Revel depuis le 25 juillet, pendant que le duc de Savoie s'était retiré à Savigliano. Villefranche et Carignan tombèrent au pouvoir des Français. Le maréchal ayant voulu passer le Pô à Carignan, le 6 août, Victor-Amédée Ier, duc de Savoie, qui venait de succéder à son père, lui livra bataille. Montmorency fut vainqueur, mais il ne se trouva pas assez fort pour continuer la marche sur Casal, et résolut d'attendre les renforts que le maréchal de Schomberg lui amenait.

Armistice de 1630.

Depuis le commencement des hostilités un légat du pape avait négocié une réconciliation ou au moins un armistice; il était secondé par un agent subalterne, un certain abbé Mazarin qui montra dans cette circonstance une activité, un zèle, une adresse, un esprit de politique par lesquels il gagna l'affection du cardinal de Richelieu. Cet abbé était infatigable; courant sans cesse à cheval et allant tour à tour du quartier du roi à ceux du duc de Savoie, de Spinola et de Colalto, il portait les propositions, négociait les réponses et les rapportait à leurs adresses, toujours

Digitized by Google

occupé à calmer les esprits, à aplanir les difficultés, à rapprocher les demandes des diverses parties. Mantoue étant tombée au pouvoir des Impériaux le 18 juillet, et une négociation pour la paix ayant été ouverte à Ratisbonne, l'abbé Mazarin réussit à faire signer un armistice le 4 septembre 1630.

La ville de Casal fut confiée, à titre de dépôt, à Spinola, qui promit de la rendre, si, au 15 octobre, la paix n'était pas signée. La citadelle resta entre les mains des Français; on fournit successivement à Toiras la quantité de vivres qui lui était nécessaire jusqu'au 30 octobre, jour auquel il devait rendre la place, si la paix n'était pas faite. Le grand Spinola mourut, le 15 septembre, au château de Scrivia, et le marquis de Sainte-Croix le remplaça.

Paix de Ratisbonne de 1630.

La paix fut effectivement signée à Ratisbonne, le 13 octobre 1630, sans la participation de l'Espagne, pour laquelle l'empereur se faisait fort. La succession de Mantoue y fut réglée de la manière que nous le dirons dans l'histoire d'Italie [1]. L'empereur qui se voyait attaqué dans ce moment par le roi de Suède, se montra extrêmement conciliant, parce qu'il avait obtenu ce qu'il désirait le plus ardemment, la promesse de la France de ne pas accorder d'assistance à ses ennemis. Nous avons observé, dans l'histoire de la guerre de trente ans, que cet article était un vrai piège que le cardinal avait tendu à la bonne foi de Ferdinand II [2], et qu'aussitôt que ce monarque eut réglé l'affaire de Mantoue et promis l'évacuation de l'Italie

[1] Voy. chap. VIII, sect. I et II. [2] Voy. vol. XXV, p. 100.

Digitized by Google

et du pays des Grisons, la ratification du traité fut refusée, et le cardinal entra en liaisons avec les ennemis de l'Autriche. Un article de la paix de Ratisbonne stipula pour les intérêts de la république de Venise, dont l'ambassadeur était arrivé trop tard à Ratisbonne : on promit à cette république de lui rendre tout ce qu'elle avait perdu pendant cette guerre.

Armistice de Casal, 1630.

Pendant les négociations de Ratisbonne, l'abbé Mazarin s'était donné des peines inouies pour faire conclure la paix en Italie, aux mêmes conditions; il voulait avoir le mérite de prévenir la pacification de Ratisbonne et de la rendre inutile. Les trois maréchaux qui commandaient l'armée de France, en alternant d'un jour à l'autre, savoir Schomberg, de la Force et Marillac, ne voulaient pas de la paix, leur intention étant, si on ne la signait pas avant le 15 octobre, de profiter des quinze jours que l'armistice leur accordait pour délivrer Casal : cette entreprise fut jugée nécessaire pour sauver l'honneur de la France. Ils avaient d'ailleurs des instructions secrètes de ne pas reconnaître le traité qui serait conclu à Ratisbonne. Laissant Tavannes en Piémont, avec 8,000 hommes de pied et 500 chevaux, les maréchaux se mirent en marche pour Casal, le 17 octobre. Au bout de quelques jours, on leur présenta le traité de Ratisbonne; ils déclarèrent qu'à cause de l'incohérence qui régnait entre les articles, et parce que le traité n'était pas signé au nom de l'Espagne, l'empereur ayant seulement promis de le faire agréer à cette puissance, ils ne pouvaient pas le regarder comme obligatoire

Digitized by Google

pour eux. Aussitôt Mazarin recommença ses courses d'une armée à l'autre, pour établir un accord entre les généraux. L'armée française continua sa marche, arriva devant Casal, et, le 26 octobre, Schomberg avait déjà donné l'ordre d'attaquer, lorsque Mazarin arriva, porteur de conditions que son importunité avait arrachées au marquis de Ste Croix et aux généraux Piccolomini et Gallas, que Colalto avait envoyés au secours des Espagnols. Les maréchaux n'ayant pu rejeter ces conditions, il fut signé le 27 un arrangement portant que ce jour même les Espagnols évacueraient la ville et le château de Casal, Pondestura, et les autres places du Montferrat qui étaient en leur pouvoir, et les Français la citadelle de Casal. Le duc de Mantoue mettra dans toutes ces places telles garnisons qu'il voudra, à l'exclusion toutefois des troupes françaises. Jusqu'au 23 novembre (jour où l'investiture impériale sera donnée), un commissaire impérial résidera à Casal, et, sans se mêler du gouvernement civil, donnera des ordres et la parole à la garnison. Si l'investiture n'a pas lieu le 23 novembre, le commissaire impérial quittera la ville. La retraite des armées commencera le jour même. Le comte de Colalto, à qui le traité fut communiqué, l'approuva, et il fut signé.

Il s'éleva entre les Français et les Espagnols plusieurs nouveaux sujets de discorde; les maréchaux de France étaient accusés d'avoir employé plus d'un subterfuge pour éluder l'exécution des articles du traité, comme d'avoir fait endosser à des soldats français

Digitized by Google

l'uniforme de Montferrat pour les introduire dans les places où il ne devait pas y avoir garnison française. Les esprits s'échauffèrent, les hostilités recommencèrent, et le marquis de S. Croix remit le blocus devant Casal. Mais le pacificateur Mazarin n'était pas loin; sous sa médiation tout s'arrangea le 27 novembre. Le maréchal de Schomberg ramena l'armée française en deça des Alpes; les troupes impériales et espagnoles se retirèrent dans le Milanais.

Traité de Cherasco, 1631.

Il a été dit, dans l'histoire de la guerre de trente ans, par quels motifs et sous quels prétextes le gouvernement français refusa la ratification du traité de Ratisbonne. L'empereur à qui il importait infiniment de l'obtenir, chargea le baron Mathias de Gallas, qu'il avait nommé commissaire général pour l'exécution de la paix en Italie, d'ouvrir une négociation pour cela. En conséquence il fut tenu un congrès à Chérasque où parurent, de la part de la France, le maréchal de Toiras et Abel Servien, de la part du pape le nonce Pancerole et Jules Mazarin, tous les deux en qualité de ministres. On y signa un nouveau traité le 6 avril 1631. Le commissaire impérial stipula aussi pour les intérêts du duc de Savoie, se faisant fort pour ce prince, comme firent, pour le duc de Mantoue, les ambassadeurs de France. Nous rapporterons dans l'histoire du duché de Mantoue de cette époque les articles convenus à l'égard de ce pays qui interprétaient ceux de la paix de Ratisbonne, sur le sens desquels il s'était élevé des difficultés. Quant aux affaires générales, il fut convenu qu'au 20

Digitized by Google

avril les armées impériale et française auraient évacué l'Italie, à l'exception des places et forts de Mantoue, Porto (château de Mantoue) et Caneto de la part de l'empereur; de Pignerol, Brisqueras, Suse et Avigliana de la part de la France. Vingt-cinq jours après la signature du traité, le duc de Mantoue aura reçu son investiture, et, le 23 mai, le baron de Gallas retirera la garnison impériale de Mantoue, et le maréchal de Toiras rendra au duc de Savoie les quatre places réservées. Immédiatement après, les troupes impériales évacueront la Valteline et la Rhétie. Le baron de Gallas promit que l'armée du roi d'Espagne dans le duché de Milan ne serait pas dans un état qui pourrait donner de l'ombrage à ses voisins. Quelques nouvelles difficultés survenues dans l'exécution furent écartées par un second traité signé à Chérasque, le 31 juin 1631.

Le duc de Savoie n'était pas encore satisfait des conditions avantageuses que lui accordait le traité de Chérasque. Il convoitait surtout la place d'Albe sur le Tanaro qui lui paraissait nécessaire pour la sûreté de ses états. Décidé à l'acheter au prix d'une perfidie, il ne se trompa pas en cherchant un complice; il trouva Richelieu qui était tout aussi disposé que lui à satisfaire ses vues ambitieuses aux dépens du duc de Mantoue. Lorsque par le traité de Chérasque du 6 avril la France promit de rendre Pignerol le 20 du même mois, elle était déjà décidée à n'en rien faire. Cette place, ainsi que le fort de la Pérouse, lui avaient été vendus, le 31 mars, par une convention

Digitized by Google

secrète, conclue entre le duc de Savoie et les deux plénipotentiaires français. Et quel fut le prix de cette acquisition ? La place et la province d'Albe que le duc de Mantoue fut condamné à céder à Victor-Amédée.

En exécution du traité du 6 avril l'empereur évacua le duché de Milan ; la France devait en faire de même. Elle ne voulait naturellement pas évacuer Pignerol qu'elle venait d'acquérir, et pourtant on n'osait avouer la transaction honteuse du 31 mars. On trouva un expédient : la France et le duc de Savoie eurent l'air de se brouiller au sujet de diverses difficultés qu'ils n'eurent pas de peine à faire naître. Les Français refusèrent d'évacuer Pignerol et occupèrent la Pérouse ; le duc de Savoie se plaignit hautement ; sous l'ombre de représailles, il n'évacua pas Albe et réclama l'assistance du duc de Féria, gouverneur du Milanais. Comme il fallait cependant qu'on finît de disputer sur un objet qui n'était pas litigieux, le cardinal de Richelieu fit semblant de craindre que le duc de Savoie ne voulût s'immiscer dans les troubles intestins ou plutôt les intrigues de cour dont la France était alors le théâtre ; il lui demanda un gage de sa neutralité, et le duc consentit, par un simulacre de traité qui fut signé, le 19 octobre 1631, à Millefleur, à remettre pour six mois, à titre de dépôt, entre les mains de soldats suisses la ville et le château de Pignerol, et les forts de la Pérouse et de Sainte-Brigide. Ces soldats devaient jurer de les remettre au bout de six mois entre les mains du duc de Savoie, si dans l'intervalle on n'en était pas autrement convenu. On

Digitized by Google

SECTION IV.

Ministère du cardinal de Richelieu; factions de cour.

Intrigue d'Ornano, 1626.

L'administration de Richelieu fut une lutte continuelle avec les factions qui s'élevaient contre lui à la cour. Ayant terminé glorieusement, au commencement de 1626, la guerre avec les Huguenots, et, par une paix qui dans ses vues ne devait être qu'une suspension d'armes, celle de l'Espagne qui avait la Valteline pour objet; il était maître absolu de l'esprit du roi et vivait en parfaite intelligence avec la reine-mère qui regardait ce ministre comme l'ouvrage de ses mains. Ce fut précisément alors qu'il se forma contre lui un parti à la cour. Gaston, frère du roi, était un prince léger, ambitieux et remuant; Henri IV lui avait destiné pour épouse Marie de Bourbon, héritière du dernier duc de Montpensier et de toutes les terres que cette maison avait réunies par diverses successions. Le temps approchait où ce mariage devait être exécuté; mais par une faiblesse ordinaire aux hommes, Louis XIII qui, marié depuis dix ans, n'avait pas d'enfant, voyait avec jalousie l'union que son frère allait former sous les plus brillans auspices. Richelieu la désirait par attachement pour la reine-mère, et parce qu'il espérait se faire un appui de Gaston. L'un et l'autre cherchaient à gagner pour leurs vues l'homme qui avait le plus d'influence alors sur Gaston, son gouverneur; c'était Jean-Baptiste d'Ornano, petit-

Digitized by Google

fils du fameux Corse San Piétro[1]. Cet homme vaillant et intrigant, se voyant recherché, conçut des projets ambitieux. Il forma le plan d'unir son élève à une princesse étrangère pour le rendre indépendant, et stimula ce prince âgé de dix-huit ans, à demander l'entrée au conseil pour lui-même et pour son gouverneur. Le prince l'obtint seul, et Ornano reçut le 7 avril 1626, le brevet de maréchal de France qui devait couvrir le projet que le cardinal avait formé pour le perdre. On dit au roi qu'Ornano empêchait Gaston de se marier[2], parce qu'il avait formé le projet de faire enfermer le roi dans un monastère et casser son mariage; après quoi Gaston épouserait la jeune reine et régnerait à la place de son frère. Le 4 mai 1626, le maréchal d'Ornano fut arrêté avec ses frères et confidens à Fontainebleau où était la cour, et enfermé à Vincennes. Il y mourut le 2 septembre suivant de la pierre, trop promptement pour que la malignité ne le dît empoisonné.

L'arrestation du maréchal d'Ornano eut pour suite une réconciliation entre le roi et son frère, qui, conjointement avec la reine-mère, signèrent le 31 mai une promesse d'union et de confiance perpétuelle. Le lendemain le roi redemanda les sceaux au chancelier Étienne d'Aligre qui s'était conduit avec faiblesse, et les donna à Michel de Marillac, surintendant général

[1] Voy. vol. XX, p. 160.

[2] La vérité de ce bruit est prouvée par une relation du marquis de Fontenay, qui était chargé de traiter avec le maréchal. Il n'en est pas de même du motif que le cardinal attribue à Ornano.

Digitized by Google

des finances, créature de Richelieu, aussi bien que le marquis d'Effiat [1] qui remplaça Marillac. Cette révolution ministérielle consolida le pouvoir du cardinal.

Intrigue du comte de Chalais.

Cependant il se forma contre lui un nouveau parti : « Tous les grands s'y joignirent facilement par la légèreté ordinaire des Français, le désir de changement et le déplaisir de voir l'autorité royale s'établir et leur ôter la liberté de la violer impunément, comme ils avaient fait auparavant [2]. » Gaston, dont le nom est attaché à tous les troubles qui agitèrent le règne de Louis XIII, était l'âme de ce complot. On forma le projet d'enlever Richelieu qui était alors à Fleury. Marie de Rohan [3], veuve du connétable de Luynes, qui avait épousé Claude de Lorraine [4], duc de Chevreuse, princesse célèbre par ses charmes et surtout par ses intrigues dans les troubles de France, fit entrer dans cette entreprise Henri de Talleyrand, comte de Chalais [5], maître de la garde-robe du roi, qui était à la fois son amant et le favori de Gaston. Ce jeune homme prit une part très-active au complot et se chargea de porter au cardinal le premier coup ; mais il s'en

[1] Antoine Coiffier, marquis d'Effiat, qui par la suite fut maréchal.

[2] RICHELIEU.

[3] Fille d'Hercule de Rohan, duc de Monbazon.

[4] Troisième fils de Henri I duc de Guise.

[5] Troisième fils de Daniel de Talleyrand, prince de Chalais de la branche de Grignols. Est-ce par ménagement que les auteurs de l'Art de vérifier les dates (au moins de l'édition de 1818, dont nous nous servons), ont passé sous silence ce comte de Chalais ? Ce serait un reproche à faire à M. de S. Allais.

Digitized by Google

répentit ensuite, et par un de ses amis fit révéler tout à Richelieu qui par sa présence d'esprit fit manquer le plan de l'enlèvement : depuis ce moment le roi lui donna une garde de quarante cavaliers.

La passion de Chalais pour la duchesse de Chevreuse l'entraîna à se liguer de nouveau avec les ennemis du cardinal. Le commandeur de Valençay[1] l'accusa du projet d'assassiner le premier ministre et même le roi. L'infortuné jeune homme fut arrêté le 8 juillet 1626; une commission présidée par le chancelier fut établie pour le juger ; il fut condamné pour crime de lèze majesté et décapité le 19 août. Son crime est problématique, les circonstances du procès ont été rapportées d'une manière peu claire et contradictoire; la passion a tout falsifié ; les écrivains du temps, la plupart prévenus par leur haine ne voient que crime dans tout ce que Richelieu a fait. Leur témoignage ne nous suffit pas ; n'ont-ils pas été jusqu'à dire que le comte de Chalais, amant préféré par la duchesse de Chevreuse, périt victime de la jalousie du cardinal ?

Premier mariage de Gaston, duc d'Orléans, 1626.

Le faible Gaston qui avait sacrifié Ornano, sacrifia Chalais et fit tout ce qu'on demanda de lui. Le 6 août 1626, treize jours avant l'exécution de son favori, il épousa mademoiselle de Montpensier qui lui apporta en dot la souveraineté de Dombes et le Beaujolais, la principauté de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montpensier, de Chatellerault et de S. Fargeau, avec

[1] Henri d'Estampes-Valençay, neveu du maréchal Achille d'Estampes-Valençay et de Léonor d'Estampes-Valençay qui fut ensuite archevêque de Rheims.

Digitized by Google

plusieurs marquisats, comtés, vicomtés et baronnies. Nous avons dit comment la souveraineté de Dombes avec le Beaujolais étaient devenus la propriété de la maison de Bourbon. Il est vrai qu'en 1527, après la mort du connétable de Bourbon, ces provinces avaient été réunies à la couronne, mais en 1560 elles furent rendues à Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, duc de Montpensier, fils de la sœur du connétable, dont le petit-fils, père de mademoiselle de Montpensier, augmenta encore ses possessions en épousant Henriette-Catherine fille et héritière du duc de Joyeuse. Gaston obtint à titre d'apanage les duchés d'Orléans et de Chartres, le comté de Blois et la seigneurie de Montargis; apanage qui paraissait très-grand, mais qui, situé au milieu de la France, n'avait pas une bonne place ni un revenu suffisant, de manière qu'on assigna au prince une pension supplémentaire de 560,000 livres sur l'épargne, qu'on pût arrêter quand on le voudrait. Depuis ce moment Gaston porta le nom de duc d'Orléans.

Le duc de Vendôme et son frère le grand prieur que le roi avait fait arrêter en juin, furent enfermés à Vincennes; le comte Louis de Soissons quitta la France pour se rendre en Italie. La duchesse de Chevreuse se retira en Lorraine. Richelieu était tout-puissant.

Assemblée des notables de 1626.

Cependant son autorité était encore susceptible d'un accroissement, et l'année 1627 le lui apporta. Il se préparait alors à porter le dernier coup au protestantisme, et mettait l'armée de terre et de mer en un état respectable. Pour se procurer les fonds néces-

Digitized by Google

saires, le roi convoqua, pour la fin de l'année 1626, une assemblée de notables, composée de personnes choisies dans le clergé et la noblesse, des présidens des parlemens, des procureurs du roi et du prévôt des marchands de Paris. Cette assemblée qui siégea jusqu'au 24 février 1627 approuva les mesures du gouvernement pour l'augmentation des forces publiques, et proposa divers réglemens. Au mois de janvier 1627, le roi supprima la charge de connétable devenue vacante par la mort de Lesdiguières qui avait eu lieu le 28 septembre, et celle d'amiral de France qui avait été rachetée du duc de Montmorency; ainsi Richelieu fut maître de l'armée et de la marine. Un édit du 15 mars 1627 le nomma chef et surintendant de la navigation et du commerce; ce qui lui donna une autorité très-étendue. Enfin un second édit du même jour lui accorda voix et séance au parlement avec le même rang qu'il occupait au conseil d'état.

Suppression de la charge de connétable.

Dans l'assemblée des notables Richelieu proposa de modérer les lois pénales contre les criminels d'état, et de les réduire, en cas de récidive, à la seule privation de leurs charges. La majorité de l'assemblée dont il disposait, rejeta la proposition et supplia le roi de maintenir la rigueur des anciennes ordonnances. Ainsi Richelieu put être sévère en semblant obéir au vœu de l'élite de la nation.

Ce fut alors qu'éclata la troisième guerre contre les Huguenots qui, avant la fin de l'année 1628, produisit la soumission de la Rochelle. Au commencement de 1629, Richelieu conduisit le roi en Italie où son

Digitized by Google

apparition fut cause de la délivrance de Casal. Couvert de gloire ce monarque marcha contre les restes des rebelles en Languedoc, les força à la soumission, et publia en juillet 1629 l'édit de grâce de Nîmes [1].

Après son retour à Paris, les intrigues de cour se renouvelèrent d'une manière qui produisit les plus déplorables conséquences.

Intrigues pour le mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Gonzague.

Marie de Bourbon de Montpensier, l'épouse du duc d'Orléans, était morte le 4 juin 1627, onze jours après avoir mis au monde une fille, la célèbre *Mademoiselle* dont il sera souvent parlé dans l'histoire de Louis XIV. Comme le mariage du roi était toujours stérile, il fut question de remarier Gaston à Marguerite de Médicis, sœur de Ferdinand II, grand-duc de Florence; mais les alentours de Monsieur, le duc de Bellegarde, Le Coigneux et Puylaurens qui craignaient le surcroît d'influence que ce mariage donnerait à la reine-mère, détournèrent le duc d'Orléans de ce projet en nourrissant sa passion pour Marie de Gonzague, ou la faisant naître peut-être. Cette princesse qui par la suite devint célèbre comme épouse de deux rois de Pologne, était fille de Charles Ier, duc de Mantoue, le même pour lequel Louis XIII faisait la guerre en Italie. Pendant l'absence du roi, Gaston résolut d'épouser Marie sans permission; la reine-mère qui détestait la maison de Mantoue [2] en fut avertie, fit enlever dans la nuit du 10 janvier 1629 la jeune prin-

[1] Voy. p. 140 de ce vol.

[2] Charles étant encore duc de Nevers, ayant été informé que la reine-mère avait parlé avec mépris de sa famille, dit que tout le

Digitized by Google

cesse avec la duchesse de Longueville, sa tante, auprès de laquelle elle se trouvait à Coulomiers. Ces deux princesses furent logées au donjon de Vincennes.

La jalousie que le roi portait à son frère avait été nourrie par diverses tracasseries et par la malignité des courtisans : le duc d'Orléans avait ambitionné le commandement de l'armée d'Italie; le roi lui ayant offert la première place après lui, Gaston avait désobéi à l'ordre de se rendre à l'armée.

Retraite du duc d'Orléans à Nancy, 1629.

Après son retour de la campagne de Languedoc, Louis XIII rendit la liberté aux princesses et rappela son frère qui avait quitté Paris; mais Gaston, affectant des plaintes qui n'avaient pas de fondement, se retira à la cour de Nancy et déclara qu'il ne pourrait revenir si le roi n'augmentait son apanage et ne lui donnait le gouvernement de Champagne et de Bourgogne. Le roi refusa cette demande; il offrit à son frère un gouvernement de l'intérieur, tel que celui d'Amboise et celui d'Orléans, ou de la Touraine. Gaston persista dans son exil volontaire et publia une espèce de manifeste très-violent contre le cardinal de Richelieu qu'il comparait aux anciens maires du palais.

Richelieu est nommé premier ministre, 1629.

Pendant quatorze ans ce ministre avait possédé la confiance de Marie de Médicis. Après son retour du Languedoc, au mois de septembre, il s'aperçut qu'il l'avait perdue; on avait dit à la reine, avec quelque vérité, que son ancien serviteur avait osé désapprouver sa conduite envers Marie de Gonzague. Voilà l'o-

monde savait que les Gonzague étaient princes lorsque les Médicis étaient encore marchands.

Digitized by Google

rigine d'une mésintelligence qui conduisit la mère du roi à sa perte. Louis XIII avait conçu une grande estime pour le cardinal depuis la prise de la Rochelle, et ne se gouvernait plus que par lui, méprisant les avis de tous les autres. Pour le consoler des désagrémens qu'il éprouvait par sa mère, il le combla d'honneurs. Par lettres-patentes du 21 novembre 1629, il le nomma principal ministre, et, le 24 décembre, il le chargea, sous le titre de lieutenant-général représentant la personne du roi, du commandement de l'armée qui, au grand chagrin de la reine-mère, fut envoyée en Italie pour le maintien du nouveau duc de Mantoue.

Réconciliation entre le roi et son frère.

Le duc d'Orléans revint en France pendant que le cardinal était en Italie et eut une entrevue avec le roi à Troyes, le 17 avril 1630, après que celui-ci eut promis, même par serment, au confesseur du duc qu'il ne lui ferait pas de mal; car les artisans d'intrigues auxquels Gaston était livré, remplissaient son âme d'appréhensions continuelles. Comme le roi partit immédiatement après pour l'armée de Savoie, il confia à Monsieur le commandement de celle qu'on avait formée en Champagne pour être en mesure contre les événemens qui pouvaient se passer en Lorraine et en Alsace où l'empereur faisait de grands préparatifs.

Intrigues de la reine-mère contre le cardinal de Richelieu.

Pendant la campagne d'Italie, Louis XIII se rendit, au mois d'août 1630, à Lyon pour conférer avec la reine-mère à qui on laissait toujours, pour la forme au moins, quelque influence sur les déterminations

Digitized by Google

du roi. Louis XIII y tomba dangereusement malade. Les deux reines, car sur ce point elles étaient d'accord, profitèrent de son état pour perdre le cardinal qui était resté en Italie à la tête de l'armée. Le cardinal de Bérulle, homme pieux, mais ayant la prétention de gouverner le monde, non d'après les conseils d'une politique humaine, mais d'après certaines inspirations qu'il se flattait de recevoir du ciel [1], avait contribué jusqu'à sa mort à changer en haine le mécontentement que depuis long-temps Marie de Médicis avait pris du cardinal; non que le fondateur de l'Oratoire en France eût un sentiment haineux pour son confrère, mais il blâmait de bonne foi ses mesures qui ne lui paraissaient pas toujours conformes à la morale de l'Évangile. Depuis la mort de Bérulle, Richelieu était desservi, auprès de l'impérieuse Marie, par trois dames, la princesse de Conti, la duchesse d'Elbœuf et celle d'Ognano [2], ainsi que par les deux Marillac, savoir par l'aîné, Michel, qu'il avait fait nommer garde des sceaux, et par Louis, maréchal de France; le premier, s'il faut en croire Richelieu, faux et intrigant; mais, d'après le témoignage des écrivains les plus impartiaux, homme d'une grande probité et d'une égale fermeté; l'autre bon militaire, mais avide et concus-

[1] Voy. vol. XX, p. 40.

[2] Louise-Marguerite, sœur du duc de Guise, veuve de François, prince de Conti, mort en 1614 sans postérité légitime; Marguerite Chabot de Charny, veuve de Charles I, duc d'Elbœuf, et Renée de Lorraine-Mayenne, épouse de Mario Sforce, duc d'Ognano, comte de Santa Fiore.

Digitized by Google

sionnaire. On ne sait pas bien jusqu'à quel point les reines réussirent à dégoûter le roi de son ministre; les mémoires du temps affirment que Louis XIII promit de le sacrifier aussitôt que la paix d'Italie serait conclue. Mais Louis XIII, en parlant par la suite à Richelieu de ces intrigues, dit qu'il y avait résisté. On ne peut pas douter que les courtisans n'aient forgé beaucoup de projets sur ce qu'on ferait à la mort du roi : on prétend même, peut-être à tort, que la jeune reine, épouse de Louis XIII, employa sa confidente, la comtesse du Fargis, pour sonder le duc d'Orléans si dans ce cas il était disposé à l'épouser. Ce qu'on peut croire sans balancer, c'est que la perte et même la mort du cardinal étaient résolues.

Richelieu se hâta de venir à Lyon; sa présence et la guérison du roi firent rentrer ces cabales dans le néant. Le cardinal s'humilia devant la mère du roi, et il y eut une réconciliation que le roi crut sincère; par son ordre Richelieu célébra la messe et communia la reine; le cœur rempli de fiel, tous deux jurèrent sur l'hostie consacrée un entier oubli du passé. Tous deux prêtèrent intérieurement un autre serment qu'ils étaient résolus de mieux tenir; c'était de se venger. Tous les deux y travaillèrent après le retour de la cour à Paris.

Journée des dupes.

Il y eut un moment où la reine triompha. Elle avait tellement trompé le cardinal par les manières gracieuses qu'elle affectait envers lui, qu'il se flattait d'avoir regagné ses bonnes grâces. Le roi lui-même le détrompa. Le cardinal, résolu alors de couper court

Digitized by Google

à cette intrigue, força la consigne donnée par Marie à la porte de son palais, et se présenta chez elle dans un moment où, enfermée avec le roi, elle travaillait à perdre le cardinal. Richelieu interrompit la conversation déclarant qu'il en connaissait le sujet, et qu'il venait pour se justifier. La reine se conduisit avec une telle violence que Louis XIII dut choisir entre sa mère et son ministre. Le silence qu'il garda en se retirant, persuada Richelieu qu'il allait être sacrifié. Il fit emballer ses effets et se prépara à partir pour Brouages, petite ville maritime de Saintonge dont il avait le commandement. Le cardinal de la Vallette le dissuada de ce projet, lui disant qu'il serait perdu s'il quittait le roi de vue.

Louis XIII, irrité peut-être après coup, comme il arrive souvent aux hommes faibles, de l'éclat que la reine-mère avait causé, quoiqu'il lui eût dit qu'il ne pouvait pas se passer de Richelieu, était sorti précipitamment du Luxembourg où la scène s'était passée, et allé à Versailles qui n'était alors qu'une maison de chasse. En route il dit au marquis de S. Simon [1], son favori, créature du cardinal, qu'il ferait voir qu'il était le maître. Aussitôt le favori envoya un homme de confiance auprès de Richelieu pour le rassurer. Celui-ci se rendit à Versailles où le roi le reçut parfaitement bien.

Cependant le bruit de la disgrace du ministre dé-

[1] Claude, marquis, ensuite duc de S. Simon, père du célèbre auteur des Mémoires. Sur son lit de mort, Louis XIII lui donna la charge de grand écuyer, qui avait été vacante depuis la mort de

Digitized by Google

testé par la reine-mère s'étant répandu, le palais du Luxembourg put à peine contenir la foule des courtisans qui venaient féliciter Marie de Médicis de sa victoire. On eût dit que la France était sauvée, puisqu'on la privait de l'homme à qui elle devait sa grandeur. Marie de Médicis qui aimait ses aises, pour nous servir de l'expression d'Omer Talon, et qui eût perdu un empire plutôt qu'une heure de repos ou un moment de son occupation ordinaire, ne voulut pas suivre le roi à Versailles, quelques instances que lui en fissent les frères de Marillac; c'était le 11 novembre 1630, ce fut la *journée des dupes;* c'est sous ce nom que cet événement est connu.

Il ne fallut à Richelieu qu'un instant d'entretien avec le roi pour redevenir plus puissant que jamais. « Il faut reconnaître sa supériorité dans les intrigues de cour comme dans la direction des affaires de l'état. Ses ennemis s'étaient désignés et livrés eux-mêmes à sa vengeance en se couvrant d'un tel ridicule qu'ils n'inspiraient plus aucun intérêt [1] ». Au reste, les détails de cet événement sont diversement racontés par les auteurs contemporains de mémoires, dont chacun a rapporté les bruits répandus et accrédités dans le parti auquel il appartenait. Les Mémoires de Richelieu passent cette époque sous silence.

Le lendemain les sceaux furent retirés à Marillac qui se croyait déjà premier ministre : il fut exilé à Li-

Cinq-Mars; mais comme il mourut sans avoir signé le brevet, S. Simon n'eut pas la charge.

[1] Petitot.

Digitized by Google

sieux et mourut au bout de quelques mois dans la prison de Châteaudun. Les sceaux furent donnés à Charles de l'Aubespine de Châteauneuf. Le maréchal de Schomberg reçut l'ordre d'arrêter le maréchal de Marillac. On le conduisit au château de S^te^. Ménehould. Une commission qui siégea finalement à Ruel, maison de campagne du cardinal, le condamna, à la majorité d'une seule voix, pour péculat, concussions, exactions. Il fut décapité le 10 mai 1632 à Paris; sa culpabilité est très-problématique. Plusieurs autres ennemis de Richelieu furent exilés ou arrêtés.

Brouillerie du duc d'Orléans et du cardinal, 1631.

Il y eut ensuite une alternative de réconciliations et de ruptures. Le duc d'Orléans, toujours gouverné par Puylaurens et Le Coigneux, vendus tantôt à la reine-mère, tantôt au cardinal, reparut sur la scène des cabales. Le 30 janvier 1631, ce prince alla trouver le cardinal en son hôtel, et lui déclara qu'il était son ennemi; après cette incartade il sortit de Paris, alla à Orléans et y leva des troupes. La reine-mère et trois princesses de la maison de Lorraine qui étaient de grandes ouvrières en intrigues, la princesse de Conti et les duchesses d'Ognano et d'Elbœuf, l'y avaient envoyé pour exciter un mouvement contre le cardinal; mais Marie de Médicis nia d'avoir eu la moindre part à leur intrigue. Le cardinal saisit cette occasion pour dévoiler au roi toutes les cabales de la reine, dont il tenait le fil. Il lui peignit son caractère altier et vindicatif, et lui conseilla de l'éloigner de la cour. Ce discours irrita Louis XIII dont l'esprit était facile à s'échauffer. Il fit proposer à sa mère d'aller, pendant

Digitized by Google

quelque temps, à Moulins dont elle aurait le gouvernement. Comme elle s'y refusa, le roi partit, le 23 février 1631, de grand matin, de Compiègne où la cour était depuis quelque temps, laissant la reine seule, prisonnière au château sous la garde du maréchal d'Estrées, qui lui annonça que le roi voulait qu'elle se rendît à Moulins. Ses confidens furent éloignés; le maréchal de Bassompierre, qui était en secret marié à la princesse de Conti, et Vautier, médecin de la reine, furent mis à la Bastille, et les princesses exilées.

Arrestation de la reine-mère.

Seconde retraite du duc d'Orléans à Nancy.

Gaston ayant été inutilement sommé de revenir à la cour, le roi, à la tête d'un corps de troupes, marcha sur Orléans; Gaston se sauva en Bourgogne; poursuivi par le roi et le cardinal, il s'en alla en Franche-Comté, et finalement à la cour de Nancy. Par un édit du 31 mars Louis XIII déclara criminels de lèze-majesté tous ceux qui l'avaient suivi, et retourna à Paris.

Érection de la Chambre de justice de l'Arsenal, 1631.

Par lettres-patentes du 14 juin 1631, le roi créa une chambre de justice particulière pour connaître du crime de faux monnoyage qui était devenu très-fréquent dans le royaume, parce que, dit Richelieu, il s'était glissé parmi les personnes de qualité, et partant n'était plus puni selon la rigueur des lois. Nous parlons de ce tribunal, parce qu'il fut l'origine de cette chambre de l'Arsenal qui est devenue fameuse comme l'instrument de toutes les sévérités, et peut-être des injustices que Richelieu exerça par la suite. On la nommait chambre de l'Arsenal parce que d'au-

Digitized by Google

tres lettres-patentes du 16 septembre de la même année le transférèrent dans ce bâtiment.

Deux choses choquèrent le parlement dans les lettres-patentes qui instituaient cette chambre; l'une qu'elles disaient que le roi, pour former ce tribunal, choisirait entre les juges un nombre de personnes d'une probité reconnue; l'autre qu'indépendamment de la connaissance du crime de faux monnoyage, les lettres-patentes lui attribuaient celle de *quelques autres particuliers* sans les spécifier. Le parlement fit de vives représentations, mais le roi les accueillit fort mal, ordonna qu'une députation du parlement se rendît auprès de sa personne, en Champagne, où il lui déclara son mécontentement en termes très-forts, et lui enjoignit de ne se mêler d'autre chose que de rendre justice entre particuliers. « Si vous continuez vos entreprises, dit-il, je vous rognerai les ongles si près qu'il vous en cuira. »

La chambre de l'Arsenal fut composée de membres choisis dans le conseil d'état, parmi les maîtres des requêtes et les conseillers du grand-conseil; elle subsista jusqu'à la mort du cardinal, et jugea, comme commission, toutes les causes qu'il lui transmettait, les crimes de lèse-majesté, la fabrication de pronostics et nativités sur la vie du roi, etc.

Fuite et exil de Marie de Médicis, 1631.

Marie de Médicis refusait toujours de se rendre à Moulins; elle prétendait savoir de science certaine que le cardinal avait l'intention de la faire transporter de là à Marseille d'où on la conduirait à Florence. Sa persévérance embarrassait beaucoup le cardinal

Digitized by Google

qui n'osait la faire enlever de force. On peut donc ajouter foi à ce que disent les historiens, que des agens de Richelieu même suggérèrent à la reine l'idée de s'enfuir, en l'effrayant sur les projets de cet ennemi vindicatif, et qu'on la garda avec négligence pour faciliter son évasion. L'imprudente princesse tomba dans ce piège et fit ce qui pouvait être le plus agréable à son ennemi. Elle s'enfuit, le 18 juillet, avec madame du Fargis, et alla à Bruxelles. Le roi se rendit, le 12 août suivant, au parlement et y fit enregistrer une déclaration portant que toutes les personnes qui avaient suivi la reine et le duc d'Orléans étaient criminelles de lèze-majesté et perturbateurs du repos public, et ordonnant que leurs biens seraient confisqués. Les pensions de la reine et du duc d'Orléans furent séquestrées.

Second mariage du duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans épousa secrètement, au mois de décembre 1631, la princesse Marguerite, sœur de Charles III, duc de Lorraine, lequel leva des troupes qu'on prétendait destinées à l'empereur, mais qui en réalité devaient servir le nouveau beau-frère du duc. Le roi, résolu à dissiper ces armemens, envoya d'abord les maréchaux de la Force et Schomberg en Lorraine pour assiéger Moyenvic, place du pays Messin dont les Impériaux s'étaient emparés au mois de décembre 1631, lui-même se rendit à Metz. Charles III vint l'y trouver, et signa, le 6 janvier 1632, à Vic, un traité par lequel il renonça à toute espèce d'alliance avec les ennemis du roi, promit de ne donner ni aide ni asile à Marie de Médicis, au duc

Traité de Vic de 1632.

Digitized by Google

d'Orléans et à leurs adhérens, et remit au roi, pour trois ans, la place de Marsal, à titre de sûreté. On laissa ignorer à Louis XIII le mariage de son frère, qui s'était retiré, sans son épouse, dans les Pays-Bas où il traita avec les Espagnols et Waldstein pour qu'on lui abandonnât un corps de troupes avec lequel il se proposait d'envahir la France. A peine le roi eût-il tourné le dos à la Lorraine, que Charles III entra de nouveau en liaison avec Monsieur et avec les Espagnols; il leva des troupes, ravitailla ses places et donna, au commencement du mois de juin 1632, passage à Gaston qui, avec 2,000 hommes levés dans les environs de Trèves, traversa la Lorraine pour envahir la Bourgogne.

Traité de Liverdun, 1632.

Aussitôt Louis XIII, accompagné de Richelieu, prit Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc et Saint-Michel, et marcha sur Nancy. Le duc offrit alors toute satisfaction au roi. Le 26 juin 1632 il fut conclu à Liverdun un traité par lequel il céda à la France la place de Clermont, et, pour quatre ans, les forts de Stenay et Jametz.

Guerre civile de Languedoc

Lorsque le duc d'Orléans passa par la Lorraine, il publia, le 13 juin, un manifeste daté d'Andelot, dans lequel se donnant le titre de lieutenant-général du roi pour réprimer les abus et les violences du cardinal de Richelieu, il appelait tous les habitans à se joindre à lui pour un but si utile. Cette pièce n'ayant pas produit d'effet en Bourgogne, il se mit en route pour le Languedoc afin de se réunir à Montmorenci. Henri II, duc de Montmorenci, maréchal et ancien amiral de France, était un des plus grands caractères

Digitized by Google

que la France eut produits au dix-septième siècle. Brave, loyal et généreux comme il convenait au nom qu'il portait, il se distingua dans les guerres contre les Huguenots rebelles et dans celle de Mantoue, où il gagna, le 10 juillet 1629, la bataille de Veillane ou d'Avigliana, qui lui valut le bâton de maréchal de France. C'était à lui que l'année suivante Louis XIII, croyant mourir à Lyon, confia la sûreté de son ministre le cardinal de Richelieu. En effet, dans les intrigues contre lesquelles le cardinal eut à lutter, Montmorenci fut toujours du parti de celui qu'il voyait si bien servir le roi et la patrie. Mais quand la mère du roi et l'héritier présomptif du trône furent obligés de sortir du royaume pour faire place à un ministre, son cœur généreux conçut le projet de finir la mésintelligence qui régnait dans la famille royale. Cette noble ambition (car nous ne dirons pas avec le cardinal de Richelieu, le désir d'être connétable de France) l'égara [1]; il essaya de soulever le Languedoc dont il était gouverneur depuis sa jeunesse, et reçut Gaston et son petit corps. Telle était la terreur que le cardinal avait inspirée aux Protestans que les peines que se donna Montmorenci pour les soulever n'eurent qu'un faible succès. Le 30 juillet 1632, le maréchal reçut Gaston à Lunel; un corps de 6,000 Espagnols entra dans le Roussillon.

[1] Il est vrai pourtant que son épouse, Marie-Félicie des Ursins, parente de la reine-mère (Virginio, duc de Brocciano, père de la duchesse, était cousin-germain de Marie de Médicis), détermina sa défection.

Digitized by Google

Les maréchaux de la Force et de Schomberg furent envoyés pour réprimer cette révolte, le premier par Pont-S.-Esprit qui est l'entrée du Bas-Languedoc, l'autre par le Haut-Languedoc. Le roi, lui-même, accompagné de Richelieu, se mit à la tête d'une troisième armée; « car, dit le cardinal au roi pour l'engager à cette expédition, nul ne fait si hardi coup en matière de faction que celui qui la commence et se déclare le premier, et partant il fallait bien se donner garde de donner temps à beaucoup d'esprits malcontens de suivre l'exemple de M. de Montmorenci; en telles affaires on s'est toujours servi de la peau du lion et du renard, c'est-à-dire qu'en agissant fortement et promptement par les armes, il faut détacher les conjurés les uns des autres, pardonner aux uns pour châtier les autres, et particulièrement les auteurs du mal.»

Avant de partir pour le théâtre de la guerre, Louis XIII fit enregistrer le 12 août une déclaration par laquelle, confirmant celles des 31 mars et 10 août 1631, il offrit au duc d'Orléans son pardon si dans six semaines il avait recours à sa bonté, licenciait ses troupes et se remettait entièrement en son devoir. Arrivé à Cosne dans le Donzois, le roi déclara le duc de Montmorenci criminel de lèze-majesté, déchu de tous grades, dignités et honneurs, le duché de Montmorenci confisqué et réuni à la couronne.

Bataille de Castelnaudary.

Cependant le maréchal de Montmorenci, pour empêcher Schomberg et la Force de se réunir, attaqua le premier près de Castelnaudary, le 1er septembre 1632. Monsieur assista au combat qui tourna entière-

Digitized by Google

ment au préjudice de son parti; Montmorenci criblé de blessures, tomba au pouvoir de Schomberg. Tous les rebelles se dispersèrent; le maréchal laissa le duc d'Orléans s'échapper à Béziers. Aussitôt que Louis XIII qui était arrivé à Lyon apprit l'issue de la bataille, il renouvela à son frère l'offre d'une réconciliation. Gaston voulut d'abord faire des conditions et demanda entre autres la liberté du duc de Montmorenci; le roi exigea une soumission entière et fit marcher quelques troupes contre son frère. Celui-ci signa enfin le 29 septembre la formule de soumission qu'on lui avait transmise, renonça à toutes ses liaisons avec l'Espagne, la Lorraine et avec la reine-mère, promit de ne pas quitter le royaume sans permission, et d'aimer le cardinal de Richelieu « qu'il avait toujours estimé. » Il désavoua la déclaration d'Andelot comme supposée et calomnieuse. En se soumettant à ces humiliations, Gaston espérait sauver le maréchal de Montmorenci : avant de se rendre à Tours il écrivit au roi une lettre suppliante pour implorer sa clémence en faveur du captif; le cardinal conseillait au roi de réprimer les mouvemens de pitié qui pouvaient s'élever dans son cœur; il lui représenta la nécessité d'un grand exemple afin que dorénavant l'espoir de l'impunité n'engageât plus personne d'assister Monsieur; il lui rappela le scandale qui avait eu lieu à Lyon à l'occasion de sa maladie; il lui dit que l'histoire nous apprend que les règnes qui sont sur le retour ne se maintiennent que par la rigueur; enfin il lui rappela combien avait été salutaire l'exemple de sévérité que

Soumission du duc d'Orléans.

Digitized by Google

son père avait donné contre le maréchal Biron.

Supplice du maréchal de Montmorenci.

Louis XIII étant arrivé le 22 octobre 1632 à Toulouse, Montmorenci, conformément à la déclaration de Cosne, y fut transporté pour être jugé par le parlement présidé, en vertu d'un pouvoir extraordinaire, par le garde-des-sceaux, Charles de l'Aubespine de Châteauneuf, qui avait été page du père du maréchal. L'accusé témoigna un noble repentir ; il n'y avait pas moyen de l'acquitter ; mais la grâce du roi pouvait le sauver. Louis XIII ferma l'oreille aux supplications de tout ce qu'il y avait de grand et de respectable. Henri de Montmorenci fut décapité le 30 octobre 1632 dans l'intérieur de l'Hôtel-de-ville devant la statue de Henri IV qui l'avait tenu sur les fonds de baptême. Il était âgé de trente-huit ans ; avec lui s'éteignit la branche ducale de la maison de Montmorenci [1]. Sa sœur, la princesse de Condé, hérita du duché de Montmorenci. Rien n'a fait un plus grand tort à la réputation de Richelieu que la mort de Montmorenci ; ce qui le justifie c'est qu'on ne peut pas dire qu'il agit par passion, car il n'existait pas de motifs de haine entre lui et le maréchal ; le caractère du cardinal n'était pas assez méchant pour qu'il fût permis de dire qu'en faisant mourir Montmorenci il a voulu se décharger du poids de la reconnaissance. Montmorenci tomba, parce qu'après avoir réduit les Huguenots à l'obéissance, il fallut montrer aux grands qu'il n'y avait ni naissance, ni alliances, ni services anté-

[1] Il était fils de Henri I, second fils du connétable Anne. Voy. Table du vol. XXIV.

Digitized by Google

rieurs qui pouvaient les soustraire à la rigueur des lois.

Retraite du duc d'Orléans à Bruxelles, 1632.

L'exécution d'un homme d'un si grand mérite et tenant à tant de familles illustres, produisit l'effet que le cardinal en avait espéré, tous les factieux en furent attérés. Puylaurens surtout, ce confident du duc d'Orléans, qui, après avoir vendu au roi sa fidélité, lui avait caché le mariage de son maître avec la princesse de Lorraine, sentit qu'il serait perdu si ce grand mystère était découvert. Il inspira à Gaston la peur dont il était tourmenté lui-même, en lui disant qu'on n'avait exécuté le duc de Montmorenci que pour le rendre un objet de mépris à tout le royaume, afin qu'il n'y eût plus personne qui à l'avenir osât se mettre de son parti et qu'on pût faire de lui ce qu'on voudrait. Sans délibérer, Gaston partit de Tours le 6 novembre 1632, écrivit au roi qu'il ne se croyait pas sûr en France puisque les soumissions extraordinaires qu'il avait faites aux dépens des devoirs mêmes auxquels la nature l'obligeait, ne lui avaient pu faire obtenir la vie du duc de Montmorenci. Il se retira à Bruxelles auprès de sa mère.

Traité de Charmes, 1633.

Cependant le mariage du duc d'Orléans n'était plus un secret : les soupçons du roi avaient été changés en certitude par la déposition du maréchal de Montmorenci. Comme le duc de Lorraine armait ouvertement pour l'empereur et pour l'Espagne, et qu'il n'avait pas encore demandé l'investiture pour le duché de Bar, fief de la couronne de France, Louis XIII réunit, le 30 juillet 1633, ce duché à la couronne, et entra au mois d'août en Lorraine à la tête d'une

Digitized by Google

armée, s'empara de Bar-le-Duc, S. Mihiel et Lunéville, et fit bloquer Nancy. La princesse Marguerite s'échappa à la faveur d'un travestissement et alla rejoindre son époux. Le duc de Lorraine envoya son frère, le cardinal Nicolas-François, à Charmes, où, le 6 septembre 1633, il fut signé un traité. Charles III promit de remettre au roi, dans trois jours, Nancy pour le posséder jusqu'à la fin de la guerre, et de livrer dans quinze jours la princesse Marguerite entre les mains du roi pour que son mariage fût cassé. Il n'était plus au pouvoir du duc de remplir la dernière condition, et quant à la première il donna au commandant de Nancy l'ordre secret de ne pas se désaisir de cette place. Charles voulait gagner du temps, parce que le duc de Feria avait promis de lui envoyer du secours; ce secours, qui devait venir par le Tirol, la Souabe et l'Alsace, trouva des obstacles qui ne lui permirent pas d'arriver à temps. Jules-Frédéric, duc de Wirtemberg-Montbéliard, craignant que son comté de Montbéliard ne fût envahi par ces troupes, pria Louis XIII de le faire occuper par les Français.

Louis XIII se rend maître de la Lorraine.

Le duc de Lorraine se voyant abandonné, eut l'imprudence de venir à Charmes auprès du cardinal et d'accompagner celui-ci, le 21 septembre, à la Neuville où était le roi. Il y fut bien reçu, mais observé de près, de manière qu'il ne put échapper à la nécessité de donner l'ordre d'ouvrir Nancy au roi de France. Louis XIII y entra le 25 septembre 1633 et fut ainsi maître de toute la Lorraine. Bientôt après le roi retourna à Paris.

Digitized by Google

Abdication simulée du duc de Lorraine, 1634.

Pour pouvoir continuer ses liaisons politiques sans exposer son pays, Charles III abdiqua, le 19 janvier 1634, le duché de Lorraine [1] en faveur de son frère, le cardinal, dont la personne était plus agréable au roi, et, avec 800 chevaux et 2,000 hommes de pied, alla joindre les troupes impériales en Allemagne. Le nouveau duc donna avis au roi de cette cession et promit d'observer le traité du mois de septembre; il ne dit rien dans cette lettre de son projet de mariage. Le 16 février, il épousa la princesse Claude, sa cousine-germaine, sœur de la duchesse Nicole, épouse de Charles III. Aussitôt le maréchal de la Force qui commandait l'armée du roi en Lorraine arriva à Lunéville, arrêta le duc Nicolas-François et son épouse, et les envoya à Nancy; mais, le 1er avril [2] suivant, ce couple, sous des habits de paysans, trouva moyen de sortir

[1] Voy. vol. XXVI, p. 146.

[2] Cette date a quelque intérêt pour les personnes qui recherchent l'origine des usages et coutumes, parce que la fuite du duc, exécutée ce jour-là, est la première trace de l'usage des *poissons d'avril*. Dans la Vie de Charles V (IV) duc de Lorraine (par Jean de la Brune), Amst. 1692, in-12, p. 16, on lit ces mots : « Le premier jour d'avril, on a coutume en Lorraine de faire de petites tromperies aux personnes qui ne s'en défient. On appelle cela le poisson d'avril. Cette pratique était si peu connue aux Français que, pour éviter d'être trompés, ils se défiaient de tout ce qu'on leur disait ce jour-là. » Ce fut précisément au moyen de cette méfiance qu'ils furent trompés. Le duc fit répandre le bruit qu'il s'échapperait le 1er avril. Les Français en rirent et se gardèrent bien de s'exposer aux moqueries en gardant à vue ce jour-là leurs prisonniers qui profitèrent de leur sécurité.

Digitized by Google

de la ville, et se rendit à Besançon et delà en Italie. Louis XIII ordonna que la duchesse Nicole fût transportée à Paris où elle vécut dans la plus grande liberté. Avant de quitter Nancy cette princesse protesta contre tout ce qu'on pourrait la forcer de faire qui serait préjudiciable aux intérêts de sa maison. La Lorraine fut, depuis ce temps, gouvernée et exploitée pendant vingt-sept ans, comme province française.

Les auteurs des mémoires du temps prétendent que, sans son mariage, François n'aurait pas été traité si rigoureusement, parce que Richelieu se proposait de lui faire épouser sa nièce, madame de Combalet. Il faut être sur ses gardes contre toutes ces assertions qui n'ont ordinairement d'autre fondement que les bruits répandus par la malveillance. Ces mêmes écrivains prétendent que si le cardinal insista sur le mariage du duc d'Orléans, ce ne fut que parce qu'il voulait qu'il épousât la même madame de Combalet; comme si la politique et l'expérience du passé n'avaient pas fourni assez de motifs pour empêcher l'union de l'héritier présomptif de la couronne avec la maison de Lorraine; comme si la dignité du roi avait permis qu'on reconnût un mariage contracté sans son consentement et malgré sa défense. Ce fut en vain qu'on fit rédiger par l'université de Louvain une consultation par laquelle le mariage fut déclaré valable et par conséquent indissoluble. Il pouvait l'être d'après le droit canon; mais la loi politique de l'état le rendait nul.

Traité de Bruxelles de 1634.

Voulant donner aux Espagnols un gage qui pût les rassurer contre la crainte d'une réconciliation pro-

Digitized by Google

chaine avec le roi, le duc d'Orléans signa, le 12 mai 1634, un traité avec le marquis d'Aytonne, gouverneur des Pays-Bas, agissant au nom du roi d'Espagne, par lequel Gaston promettait de n'entendre à aucune convention ni accord avec le roi de France durant l'espace de deux ans et demi, échéant à la fin de l'année 1636, sans la participation et le consentement du roi d'Espagne, et tous deux ensemble promirent de ne venir à aucun traité de paix sans le consentement des intéressés, le roi d'Espagne demeurant juge et arbitre des conditions. En cas de rupture, Gaston promettait de ne s'accorder jamais avec le roi, son frère, et de favoriser et défendre de tout son pouvoir les intérêts de la maison d'Autriche jusqu'à ce qu'un traité pût se faire d'un commun accord. Moyennant quoi Philippe IV lui promettait une assistance de 12,000 hommes de pied et 3,000 chevaux, et une pension de 15,000 écus par mois. Un hasard voulut que l'instrument de ce traité tombât entre les mains du cardinal de Richelieu.

Décision du parlement de Paris, annulant le mariage du duc d'Orléans.

Le 5 septembre 1634, le parlement de Paris, après s'être long-temps occupé du mariage de Monsieur, prononça que cette union n'avait pas été valablement contractée, et, pour l'attentat et rapt commis, déclara le duc Charles criminel de lèse-majesté; tous ses biens féodaux dépendant de la couronne, réunis à elle, et ordonna que, pour mémoire d'un tel attentat, il serait érigé une pyramide dans la principale place de Bar, sur laquelle l'arrêt serait inscrit.

Digitized by Google

Nouvelle soumission du duc d'Orléans, 1634.

Cependant l'inconstance naturelle de Gaston et le mécontentement que les Espagnols avaient donné à Puylaurens qui le gouvernait, produisirent un changement inattendu. Le 1er octobre la réconciliation entre les deux frères fut conclue. Le roi et le duc d'Orléans promirent de s'en remettre, pour la validité ou nullité du mariage de Gaston, au jugement qui interviendrait en la manière que les autres sujets du roi avaient accoutumé d'être jugés en tel cas selon les lois du royaume, le roi promettant à Monsieur de satisfaire à sa conscience sur ce sujet par les voies dues et accoutumées, et au cas que le mariage vînt à être dissout, comme Gaston promettait au roi de ne pas se remarier qu'avec son consentement, et à personne qui lui fût désagréable, le roi promettait aussi à son frère de ne le point contraindre à se remarier contre sa volonté. Le roi accorda amnistie à tous ceux qui avaient suivi son frère, à quatre exceptions près. Il rétablit Monsieur en tous ses biens, apanages et pensions, lui accorda 400,000 livres pour payer ses dettes et 100,000 écus pour se remettre en équipage. A la place du gouvernement d'Orléanais et Blésois, le roi lui donna celui d'Auvergne.

Chute de Puylaurens.

Un article particulier promit à Puylaurens la dignité de duc et pair, le duché d'Aiguillon que le roi achèterait pour lui, et la main de mademoiselle de Pont-Chatrain, parente du cardinal de Richelieu, à condition qu'il disposerait Gaston à consentir à la dissolution de son mariage. Tout ce qui avait été promis à ce favori fut exécuté, mais comme il ne tint

Digitized by Google

pas son engagement, il fut mis à la Bastille où il mourut le 1er juillet 1635.

Le duc d'Orléans profita d'une courte absence du marquis d'Aytonne pour quitter Bruxelles le 8 octobre, sous le prétexte d'une chasse au renard; laissant son épouse aux soins de la reine-mère. Après avoir vu le roi à S. Germain et le cardinal à Ruel, il se rendit à Orléans.

Décision de l'assemblée du clergé contre le mariage du duc d'Orléans.

La question de la légalité du mariage du duc d'Orléans fut soumise à l'assemblée du clergé qui, pour d'autres motifs, se tenait depuis le 30 mai 1635; elle déclara, le 7 juillet, unanimement, que les coutumes des états, quand elles sont raisonnables, anciennes, affermies par une protection légale, et autorisées par l'Église, peuvent invalider les mariages; que la coutume de France ne permet pas que les princes du sang, et particulièrement les plus proches et qui sont héritiers présomptifs de la couronne, se marient sans le consentement du roi, beaucoup moins contre sa volonté et sa défense; que de tels mariages faits ainsi sont illégitimes, invalides et nuls par le défaut d'une condition sans laquelle lesdits princes ne sont capables de légitimement et valablement contracter, et que cette coutume de la France est raisonnable, ancienne, affermie par une légitime prescription et autorisée par l'Église.

Conspiration du duc d'Orléans et du comte de Soissons contre le cardinal, 1636.

L'esprit de faction qui paraissait assoupi, se ranima en 1636. Pendant que le comte de Soissons assiégeait Corbie que les Espagnols avaient pris au commencement de la campagne, le cardinal était à Amiens. Le

Digitized by Google

comte et Gaston formèrent le projet de le faire tuer au moment où il sortirait du conseil. On dit que ce qui les porta à cette résolution criminelle fut la connaissance qu'ils eurent des propos que le ministre avait tenus sur leur compte, en attribuant à leur négligence les désastres que le nord de la France avait éprouvés. Des assassins gagés attendaient le signal convenu pour tomber sur le cardinal qui ne pouvait échapper à leurs poignards; mais Gaston n'eut pas le courage de le donner, et Richelieu sortit d'un péril dont il ne se doutait pas seulement. Quand la chose fut trahie, il résolut de faire arrêter ces deux princes; au moins il leur inspira des craintes pour leur liberté qui les engagèrent à quitter brusquement l'armée, le 19 novembre 1636; Gaston alla à Blois, le comte de Soissons à Sedan, ville du duché de Bouillon qui n'était pas encore sous la souveraineté de la France.

Ce royaume se trouvait alors dans une situation assez embarrassante; les ennemis l'avaient entamé de trois côtés, en Picardie, en Bourgogne et en Guienne, et il était à craindre que le duc d'Orléans ne visât à se joindre à eux. Ce fut peut-être cette considération qui rendit le cardinal conciliant; peut-être aussi crut-il devoir l'être dans une occurrence où il ne s'était agi que de sa personne, et nullement des intérêts de l'état; car rien de la part des princes fugitifs n'indiquait encore des liaisons criminelles; tous deux disaient qu'ils n'avaient quitté le roi que parce qu'ils avaient des raisons de craindre qu'on n'en voulût à leur liberté. Ainsi le roi se rapprocha bien avec des

Digitized by Google

Réconciliation entre Louis XIII et le duc d'Orléans, 1637.

troupes de Blois où était son frère ; mais il offrit à celui-ci des conditions différentes entre elles d'après deux suppositions, l'une que Gaston voulût vivre en France en parfaite intelligence avec le roi et le cardinal, l'autre qu'il voulût se retirer à Venise. Le duc d'Orléans opta pour la première alternative, et le roi signa le 5 février 1637 un acte exprimant la plus parfaite réconciliation et la confirmation du mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine, à condition que ce prince promît d'épouser en entier les intérêts du roi contre la maison de Lorraine. Après cela le duc vint voir son frère à Orléans le 8 février.

Le comte de Soissons se montra beaucoup plus mutin ; le roi lui offrit pleine amnistie, la conservation de toutes ses charges, sans toutefois pouvoir en faire les fonctions pendant qu'il serait absent, et la permission de rester dix-huit mois à Sedan ; le comte refusa toutes ces conditions parce que, par l'intermédiaire de la reine-mère, il était en traité avec l'Espagne.

Traité de Bruxelles de 1637.

En effet, Marie de Médicis conclut le 28 juin à Bruxelles avec le cardinal-infant [1] un traité par lequel il était convenu que le roi d'Espagne ne ferait ni paix, ni trêve avec la France s'il n'obtenait un établissement dans le royaume pour la reine-mère et le comte de Soissons ; qu'en cas qu'ils reçussent satisfaction pour eux et pour ceux qui les avaient suivis (ce que la reine entendait ne pouvoir jamais arriver, que le cardinal ne fût mort ou disgrâcié et hors du service du roi) en

[1] Ferdinand, archevêque de Tolède, frère de Philippe IV et beau-frère de Louis XIII.

Digitized by Google

ce cas, bien que les intérêts de l'empereur et des deux couronnes ne fussent pas encore ajustés, la reine-mère serait en neutralité et aurait quatre mois de temps pour travailler à terminer les différends entre les deux couronnes, et dès-lors aussi commencerait une trève qui durerait quinze jours durant laquelle il ne se ferait aucun acte d'hostilité par les armées du roi catholique contre la France; que le cardinal-infant paierait présentement 500,000 florins; que le roi d'Espagne dédommagerait le duc de Bouillon de la perte qu'il pourrait souffrir par la non-jouissance des biens qu'il avait en France, donnerait au comte de quoi subsister selon sa qualité hors du royaume, en cas qu'il ne pût demeurer en France, et le recevrait en sa protection; enfin qu'il entretiendrait la garnison de Sedan qui était de 800 hommes de pied et de 100 chevaux. Par un acte particulier le prince Thomas de Savoie qui était au service d'Espagne déclarait que le comte de Soissons ne comprenait pas en ce traité la personne de Monsieur, ni aussi ne promettait de maintenir les troupes avec l'assistance (les 300,000 florins) qu'on lui donnait, si non jusqu'à la fin de la campagne. Ces papiers et les dépêches du cardinal-infant qui les accompagnaient furent interceptés et tombèrent entre les mains du roi.

Soumission du comte de Soissons, 1637.

Le cardinal de Richelieu déclare dans ses Mémoires que la connaissance qu'il eut de ce traité le détermina à conseiller au roi d'accorder au comte de Soissons des conditions plus favorables, afin de rompre une ligue dont sa politique prévoyait des suites fâcheuses.

Digitized by Google

En conséquence le roi signa une déclaration par laquelle il rétablissait ce prince en ses charges et dans la jouissance de tous ses biens, appointemens et émolumens; pardonnait à ceux qui l'avaient suivi, lui permettait, sous la condition d'un serment qu'il prêterait, de demeurer encore quatre ans consécutifs dans la ville de Sedan, et promettait d'entretenir la garnison de cette place. Le comte de Soissons signa le 26 juillet 1637 et jura entre les mains d'un aumônier du roi envoyé pour cela à Sedan, une déclaration renfermant la promesse de ne se départir jamais de la fidélité et obéissance qu'il devait au roi, de n'avoir aucune pratique ni intelligence qui pût lui être suspecte tant dedans que dehors le royaume, mais encore de servir de tout son pouvoir à l'exécution de tous ses desseins et faciliter en tout et partout l'accomplissement de ses volontés et commandemens.

Révolte des ducs de Bouillon, de Guise et du comte de Soissons, 1641.

Louis, comte de Soissons, tint parole pendant quatre ans; mais lorsqu'au bout de ce terme le cardinal de Richelieu exigea qu'il rentrât en France, ce prince d'un jugement médiocre, se laissa de nouveau entraîner dans une alliance avec les ennemis de la France par deux princes qui n'étaient français que lorsqu'il s'agissait de troubler leur prétendue patrie. L'un était Henri II, duc de Guise, petit-fils de celui qui avait été tué jadis aux États de Blois, fils de Charles, duc de Guise, qui, en 1631, avait été obligé de quitter la France à cause de ses intrigues avec l'Espagne, et neveu de cette duchesse de Chevreuse, que Richelieu détestait, dit-on, pour l'avoir trop aimée.

Digitized by Google

L'autre était Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc souverain de Bouillon et seigneur de Sedan dont le frère cadet servait avec gloire dans les armées françaises sous le nom de vicomte de Turenne. Au mois de mai 1641 ils signèrent un traité avec l'Espagne et l'Autriche qui chacune leur promirent 7,000 hommes et 200,000 écus. Gondi, coadjuteur de Paris, se chargea de soulever les Parisiens. Les trois chefs annoncèrent par un manifeste qu'ils avaient pris les armes pour rétablir l'ordre en France, c'est-à-dire pour chasser le cardinal de Richelieu. Le comte de Soissons, auquel le général autrichien Lamboi s'était joint avec 7,000 hommes, battit, le 6 juillet près de la forêt de Marfée dans les environs de Sedan, le maréchal de Châtillon que Louis XIII avait envoyé contre lui. La bataille était déjà gagnée lorsque le comte de Soissons marchant à cheval au milieu de sa suite reçut au visage un coup de pistolet à bout portant dont il tomba roide mort. Personne de sa suite ne remarqua comment cela s'était passé ; il est probable qu'il se tua lui-même en relevant avec son pistolet la visière de son casque. Il était âgé de trente-sept ans, et avec lui s'éteignit la branche cadette de la maison de Condé[1]. Le duc de Bouillon qui dans la bataille avait chargé la cavalerie, et s'était emparé de l'artillerie française, ob-

Bataille de Marfée

[1] Nous avons dit, vol. XVI, p. 34, comment le comté de Soissons était entré dans la maison de Bourbon. Après la mort de Louis, dont nous venons de parler, Marie de Bourbon-Condé, sa sœur, en hérita : elle le porta dans la maison de Savoie par son mariage avec Thomas-François, premier prince de Carignan.

Digitized by Google

tint son pardon et celui de tous leurs adhérens, par une déclaration de Louis XIII datée de Mézières du mois d'août 1641. Par des lettres-patentes données à Amiens le 26 du même mois, le roi confirma la protection dont la ville de Sedan jouissait de la part de la France depuis 1605. Le duc de Guise qui, brouillé avec les confédérés, s'était, avant la bataille de Marfée, retiré à Bruxelles, fut condamné à mort par arrêt du parlement, et décapité en effigie au mois de septembre 1641 [1].

Déclaration de Mezières et lettres-patentes d'Amiens, 1641.

Conspiration de Cinq-Mars, 1642.

Si le duc de Bouillon obtint si facilement son pardon, c'est qu'il y avait auprès du roi quelqu'un qui le protégeait par des vues intéressées; c'était le favori de Louis XIII, Henri Coiffier de Ruzé, marquis de Cinq-Mars, fils cadet du maréchal d'Effiat. Une chose qui donnait toujours beaucoup d'inquiétude à Richelieu, c'était le *petit coucher* du roi, parce que

[1] Anne de Gonzague, seconde fille de Charles I, duc de Mantoue, qui par la suite fut connue sous le nom de princesse Palatine, et qui, dit le cardinal de Retz, estimait autant la galanterie qu'elle en aimait le solide, partit de Nevers déguisée en homme pour suivre le duc de Guise, son amant. Elle fut arrêtée, mais Richelieu donna ordre de la remettre en liberté, disant : M. de Guise a de bons bénéfices qui me reviendront s'il l'épouse. Arrivée à Bezançon, mademoiselle de Gonzague reprit les habits de son sexe et se fit appeler madame de Guise. Le duc de Guise s'étant marié à Bruxelles sans rompre avec elle, Anne revint en France et reparut à la cour « comme si de rien n'eût été, » selon l'expression de mademoiselle de Montpensier. En 1645, elle épousa Édouard, frère de l'électeur Palatin, et nous lui verrons jouer un rôle dans les troubles de France, sous le nom de Madame la Palatine.

Digitized by Google

Louis XIII s'amusait des rapports qu'on lui faisait dans la familiarité à laquelle cette cérémonie donnait occasion; il est vrai qu'aussitôt il les répétait au cardinal auquel il ne pouvait rien céler de tout ce qu'on lui avait raconté qui le concernait. Richelieu, sentant quel danger pouvait en résulter pour lui, voulait que personne ne pût approcher du roi qui ne fût sa créature. Croyant se faire un appui, il avait placé Cinq-Mars auprès du roi, comme maître de la garde-robe. Ce jeune homme déplut d'abord au roi qui, n'aimant pas le luxe des habits, refusa souvent de porter ceux que son maître de la garde-robe lui faisait faire dans le goût que la mode prescrivait. Insensiblement cependant, sa jolie figure et les agrémens de sa personne attachèrent tellement Louis XIII qu'il permit que le duc de Bellegarde lui vendît la charge de grand-écuyer de France [1], lorsqu'il n'avait encore que dix-neuf ans. La vanité de Cinq-Mars et les affronts que lui fit éprouver Richelieu qui, le regardant comme sa créature et comme un enfant, le gourmandait vigoureusement, dans l'occasion, pour son imprudence qui allait fort souvent jusqu'à manquer au roi, lui inspirèrent une vive haine pour ce mentor incommode. Il s'était mis en tête d'épouser cette Marie de Gonzague dont le duc d'Orléans avait été amoureux; et pour pouvoir lui offrir sa main, il demanda à être fait duc et pair. Le cardinal ayant devant témoins parlé de cette recherche comme d'une preuve d'arrogance, le

[1] Qui donne à la cour de France le titre de *Monsieur le Grand.*

Digitized by Google

jeune présomptueux jura de se venger en faisant mourir son ancien bienfaiteur.

Il essaya d'abord de s'associer pour ce projet le duc de Bouillon, qui le refusa, parce que l'étourderie de *Monsieur le Grand* ne lui inspira que de la méfiance ; il fut plus heureux auprès de François-Auguste de Thou, fils aîné du célèbre écrivain, homme d'un caractère noble et d'un grand esprit, mais dont Richelieu empêchait l'avancement, parce qu'il était favorisé par la duchesse de Chevreuse. De Thou entra volontiers dans une conspiration dirigée contre le ministre ; mais il ne voulut pas prendre part à un assassinat. Cinq-Mars essaya d'abord de venir à son but par des moyens moins violens ; il employa toute son influence sur le roi pour le dégoûter d'un ministre qui, disait-il, le traitait comme un écolier. Louis XIII convint qu'il n'aimait pas le cardinal, mais il déclara qu'il ne pouvait s'en passer. Il avertit même son favori que si Richelieu se déclarait positivement contre lui, il ne le soutiendrait pas. Cependant dans d'autres momens il souffrit que Cinq-Mars lui parlât d'un projet d'assassiner le cardinal ; ce favori a soutenu par la suite que le roi y avait consenti. Louis XIII a nié le fait ; il paraît que, traitant la proposition de folle, il ne l'a pas rejetée avec l'horreur qu'elle devait lui inspirer.

Voyant qu'il ne réussissait pas à donner au roi le courage de renvoyer un ministre qu'il nommait quelquefois un tyran, Cinq-Mars entra en liaisons avec le duc d'Orléans qui paraissait insatiable de conspira-

Digitized by Google

tions. On dit à ce prince que le cardinal se proposait d'arracher à Louis XIII dont la santé dépérissait depuis quelque temps, une déclaration qui, excluant la reine et le duc d'Orléans de la régence, la conférât à lui-même. Il est possible que Richelieu nourrissait cette espérance qui n'était pas très-chimérique, parce que le roi haïssait également son épouse et son frère. Louis XIII devant faire avec le cardinal et avec le favori le voyage de Roussillon, Cinq-Mars invita Gaston et le duc de Bouillon de venir à Paris pour conférer avec eux. Ni les deux princes ni de Thou ne voulurent consentir à l'assassinat de Richelieu, mais ils n'éprouvèrent aucune répugnance à entrer en liaison avec l'ennemi de l'état. Louis d'Astarac, vicomte de Fontrailles, sénéchal d'Armagnac, fut envoyé à Madrid pour négocier un traité avec le comte-duc Olivarez, ministre tout-puissant de Philippe IV. Cet envoi fut convenu dans les premiers jours de l'année 1642, à la même époque où Louis XIII et le cardinal, croyant à la sincérité du repentir que le duc de Bouillon avait montré, lui confièrent le commandement de l'armée d'Italie, qu'il accepta.

Le 25 janvier 1642, le roi partit pour l'armée de Roussillon, avec Richelieu et le grand-écuyer : celui-ci profita de toutes les occasions pour blâmer l'administration du principal ministre et son humeur guerrière qui ne permettait pas qu'on conclût la paix. Peu d'hommes ont assez de force de caractère pour résister à des calomnies souvent répétées; les récits de Cinq-Mars, ses observations malignes firent à la

longue de l'impression sur le roi; le cardinal put s'apercevoir de la froideur que ce prince lui marquait. Cette disposition de Louis XIII et l'accroissement que prenait l'insolence du favori n'échappèrent point à la pénétration des courtisans; mais ils avaient vu trop souvent Richelieu sortir vainqueur de pareilles intrigues pour qu'ils ne fussent pas incertains sur l'issue de celle-ci. C'était cependant la première fois que dans les conseils quelqu'un osa s'opposer directement à la volonté du cardinal; il est vrai que celui-ci avait une si grande supériorité sur le frivole grand-écuyer, que le roi lui-même lui imposa quelquefois silence en lui reprochant son ignorance. La situation pénible où le cardinal se trouvait, contribua sans doute à lui donner la maladie qui le retint à Narbonne pendant que le roi avec Cinq-Mars alla à Perpignan. On l'a soupçonné d'avoir feint d'être plus faible qu'il n'était, afin d'arrêter, par l'espoir de sa mort prochaine, les complots qu'on tramait contre lui; il fit même son testament. Ce qui paraît certain, c'est que Cinq-Mars suspendit l'assassinat projeté, comme allant devenir inutile.

Pendant que le cardinal était séparé de la personne du roi, il fut tenu au courant de ce qui se passait à Perpignan par les deux secrétaires d'état, Claude Bouthillier et Sublet des Noyers, et par le cardinal Mazarin; ce négociateur actif que nous avons connu dans l'histoire de la guerre d'Italie et qui depuis avait été appelé par Richelieu au service de France. Un événement arrivé sur un autre théâtre lui valut

Digitized by Google

un retour de faveur de la part du roi, et cette circonstance peint bien le caractère de Louis XIII. On reçut la nouvelle que le maréchal de la Guiche avait été battu à Honnecourt. Ce désastre, sans doute exagéré dans le premier moment, éveilla dans l'âme du monarque le sentiment de sa dépendance. Il rendit toute sa confiance au cardinal et lui écrivit une lettre pour lui demander son avis.

Un autre événement bien inattendu vint, comme un coup de foudre, anéantir toute la conspiration.

Fontrailles envoyé en Espagne avait été bien accueilli par le comte-duc d'Olivarez. Il était porteur d'un pouvoir de Gaston, où ce prince se vantait d'avoir dans ses intérêts deux personnes considérables et une bonne place frontière qu'il ne pouvait pourtant pas nommer. Le ministre de Philippe IV ne se laissa pas tromper par les illusions que la vanité donnait au duc d'Orléans. La personne d'un tel chef ne lui inspirait pas de confiance; il exprima ses doutes qu'après tous les échecs que Monsieur avait éprouvés (il aurait pu dire après la légèreté qu'il avait montrée dans toutes les occasions) beaucoup de gens voulussent s'embarquer avec lui dans une nouvelle entreprise difficile. Olivarez lui-même avait à se plaindre de la conduite de Gaston qu'il était autorisé à qualifier de perfide; enfin il remarqua que le pays où l'on voulait exécuter le coup offrait une difficulté, puisque c'était le gouvernement du maréchal de Schomberg sur la fidélité duquel le roi et le cardinal pouvaient compter. Pour le décider, il fallut enfin que Fontrailles lui

Digitized by Google

nommât la place et les deux seigneurs dont on pouvait disposer; c'était Sedan, le duc de Bouillon et le marquis de Cinq-Mars dont le pouvoir sur le roi fut sans doute fortement exagéré.

Traité de Madrid de 1642.

Le 13 mars 1642, le comte-duc d'Olivarez, pour l'empereur et le roi d'Espagne, et le vicomte de Fontrailles, pour Monsieur, frère du roi, signèrent à Madrid un traité ayant pour but « de délivrer la noblesse et le peuple de France des oppressions qu'ils souffrent depuis long-temps par la guerre, de faire cesser la cause d'icelle et établir une paix générale. » En voici les principales conditions : le roi d'Espagne fournira le plus tôt possible 12,000 hommes de pied et 6,000 chevaux, vieilles troupes allemandes ou espagnoles, et les entretiendra. Dès que le duc d'Orléans sera dans la place de sûreté où il dit être en état de lever des troupes, le roi lui fera payer 400,000 écus. Les places qu'on prendra en France seront mises entre les mains du duc d'Orléans. Le roi lui paiera 12,000 écus par mois à titre de pension, outre ce qu'il donnait en Flandre à la duchesse d'Orléans. Toutes les troupes seront sous les ordres du duc d'Orléans. Le roi d'Espagne procurera des lettres-patentes impériales de feldmaréchaux et donnera 80,000 ducats de pension au duc de Bouillon et à Cinq-Mars (qui ne sont pas nommés dans le traité, mais le sont dans une contre-lettre de Fontrailles). Il donnera 100,000 livres pour pourvoir et munir Sedan, et la quantité de poudre nécessaire. A la paix, l'Espagne rendra toutes les places et pays qu'elle aura pris en

Digitized by Google

France, à condition que la France rende les places qu'elle a gagnées en quelque pays que ce soit, même celles qu'elle a achetées et qui sont occupées par les armées qui ont fait serment [1]. Le duc d'Orléans et son parti se déclareront ennemis des Suédois et de tous autres adversaires de l'empereur et du roi d'Espagne. On tâchera d'être prêt à agir avant la fin du mois de mai. Le roi paiera alors 100,000 livres par mois pour l'entretien des troupes du duc. Celui-ci fera livrer à l'Espagne pour sa sûreté une des meilleures places de France.

Avant la mi-juin, le cardinal de Richelieu, sur le point d'aller prendre les eaux de Tarascon, se procura non-seulement la connaissance positive de l'existence de ce traité, mais aussi ce traité même. Il n'a jamais voulu dire à qui il devait cette communication. Le public du temps qui avait remarqué qu'à Perpignan il s'était formé une espèce d'intimité entre Cinq-Mars et le maréchal de Schomberg, a supposé que c'était ce gouverneur qui, en trompant le grand écuyer, lui avait arraché son secret. Cependant Henri-Auguste de Loménie, comte de Brienne, qui mieux que personne devait être instruit de ce qui se passa, dit dans ses Mémoires : « Monsieur ne fut point trahi, comme on le publia; mais ce mystère fut découvert par une voie que l'on ne devait pas naturellement craindre : ce qu'il faut entendre de ceux qui ignoraient comment les choses se passaient. » Louis-Henri de Loménie, comte de Brienne, dans ses Mémoires

[1] Il s'agit ici de Pignerol, des places de la Savoie et de l'Alsace.

Digitized by Google

publiés en 1828 seulement, donne le mot de l'énigme que renferme la phrase de son père. Après avoir raconté que long-temps après l'événement le comte de Fontrailles lui avait dit que le comte-duc d'Olivarez envoya ce traité au cardinal de Richelieu, il ajoute : « Je trouvai cette conjecture assez plausible, et depuis, m'étant informé à M. de Brienne (son père) de la vérité de ce fait, il m'en parla presque dans le même sens. »

Si ce récit est vrai (et l'on ne peut en douter, si les Mémoires sont authentiques [1]), on demande naturellement le mot d'une autre énigme, savoir : Qu'est-ce qui peut avoir engagé le ministre de Philippe IV à cette trahison? Est-ce que, voyant que deux mois après la signature du traité de Madrid, le parti du duc d'Orléans n'avait pas pris assez de consistance pour éclater, il revint à l'opinion que dans la négociation avec Fontrailles il avait manifestée sur le peu de fond qu'il y avait à faire sur Gaston, et qu'il regarda sa démarche envers Richelieu comme le moyen d'obtenir une paix dont l'Espagne avait grand besoin?

Procès et exécution de Cinq-Mars et de Thou.

Aussitôt que le cardinal fut en possession d'une pièce qui perdait tous ses ennemis, il l'envoya au roi à Perpignan par une personne sûre. Louis XIII fut

[1] Nous ne savons pas que cette authenticité ait été attaquée; mais nous aurions souhaité que cette question eût été publiquement agitée en France. Les Mémoires de Brienne le jeune renferment des choses si singulières que plus d'une fois, en les lisant, nous avons éprouvé des doutes sur leur authenticité.

Digitized by Google

frappé de cette lecture et partit pour Narbonne. Comme le secret avait commencé à transpirer, Fontrailles conseilla à Cinq-Mars de prendre la fuite. « Partez, répondit le grand-écuyer ; à la bonne heure, mais je ne vous suivrai point. La honte de quitter la partie et fuir devant mon ennemi me serait plus sensible que la mort même. Je l'attendrai de pied ferme ; le roi ne prendra pas la résolution de faire mourir sur l'échafaud son favori, et une retraite me rendrait plus coupable que le traité d'Espagne. » Dans son aveuglement il suivit le roi à Narbonne.

Louis XIII se résolut avec peine à faire arrêter Cinq-Mars; on prétend que, pour l'y décider, on employa son confesseur, l'illustre Jacques Sirmond. S'il est vrai que ce Jésuite auquel on rend le témoignage d'avoir été étranger à toute intrigue, se servit dans cette circonstance de l'autorité qu'il avait sur le roi, il faut croire qu'il était convaincu de la nécessité de laisser suivre le cours ordinaire de la justice.

Cinq-Mars fut arrêté le 14 juin, ainsi que de Thou et Chavagnac. On donna ordre à Aiguebonne, ministre du roi à Turin, au comte du Plessis-Praslin et à Castellane, généraux de l'armée d'Italie, d'arrêter leur chef, le duc de Bouillon, et de le transférer à Pierre-en-Cise; le duc, voyant ce qui l'attendait, se sauva dans un grenier à foin, d'où il fut tiré. Azonville, son confident, fut également arrêté.

Il ne fut pas question de la découverte du traité de Madrid, parce qu'on affectait d'ignorer jusqu'à quel point le duc d'Orléans y était compromis, afin qu'il

Digitized by Google

ne quittât pas la France. Le roi lui offrit le commandement de l'armée de Champagne à la place du maréchal de la Guiche qui avait été battu à Honnecourt, et lui annonça l'arrestation de Cinq-Mars en punition d'un manque de respect. Mais bientôt on crut superflu de ménager un prince si léger; on lui dit qu'on connaissait le traité de Madrid et le cardinal exigea qu'il découvrît toutes les circonstances de la conspiration. On avait besoin de cette déclaration pour qu'elle servît de pièce de conviction contre les complices du duc; car le traité, quand on aurait voulu s'en servir, n'en fournissait pas, le duc seul y *étant* nommé. Gaston donna une double déclaration; dans la première il dit tout ce qu'il savait des intrigues de Cinq-Mars; dans la seconde, il nia avoir jamais eu connaissance de l'intention des conjurés d'assassiner le cardinal. Comme Cinq-Mars qui avait été transporté à Montpellier nia tout dans son premier interrogatoire qui eut lieu le 20 juillet et que le duc de Bouillon, en chargeant Orléans et Cinq-Mars, déclara que de Thou avait constamment ignoré la liaison avec l'Espagne, il aurait fallu confronter Orléans avec les accusés. C'était la seule humiliation à laquelle le prince ne voulut pas se soumettre. On trouva un moyen pour rendre la confrontation inutile; d'après l'avis des premiers jurisconsultes, le chancelier et quelques membres du tribunal se rendirent chez le duc et dressèrent procès-verbal sur sa déclaration qu'il signa; cette déclaration fut communiquée aux accusés, et leur réponse portée à la connaissance du duc; de

Digitized by Google

ıanière que cet échange de déclarations remplaça la ›nfrontation.

Cinq-Mars ayant été transféré à Pierre-Encise où ait le duc de Bouillon, la procédure fut continuée à yon sous la direction du cardinal qui s'y trouvait. Cinq-Mars et Azonville, confrontés avec Bouillon, ırent convaincus par la déclaration de ce prince et ar celle du duc d'Orléans; mais il n'existait pas de ıreuve contre de Thou d'avoir eu connaissance du raité avec l'Espagne; car les trois principaux conjués lui avaient caché leur négociation avec cette puisance, et il ne la connaissait que par une indiscrétion le Fontrailles qui était absent. Pour le perdre on se ervit de Cinq-Mars; on lui fit espérer la vie, pourvu ju'il chargeât suffisamment son ami pour le faire conlamner. Cinq-Mars se laissa persuader; cependant il ›ersista à dire que de Thou avait désapprouvé la liaion avec l'Espagne, quand il la connut par Fontrailles, et déclaré que si l'on y donnait suite, il se retirerait.

Cinq-Mars et de Thou furent condamnés à mort et exécutés, le 12 septembre 1642, à Lyon sur la place des Terreaux. Le grand-écuyer était âgé de vingt-deux ans, de Thou de trente-sept. Ils moururent avec courage, sans ostentation; de Thou en chrétien. Tous les deux avaient mérité la mort; la conduite de de Thou admettait quelques excuses devant un juge plus indulgent. Richelieu était sévère; il l'était par caractère et par système. Malheureusement pour sa réputation il montra de la passion contre de Thou, son ennemi personnel. Louis XIII fit preuve d'impassi-

Digitized by Google

bilité; les propos inhumains que des historiens malveillans lui ont mis à la bouche sont destitués de preuve et ne méritent pas d'être rapportés.

Avilissement du duc d'Orleans.

Le duc d'Orléans avili obtint un pardon qui le flétrissait; il promit de vivre en simple particulier, sans gouvernement, sans gardes, sans avoir part aux affaires du royaume, n'ayant qu'un nombre déterminé de domestiques. Il s'humilia devant le cardinal dans les expressions les plus soumises, et obtint la permission d'aller cacher sa honte à Blois. Le 3 décembre, veille de la mort de Richelieu, Louis XIII remit aux présidens, avocats et procureurs du roi près le parlement de Paris une déclaration excluant le duc d'Orléans de la régence.

Cession de Sedan à la France.

Le duc de Bouillon acheta sa grâce par un grand sacrifice. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les termes mêmes dans lesquels son pardon fut annoncé par les lettres de grâce que Louis XIII signa en sa faveur le 15 septembre 1642. « Le duc de Bouillon, y est-il dit, ayant eu avis du jugement rendu contre d'Effiat de Cinq-Mars et de Thou, jugeant bien que si l'on procédait au jugement de son procès, il ne pourrait espérer un autre événement, supplia le chancelier, au nom de Dieu, de faire différer le jugement de son procès jusqu'à ce qu'il eût réponse d'une proposition qu'il voulait faire au roi, qui était que la place de Sedan ayant été cause de ses malheurs et étant entièrement importante à la France, il suppliait le roi de la prendre entre ses mains et lui accorder sa grâce, et qu'il n'avait aucunes conditions à faire avec

Digitized by Google

le roi, son maître. Cela lui ayant été accordé par le chancelier, le roi a jugé à propos de faire considération sur la prière du duc, et après que celui-ci a témoigné un véritable repentir de son crime et un sensible déplaisir d'avoir oublié tellement son devoir qu'au temps même qu'il recevait sa grâce pour avoir pris les armes contre le service du roi et fait un traité avec les ennemis, il a écouté les propositions qui lui étaient faites de fournir un parti dans l'état et s'engageait par un nouveau traité avec les ennemis du roi, et qu'il assure que sa conduite serait telle à l'avenir qu'il ne manquerait jamais à la fidélité naturelle qu'il doit au roi, etc., à ces causes le roi remet, abolit, éteint le crime commis par ledit duc, ainsi que par d'Azonville, lieutenant de ses gardes, à condition qu'il remettra entre les mains du roi les ville, châteaux et citadelle de Sedan, pour en jouir comme des autres places du royaume. »

Le duc remit aussi entre les mains du roi tout le domaine de Sedan et des environs sans faire marché avec le roi, mais le suppliant de lui en accorder une indemnité ainsi que de l'artillerie considérable dont il avait muni la place de Sedan. L'affaire de l'indemnité ne fut terminée que sous le règne suivant.

Mort de Richelieu.

Le cardinal de Richelieu ne se remit pas entièrement de la maladie qui l'avait empêché d'aller à Perpignan. Il partit de Lyon le même jour où Cinq-Mars et de Thou devaient être exécutés. Ne pouvant supporter la voiture, il fit le voyage de Paris couché dans son lit qui était porté par seize hommes. Un de ses

Digitized by Google

serviteurs le précédait pour préparer son gîte. On faisait une ouverture à l'endroit des fenêtres dans les maisons où il devait reposer, et on dressait un grand échafaud dans la rue sur lequel on montait par des degrés, afin que l'on pût faire entrer dans la chambre par cette ouverture le lit magnifique dans lequel le cardinal était couché; il ne devait plus s'en relever, mais il s'occupa jusqu'à son dernier jour des affaires du gouvernement. Le 28 novembre, le roi vint le voir. Le cardinal lui dit qu'il mourait tranquille, parce qu'il laissait le royaume au plus haut point de grandeur et que tous les ennemis du roi étaient humiliés. Il recommanda ses parens aux bontés du roi; il lui conseilla de nommer le cardinal Mazarin son successeur; il lui vanta la fidélité et les talens des deux secrétaires d'état Chavigni et des Noyers, et du chancelier Seguier. Il reçut tous les sacremens, en protestant devant Dieu que dans tout ce qu'il avait entrepris, il n'avait jamais eu en vue que le bien de la religion et de l'état. Avec ces sentimens il put répondre au prêtre qui lui demandait s'il pardonnait à ses ennemis : « Je n'ai d'ennemis que ceux de l'état. » Il mourut le 4 décembre 1642, à l'âge de cinquante-sept ans.

Son caractère.

Jamais homme n'a été jugé avec autant de préventions que Richelieu. Tous les Protestans, tous les grands seigneurs factieux étaient ses ennemis. Toutes les actions de sa vie, ses pensées même ont été scrutées par la malveillance [1]. L'histoire de son adminis-

[1] L'exécution d'Urbain Grandier est un des faits qu'on a le plus amèrement reprochés à Richelieu. Cela nous force à en dire ici

Digitized by Google

tration est celle du règne de Louis XIII; l'une doit être jugée par l'autre, la vie privée du cardinal ne pourra l'être que par des hommes qui sauront se mettre au-dessus des préventions d'éducation, de religion et de nation. « Il avait [1] la maxime des illustres tyrans; il réglait ses desseins, ses pensées et ses résolutions sur la raison d'état et sur le bien public qu'il ne considérait qu'autant que ce même bien public augmentait l'autorité du roi et ses trésors. Il voulait le faire régner sur ses peuples, et lui-même régner sur son roi. La vie et la mort des hommes ne le touchaient que selon les intérêts de sa grandeur et de sa fortune, dont il croyait que celle de l'état dépendait entièrement. » Personne ne s'avisera sans doute de peindre ce grand ministre comme un homme vertueux; mais il faut dire cependant qu'une grande partie du mal qu'on dit de lui doit être mis sur le compte de

quelques mots, quoique cet événement n'appartienne pas à une histoire aussi peu détaillée que la nôtre. Urbain Grandier, curé et chanoine de Loudun, s'était attiré la haine du cardinal par un libelle qu'il avait écrit contre lui ou que Richelieu lui attribuait. Celui-ci s'en vengea cruellement. Il y avait dans un couvent de Loudun plusieurs religieuses qui se prétendaient possédées par le diable. Les ennemis de Grandier ayant répandu que *cette possession était arrivée par son fait* (tels sont les termes de la sentence), le conseiller d'état Laubardemont, instrument servile des passions du cardinal, dirigea contre lui, en 1634, un procès criminel qui fut un composé monstrueux d'irrégularités, d'absurdités et de méchancetés, et à la suite duquel le curé fut brûlé vif comme magicien.

[1] Dit mad. de MOTTEVILLE.

Digitized by Google

l'exagération, et que les reproches qu'on lui fait trouvent quelques excuses dans les circonstances où il s'est trouvé, dans le plan de politique qu'il a suivi. Quelle vertu aurait imposé aux factions des grands dont la France était couverte? Richelieu est parfaitement caractérisé dans ces mots qu'au lit de mort il dit au roi: « Je laisse le royaume au plus haut degré de sa gloire et vos ennemis sont humiliés. »

L'abbé de Choisy a renfermé en une vingtaine de lignes toute l'histoire du ministère de ce grand homme. « Richelieu, dit-il, né pour commander aux autres hommes, ami généreux, cruel ennemi, avait sur la même table son breviaire et Machiavel. Il contribua par son argent et par ses conseils au soulèvement du Portugal; il fomenta les guerres civiles d'Angleterre, moins par politique d'état que par animosité particulière; il abaissa la maison d'Autriche, et la mit hors d'état d'aspirer à la monarchie universelle; il triompha du huguenotisme par la prise de la Rochelle, et, au milieu de tant d'affaires, il eut moins à craindre les ennemis du dehors que ceux du dedans. Toujours en garde contre les favoris, qui révoltaient l'esprit du roi contre lui : « Le petit coucher du roi, disait-il, me fait plus de peine que toute l'Europe. » Il humilia les seigneurs, il fit obéir les parlemens, il emprisonna les princes, il fit exiler le frère du roi, héritier présomptif de la couronne; il vit mourir la reine-mère, son ennemie, en pays étranger; il traita la reine régnante avec dureté, et presqu'en criminelle; enfin il domina par la terreur l'esprit de son maître, qui l'es-

Digitized by Google

timait, qui le craignait, et qui ne l'aimait pas, jusque là qu'il fut le premier à chanter avec ses valets de chambre les vaudevilles que le peuple fit sur la mort de ce grand ministre. »

Richelieu déclara par son testament avoir entre ses mains 1,500,000 livres appartenant au roi qu'il avait toujours tenus en réserve pour des affaires urgentes, et ordonna de les restituer.

Il légua au roi le palais Cardinal qu'il avait fait construire, et un autre hôtel qu'il avait acheté pour faire une place devant ce palais.

Armand de Maillé de Brézé, fils de Nicole du Plessis, sa seconde sœur, eut le duché-pairie de Fronsac, le marquisat de Granille, le comté de Beaufort en Vallée; la duchesse d'Aiguillon, fille de René de Vignerot et de Françoise du Plessis, sa sœur aînée, le Petit-Luxembourg et Ruel, sa vie durant, des rentes, etc. Il laissa à Armand de Vignerot, fils aîné de son neveu, le sieur du Pont du Courlay, le duché-pairie de Richelieu, la baronnie de Barbezieux, la principauté de Mortaigne, le comté de Cosnac et en général tous ses biens dont il n'aura pas disposé autrement, à condition qu'il prendrait le nom de du Plessis de Richelieu. Il eut le plus grand soin pour que la bibliothèque qu'il laissait restât réunie; dans cette vue il la légua à la Sorbonne avec des fonds pour son entretien; enfin il fit une foule de legs à ses amis et serviteurs; « car, dit Montglat, il était le meilleur maître, parent ou ami qui eût jamais été; et pourvu qu'il fût persuadé qu'un homme l'aimait, sa fortune était faite,

Digitized by Google

car il n'abandonnait point ceux qui lui étaient attachés[1]. »

Ses ouvrages littéraires.

Le cardinal de Richelieu appartient aussi aux écrivains de son temps. Outre ses ouvrages de théologie, il existe de lui deux ouvrages historiques, l'un intitulé Testament politique, dont l'authenticité attaquée sur des motifs frivoles par Voltaire a été prouvée dans le temps par Foncemagne; l'autre sous le titre de Mémoires, en 29 livres qui vont depuis l'année 1611 jusqu'à la fin de 1638, et ont été publiés pour la première fois en 1823, dans la collection de Petitot. Une partie de ces Mémoires, allant jusqu'en 1620, avait été imprimée anciennement sous le titre d'Histoire de la mère et du fils. Sans ajouter une foi implicite au contenu de ces Mémoires, il faut convenir qu'ils font envisager sous un autre point de vue une foule de faits rapportés par les historiens du temps, et en font connaître plusieurs qu'on ne trouve pas ailleurs. Ce qui les rend surtout intéressans, c'est l'insertion textuelle des rapports faits au roi par Richelieu, et des motifs qui ont déterminé ses résolutions ou qui ont été mis en avant pour les justifier. La fondation de l'Académie française dont il sera question dans la section suivante, est un titre de la gloire littéraire de Richelieu.

Des détails sur la vie intérieure de Richelieu se trouvent dans la collection de PETITOT, 2e série, vol. X, page 100. Il se couchait ordinairement à

[1] *Mémoires de* MONTGLAT, *Collect. de* PETITOT, 2e série, vol. XLIX, p. 397.

Digitized by Google

onze heures du soir, dormait trois ou quatre heures, se faisait apporter les dépêches, y répondait de sa propre main, ou dictait les réponses à un secrétaire. Vers six heures il se rendormait et se levait à huit. Lorsqu'il avait fait ses prières, ses secrétaires venaient prendre les dépêches qu'il avait minutées ou dictées pendant la nuit, et si elles étaient importantes, il ne les leur laissait que le temps rigoureusement nécessaire pour les transcrire. Il s'habillait ensuite, et recevait les ministres avec lesquels il travaillait jusqu'à dix ou onze heures; il allait entendre la messe, et si le temps et la saison le permettaient, il faisait, avant dîner, une promenade dans ses jardins où l'attendaient les personnes qui avaient obtenu la permission de lui parler.

A midi il y avait quatre tables servies dans son palais : la première pour lui, de quatorze couverts; une deuxième de trente couverts, pour les gentilshommes qu'il y faisait inviter; une troisième plus considérable, pour les pages et les officiers de sa maison; et la dernière, pour les valets de pied, les officiers de cuisine, etc. Après le dîner, il conversait pendant quelques heures avec ceux qu'il avait admis à sa table, ou avec ses familiers, ou avec les gens de lettres qu'il faisait souvent appeler. Le reste de la journée était consacré au travail ou aux audiences des ambassadeurs et des grands. Sur le soir il faisait une seconde promenade et écoutait ceux qui n'avaient pas pu lui parler le matin. En rentrant, il ne s'occupait plus d'affaires d'état, à moins qu'il ne fût sur-

Digitized by Google

venu quelque chose d'extraordinaire, et finissait la soirée avec quelques personnes choisies. Tantôt il faisait faire de la musique, tantôt des lectures, tantôt il se livrait aux charmes d'une conversation libre et familière. Il avait pour maxime qu'on devait, avant de se coucher, traiter de matières qui ne fussent ni trop tristes ni trop gaies.

Il disait rarement la messe, surtout pendant les dernières années de sa vie; mais il se confessait toutes les semaines, et se faisait communier le dimanche dans sa chambre par son aumônier, vers trois heures du matin, au moment de son premier réveil. Il se récouchait ensuite, et se levait à l'heure ordinaire. Il s'était fait dispenser, par un bref du pape, de l'obligation de dire l'office aux différentes heures de la journée. Il était fort curieux d'entendre les prédicateurs qui avaient de la réputation; il les faisait venir dans sa chambre où ils prêchaient pour lui seul. Lorsqu'il en était satisfait, il leur donnait des bénéfices, quelquefois même des évêchés; il s'occupait beaucoup du clergé de France, qu'il avait mis hors d'état de lui résister. Il disposait de la Sorbonne dont il était proviseur; ses bienfaits tenaient les Jésuites dans sa dépendance; les autres ordres religieux lui étaient également soumis à divers titres; et la plupart des évêques étaient ses créatures. On dit qu'afin de rendre son pouvoir plus absolu, il essaya de se faire donner le titre de légat en France, mais que le pape n'y voulut jamais consentir.

En général, Richelieu remplissait avec exactitude

Digitized by Google

les pratiques extérieures de la religion ; mais il ne cachait pas avec assez de soin ce qu'il y avait d'irrégulier dans ses mœurs et dans sa conduite. Ses galanteries étaient trop publiques pour n'être pas connues, et elles jetaient sur lui un ridicule qui s'augmentait à mesure qu'il avançait en âge. On trouve dans les recueils du temps une foule d'épigrammes sur l'attachement trop vif qu'il témoignait à sa nièce, madame de Combalet, qu'il fit créer duchesse d'Aiguillon, avec pouvoir de transmettre son duché à ses héritiers, hommes ou femmes, à son choix. En 1630, la reine-mère avait reproché devant le roi cette liaison à madame de Combalet; et Richelieu, après avoir rapporté l'accusation dans son journal, se contente d'ajouter : Le monde jugera s'il y a lieu de blâmer ses mœurs et sa conduite ; mais il ne changera pas sa manière d'être avec elle.

Dans plusieurs libelles on a prétendu que la reine-mère avait eu pour lui d'autres sentimens que ceux d'une protectrice. Il existe même en manuscrit, à la bibliothèque du roi, une histoire des amours de Marie de Médicis avec le cardinal, et de la jalousie de cette reine contre madame de Combalet. L'absurdité et l'invraisemblance des détails suffisent pour faire apprécier ce roman. D'ailleurs les témoignages les plus dignes de foi constatent que Marie de Médicis, toujours exclusivement tourmentée par une insatiable ambition, n'eut jamais aucun penchant à l'amour et à la galanterie.

Les tentatives de Richelieu pour plaire à la reine

Digitized by Google

régnante paraissent plus difficiles à révoquer en doute. Anne d'Autriche les a dites elle-même à madame de Motteville qui les rapporte dans ses mémoires : on lit dans ceux du cardinal de Retz que madame de Fargis porta à la reine-mère une lettre d'amour que Richelieu avait écrite à Anne d'Autriche, et cette folle prétention du cardinal semble acquérir un certain degré de vraisemblance par plusieurs anecdotes répandues dans d'autres mémoires.

On ne doit pas s'attendre à trouver ici le détail des nombreuses intrigues d'amour qui lui sont attribuées avec plus ou moins de fondement : elles ont été racontées avec malignité et probablement exagérées par ses ennemis. Il résulte des écrits contemporains que les femmes qui se livrèrent ou se vendirent à ce ministre tout puissant, ne se piquèrent pas en général d'une fidélité très-scrupuleuse ; que ses rivaux préférés éprouvèrent plus d'une fois les effets de sa vengeance ; qu'il ne fut pas toujours très-délicat dans ses choix ; mais que jamais ses maîtresses n'eurent d'empire sur lui, ni d'influence dans les affaires ; qu'il ne se servait pas d'elles pour l'exécution de ses desseins, tandis que l'on voyait presque toujours des femmes mêlées dans les intrigues que l'on dirigeait contre lui ; et enfin qu'il eut des fantaisies plutôt que des attachemens sérieux[1].

[1] Une anecdote très-curieuse sur la passion de Richelieu pour la reine, épouse de Louis XIII, se trouve dans les Mémoires de BRIENNE fils, vol. I, p. 274. Peut-on y ajouter foi ?

Digitized by Google

SECTION V.

Participation de la France à la guerre de trente ans.

Seconde partie du plan politique du cardinal de Richelieu.

Ce fut après avoir étouffé l'esprit factieux des Protestans de France, effrayé tous les fauteurs de troubles par le supplice de l'illustre Montmorenci, et fait rentrer dans le devoir le frère de Louis XIII, que le cardinal de Richelieu, possédant toute la confiance du roi, et se sentant maître du gouvernement, jugea que le moment était arrivé de s'occuper de l'exécution de la seconde partie de son plan, savoir de l'abaissement de la maison d'Autriche, dont la puissance entourait de trois côtés la monarchie française. Aussi longtemps que les embarras dans l'intérieur avaient enchaîné ses forces et paralysé ses efforts, la France n'avait pris qu'une part indirecte à la guerre de trente ans en soutenant les Suédois et les Protestans d'Allemagne, leurs alliés; mais lorsque la bataille de Nordlingue eut terrassé ce parti, le cardinal sentit qu'il ne pouvait plus tarder de paraître sur la scène si l'on ne voulait perdre le fruit du sang et des trésors qu'on avait répandus depuis cinq ans. Ce fut en 1635 que le cabinet français rentra parfaitement dans la voie que la mort de Henri IV avait fait abandonner.

La France prend part à la guerre de 30 ans de 1635.

La France déclara, le 19 mars 1635, la guerre à l'Espagne, ou plutôt au cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas; l'empereur la déclara à Louis XIII en

Digitized by Google

1636. Elle se fit en Italie, en Espagne, en Allemagne et dans les Pays-Bas. Les événemens importans auxquels elle donna lieu sur quelques-uns de ces théâtres ont été rapportés au premier chapitre de ce livre; les chapitres suivans fourniront l'occasion de parler des négociations politiques entre la France, l'Angleterre et la république des Provinces-unies, qui eurent lieu à cette époque; la présente section doit s'occuper uniquement des Pays-Bas, de l'Espagne et de l'Italie, en tant que ces pays ont été le théâtre de la guerre, ainsi que de quelques faits qui, se rapportant particulièrement à la France, n'ont pu entrer dans une histoire générale de la guerre de trente ans.

Pour déclarer la guerre à l'Espagne, le cardinal de Richelieu choisit le temps où Gaston, duc d'Orléans, rentré en France, avait trahi tous les projets hostiles que la cour de Madrid avait formés, et principalement celui d'envahir la Provence. Ce dernier fut aussi révélé au roi par le duc de Guise, auquel l'Espagne avait proposé de se mettre à la tête du mouvement qu'on espérait produire dans les provinces méridionales.

Traité de Rivoli de 1635.

On n'attendit pas que les Espagnols exécutassent ce mouvement; le cardinal résolut de leur donner assez d'occupations en Italie pour qu'ils ne pussent pas y penser. César de Choiseul, connu plus tard sous le nom de maréchal du Plessis-Praslin, habile négociateur, fut envoyé en Italie pour y ménager des alliances. Le 11 juillet 1635, il conclut à Rivoli un traité ayant pour objet la conquête du duché de Milan et son partage entre les alliés qui étaient Victor-

Digitized by Google

Amédée Ier, duc de Savoie, Charles Ier, duc de Mantoue, et Odoard Ier, duc de Parme; le duc de Modène, sur l'accession duquel on avait compté, la refusa. On mit sur pied une armée de 32,000 hommes, dont 4,000 à cheval; le commandement fut confié au duc de Savoie ayant sous ses ordres le maréchal de Créqui.

Campagne de 1635 en Valteline.

Dans le contingent du roi fixé à 15,500 hommes, n'étaient pas compris 6,500 qu'il avait en Valteline. Depuis que par suite du traité de Chérasque, les Espagnols avaient quitté la Valteline et les Autrichiens la Rhétie, les Ligues grises avaient levé un corps de troupes dont elles confièrent le commandement au duc de Rohan, vivant depuis sa paix d'Alais [1] à Venise, où il attendait l'occasion de se rendre utile à la France et de laver ainsi la tache de sa révolte. Louis XIII, qui estimait les talens et même le caractère de cet ancien chef des Huguenots, consentit qu'il acceptât ces fonctions, ou plutôt elles avaient été offertes au duc par l'instigation de la France qui voulait secrétement former un noyau d'armée dans ce pays. Cependant comme le moment de se déclarer contre l'Espagne n'était pas encore venu, le gouvernement français, tout en laissant aux Grisons l'espoir de reconquérir la Valteline et les comtés de Bormio et de Chiavenna, dont l'indépendance avait été reconnue par la France, par l'Autriche et par l'Espagne, les exhorta à se contenter de garder le fort du Rhin et le Luciensteig, pour être à couvert d'une invasion. Même lorsqu'en 1633 le duc de Feria, gouverneur de Milan, se pré-

[1] Voy. p. 140 de ce vol.

Digitized by Google

para à conduire à travers le Tirol, la Souabe et l'Alsace, un corps d'Espagnols au secours du duc de Lorraine [1], Louis XIII exigea qu'on ne s'opposât pas à son passage par les trois comtés, pourvu qu'il ne montrât pas l'intention d'y construire quelque fortification, ce qui aurait été contraire au traité de Monzon. En 1634, le cardinal-infant rassembla une nouvelle armée dans le duché de Milan, et l'on savait qu'elle était destinée pour l'Allemagne [2] : la France essaya d'engager les Vénitiens à faire cause commune avec elle pour occuper la Valteline; la république s'y étant refusée, on résolut de ne pas s'opposer au passage du cardinal, et l'on rappela le duc de Rohan à la cour.

Après l'y avoir fait attendre plus de quatre mois, au commencement de 1635 on lui donna 12,000 hommes de pied et 1,500 chevaux pour aller occuper la Valteline, après qu'il aurait passé quelques mois en Alsace pour observer le duc de Lorraine. Ayant enfin reçu ordre d'exécuter sa mission, il conduisit rapidement, en douze jours, son armée par Bâle et S. Gall, à Coire où il arriva le 12 avril 1635; douze jours après, toute son armée fut dans la Valteline. A Insbruck et à Milan, on prit des mesures pour l'en chasser; 9,000 Autrichiens, commandés par le baron de Fernamond, entrèrent dans le comté de Bormio. Le 3 juillet, Rohan les défit entièrement sur l'Adda, dans les environs de Tirano, et les força de quitter le pays. Au mois d'octobre, deux généraux ennemis en-

[1] Voy. vol. XXV, p. 149, 155. [2] Voy. *ibid.*, p. 182.

Digitized by Google

vahirent la Valteline, d'un côté Fernamond avec une armée autrichienne, et de l'autre le comte de Serbelloni avec une armée espagnole envoyée par le cardinal d'Albornos, gouverneur du duché de Milan. Rohan marcha d'abord contre les Allemands qui venaient par le Munsterthal (la Val da Mystaer en langue rumone), les battit le 31 octobre à Mazzo, et les renvoya dans le Tirol; puis il se tourna rapidement contre Serbelloni, et l'attaqua à l'improviste le 30 novembre, à Morbegno. Il trouva une forte résistance, et sa cavalerie fut repoussée. Rohan lui-même la ramena au combat et remporta enfin une victoire complète qui le laissa maître de la Valteline.

En Italie.

Dans le Milanais, la campagne de 1635 s'ouvrit au mois d'août par la prise de quelques forts, après laquelle le maréchal de Créqui assiégea, le 10 septembre, l'importante place de Valence, sur le Pô. Cette entreprise échoua parce que le duc de Savoie, qui aurait voulu qu'on attaquât plutôt Novarre, n'arriva que le 18 octobre devant la ville avec la grande armée. Nous ne déciderons pas s'il eut raison de traiter l'attaque de Valence de folle entreprise, ou si dans cette circonstance il fut l'instrument de la jalousie du maréchal de Toyras contre Créqui; car Toyras dirigeait la conduite de ce prince. Le fait est que la garnison ayant reçu un renfort, le maréchal de Créqui se retira précipitamment, le 28 octobre, abandonnant son artillerie.

Dans la Méditerranée.

La flotte d'Espagne, destinée à agir contre la Provence, où commandait le maréchal de Vitry, aborda,

Digitized by Google

le 15 septembre aux îles de Lérins ; et s'empara de Ste. Marguerite et S. Honorat.

Dans les Pays-Bas.

Dans les Pays-Bas, la campagne de 1635 s'était ouverte plus tôt qu'en Italie. En conséquence du traité de Paris du 8 février de cette année avec les États-généraux, une armée française de 26,000 hommes sous les ordres des maréchaux Gaspard de Coligny dit de Chatillon, et Urbain de Maillé de Brézé, qui d'un jour à l'autre alternaient le commandement, entra dans les Pays-Bas. Le lendemain de la déclaration de guerre, c'est-à-dire le 20 mai, le maréchal de Brézé attaqua le prince Thomas de Savoie-Carignan [1], qui commandait les Espagnols et avait pris une position très-avantageuse à Avein dans le Luxembourg, où il attira les Français comme dans une embuscade ; les choses tournèrent cependant autrement qu'il l'avait espéré. Les Espagnols eurent 4,000 hommes de tués, et perdirent leur artillerie : la victoire des Français fut due au maréchal de Châtillon. L'armée française fit le 30 mai, près de Mastricht, sa jonction avec le prince d'Orange, prit Tirlemont le 6 juin et y commit des horreurs inouies; elles furent cause que Louvain, qui fut assiégé le 25 juin, se défendit avec un courage qui obligea les généraux français à renoncer à cette entreprise. On s'attendait aux plus grands succès des armées combinées; mais le cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas, avait mis les villes en si bon état de défense, que les alliés ne purent pas en faire la conquête ; finalement,

[1] Aïeul du prince Eugène.

Digitized by Google

l'armée française, réduite par la disette et les maladies à 8,000 hommes, et abandonnée par le prince d'Orange que la nouvelle de la surprise de l'important fort de Skenk par les Espagnols, le 28 juillet, avait forcé de retourner en Hollande, s'embarqua et alla par mer à Calais.

Les campagnes suivantes ne furent pas beaucoup plus heureuses dans les Pays-Bas; elles se réduisirent le plus souvent à des sièges. On a soupçonné les Hollandais d'avoir mis à dessein de la lenteur dans leurs opérations, afin de conserver les Pays-Bas aux Espagnols dont le voisinage leur était moins redoutable que celui des Français; mais on n'a pas besoin de supposer une perfidie pour expliquer les lenteurs de leurs préparatifs et la mollesse de leurs opérations militaires; la forme bizarre de leur gouvernement rend raison de leur conduite.

Campagne de 1636 dans les Pays-Bas.

L'année suivante, 1636, la France resta sur la défensive dans les Pays-Bas pour pouvoir faire un effort en Italie. Le cardinal-infant, ayant sous ses ordres le prince Thomas, les deux ducs de Lorraine, Jean de Werth et le comte de Piccolomini, envahit la Picardie à la tête de 40,000 hommes. Les forteresses de ce côté n'étaient pas en bon état; les Espagnols emportèrent, le 16 juillet, la Capelle, et quelques jours après le Catelet, et passèrent la Somme. L'effroi que cette incursion causa à Paris fut si grand que le roi, qui était à S. Germain, crut nécessaire de venir rassurer les Parisiens par sa présence. La consternation augmenta encore lorsqu'on apprit que Corbie avait

Digitized by Google

été prise le 15 août. Paris, qui n'en est distant que de trente-six lieues, n'était défendu que par un faible corps de troupes que commandait le comte de Soissons, et les plus riches de ses habitans commencèrent à se sauver dans la direction de la Loire. La populace se déchaînait contre le cardinal qu'elle rendait responsable de tous les événemens malheureux; mais pour faire voir qu'il ne craignait rien, il se promena en voiture dans les rues de Paris, sans garde. « On vit à cette occasion, dit un écrivain contemporain, ce que peut une grande vertu et combien elle est révérée, même des âmes les plus basses; car les rues étant si pleines de gens qu'à peine y pouvait-on passer, et tous si animés qu'ils ne parlaient que de le tuer; dès qu'ils le voyaient approcher, priaient Dieu qu'il donnât un bon succès à ses entreprises. » Cependant quoique Jean de Werth poussât fort loin ses incursions pour lever des contributions, les Espagnols ne surent pas profiter de leur avantage; l'activité du cardinal de Richelieu, secondée par le courage du roi et par l'enthousiasme que sa popularité inspira au peuple, leva promptement dans la capitale une armée de 40,000 hommes; le duc d'Orléans et le comte de Soissons en prirent le commandement. Ces deux ennemis se réconcilièrent, et tout en faisant la guerre aux Espagnols, tramèrent des complots contre l'état. Les Hollandais aussi firent des mouvemens sur les derrières des Espagnols; ceux-ci se retirèrent et passèrent la Somme. Corbie fut investie le 29 septembre par le comte de Soissons et capitula le 10 novembre.

Digitized by Google

Ce fut pendant ce siège que le cardinal de Richelieu faillit tomber sous les coups des assassins aux gages du frère du roi [1].

En Guienne.

La Picardie ne fut pas la seule province de France entamée en 1636. Sans parler de la Bourgogne, où le duc de Lorraine et le comte de Gallas firent une irruption qui en définitif n'eut pas de succès [2]; les Espagnols envahirent la Guienne, dont les paysans étaient en pleine révolte contre le gouvernement à cause de la surcharge des impôts, et où l'on espérait d'autant plus de succès que le duc d'Épernon, gouverneur de la province, était détesté pour sa dureté et que son âge avancé avait affaibli ses forces physiques et morales. L'amiral de Castille [3] et le marquis de Valparaiso, vice-roi de Navarre, passèrent les Pyrénées à la fin du mois de septembre, entrèrent dans le pays de Labour et prirent S. Jean de Luz et le port de Soroa; au lieu de marcher droit sur Bayonne qui était en proie à la consternation, ils assiégèrent S. Jean Pied de Port, et laissèrent à Épernon et au duc de la Valette, son fils, le temps de mettre Bayonne en état de défense. L'amiral ne se maintint qu'à Soroa qu'il fortifia.

Dans la Méditerranée.

Avant l'invasion de la Guienne, le cardinal de Richelieu s'était occupé des moyens de reprendre les îles de Lérins. Henri, comte d'Harcourt de la maison de Lorraine, et Henri d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bayonne, prélat guerrier et querelleur,

[1] Voy. p. 189 de ce vol. [2] Voy. vol. XXV, p. 201.

[3] Jean-Alphonse Henriquez, duc de Riosecco.

Digitized by Google

connu par ses démêlés avec le duc d'Épernon [1], partis de l'île de Ré avec 38 vaisseaux, passèrent, le 24 juillet, le détroit de Gibraltar, se renforcèrent des troupes que le maréchal de Vitry commandait en Provence, et de 12 galères, et se dirigèrent vers les îles de Lérins; mais les brouilleries que causa l'humeur tracassière de l'archevêque de Bayonne, laissèrent aux Espagnols le temps de pourvoir les îles d'hommes et de munitions, et la flotte française fut obligée de s'en retourner sans avoir rien fait. Ce fut la première campagne où le comte d'Harcourt qui par la suite devint un général si célèbre, commanda en chef.

En Italie.

En signant le traité de Rivoli, le duc de Savoie avait stipulé au nom de celui de Modène pour lequel il croyait pouvoir se faire fort; mais François Ier qui désirait être neutre n'accéda pas au traité. En l'attaquant au commencement de 1636, les Français le forcèrent à renoncer à ce système; il se déclara pour l'Espagne, et ses troupes, commandées par le marquis de Montechio (Aloyse d'Este), son oncle, se réunirent à celles de Jacques-Philippe Guzman, marquis de Leganès, qui était gouverneur de Milan. Les Espagnols ayant envahi les états du duc de Parme, le maréchal de Créqui passa le Tesin du côté d'Oleggio, faisant mine d'en vouloir à la ville de Milan. Le-

[1] Une notice sur ces brouilleries, faite de main de maître, se trouve dans la Biographie universelle, à l'article Sourdis; elle est de M. de Villenave. Il faut y corriger une faute d'impression, Vol. XVIII, p. 193, l. 12, au lieu de 1658 il faut lire 1637.

Digitized by Google

ganès l'attaqua, le 22 juin, à Buffalora, avant que le duc de Savoie eût pu passer le Tesin pour se joindre aux Français. Déjà il avait obtenu la victoire lorsque le duc de Savoie vint au secours du maréchal et tomba sur les Espagnols ; c'est là la fameuse journée du Tesin ou de Fornavento, où, après quinze heures de combat, les Français eurent la supériorité, qui ne fut cependant pas assez décidée pour que le marquis de Leganès ne pût se retirer pendant la nuit sans perdre ni canon, ni bagage. Les Français ne profitèrent pas de leur victoire, probablement à cause de la mésintelligence qui régnait entre les chefs, savoir entre Victor-Amédée et le maréchal de Créqui, et particulièrement entre le duc de Parme pour lequel on avait formé une armée particulière, et celui de Mantoue qui en était jaloux. Quoi qu'il en soit, les Français repassèrent le Tesin, et, au mois d'août, don Martin d'Aragon et le cardinal Jean-Jacques-Théodore Trivulce [1] envahirent l'état de Parme. Le duc Odoard Ier conclut, le 4 février 1637, la paix avec l'Espagne ; le pape, son seigneur suzerain, l'avait menacé de l'excommunication s'il ne prenait ce parti.

Campagne de 1637 dans les Grisons.

A la même époque la France souffrit une autre perte. Le duc de Rohan, ce héros malheureux, soit qu'il commandât des rebelles, soit qu'il servît son roi, cet historien admirable fut obligé d'évacuer les Grisons et la Valteline à la suite d'une insurrection générale du pays, et en vertu d'une capitulation qu'il signa le 26 mars 1637. Les détails de cet événement

[1] Comte de Melzi et prince de Misocco.

Digitized by Google

se trouveront dans le chapitre VII consacré à l'histoire de la Suisse.

Dans la Méditerranée.

Avant la défection du duc de Parme, le gouvernement français qui ne pouvait le secourir par terre, avait résolu de lui envoyer par la Méditerranée un renfort qui devait débarquer à Nice et traverser le duché de Milan. Le comte d'Harcourt et l'archevêque de Sourdis s'embarquèrent encore une fois à Bordeaux avec 4,000 hommes : arrivés dans les parages de la Sardaigne, ils apprirent que le but de leur expédition était manqué. Ils conçurent alors le projet de s'emparer de la Sardaigne. Ils firent une descente à Oristagni et entrèrent dans cette ville qu'ils trouvèrent déserte, mais remplie de marchandises. Pendant qu'ils pillaient les maisons, les Sardes réunirent des troupes et forcèrent les Français de se rembarquer. Harcourt et Sourdis cinglèrent alors vers les îles de Lérins dont leurs troupes s'emparèrent de vive force et en déployant une bravoure extraordinaire ; cela se fit le 12 et le 14 mai 1637.

En Languedoc.

Malgré le peu de succès que les armes espagnoles eurent en 1636 en Guienne, le comte-duc d'Olivarez, qui gouvernait l'Espagne comme le cardinal de Richelieu la France, résolut d'envahir ce royaume d'un côté où l'on pourrait compter sur l'assistance des Réformés. Le duc de Cardone, vice-roi de Catalogne, ayant sous ses ordres le comte de Serbelloni, à la tête de 15,000 hommes entra au commencement de septembre 1637 en Languedoc, et, après s'être emparé de quelques places, assiégea Leucate. Cette ville

Digitized by Google

fut bientôt réduite à la dernière extrémité. Le duc d'Halluin, fils du maréchal de Schomberg, alors gouverneur du Languedoc, renforcé par quelques troupes de la flotte d'Harcourt, que l'archevêque de Bordeaux lui avait amenées, surprit, le 28 septembre, le comte de Serbelloni dans ses retranchemens devant Leucate, et remporta une victoire brillante, quoique, selon la coutume du temps, on en ait exagéré les avantages, comme il paraît par la seule circonstance que Serbelloni put ramasser en assez bon ordre son armée qui avait été attaquée dans l'obscurité. Les Espagnols qui étaient encore à Soroa en Guienne s'embarquèrent le 25 octobre, et le territoire de la France se trouva purgé d'ennemis. La journée du 28 septembre valut au duc d'Halluin le bâton de maréchal de France; il porta dès ce moment le titre de maréchal de Schomberg, comme son père l'avait porté.

Dans les Pays-Bas l'armée française fut commandée, en 1637, par le cardinal de la Valette, ayant sous ses ordres son frère aîné, le duc de Candale. Elle était forte de 22,000 hommes dont le tiers de cavalerie : les principaux coups se donnèrent cette année du côté de Bréda, de Venlo et de Ruremonde. Le cardinal prit, le 26 juillet, Landrecy, le 5 août, Maubeuge, et, le 10 septembre, la Capelle. Pendant qu'il était encore devant cette place, le cardinal-infant alla attaquer Maubeuge. Le vicomte de Turenne, âgé alors de vingt ans, se distingua par la défense de la place. Il repoussa vigoureusement les assaillans. Dans les Pays-Bas.

L'année suivante, 1638, trois armées françaises, Campagne de

Digitized by Google

1638 dans les Pays-Bas.

commandées par les maréchaux de la Force, de Châtillon et de Brézé, agirent dans les Pays-Bas d'après un plan concerté avec le prince d'Orange. Toute la campagne se passa en sièges dont le plus remarquable fut celui de S. Omer, entrepris par Châtillon, le 26 mai et levé le 15 juillet. Le cardinal-infant eut l'honneur de cette campagne; il le dut au comte de Piccolomini, son aide. L'été se termina par un événement fort heureux pour la France, mais dont le cardinal de Richelieu, qui y eut personnellement part, exagéra infiniment l'importance. Le 14 septembre, le général du Hallier, qui avait remplacé le maréchal de Brézé, emporta, l'épée à la main, la place du Catelet dont les Espagnols étaient restés maîtres depuis 1635.

En Italie.

La défection du duc de Parme, la mort de Charles Ier, duc de Mantoue, et celle de Victor-Amédée qui eurent lieu l'une le 21 septembre, et l'autre le 7 octobre 1637, mirent fin à la discorde qui depuis 1636 paralysait les armées d'Italie. Christine de France, duchesse de Savoie, régente pour François-Hyacinthe, son fils, aurait bien voulu rester neutre dans la lutte entre la France et l'Espagne; mais Louis XIII ne le permit pas. Il fallut que le traité d'alliance fut renouvelé : cela se fit le 3 juin 1638. Le marquis de Leganès avait paru inopinément, le 11 mars 1638, devant Brême, place forte sur le Pô d'une haute importance. Le maréchal de Créqui s'étant imprudemment approché pour reconnaître les ouvrages des assiégeans, fut tué le 17 mars. Le gascon Montgaillard qui commandait à Brême capitula le 27 mars.

Renouvellement de l'alliance entre la France et la Savoie.

Digitized by Google

Un conseil de guerre tenu à Casal le condamna à mort; il fut exécuté le 22 avril. Après la prise de Brême, le marquis de Leganès envahit le Piémont et assiégea Verceil. Le cardinal de la Valette qui était venu remplacer Créqui, ayant sous ses ordres le duc de Candale, son frère aîné, le comte de Guiche et le comte du Plessis-Praslin, après avoir mis une garnison française dans Casal pour n'avoir pas l'invasion du Montferrat à craindre, réussit, à l'aide d'un stratagème ou d'une trahison, à jeter un renfort dans Verceil; néanmoins le manque de munitions de guerre obligea le commandant à capituler le 4 juillet. Cette perte causa une grande consternation à Turin, parce que Verceil est une des clefs du Piémont; elle pouvait avoir des suites graves si une maladie épidémique que l'armée espagnole avait gagnée dans ces contrées malsaines n'avait empêché le marquis de Leganès d'entreprendre quelque chose de plus cette année.

En Espagne.

Le cardinal de Richelieu brûlait d'envie de venger les invasions de la Picardie, de la Bourgogne, de la Guienne et du Languedoc par les Espagnols, en portant les armes françaises au-delà des Pyrénées. Le prince de Condé, et l'ami du ministre, cet audacieux prélat, Sourdis, archevêque de Bordeaux, furent choisis pour être les instrumens de sa vengeance. Le prince passa au mois de juillet la Bidasoa, prit Irun et le port du Passage où il trouva six à douze vaisseaux espagnols entièrement équipés, cent cinquante canons et une grande quantité de munitions; il investit Fontarabie pendant que l'archevêque avec la flotte française

Digitized by Google

bloqua cette place par mer. La flotte espagnole s'en étant approchée, il y eut, le 22 août, un combat décisif; l'archevêque, favorisé par le vent, incendia la flotte espagnole par le moyen des brûlots qu'il traînait avec lui. Le 7 septembre l'amiral de Castille attaqua le prince de Condé dans ses ouvrages devant Fontarabie. L'armée française fut saisie d'une de ces terreurs subites auxquelles les plus braves troupes ont été quelquefois en proie et que les anciens attribuaient à l'intervention immédiate du dieu Pan; elle se débanda : le prince de Condé et l'archevêque se jetèrent dans un bateau et se sauvèrent. Le duc de la Valette ramena l'armée en deçà du Bidasoa. Ce fut à lui, le fils de son ennemi, le duc d'Épernon, que le cardinal attribua le mauvais succès de cette expédition, parce que brouillé avec Condé et Sourdis dont il blâmait les opérations, il s'était retiré du camp. Ce fut cependant cette circonstance qui sauva l'armée d'une ruine totale. Richelieu fit faire le procès à la Valette qui fut condamné à mort; il s'était sauvé en Angleterre.

Campagne de 1639.

En 1639 Louis XIII avait six armées sur pied; l'une commandée par Charles de la Porte de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie et cousin-germain de Richelieu, devait attaquer les Pays-Bas; la seconde sous Manasès marquis de Feuquière devait agir du côté du Luxembourg; la troisième sous le maréchal de Châtillon, sur les frontières de Champagne; la quatrième en Languedoc sous les ordres du prince de Condé; la cinquième en Italie sous le duc de Longueville; la sixième en Piémont aux ordres

Le maréchal de Schomberg (l'ancien duc de Halluin) avait été adjoint au prince de Condé. Ils entrèrent au mois du juillet 1659 dans le Roussillon. Le 19 le prince prit Salses l'épée à la main [1], mais Philippe Spinola, marquis de Los Balbazes, fils du célèbre Ambroise, étant arrivé avec une armée espagnole, les Français furent obligés de se retirer dans le Languedoc. Spinola assiégea Salses. Le cardinal de Richelieu et le comte-duc d'Olivarez croyaient leur honneur compromis, l'un si cette clef du Roussillon était perdue, l'autre si elle n'était recouvrée. Les Espagnols firent les plus grands efforts pour réussir dans ce siège, les Français pour le faire lever. Le 17 octobre le prince de Condé partit de Narbonne avec 24,000 hommes. Le 2 novembre il arriva à la vue du camp des Espagnols. Le maréchal de Schomberg fut d'avis de profiter de leur première consternation pour les attaquer; le prince voulut attendre le lendemain. Un orage violent accompagné d'une pluie extraordinaire, éclata pendant la nuit, et inonda le camp français; l'armée se débanda à 3 ou 4,000 hommes près, avec lesquels Condé se retira précipitamment; le 14 novembre il reparut devant les Espagnols et les attaqua, mais il fut battu. Il revint à la charge le 7 janvier 1640; alors il trouva les affaires en un tel état qu'on ne jugea pas à propos d'attaquer. Salses qui manquait absolument

[1] Le mot de Salses veut dire en espagnol sauce. François Ier aurait fait consommer sur le lieu le Maréchal de Lautrec, mot qui dans la langue du pays veut dire sir. Charles-Quint, pour les assiéger Salses, sauce pour manger l'oie.

de vivres fut remis le même jour aux Espagnols.

Dans les Pays-Bas.

Dans les Pays-Bas le marquis de Feuquière qui assiégeait Thionville fut défait le 7 juin par le comte de Piccolomini qui mit ensuite le siège devant Mons d'où le maréchal de Châtillon le chassa le 21. Le 30 du même mois de juin de la Meilleraye prit Hesdin en présence de Louis XIII. En entrant par la brèche, le roi nomma le vainqueur maréchal de France. Les alliés de la France, les Hollandais furent cette année victorieux par mer. Nous parlerons de leurs succès dans un autre chapitre.

En Italie.

D'importans événemens se passèrent en 1639 en Italie. Le jeune duc de Savoie, François-Hyacinthe, était mort en octobre 1638 et avait été remplacé par son frère puîné, Charles-Émanuel II. La régence fut disputée à la duchesse-mère par le cardinal Maurice et le prince Thomas, frères de Victor-Amédée, que l'Espagne soutenait, et il en résulta une guerre civile.

Le 26 mars le prince Thomas et le marquis de Leganès surprirent Chivas, après quoi ils s'emparèrent de Crescentin, et le 5 avril de Verua, laissant ainsi au cardinal la Valette qui avait entrepris de bloquer Cangio le temps de venir au secours de Turin, où la duchesse-régente prit d'excellentes mesures de défense. Les princes assiégèrent cette capitale sans fruit; Leganès prit Trin d'assaut le 4 mai et remporta d'autres avantages. Le 1er juin, Christine renouvela encore une fois son traité d'alliance avec Louis XIII qui était venu à Grenoble pour conférer avec sa sœur; elle reçut garnison française à Cherasque, Savigliano

Traité de Grenoble.

Digitized by Google

et Carmagnole. Pendant que le cardinal la Valette s'arrêtait à Carmagnole et que le duc de Longueville qui lui avait amené un corps de 6,000 hommes assiégeait Cuneo ou Coni, le prince Thomas surprit Turin dans la nuit du 27 juillet et s'en rendit maître. La duchesse douairière qui avait envoyé ses enfans à Chambéry, se sauva dans la citadelle. Celle-ci ne fut pas assiégée parce qu'il s'était élevé entre les princes de Savoie et le marquis de Leganès une contestation sur la question de savoir à qui, d'après leur traité, appartiendrait le droit d'y mettre garnison.

Pendant cette dispute le duc de Longueville arriva au secours de la duchesse; il entra dans la citadelle et engagea Christine à lui en abandonner la défense et à se retirer à Suse. Cependant comme ce prince, aussi bien que le marquis de Leganès, avaient des motifs de souhaiter une cessation des hostilités, il fut conclu, le 24 août, à Valentin, un armistice qui devait durer jusqu'au 24 octobre. La convention permettait aux Français de remplacer 600 soldats de la garnison de Casal, qui étaient malades, par autant d'hommes frais.

Pendant l'armistice le prince Maurice ou le cardinal de Savoie, prétextant n'y être pas compris, s'empara de Nice, Villefranche et d'autres villes. Vers la fin de la campagne, le cardinal de la Valette, général peu actif, mourut le 28 septembre. Comme le duc de Longueville avait été rappelé pour prendre le commandement de l'armée de Weimar [1], celui de l'armée

[1] Voy. vol. XXV, p. 212.

Digitized by Google

du Piémont fut confié au comte d'Harcourt qui jusqu'alors avait croisé sur les côtes de Provence et de Nice avec la flotte de la Méditerranée.

Le principal objet du marquis de Leganès, à la reprise des hostilités, était la conquête de Casal qui l'aurait rendu maître du Montferrat; celui du comte d'Harcourt la prise de Chieri, comme lui étant nécessaire pour couvrir Casal, et pour servir de point d'appui à son armée en cas d'un échec. Par une feinte négociation il fit croire à Leganès qu'il désirait prolonger l'armistice, et tandis que le marquis qui de son naturel était lent dans ses résolutions, délibérait encore sur ce qu'il allait faire, le général français, actif et entreprenant, et secondé par deux excellens aides, le vicomte de Turenne et le comte de du Plessis-Praslin, se mit en marche, et, le 24 octobre jour où finissait l'armistice, investit Chieri. Cette ville dont la garnison était affaiblie par suite d'un malentendu [1], se rendit le lendemain. Aussitôt le marquis de Leganès dont la lenteur avait causé cette perte, voulut la réparer en réduisant la garnison française par la famine; dans cette vue il occupa les positions qui entourent Chieri. Harcourt à qui il importait avant tout de renforcer Casal, y envoya, par un chemin qui paraissait impraticable, 400 cavaliers ayant chacun un mousquetaire en croupe. Le baron de Consalès par-

[1] Une partie de la garnison était sortie pour attaquer les Français qu'elle prenait pour un corps isolé; voyant qu'elle avait affaire à toute l'armée, elle voulait rentrer dans la ville, mais elle trouva les portes fermées.

Digitized by Google

vint, par beaucoup d'audace et de promptitude, à jeter ce secours dans la ville avant que le général espagnol eût fini ses préparatifs pour l'assiéger.

Cependant le comte d'Harcourt commençait à se ressentir de la rareté des vivres. Entouré de tous les côtés par l'ennemi, il se tira de cette position allarmante par une marche extrêmement hardie et qu'il n'aurait pu entreprendre s'il avait eu sous ses ordres une armée moins brave et moins sensible à l'honneur. Il força le passage, dit de la Route, entre les deux places de Montcalier et Poerino, où il y avait garnison espagnole, ainsi que celui du Pô morto, rivière étroite, mais très-profonde, dont l'unique pont était défendu vigoureusement par le prince Thomas, et arriva à Carmagnole, parce que la lenteur de Leganès ne lui avait pas permis d'occuper à temps l'autre bout du pont. Cette marche du comte d'Harcourt est célèbre parmi les beaux faits d'armes; on l'appelle la *bataille de la Route;* elle fut exécutée le 20 novembre.

Campagne de 1640 en Italie.

L'hiver se passa en négociations dont le pape Urbain VIII fut l'âme. Comptant sur ses intelligences avec la duchesse douairière de Mantoue qui était dans l'intérêt de l'Espagne, ainsi que sur les prédictions de ses astrologues, le marquis de Leganès mit, le 9 avril 1640, le siège devant Casal avec 18,000 hommes. Harcourt osa avec 10,000 hommes, formant tout ce qu'il avait de disponible, attaquer son camp le 29 du même mois. Les Espagnols, malgré la bravoure dont ils firent preuve, furent forcés dans leurs retranchemens et perdirent leur artillerie, leurs bagages, leur

Digitized by Google

caisse et leur chancellerie; Leganès reconduisit à Brême les débris de son armée.

Le comte d'Harcourt marcha sur Turin; le prince Thomas était toujours maître de la ville, et assiégeait la citadelle. Il fut cerné à son tour par l'armée française, depuis le 10 mai. Leganès vint à son secours et attaqua, le 11 juillet, les retranchemens du comte d'Harcourt; cette première attaque qui ne fut que partielle ne réussit pas, et le lendemain l'armée française reçut un renfort considérable que Turenne lui amenait. Ce grand général ayant trouvé Montcalier abandonné par Leganès, s'en empara et amena son corps au camp français, presque sans avoir été aperçu par l'ennemi. Harcourt fut ainsi sauvé une seconde fois d'un imminent danger. Après plusieurs autres combats, le prince Thomas fut obligé de rendre Turin par capitulation, le 22 septembre.

Dans les Pays-Bas.

Le siège d'Arras, entrepris le 13 juin 1640, par le duc de Chaulnes et par les maréchaux de Châtillon et de la Meilleraye, est célèbre par les efforts que le cardinal-infant, auquel s'étaient réunis les généraux Lamboi, Beck, don Philippe de Sylva, et le duc de Lorraine, fit pour jeter du secours dans cette place, défendue par l'Irlandais Eugène O'Néal, et pour affamer l'armée des assiégeans; il est encore devenu célèbre par les combats multipliés qui s'y livrèrent. Arras se rendit le 10 août. Cette conquête coûta 8,000 hommes à la France. Le duc d'Enghien, destiné à une haute célébrité, y fit ses premières armes; il avait dix-neuf ans.

Digitized by Google

Un événement fort extraordinaire eut lieu, en 1640, du côté des Pyrénées : la Catalogne, le Roussillon et la Cerdagne se révoltèrent contre Philippe IV. Les détails de cette révolution appartiennent à l'histoire d'Espagne : nous dirons seulement que, le 6 décembre 1640, le sergent de bataille [1] du Plessis-Besançon, au nom du roi de France, conclut avec les insurgés un traité d'alliance par lequel on leur promit des secours, et que, par un autre traité qui fut signé à Péronne le 19 septembre 1641, ils se soumirent à Louis XIII.

Traité de Péronne. La Catalogne se soumet à la France.

En Espagne.

Le cardinal fit sortir, en 1640, deux flottes. L'une, commandée par Armand de Maillé-Brézé, duc de Fronsac, son neveu, longea les côtes du Portugal, battit, le 22 juillet, près de Cadix, la flotte espagnole du marquis de Castignosa et l'empêcha de continuer sa course pour l'Amérique. L'archevêque Sourdis, à la tête de l'autre, essaya de produire une révolution dans le royaume de Naples où le cardinal de Richelieu avait fomenté une rébellion. Il se montra devant le port de Naples, mais ne put rien entreprendre.

Par mer.

Depuis long-temps le cardinal de Richelieu avait employé toutes sortes de moyens pour détacher le duc de Lorraine du parti des Espagnols. La princesse de Cantecroix, prétendue épouse du duc, l'excitait sans cesse contre la cour de Madrid qui lui avait donné

Affaire de la Lorraine, 1641.

[1] Pour les étrangers, nous remarquerons que les sergens de bataille étaient des officiers généraux dont les fonctions étaient de ranger les troupes en bataille sous les ordres du général commandant.

Digitized by Google

plus d'un sujet de mécontentement. Au mois de mars 1641, Charles vint à Paris, vit le roi à S. Germain en Laye et lui demanda pardon à genoux en qualité de vassal. Louis XIII le lui ayant accordé, il se releva et se couvrit en qualité de souverain. Il négocia ensuite avec le cardinal de Richelieu un traité qui fut signé le 29 mars. Il obtint la restitution dans ses duchés de Lorraine et de Bar, excepté le comté de Clermont, Stenai, Jametz et Dun qu'il céda à la France, et de la ville de Nancy qui devait rester en dépôt jusqu'à la paix. Le duc promit de joindre ses troupes à celles du roi et de payer à la duchesse Nicole une pension de 120,000 livres par an. Charles jura cette paix à S. Germain, le 19 avril. Arrivé à Bar-le-Duc, il ratifia ce serment le 21; mais sept jours après, se trouvant à Épinal, il protesta contre le traité, comme lui ayant été arraché par la force, le cardinal de Richelieu s'étant servi contre lui, disait-il, de cette puissante autorité qu'il s'était arrogée en France et ayant captivé sa liberté par des violences extraordinaires. Pareilles protestations furent signées par le duc Nicolas-François le 28 septembre, et par la cour souveraine de Lorraine le 30 août 1641. La princesse de Cantecroix qui avait opéré la réconciliation, fut aussi l'auteur du changement du duc; elle s'était vainement flattée qu'à Paris on approuverait son mariage.

Campagne de 1641 dans les Pays-Bas.

Le 19 mai 1641, le maréchal de la Meilleraye qui avait pour lieutenant-général le comte de Guiche, mit le siège devant Aire, supérieurement défendue par Bernovita. Pendant que l'armée française en était

Digitized by Google

occupée, le comte de Soissons, révolté contre le roi, battit, le 6 juillet, le maréchal de Châtillon à Marfée, proche Sedan [1]. Déjà le cardinal de Richelieu avait ordonné la levée du siège d'Aire, lorsqu'il reçut la nouvelle inopinée de la mort de son ennemi le plus acharné et le plus redoutable. Aussitôt il révoqua son premier ordre; le siège d'Aire continua et cette ville se rendit le 27 juillet; mais immédiatement après, le cardinal-infant ayant reçu des renforts l'assiégea à son tour. Étant tombé malade, il remit le commandement au général Beck et alla mourir à Bruxelles, le 9 novembre. Le 7 décembre, Aigueberre qui défendait Aire, réduit à la dernière extrémité, capitula.

En Italie.

La défection de la Catalogne et du Portugal, et les troubles qui agitèrent la cour de France, furent cause qu'aucune des puissances belligérantes ne put faire en 1641 de grands préparatifs en Italie, où des deux côtés on se borna à quelques sièges. Le comte de Siruela commanda les Espagnols à la place du marquis de Leganès qui avait été rappelé à cause de la mésintelligence qui régnait entre lui et le prince Thomas de Savoie.

Acquisition de la principauté de Monaco.

La France fit cette année une acquisition moins importante par elle-même qu'utile en ce qu'elle était préjudiciable aux Espagnols. La principauté de Monaco était depuis 1605 sous la protection de l'Espagne. Nous raconterons dans l'histoire d'Italie par quel coup hardi Honoré II Grimaldi, mit fin à sa dépendance de cette puissance, et reçut garnison française dans ses places.

[1] Voy. p. 193 de ce vol.

Digitized by Google

Alliance avec le Portugal, 1641.

Enfin l'alliance que Louis XIII conclut avec le nouveau roi de Portugal, appartient aux événemens importans de cette année. Elle fut signée à Paris le 1er juin. Louis XIII promit de fournir à Jean IV un secours de 20 vaisseaux armés et équipés en guerre.

Campagne de 1642 en Italie.

Au commencement de la campagne de 1642, le duc de Bouillon commanda l'armée française en Italie, mais impliqué dans la conspiration de Cinq-Mars, il fut arrêté à Casal et conduit au château de Pierre-Encise [1].

Traités de Turin de 1642.

Le 14 juin la guerre civile de la Savoie fut terminée par des traités signés à Turin; les deux princes de Savoie, oncles du duc, entrèrent au service de Louis XIII. Avant de se déclarer, les princes avaient trouvé moyen sous quelque prétexte de faire sortir les garnisons espagnoles de Nice et d'Ivrée.

Le prince Thomas et le duc de Longueville qui avait remplacé le duc de Bouillon, prirent Tortone le 26 novembre, après avoir perdu à ce siège la moitié de leur monde. Lorsqu'ils voulurent faire prendre au reste les quartiers d'hiver, une terreur panique s'empara de l'armée et elle se débanda.

Dans les Pays-Bas.

Dans les Pays-Bas, Francesco de Melos remporta, le 26 mai 1642, sur le maréchal de Guiche (Gramont) la victoire d'Honnecourt qui n'eut pas de suite par les raisons que nous indiquerons.

En Roussillon.

Quoique nous nous soyons proposé de parler ailleurs des événemens arrivés à la suite de la révolte de la Catalogne, nous ne pouvons pourtant pas passer

[1] Voy. p. 205 de ce vol.

Digitized by Google

sous silence la prise de Perpignan qui eut lieu le 9 septembre 1642, après un siège de cinq mois auquel Louis XIII en personne assista, quoique malade.

La suite de la guerre entre la France et l'Espagne appartient au règne de Louis XIV, comme aussi celle de la guerre avec la branche allemande de la maison d'Autriche. A la mort de Louis XIII la France était maîtresse de la province d'Artois, de Sedan, de la Lorraine, de l'Alsace avec Brisach, la clef de l'Allemagne, de Pignerol, qui est celle de l'Italie, du Roussillon et de la plus grande partie de la Catalogne.

Digitized by Google

SECTION VI.

Affaires intérieures. Mort, caractère et famille de Louis XIII.

Nous réunissons dans cette section tous les événemens du règne de Louis XIII qui n'ont point trouvé de place dans les sections précédentes, ainsi que ceux qui se passèrent après la mort du cardinal de Richelieu. Sans égard à l'importance de ces événemens nous suivrons, autant que possible, l'ordre chronologique.

Érection de l'archevêché de Paris, 1622.

L'évêché de Paris depuis son origine faisait partie de la province de Sens. La métropole et l'évêché étant devenus vacans à la fois en 1622, on exécuta un projet qui jusqu'alors avait éprouvé des difficultés : une bulle du pape Grégoire XV du 20 octobre 1622, érigea le siège de Paris en archevêché; et on forma pour lui une province, en lui soumettant les évêchés de Chartres, de Meaux et d'Orléans qui furent démembrés de la province de Sens. Jean-François de Gondi fut le premier archevêque de Paris.

Publication du Code Michaut.

Le 4 janvier 1629, Louis XIII alla au Palais pour tenir un lit de justice où fut publié un édit renfermant des lois sur divers objets que le garde des sceaux Michel de Marillac avait compilé, et que par dérision on nomma le *Code Michaut.* « C'était, dit le président Hénault, un recueil des plus fameuses ordonnances françaises auxquelles on avait joint celles qui

Digitized by Google

avaient été faites sur les demandes des derniers États-généraux, où l'on statua sur les demandes de l'assemblée des notables aux Tuileries : le roi, malgré les oppositions du parlement, le fit *publier* dans un lit de justice ; car il n'est pas dit qu'il y fut *vérifié* ; aussi cet édit n'a point été observé dans la suite, et les avocats ne le citent pas comme une loi. Il est composé de quatre cent soixante-un articles, dont il y en a cent trente-deux sur le fait de la guerre et trente-un sur le fait de la marine. On peut remarquer quelques articles importans, le trente-neuvième touchant les mariages clandestins, qui les déclare non valablement contractés, et enjoint aux juges ecclésiastiques de juger les causes desdits mariages conformément à cet article ; le cinquante-huitième, touchant les maîtres des requêtes, qui doivent être par *chacun an* envoyés par le chancelier dans les provinces, et y faire à peu près les fonctions dont autrefois étaient chargés les commissaires des rois, appelés *missi dominici ;* en sorte que les maîtres des requêtes semblent, par cet édit, être les seuls destinés à remplir les places d'intendans ; le cent onzième, où il est enjoint à tous gentilshommes de signer à l'avenir tous les actes de leurs noms de familles, et non de celui de leurs terres, pour les distinguer des roturiers à qui on avait permis de porter le nom des fiefs qu'ils possédaient ; enfin le cent trente-septième, contre les jeux de hasard, article important et conforme aux lois les plus anciennes. Celui qui aura gagné aux jeux de hasard, dit Justinien, n'aura point d'action pour se faire payer, et au contraire, celui qui

Digitized by Google

aura perdu pourra répéter ce qu'il aura payé volontairement; cette action sera perpétuelle, imprescriptible, et passera de lui à ses héritiers, et contre les héritiers de celui qui aura gagné, et en cas que lui ou ses héritiers négligent de répéter cet argent perdu au jeu, la poursuite en sera faite d'office à la diligence du magistrat; en ce cas cet argent sera employé aux ouvrages publics, etc. »

Érection de la congrégation française, 1634.

L'érection de la *congrégation française* est un événement de l'histoire ecclésiastique de France de cette époque que nous ne devons pas passer sous silence. L'abbaye de Ste Geneviève à Paris est une des plus anciennes fondations de France; on la fait remonter à l'époque de Clovis; S. Remy la consacra à l'honneur des apôtres S. Pierre et S. Paul; elle fut nommée ensuite d'après la patrone de Paris dont la châsse y fut placée. Par la suite des temps elle tomba en un grand désordre, et l'abbaye de Ste Geneviève devint fameuse par le déréglement des mœurs de ses moines qui plus d'une fois causa un scandale public. Il en était de même de l'abbaye de S. Vincent de Senlis, où un jeune homme de Luciennes, nommé Charles Faure, entra en 1615. Ayant été élevé vers 1624 à la dignité de sous-prieur et maître des novices, il s'associa au nouveau prieur, le P. Baudouin, pour réformer l'abbaye : ces deux ecclésiastiques travaillèrent avec beaucoup de succès à une entreprise si louable. On s'occupait alors par ordre de Louis XIII de la réformation des ordres religieux en France, et le cardinal François de la Rochefoucault, grand aumônier de

Digitized by Google

France, évêque de Senlis et abbé de Ste Geneviève, avait obtenu en 1622 un bref du pape qui l'autorisait à introduire la réforme dans toutes les maisons qui en avaient besoin. Il se servit pour cela du P. Faure et le nomma visiteur et supérieur des maisons réformées. Le cardinal résolut de faire de l'abbaye de Ste Geneviève le chef-lieu d'une congrégation dans laquelle seraient réunies toutes les maisons de France, et qui porterait le nom de congrégation de France. Urbain VIII signa la bulle d'érection de la congrégation. L'abbaye de Ste Geneviève fut rendue régulière et triennale; tant que le cardinal la Rochefoucauld vivrait ou ne donnerait pas sa démission, l'abbé élu devait n'être que son coadjuteur et exercer pendant son triennat la supériorité générale sur la congrégation. Le P. Faure fut élu deux fois de suite; il fallut alors, d'après la bulle, un intervalle de trois ans; mais en 1643 il fut élu pour la troisième fois et mourut en 1644 en odeur de sainteté. La congrégation française se composait de soixante-sept abbayes, vingt-huit prieurés, deux prevôtés et trois hôpitaux, indépendamment de trois abbayes et autant de prieurés dans les Pays-Bas. Le chancelier de l'université était toujours pris dans l'abbaye de Ste Geneviève. La bibliothèque de cette maison, dans laquelle entra en 1711 par disposition testamentaire celle de Michel Tellier, archevêque de Rheims, était une des plus considérables de France. En 1757 on a commencé à rebâtir l'église de Ste Geneviève sur les dessins de J. G. Soufflot. C'est un des plus magnifiques monumens de

Digitized by Google

Paris : on regrette que l'architecte, séduit par le luxe des ruines de Palmyre qu'on admirait alors, ait abandonné la simplicité d'un siècle plus classique.

Fondation de l'académie française, 1635.

En 1635, par les soins du cardinal de Richelieu fut fondée l'*académie française* ayant pour objet le perfectionnement et l'épuration de la langue. Un hasard donna naissance à cette illustre compagnie. Quelques amis des lettres, frappés des imperfections d'une langue qui avait déjà eu ses Malherbe et Régnier, se réunissaient fréquemment chez l'un d'entre eux, Valentin Conrart, Calviniste peu érudit, ignorant ou prétendant ignorer les langues savantes, mais remarquable par une pureté de goût qu'on acquiert rarement sans l'étude de l'antiquité classique, et par une sagacité que la nature seule peut donner. Il est auteur de Mémoires sur l'histoire de son temps, qui ont été publiés pour la première fois en 1825 [1]. Quoique plusieurs de ces littérateurs ne portent pas de noms illustres, ils doivent pourtant être nommés ici comme les premiers qui aient deviné les hautes destinées réservées à leur langue. Cette société se composait d'Antoine Godeau, évêque de Vence, Jean Chapelain, Conrart, Jean Ogier de Gombault, Calviniste, Philippe Habert, commissaire de l'artillerie, et Germain, son frère, plus connu sous le nom d'abbé de Cérisy, Claude de Malleville et Serisay. Dans leurs réunions ils s'entretenaient familièrement de nouvelles politiques et littéraires, et si quelqu'un d'entre eux avait fait un ouvrage, il le communiquait à tous les autres qui lui en disaient

[1] Par PETITOT, dans le vol. XLVIII de sa Collection.

Digitized by Google

eurs avis. Ces assemblées se tinrent pendant quatre ans, au grand avantage des lettres, mais dans le plus profond secret. Enfin, en 1634, le cardinal de Richelieu en ayant entendu parler, ce ministre jaloux de tous les genres de gloire, et qui craignait les plumes satiriques et les compositions historiques plus que les intrigues des courtisans, conçut aussitôt le projet de devenir le fondateur d'une société littéraire placée sous la protection immédiate de l'autorité royale. Il chargea l'abbé François Metel de Boisrobert, homme d'esprit, conteur agréable qui faisait sa société ordinaire, d'en faire la proposition aux amis. Elle ne leur fut pas agréable, mais ils n'osèrent la refuser. L'académie française fut fondée par un édit du roi du mois de janvier 1635 qui fixe le nombre de ses membres à quarante; elle eut ses statuts et le cardinal en fut nommé chef et protecteur. Pierre Séguier, garde des sceaux, depuis chancelier de France, fit témoigner à la compagnie son désir d'être reçu dans son sein; son exemple fut suivi par des personnages éminens de la magistrature et du conseil d'état. Ainsi, bien différente de cette première académie fondée par Conrart, la nouvelle société, pour nous servir des termes d'un auteur français, était une académie revêtue de la pourpre des cardinaux et des chanceliers, protégée par le plus grand roi de la terre, remplie de princes de l'Église et du sénat, de ministres et de ducs et pairs, de conseilliers d'état qui, se dépouillant tous de leurs grandeurs, se trouvaient heureusement confondus pêle-mêle dans la foule d'une infinité d'excellens auteurs, his-

Digitized by Google

toriens, poètes, sans distinction et sans préséance.

L'académie française a fixé la langue par un Dictionnaire, cinq fois retouché, travaillé, refondu dans l'espace d'un siècle et demi. Aucune langue ne possède un dictionnaire répondant aussi bien à son but, qui est de donner d'autorité souveraine la signification des mots par des définitions, en purgeant la langue des idiotismes qui, dans tous les pays privés d'un régulateur semblable, envahissent la pureté du langage. Le dictionnaire italien de la Crusca lui est comparable sous quelques rapports, mais son autorité législative n'est pas aussi généralement reconnue par la nation italienne que l'était celle du Dictionnaire de l'académie française avant l'irruption de la barbarie.

En considérant ce travail indépendamment de son but déterminé; en le jugeant comme simple répertoire de la langue, il est incomplet, parce que tous les termes techniques y manquent, et défectueux parce qu'il ne remonte pas à l'étymologie et pour ainsi dire à l'histoire des mots; mais ce double objet d'érudition n'entrait pas dans le plan de l'académie.

On regrette avec raison que l'illustre compagnie qui a travaillé à cet ouvrage, ait dédaigné les langues savantes au point de régler arbitrairement l'orthographe des mots dérivés du grec, sans recourir à la langue originale. C'est ainsi que dans le mot philanthrope, elle a retranché le second *h* qui y est tout aussi nécessaire que dans celui de théâtre, où elle l'a conservé. Ce qui prouve que ce retranchement a été l'effet de l'ignorance plutôt que du raisonnement, c'est que,

Digitized by Google

conservant l'*y* dans les mots qui ont cette lettre en grec, elle l'a donnée aussi à des mots auxquels elle n'appartient pas, tels que *stigmates* [1].

Mort de Marie de Médicis, 1642.

Le 3 juillet 1642, Marie de Médicis, mère de Louis XIII, mourut à Cologne, à l'âge de soixante-huit ans. Depuis onze ans qu'elle avait quitté la France, elle avait fait à plusieurs reprises des démarches pour y rentrer. Louis XIII qui ne l'aimait pas, se laissa facilement engager par Richelieu à lui refuser cette permission ou plutôt à l'attacher à des conditions qu'elle ne put accepter avec honneur, comme de sacrifier tous ses serviteurs, et particulièrement le P. Chanteloupe, son confesseur, que le cardinal haïssait avec passion. Ennuyée depuis la mort de l'infante Isabelle-Claire-Eugénie, du séjour de Bruxelles, elle quitta, en 1637, les Pays-Bas catholiques, parcourut les principales villes des Provinces-unies, et s'embarqua au mois d'octobre pour l'Angleterre où elle trouva sa fille qui partageait sa haine pour Richelieu, Henriette, épouse de Charles Ier, qui n'ignorait pas les intrigues du prélat avec les adversaires du roi d'Angleterre. Pendant qu'elle était en Hollande, les États-généraux chargèrent leur ambassadeur à Paris

[1] Un gastronome a reproché aux membres de l'académie leur ignorance dans l'art de la cuisine. Ils ont donné une fausse définition du mot de *poularde* !!! Ils sont ainsi devenus les auteurs de la *barbarie* où sont restées plusieurs nations qui ne connaissent pas la différence existant entre une poule qui pond des œufs et une autre qu'on a mise dans l'impossibilité d'en pondre par l'extirpation de l'ovaire.

Digitized by Google

de faire une démarche en sa faveur. Louis XIII fut inexorable; il exigea que sa mère se fixât à Florence; pour ce cas il lui promit une pension considérable. La reine d'Angleterre sollicita pour elle dans des lettres qu'elle adressa à son frère et même au cardinal, et Charles Ier envoya le lord Germain à Paris pour faire des représentations à ce sujet. D'après le conseil du cardinal, Louis XIII prit isolément les avis du chancelier Seguier et des quatre conseillers d'état, sur les questions suivantes : si le retour de la reine-mère était avantageux à la personne du roi et à celle du dauphin, et compatible avec le bien-être de l'état? Dans le cas de l'affirmative, dans quel endroit il convenait que la reine demeurât? Si, dans le cas de la négative, il fallait faire quelque chose qui pût donner à l'étranger et aux personnes du royaume attachées à la reine l'espérance de la voir rentrer, et s'il fallait entamer des négociations pour cela? Ce qu'il fallait répondre au roi d'Angleterre qui demandait qu'on rendît à la reine la jouissance des biens qu'elle avait eus avant sa sortie du royaume, ou au moins de quoi vivre à Londres conformément à sa dignité? A l'exception de Bouthilier qui, ayant été anciennement secrétaire de la reine, la traita avec ménagement, tous les autres ministres opinèrent pour qu'elle restât à jamais exclue du royaume et qu'on ne lui fît passer ses revenus que si elle se rendait à Florence. Fort de ces avis, Richelieu répondit à lord Germain que l'affaire devait être renvoyée à la paix générale. Marie de Médicis ne put rester long-temps en Angleterre où

Digitized by Google

l'autorité de son gendre baissait de jour en jour ; le gouvernement espagnol des Pays-Bas et les États-généraux ne voulant pas lui accorder leur protection, elle se réfugia à Cologne où la veuve de Henri IV, la mère de Louis XIII, des reines d'Espagne et d'Angleterre, et de la duchesse de Savoie, vécut jusqu'à sa fin des bienfaits des Jésuites et de Fabio Chigi, nonce du pape [1]. La nouvelle de sa mort fut froidement reçue à la cour de France : le cardinal de Richelieu porta avec une grande ostentation le deuil de sa maîtresse qu'il avait réduite à vivre d'aumônes.

Mort du duc d'Épernon.

Les années 1641 et 1642 sont encore mémorables par la mort de deux hommes qui avaient joué un grand rôle sous le règne de Henri IV. Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Épernon, parvenu du rang d'un très-petit gentilhomme à la plus haute fortune, soupçonné, probablement à tort, d'avoir eu part à l'assassinat de Henri IV, retiré ensuite dans son gouvernement de Guienne où il vivait avec un faste royal, humilié par le cardinal de Richelieu à l'occasion d'une dispute, vraie tracasserie qu'il eut avec Sourdis, archevêque de Bordeaux, réduit à vivre sans éclat à Loches, abattu par la mort de deux fils, le duc de Candale et le cardinal de la Valette, et par la disgrace du troisième, le duc de la Valette, qui fut obligé de se soustraire par l'expatriation à une mort ignominieuse; le duc d'Épernon mourut le 13 janvier 1642, âgé de quatre-vingt-huit ans. C'était le plus fier, le plus arrogant, le plus vaniteux, le plus

[1] Ensuite pape lui-même sous le nom d'Alexandre VI.

Digitized by Google

vindicatif, le plus avide, le plus dur des hommes.

Mort de Sully.

Maximilien de Béthune, duc de Sully, l'ami de Henri IV, retiré de la cour avec une immense fortune, huit mois après la mort du grand roi, vécut depuis ce temps au château de Villabon dans la Beauce, avec un grand luxe toujours dirigé par une sage économie, s'occupa de la rédaction de ses Mémoires, résista aux efforts du duc de Rohan, son gendre, qui voulait l'entraîner dans la révolte de ses coreligionnaires, fut honoré, en 1634, du titre de maréchal de France, et mourut le 22 décembre 1641, âgé de quatre-vingt-un ans; militaire distingué dans sa jeunesse, excellant surtout dans l'art d'attaquer les places; plus tard grand financier, ministre toujours vrai avec son prince; dans toutes les circonstances sujet fidèle, homme orgueilleux et opiniâtre, avide d'honneur et d'argent, et pourtant intègre, sincèrement attaché à la religion protestante, et jamais factieux; le modèle des ministres chargés de l'administration d'un grand royaume, comme Richelieu l'est sous le rapport politique.

État de la cour après la mort de Richelieu.

Lorsqu'on annonça à Louis XIII la mort du ministre qui avait régné en son nom; il dit d'un air impassible : il est mort un grand politique. Deux heures après, il fit venir des députés du parlement pour leur dire que cette mort ne changeait rien aux ordres qu'il leur avait donnés la veille, et qu'il voulait que sa déclaration concernant son frère fût enregistrée. Le parlement obéit, mais il ajouta cette phrase : Par exprès commandement du roi. Tout resta à la cour comme

Digitized by Google

auparavant; le cardinal Mazarin qui était le premier au conseil remplaça Richelieu sans en porter le titre : après lui ou plutôt conjointement avec lui Léon de Bouthilier, comte de Chavigny, fils de Claude de Bouthilier, surintendant des finances, eut la plus grande influence; François Sublet des Noyers, homme d'un petit esprit, flatteur et vaniteux, fut en troisième ligne. Voulant se renforcer contre la reine Anne d'Autriche qui ne l'aimait pas, le cardinal opéra une réconciliation entre le roi et son frère. La guerre fut continuée avec vigueur; du côté des Pays-Bas, le commandement de l'armée fut confié au duc d'Enghien, fils du prince de Condé, qui n'avait que vingt-un ans. Le duc de Longueville et le comte d'Avaux furent envoyés comme ministres au congrès de Westphalie.

Louis XIII règle la régence qui aura lieu après sa mort.

Comme la santé du roi dépérissait à vue d'œil, on lui représenta la nécessité de régler la régence qui gouvernerait le royaume pendant la minorité de son fils. La reine et le duc d'Orléans intriguaient pour être revêtus de cette haute fonction; le cardinal Mazarin penchait d'abord à la faire donner au frère du roi, mais il se déclara ensuite pour la reine. Louis XIII en croyait l'un et l'autre incapables; néanmoins comme il était difficile de les exclure, puisqu'il n'existait plus un ministre du mérite du cardinal de Richelieu, il résolut de la leur donner à tous les deux, en bornant tellement leur pouvoir qu'ils n'en auraient que l'ombre. Le 20 avril 1643, il assembla à S. Germain la reine, Monsieur, le prince de Condé, tous les officiers de la couronne, les présidens à mortier,

Digitized by Google

et deux conseillers de chaque chambre du parlement, et en leur présence fit lire une déclaration par laquelle il ordonnait, en cas que Dieu disposât de lui, que la reine serait régente, Monsieur lieutenant-général de l'état et des armées; le prince de Condé chef du conseil, et le cardinal Mazarin, le chancelier Pierre Séguier, Bouthilier, surintendant des finances, et son fils Chavigny, secrétaire d'état, tous les quatre ministres indestituables, en sorte que tout se passerait dans le conseil à la pluralité des voix sans que la reine pût rien changer jusqu'à la majorité du jeune roi. Le lendemain le duc d'Orléans fut au parlement pour faire vérifier cette déclaration offensante pour la reine et pour lui. Anne d'Autriche déposa une protestation chez un notaire.

Mort de Louis XIII.

Louis XIII, depuis ce moment, se prépara à mourir. « Il était si cassé, dit Mme de Motteville, de ses fatigues, de ses chagrins, de ses remèdes et de ses chasses que, ne pouvant plus vivre, il se résolut à bien mourir pour vivre éternellement. Il le fit d'une manière toute extraordinaire. Jamais personne n'a témoigné tant de constance à souffrir, tant de fermeté dans la pensée certaine de sa fin, ni tant d'indifférence pour la vie. Il avait toujours été malheureux, parce qu'il s'était trop assujéti à ses sujets, suivant plutôt les passions de ses favoris que ses propres sentimens. Cette soumission l'avait porté à faire des fautes dont il se repentait en lui-même..... Ce fut dans ces derniers temps, à la vue des jugemens de Dieu, qu'il se repentait vivement d'avoir manqué à

Digitized by Google

l'observation d'un de ses premiers commandemens. Il n'avait plus le cardinal de Richelieu pour lui maintenir l'exil de la reine-mère nécessaire à l'état ; et s'examinant lui-même sincèrement sur cet article, ce qu'il avait fait contre elle lui parut aussi terrible qu'il l'était en effet. Il en demandait pardon à Dieu publiquement avec de grands témoignages d'un véritable repentir. »

Madame de Motteville ajoute que le roi mourant s'accusait aussi de n'avoir point fait la paix, disant qu'il voulait envoyer Chavigny en Espagne pour la conclure. D'après d'autres écrivains du temps, le second reproche qu'il se faisait, était d'avoir consenti au meurtre du maréchal d'Ancre, et c'est effectivement une chose dont la postérité ne peut l'acquitter.

L'auteur cité raconte encore qu'après avoir pris congé de la reine et de ses enfans, Louis XIII demeura plus de six semaines, « mourant tous les jours sans pouvoir achever de mourir. Il parla toujours de la certitude de sa mort comme d'une chose indifférente, et de l'éternité comme d'un voyage plaisant et agréable qu'il devait faire bientôt. »

Son médecin lui ayant, à sa demande expresse, annoncé qu'il n'avait plus que peu d'heures à vivre, il joignit les mains et, tenant les yeux tournés vers le ciel, répondit doucement et sans montrer nulle altération : Eh bien ! mon Dieu, j'y consens et de bon cœur. Peu après il ferma les yeux pour toujours, le 14 mai 1643, âgé de quarante-deux ans.

Digitized by Google

et deux conseillers de chaque chambre, un de ses premiers commandements. Il
et en leur présence fit lire une déclaration du cardinal de Richelieu pour lui mainte-
il ordonnait, en cas que Dieu disposât de lui, que la
reine serait régente, Monsieur [illegible] nécessaire à l'état; et s'exa-
l'état et des armées; le prince de [illegible] sur cet article, ce qu'il
et le cardinal Mazarin, le chancelier [illegible] aussi terrible qu'il l'é-
Bouthilier, surintendant [illegible] pardon à Dieu publi-
Chavigny, secrétaire d'état [illegible] d'un véritable
indestituables, en sortant [illegible]
conseil à la pluralité [illegible]
rien changer jusqu'à [illegible]
demain le duc d'O[illegible]
vérifier cette déc[illegible]
pour lui. Ann[illegible]
chez un nota[illegible] Orléans « le

Mort de Louis XIII.

Louis XI[illegible] [illegible]olu du royaume,
rir. « Il é[illegible] un historien du temps[2],
fatigues [illegible]quiétudes de l'esprit du roi qui
chasse[illegible]n autorité et plein de soupçons, en
bien [illegible]e dans l'événement le maître et le valet se
ma[illegible]ait mourir l'un l'autre à force de s'inquiéter et
té[illegible] de se donner de la peine »

Louis XIII avait épousé le 18 octobre 1615 l'infante Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, princesse parfaitement belle, âgée alors de quatorze ans; ce qui était précisément l'âge du jeune roi. Ce

[1] Voy. ce que dit BASSOMPIERRE de la bravoure que ce prince montra à l'attaque de Royon, en 1622. *Collect. de* PETITOT, 2e série, vol. XX, p. 395.

[2] OMER TALON.

Digitized by Google

'rile pendant vingt-trois ans. Louis XIII
épouse : on a prétendu que la prédi-
trait pour l'Espagne, et ses intri-
oureuses qui néanmoins furent
pagnoles que des liaisons de
tachemens naissans, furent
s lequel le roi se tenait
lisculper entièrement
inelles avec le duc
trône ; l'amour
eux ; l'activité
pouvaient ins-
e roi et la reine des
es ; mais la naissance de
phin, qui vint au monde le 5 sep-
et Philippe qui naquit le 11 septembre
put concilier à Anne la tendresse de son
oux.

Si Louis XIII ne fut pas époux tendre, son respect pour la religion l'empêcha d'être époux infidèle. Ce n'est pas qu'il n'eut quelques attachemens, mais ils restèrent dans les bornes de la plus grande décence. Les auteurs des mémoires du temps nous ont conservé le nom de deux jeunes personnes qui touchèrent ce cœur insensible. La première fut mademoiselle de Hautefort qui vint à la cour en 1630, comme petite-fille de la duchesse de la Flotte, dame d'atour de la reine. Louis XIII prenait plaisir d'entretenir cette jeune personne tous les soirs chez la reine; car, dit le marquis de Montglat, les amours du roi n'allaient pas

Maîtresses de Louis XIII.

Digitized by Google

Caractère de Louis XIII.

Louis XIII a été surnommé le Juste ; on ne sait pas quelle action de sa vie y a donné occasion. La sévérité était dans son caractère ; sérieux et soupçonneux il ne pardonnait pas facilement. Il ne manquait pas d'esprit, mais son esprit n'était pas cultivé par l'étude ; il avait la lecture en horreur. Jamais prince ne fut plus chaste que lui. Le penchant qu'il avait pour la retraite lui rendait la société d'un favori nécessaire. Il était brave et aimait la guerre [1]. Son irrésolution le rendait dépendant de ses ministres. Il sentait la supériorité de Richelieu et en était jaloux ; mais ce grand homme qui avait subjugué son âme rompait toutes les intrigues ourdies contre lui en feignant à propos de vouloir abandonner les affaires. Depuis l'abaissement de Marie de Médicis et la seconde fuite du duc d'Orléans « le cardinal de Richelieu, maître absolu du royaume, n'avait plus rien à faire, dit un historien du temps [2], qu'à se garantir des inquiétudes de l'esprit du roi qui était jaloux de son autorité et plein de soupçons, en telle sorte que dans l'événement le maître et le valet se sont fait mourir l'un l'autre à force de s'inquiéter et de se donner de la peine »

Famille de Louis XIII.

Louis XIII avait épousé le 18 octobre 1615 l'infante Anne d'Autriche, fille de Philippe III, roi d'Espagne, princesse parfaitement belle, âgée alors de quatorze ans ; ce qui était précisément l'âge du jeune roi. Ce

[1] Voy. ce que dit BASSOMPIERRE de la bravoure que ce prince montra à l'attaque de Royon, en 1622. *Collect. de* PETITOT, 2e série, vol. XX, p. 395.

[2] OMER TALON.

Digitized by Google

mariage fut stérile pendant vingt-trois ans. Louis XIII n'aimait pas son épouse : on a prétendu que la prédilection qu'elle montrait pour l'Espagne, et ses intrigues politiques et amoureuses qui néanmoins furent plutôt des galanteries espagnoles que des liaisons de cœur, et tout au plus des attachemens naissans, furent la cause de l'éloignement dans lequel le roi se tenait de la reine. On ne peut pas la disculper entièrement d'être entrée dans des liaisons criminelles avec le duc d'Orléans pour monter avec lui sur le trône ; l'amour n'avait aucune part à ces projets ambitieux ; l'activité oiseuse et l'irrésolution de Gaston ne pouvaient inspirer de l'estime. Il y eut entre le roi et la reine des rapprochemens momentanés ; mais la naissance de deux fils, Louis, dauphin, qui vint au monde le 5 septembre 1638, et Philippe qui naquit le 11 septembre 1640 ne put concilier à Anne la tendresse de son époux.

Maîtresses de Louis XIII.

Si Louis XIII ne fut pas époux tendre, son respect pour la religion l'empêcha d'être époux infidèle. Ce n'est pas qu'il n'eut quelques attachemens, mais ils restèrent dans les bornes de la plus grande décence. Les auteurs des mémoires du temps nous ont conservé le nom de deux jeunes personnes qui touchèrent ce cœur insensible. La première fut mademoiselle de Hautefort qui vint à la cour en 1630, comme petite-fille de la duchesse de la Flotte, dame d'atour de la reine. Louis XIII prenait plaisir d'entretenir cette jeune personne tous les soirs chez la reine ; car, dit le marquis de Montglat, les amours du roi n'allaient pas

Digitized by Google

plus loin que la conversation. La reine en fut d'abord jalouse; la sage conduite de la favorite lui concilia bientôt la confiance d'Anne, à laquelle elle rendait compte de tout ce que le roi lui disait. Cependant les deux amans se brouillaient fréquemment et le roi se plaignit du peu de complaisance de sa maîtresse. Il vint un moment, en 1637, où il rompit entièrement avec elle. Le cardinal de Richelieu qui n'aimait pas mademoiselle de Hautefort, craignant un raccommodement, chargea le duc d'Halluin (ensuite maréchal de Schomberg) et le duc de Saint-Simon d'inspirer au roi un autre attachement. Ils lui dirent tant de bien de mademoiselle de la Fayette, jeune personne aimable et vertueuse, qu'il se persuada qu'il l'aimait, et l'entretint souvent par dépit et pour faire de la peine à mademoiselle de Hautefort, à laquelle il était toujours attaché. Mais comme il était homme d'habitude, à force de la voir il lui vint de l'inclination pour elle, et la jeune personne y répondit par un amour véritable. Cependant cette liaison ne passa pas plus que la première les bornes de l'innocence, et au bout de deux ans mademoiselle de la Fayette se jeta dans le couvent de Ste Marie de la rue S. Antoine. Le roi l'y visita une fois la semaine pendant quatre mois; mais sa première passion s'étant réveillée, mademoiselle de Hautefort rentra en plus grande faveur que jamais et mademoiselle de la Fayette fut oubliée. La première fut depuis nommée madame de Hautefort, comme dame d'atour. Sous la régence d'Anne d'Autriche elle épousa le maréchal de Schomberg (duc d'Halluin).

Digitized by Google

Les princes de la maison royale, sans les princesses mariées à l'étranger, qui outre ses fils survécurent à Louis XIII, furent : 1°. Son frère, Gaston duc d'Orléans, dont le mariage avec Marguerite de Lorraine, fut célébré une seconde fois avant la mort du roi, cérémonie déshonorante pour la duchesse. Gaston avait eu de son premier mariage une fille, mademoiselle de Montpensier, alors âgée de quinze ans, héritière d'une souveraineté. Princes de la famille royale.

2°. Henri II, prince de Condé, vivant depuis longtemps dans la retraite : Charlotte-Marguerite de Montmorenci, son épouse, la sœur du maréchal, et Louis, duc d'Enghien, leur fils, héros à l'âge de vingt-deux ans, marié à Claire-Clémence de Maillé-Brézé, nièce du cardinal de Richelieu. Cette princesse qu'Enghien avait épousée contre son gré, était une femme d'un courage héroïque qui par la suite se montra digne d'une si haute alliance.

3°. Anne-Geneviève, duchesse de Longueville, sœur du duc d'Enghien, son aînée de deux ans, célèbre par sa beauté, son esprit, ses intrigues et les passions qu'elle inspira.

4°. Armand, prince de Conti, frère cadet du duc d'Enghien et de la duchesse de Longueville, prince contrefait et destiné à l'état ecclésiastique, faible d'esprit et subjugué par sa sœur qu'il aimait avec toute la passion d'un amant.

5°. César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV ; Françoise de Lorraine de Mercœur, son épouse ;

Digitized by Google

Louis duc de Vendôme et de Mercœur et François, duc de Beaufort, leurs deux fils.

6°. Henri de Verneuil, évêque de Metz, fils naturel de Henri IV.

Digitized by Google

RÈGNE DE LOUIS XIV,

1643—1715.

On peut diviser les soixante-douze années du règne de Louis XIV en deux parties, l'une de vingt-quatre ans, l'autre de quarante-huit ans. Dans la première, après avoir calmé la fureur des troubles civils qui agitèrent sa minorité, abaissé la puissance de la maison d'Autriche par une guerre heureuse et des paix glorieuses, il soutint la dignité de sa couronne contre l'Espagne et contre le pape, il vit la France jouir de la paix et prospérer au sein de l'industrie, des lettres et des arts. Une partie de ces événemens heureux est due à la sagesse des plans conçus par Richelieu, et que son ministère poursuivit.

Dans la seconde époque Louis XIV, parvenu au faîte de la puissance et d'une gloire qu'aucune guerre injuste n'a encore ternie, enivré de son bonheur, étourdi par l'encens de la flatterie, cherche une nouvelle gloire dans une suite de guerres ; au lieu d'être le législateur et le bienfaiteur de son peuple et l'arbitre de l'Europe, il devient conquérant. Alors le même système de politique qui avait rassemblé autour de la France tous les états du second ordre, fut tourné contre elle ; elle eut pour ennemie l'Europe entière. Cependant la fortune se prononce pour Louis XIV ; il humilie tous ses adversaires, agrandit son royaume, est la terreur de ses voisins et l'idole de sa nation.

Digitized by Google

Une mesure dictée par une fausse politique et fondée sur une erreur, affaiblit le royaume en le privant d'une classe de ses habitans, turbulente mais industrieuse, et qu'une sévérité tempérée par la tolérance aurait pu rendre fort utile. Les Réformés chassés de France deviennent ses ennemis les plus acharnés ; ils soufflent dans toute l'Europe la haine qui les dévore. Louis XIV ne s'aperçoit pas combien sa puissance a été affaiblie en perdant le soutien de l'opinion publique. Rempli des idées de sa grandeur, il entreprend encore une fois la guerre. Cette guerre, la plus difficile de toutes, et la seule juste qu'il ait faite depuis 1652, précipite la France dans un abîme de maux, et abreuve le roi d'humiliations. La Providence le frappe de la manière la plus sensible, en lui enlevant sa famille. Le vieillard reste seul dans une cour désolée. Cependant la mesure de sa punition est remplie; la passion emporte ses ennemis au-delà du but et de la raison. Les armées de Louis XIV sont vaincues, mais sa magnanimité et son courage lui restent : le malheur assemble autour de lui, à la place de sa famille qui s'est éteinte, une nouvelle famille, toute la nation française; la loyauté, l'ardeur militaire qui la caractérisent se réveillent; le sentiment de combattre pour une bonne cause anime tous les citoyens, pendant que l'intérêt divise ses ennemis. La victoire redevient française; Louis XIV, s'il ne dicte pas la paix comme anciennement, ne la reçoit pas non plus de ses ennemis; il la signe honorable et place un de ses petits-fils sur le trône d'Espagne.

Digitized by Google

Nous diviserons ces riches matériaux en quinze ections, savoir :

1°. Événemens dans l'intérieur pendant la minorité e Louis XIV, et jusqu'en 1653.

2°. Continuation de la guerre contre la maison l'Autriche ; traités de paix de Westphalie et des Pyénées.

3°. Gouvernement intérieur de Louis XIV jusqu'à a mort de Colbert, 1683.

4°. Affaires étrangères, antérieures à la guerre de lévolution.

5°. Première époque du jansénisme.

6°. Contestations avec la cour de Rome au sujet de la régale, des franchises et de la déclaration du clergé de France de 1682.

7°. Guerre de dévolution ; traité d'Aix-la-Chapelle de 1668.

8°. Guerre d'Hollande et traité de Nimègue, de 1679.

9°. Chambres de réunion, et trève de Ratisbonne de 1684.

10° Révocation de l'édit de Nantes, 1685.

11°. Guerre d'Allemagne et paix de Ryswick, de 1697.

12°. Histoire du quiétisme.

13°. Guerre pour la succession d'Espagne ; traités de paix d'Utrecht et de Bade, 1713, 1714.

14°. Seconde époque du jansénisme, jusqu'en 1730.

15°. Dernières années du règne de Louis XIV ; sa famille, sa mort et son caractère.

Digitized by Google

SECTION I.

Événemens dans l'intérieur de la France pendant la minorité de Louis XIV et jusqu'en 1653.

Régence d'Anne d'Autriche.

Louis XIV avait quatre ans et huit mois lorsque, le 14 mai 1643, il succéda à son père. Anne d'Autriche, sa mère, âgée alors de quarante-deux ans, était encore belle; la coquetterie qui l'avait quelquefois compromise, avait fait place à une conduite très-réglée : elle sut gagner le cardinal Mazarin, le duc d'Orléans et le prince de Condé par des espérances qui flattaient leur ambition, et le parlement par des paroles qui firent croire à ce corps qu'elle gouvernerait d'après ses conseils. Dans un lit de justice que le jeune roi tint le 18 mai, cette cour cassa la déclaration de Louis XIII, et nomma Anne d'Autriche régente avec tous les pouvoirs attachés à ce titre; néanmoins le duc d'Orléans conserva celui de lieutenant-général, et le prince de Condé resta chef du conseil, en l'absence de l'oncle du roi.

Mazarin, premier ministre.

Augustin Potier, évêque de Beauvais, frère du président Blancménil, eut beaucoup de part à la détermination du parlement : il jouissait de la confiance de la reine; on s'attendait à le voir premier ministre, et déjà Mazarin se préparait à partir : mais ce prélat souple et respecteux avait pris sur la reine, peut-être sans le savoir, un ascendant qu'il a conservé jusqu'à sa mort, et qui était de la part d'Anne d'Autriche une

Digitized by Google

affection ressemblant à une passion [1]. Le cardinal ayant promis par écrit qu'il n'aurait jamais de volonté que celle de la reine [2], Anne lui conféra la même place que la déclaration de Louis XIII lui avait destinée. Le conseil fut ainsi composé du duc d'Orléans, du prince de Condé et du cardinal de Mazarin, du duc de Longueville, du chancelier Séguier, de Bouthillier, intendant général des finances, du comte de Chavigny, son fils, d'Abel Servien; mais le cardinal en fut l'âme; les deux princes, étrangers aux affaires, lui en abandonnèrent volontiers la direction, et il prit sur eux, comme sur la reine, l'autorité que devait lui donner sa longue expérience dans la politique et les intrigues.

Parti des Importans.

Cependant il se forma à la cour un parti de mécontens, ayant à sa tête le duc de Beaufort [3], ancien confident d'Anne d'Autriche, très-offensé de ce que la duchesse de Montbazon, sa maîtresse, femme de mœurs très-dépravées, eût été exilée de la cour; l'ancien chancelier de Châteauneuf en était le second chef. Comme cette faction, vraie clique de cabaleurs, se composait d'intrigans subalternes, on la nomma par dérision le parti des *Importans*. Le duc de Beaufort, homme violent, dont les manières ignobles ne trahis-

[1] On ne saurait plus douter, après les circonstances qu'on lit dans les Mémoires de BRIENNE le fils, qu'Anne d'Autriche n'eût pour Mazarin une affection très-vive, qui pourtant ne passa pas les bornes de la pudeur. Voy. ces Mémoires, vol. I, p. 296.

[2] *Ibid.*, vol. II, p. 39.

[3] François de Vendôme, duc de Beaufort, second fils de César duc de Vendôme, qui était fils de Henri IV et de Gabriel d'Estrées.

Digitized by Google

saient pas une origine royale, se permit contre le cardinal des brusqueries qui autorisèrent celui-ci à le faire arrêter au Louvre, le 2 septembre 1643, pour l'enfermer à Vincennes. Châteauneuf et la duchesse de Chevreuse, fille de la duchesse de Montbazon, qui s'en servait comme d'un instrument, furent exilés. L'impression que firent ces actes de vigueur est bien peinte par ces mots du cardinal de Retz : « L'imagination de tous les hommes fut alors saisie d'un étonnement respectueux : on se croyait bien obligé au ministre de ce que toutes les semaines il ne faisait pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuait à la modération de son caractère les occasions qu'il n'avait pas de faire le mal. »

La reine le déclara alors premier ministre : c'était à la fin de décembre de l'année 1643. Vers la même époque elle quitta le Louvre et alla se fixer au palais bâti par Richelieu et que dès-lors on nomma *Palais-royal.*

Bulle du pape du 25 février 1646.

Le pape Urbain VIII qui avait abandonné l'administration des revenus de l'État ecclésiastique à ses neveux, les cardinaux François et Antoine Barberini, avait eu, en 1644, pour successeur le cardinal Pamfili, qui prit le nom d'Innocent X. La France s'était opposée à ce choix, mais Pamfili, par la promesse d'un chapeau de cardinal, avait empêché le marquis de S. Chaumont, ambassadeur du roi, de notifier l'ordre qu'il avait reçu de lui donner l'exclusion. S. Chaumont fut rappelé par Mazarin, et on retira au cardinal Antoine Barberini le brevet de protecteur de la nation française, parce qu'il avait concouru

Digitized by Google

l'élection d'Innocent X. Le nouveau pape s'en engea en faisant une promotion de douze cardinaux u parti espagnol, dont il exclut le frère de Mazarin ui était archevêque d'Aix. Bientôt après, le premier inistre trouva une occasion de faire resssentir au ape le mécontentement de la France. Innocent X irigea contre les Barberini, auxquels il devait la iare, une procédure qui, quoique fondée sur la jusice, prit le caractère d'une véritable persécution, si outefois on peut s'en rapporter aux écrivains franais, tous extrêmement prévenus contre ce pape. Les cardinaux et don Thaddée, leur frère, qui avait été préfet de Rome, trouvèrent moyen d'échapper à la haine du pape en se réfugiant en France; le roi es prit sous sa protection. Le pape signa, le 25 février 1646, une bulle qui obligeait tous les cardinaux, sans distinction de nation, à une résidence permanente à Rome. Elle fut envoyée au nonce à Paris, non pour qu'il l'y publiât, mais seulement pour lui donner connaissance de ce qui se passait à Rome. Le cardinal Mazarin craignant que cette bulle ne pût lui devenir préjudiciable, et ne voulant pourtant pas donner à cette affaire un éclat qui pût le brouiller avec la cour de Rome, envoya les gens du roi au parlement en appeler comme d'abus, ce qui fut fait le 20 avril 1646, et les choses en restèrent là jusqu'en 1651, où nous verrons le parlement lui-même, brouillé avec le cardinal, demander l'exécution de la bulle.

Les profusions qu'Anne d'Autriche et le ministre Édit du toisé, de 1644.

Digitized by Google

crurent nécessaires pour se maintenir au timon des affaires, jetèrent le désordre dans les finances. Bouthillier qui les dirigeait d'abord avait été renvoyé et remplacé par Nicolas Bailleul, homme incapable; en 1644, l'intendance générale fut confiée à Michel Particelli, seigneur d'Émery, originaire de Lucques, homme dur et impitoyable, qui ne visait qu'à satisfaire son protecteur en lui procurant de l'argent. Sous cet étranger le désordre et la mauvaise foi s'introduisirent dans l'administration, et ébranlèrent la confiance des sujets dans le gouvernement. La fortune du royaume passa entre les mains des financiers et gens d'affaires, dont le luxe déhonté insultait à la misère publique. Pour se procurer de l'argent, d'Émery imagina d'abord un nouvel impôt, nommé le *toisé :* on le faisait payer aux propriétaires de toutes les maisons bâties dans les faubourgs de Paris, en contravention d'un édit de Henri II de 1549 qui tendait à empêcher l'agrandissement de Paris, mais qui était tombé en désuétude : cet impôt causa une émeute dans les faubourgs. L'édit du toisé fut suivi la même année de trois édits bursaux, qui parurent à la fois, établissant l'un une taxe sur les procureurs, l'autre sur les moulins, et le troisième introduisant, sous le nom d'*insinuation*, ce qu'on a appelé depuis l'enregistrement des actes publics et privés. Après ces édits vint celui du mois de septembre 1644, constituant 1 $\frac{1}{2}$ millions de livres de rente sur les entrées de vin de Paris; ces rentes étaient allouées aux plus riches habitans de Paris qui étaient forcés de les

Digitized by Google

rendre avec 800,000 livres de rente sur les cinq rosses fermes et autres aides du royaume, que les ıtres bonnes villes furent obligées d'acheter. Cette onstitution de rentes était une véritable aliénation du evenu du roi, à laquelle la guerre d'Espagne et d'Alleıagne servit d'excuse. Ces édits furent les précurseurs e dix-neuf édits bursaux que le jeune roi lui-même orta au parlement le 7 septembre 1645.

Le parlement commença à se plaindre des nouvelles harges qu'on imposait à la nation; il fit de sérieuses emontrances, cependant il se tint encore dans les ornes de la modération, grâce à l'influence de l'avoat général Omer Talon, un des plus dignes magisrats de cette époque.

Son opposition devint plus forte, lorsqu'au mois de lécembre 1646 le cardinal fit rendre l'édit *du tarif*, ui portait création d'un impôt sur toutes les marhandises qui entraient dans Paris, à l'exception des lenrées venant du cru des propriétaires, mais sans listinction de personnes exemptes ou non exemptes. Le cardinal qui craignait la résistance du parlement, it enregistrer cet édit à la cour des aides; le parement s'opposa vivement à cette innovation, et il s'éeva une longue contestation entre cette compagnie et e gouvernement. Elle devint d'autant plus désagréable au cardinal, que le prince de Condé (tel est le titre que le duc d'Enghien portait depuis le 26 décembre 1646, époque de la mort de son père) ayant fait une campagne malheureuse en Espagne, se plaignit hautement du cardinal auquel il attribuait cet échec pour

Édit du tarif.

Digitized by Google

ne lui avoir pas fourni les munitions promises, et renforça ainsi le parti des mécontens. La reine régente céda ; l'édit fut modifié tant pour le fond que pour la forme, et le parlement l'enregistra le 7 septembre 1647.

Édits bursaux du 15 janvier 1648.

Comme l'édit ainsi modifié ne rapporta presque rien, le cardinal et d'Émery s'avisèrent d'une nouvelle ressource dont on espérait plus de succès. Le 15 janvier 1648, le roi vint tenir au parlement un lit de justice pour faire enregistrer quatre édits, portant une création de douze maîtres des requêtes, rendant les présidiaux semestres, aliénant 150,000 livres de la levée du tarif pour faire des officiers de police, multipliant enfin les offices de secrétaires et greffiers du conseil, audienciers et autres officiers de la chancellerie en leur donnant la qualité de secrétaire du roi. Enhardi par l'esprit factieux qui gagnait de plus en plus tous les corps de l'état, les maîtres des requêtes en fonctions, avertis d'avance du contenu d'un de ces édits, s'assemblèrent le 8 janvier au nombre de cinquante-neuf et jurèrent de ne souffrir aucune nouvelle création. Au lit de justice même l'avocat général Omer Talon dit au roi et à la reine ces paroles hardies.

« Il y a, sire, dix ans que la campagne est ruinée, les paysans réduits à coucher sur la paille, leurs meubles vendus pour le paiement des impositions, auxquelles ils ne peuvent satisfaire ; et que pour entretenir le luxe de Paris des millions d'âmes innocentes sont obligées de vivre de pain, de son et d'avoine, et n'espérer autre protection que celle de leur impuis-

Digitized by Google

sance. Ces malheureux ne possèdent aucuns biens en propriété que leurs âmes, parce qu'elles n'ont pu être vendues à l'encan; les habitans des villes, après avoir payé la subsistance et le quartier d'hiver, les étapes et les emprunts, acquité le droit royal et de confirmation, sont encore imposés aux aisés. »

« Ce qui reste de sûreté dans les compagnies souveraines reçoit atteinte dans cette journée par la création de nouveaux offices, qui sont une charge perpétuelle pour l'état ; car lorsqu'ils sont établis, il faut que le peuple les nourrisse et les défraie. »

« Faites, madame, s'il vous plaît, quelque sorte de réflexion sur cette misère publique dans la retraite de votre cœur ! Ce soir, dans la solitude de votre oratoire, considérez quelle peut être la douleur, l'amertume et la consternation de tous les officiers du royaume, qui peuvent voir aujourd'hui confisquer tout leur bien sans avoir commis aucun crime; ajoutez à cette pensée, madame, la calamité des provinces, dans lesquelles l'espérance de la paix, l'honneur des batailles gagnées, la gloire des provinces conquises ne peuvent nourrir ceux qui n'ont point de pain, lesquels ne peuvent compter les myrtes, les palmes et les lauriers entre les fruits ordinaires de la terre. »

Le parlement s'opposa à l'exécution de ces édits dont l'un, celui qui concernait les nouveaux offices, choquait plus la vanité des maîtres des requêtes qu'il n'était onéreux au peuple. Cependant celui-ci voyant ses magistrats s'opposer au gouvernement,

Digitized by Google

croyait qu'ils lui procureraient une libération entière de toute sorte d'imposition; il ne tarda pas de s'apercevoir que les assemblées du parlement ne lui apportaient aucune utilité. Alors sa fureur se tourna contre cette compagnie et il se mutina plusieurs fois. Dans une de ces occasions, le premier président, Mathieu Molé, donna un exemple de courage qui prouva combien il est facile à l'intrépidité d'imposer à la multitude. Il se rendit au milieu des mutins, leur ordonna de se disperser, les menaçant de les faire pendre s'ils n'obéissaient pas. La foule s'écoula sur-le-champ.

Arrêt d'union du parlement, 1648.

Mazarin exigea alors des cours souveraines, le parlement excepté, quatre années de leurs gages par forme de prêt : à cette condition on leur donna l'assurance que leurs charges continueraient d'être héréditaires. Le parlement rendit, le 13 mai, un arrêt d'union avec les parlemens et autres compagnies du royaume, d'après lequel toutes ces cours devaient être censées ne former qu'un seul corps, dont les démarches concertées seraient soutenues par la magistrature entière. Le 7 juin, la reine ordonna au parlement de biffer de ses registres un arrêt si révolutionnaire; elle rencontra de la résistance, même de la part de Molé et de l'avocat-général Omer Talon, égarés peut-être dans cette circonstance par cet esprit de corps qui fait un devoir d'honneur à chaque membre de s'unir à la majorité [1]. Il s'établit des con-

[1] Un écrivain de nos jours porte le jugement suivant sur Mathieu Molé :

Digitized by Google

férences entre le cardinal et le parlement; celui-ci demanda un grand nombre de concessions qui ten-

Investi d'une des plus hautes fonctions de la magistrature, dans un temps de factions et de troubles, Mathieu Molé chercha une position, et il eut le bonheur de choisir celle qui convenait le mieux à la fermeté de son âme et à la dignité de son caractère. Pour bien comprendre le parti qu'il crut devoir suivre, il faut se rappeler qu'il était à la tête d'un corps que l'opinion regardait comme suppléant les États-généraux si rarement convoqués, bien que le peuple n'eût jamais abandonné ses droits. Ce corps ne bornait pas ses soins à la simple administration de la justice; il tenait la balance égale entre le roi et le peuple, pour éclairer l'un et protéger l'autre.

Placé à cette hauteur, quel devait être le rôle du chef d'une cour que la nation et le monarque regardaient comme leur appui réciproque? Une pensée toute nationale devint le mobile de sa conduite, afin que, dans aucun cas, le mouvement des partis ne pût l'emporter. Toute la politique, toute la conduite de Mathieu Molé se résume dans ces mots qu'il adressa à l'avocat-général Talon, lorsqu'un ordre du roi l'appelant à Bourges, il prévit les maux qui allaient fondre sur la capitale : « Je porterai à la cour le même esprit dont vous m'avez vu animé à la grand'chambre ; je ferai tous mes efforts pour empêcher le retour du cardinal. Je dirai la vérité, après quoi il faudra obéir au roi. » Admirable langage, doctrine non moins belle ; car elle maintient la loi fondamentale du royaume tout en laissant à la liberté publique ses garanties et ses droits.

Mathieu Molé commença sa carrière en résistant à la toute-puissance du ministère le plus absolu qui ait jamais tenu les rênes du gouvernement, et reçut ses faveurs sans les avoir jamais demandées. Plus tard, il résista de même à des hommes moins forts de caractère que Richelieu, mais plus séduisans peut-être par l'éclat de leur rang, la souplesse de leur esprit et l'habileté de leurs manœuvres. Il sut néanmoins s'en faire estimer, et rien n'est plus digne d'admiration dans la vie de l'illustre magistrat, que cette sympathie qui attirait l'un

Digitized by Google

daient à la réforme de plusieurs abus, mais aussi à la ruine de l'autorité royale. Néanmoins le conseil de la régente en admit les plus utiles, et le 31 juillet le roi porta au parlement une déclaration à ce sujet. Il promettait entre autres, que, pour le soulagement de ses peuples, il entendait qu'il ne fût à l'avenir levé aucuns deniers sur le peuple, sinon en vertu d'édits ou déclarations bien et dûment vérifiés. En même temps

vers l'autre deux hommes aussi supérieurs que Molé et le prince de Condé, et néanmoins cette inflexibilité de principes avec laquelle le premier luttait contre les téméraires entreprises de l'autre.

Le cardinal de Retz, dans ses mémoires, a parfaitement peint ce beau caractère : « Homme tout d'une pièce, dit-il, et *voulant le bien de l'état préférablement à toutes choses.* » La définition est complète, car elle donne l'idée du patriotisme, de la justice et de l'honneur appliqués aux plus grands intérêts du pays, hors de tout intérêt particulier.

Nommé procureur-général, Molé a laissé à ceux qui devaient le suivre dans cette carrière un exemple trop rarement imité. Son âme indépendante et fière ne lui permit pas d'être l'instrument servile d'un ministère absolu qui se jouait de toutes les libertés et violait toutes les justices. Premier président, il s'éleva contre les factieux qui profitaient de la minorité du roi et de la faiblesse du conseil pour usurper l'autorité. Ainsi on le voit, sous le pouvoir absolu de Richelieu, défendre les droits des sujets, et sous le ministère orageux et faible de Mazarin, servir de rempart aux droits du monarque.

Ce double devoir auquel il consacra sa vie partait d'une même source, de même qu'il exigea l'exercice des mêmes vertus. Avec cette même gravité, ce même front calme et serein, que Mathieu Molé apportait en présence d'Anne d'Autriche et de Mazarin lorsqu'il allait présenter les remontrances de sa compagnie, il bravait la furie des séditions et les emportemens des émotions populaires.

Digitized by Google

d'Émery fut éloigné; la surintendance des finances fut donnée au maréchal de la Meilleraye auquel on joignit deux directeurs des finances, d'Aligre et Morangis.

Le Coadjuteur de Paris, auteur de la Fronde.

Mais déjà le parlement était en proie à l'esprit factieux. Trois motifs en faisaient agir les membres : les uns, gens de bien, mais entraînés par cet esprit de vertige qui s'était emparé des têtes, aidèrent à allumer un feu qu'ensuite ils ne purent plus éteindre; Broussel, conseiller de la grand' chambre, homme de peu de capacité, en était le plus séditieux. D'autres, plus éclairés et prévoyant les suites de ces mouvemens, voulurent d'abord les assoupir, mais ils étaient en minorité et ne surent pas toujours se prémunir contre l'influence de l'esprit de corps. Les troisièmes, auxquels appartenaient les jeunes conseillers des enquêtes, voulaient le désordre dans l'espoir de faire leurs affaires, ou de se venger de quelque injure qu'ils prétendaient avoir reçu de la cour. Les présidens Nicolas Potier de Novion et René Potier de Blancménil, et Pierre, abbé de Longueil, de la grand'chambre, frère du président de Maisons, étaient les principaux moteurs de cette faction. La rébellion était secrètement soufflée par un jeune prêtre d'un génie ardent et vraiment gigantesque, d'une ambition démesurée que le masque de la piété cachait aux moins clairvoyans, d'une présence d'esprit admirable, d'un courage allant jusqu'à l'effronterie, savant, éloquent, connaissant le monde, méprisant les courtisans, sans pour cela estimer le peuple, possédant, comme par inspi-

Digitized by Google

second fils de Paris, elle transporta la cour à S. Germain.

Rentrée du roi.

La reine avait compté sur le prince de Condé, mais le vainqueur de Rocroi et de Lens balança entre le parti de Mazarin et celui du coadjuteur, ou plutôt il ne voulait ni de l'un ni de l'autre. Enfin le cardinal le gagna par des protestations de soumission et par les représentations qu'il lui fit faire par le maréchal de Gramont et par Le Tellier, secrétaire d'état. Ces deux hommes dévoués au cardinal firent remarquer au prince que le parlement envahissait insensiblement toute l'autorité; que non-seulement il voulait connaître de toutes les affaires civiles et militaires, mais qu'il prétendait encore s'attribuer le pouvoir de déposer le premier ministre; que cette entreprise était contraire aux lois fondamentales de l'état et à l'autorité royale qui avait toujours été absolue et indépendante; que s'il y avait des abus dans le royaume, ils devaient être réformés par l'assemblée des États-généraux et non par les arrêts d'une compagnie établie seulement pour connaître des différends des particuliers, et dont la plupart des membres, sans expérience, ne faisaient que sortir du collège; que les grandes monarchies ne se maintenaient pas par la mollesse; qu'il était de l'intérêt du premier prince du sang de s'opposer à une entreprise qui tendait à la destruction de la maison royale; enfin que si le parlement pouvait à son gré disposer du ministère, il voudrait ensuite donner la loi aux princes.

Ces raisons engagèrent Condé à se déclarer en pleine

Digitized by Google

séance du parlement contre les entreprises de cette compagnie. Toutefois, pour lui ôter le prétexte sous lequel il s'occupait des affaires publiques, il engagea la reine à consentir à plusieurs diminutions des charges qui pesaient sur le peuple. Tout se calma alors, et, le 31 octobre 1648, le roi rentra dans Paris. De ce moment Gaston et Condé agissaient d'un commun accord pour renverser le pouvoir du cardinal. Gaston, cet éternel jouet des partis, cet ambitieux sans moyens, fit entrer dans le conseil son favori, Louis Barbier, abbé de la Rivière, homme sans probité ni moyens, mais hardi et entreprenant.

La duchesse de Longueville chef de la fronde.

Le coadjuteur continuait à entretenir dans le parlement un esprit de trouble et de révolte. La duchesse de Longueville, brouillée avec son frère, le prince de Condé, exerçait un grand pouvoir sur son autre frère, le prince de Conti. Le coadjuteur et le prince de Marsillac [1], son amant, en exaltant son imagination, en flattant sa vanité, la déterminèrent à se mettre à la tête de la Fronde; obéissant à sa voix, le prince de Conti, avide de pouvoir, quoique sa constitution physique et la faiblesse de ses moyens le condamnassent à la médiocrité, entra dans le même parti. On eut soin d'entretenir la fermentation publique; les mêmes factions continuèrent et sous les mêmes prétextes, « et, dit Omer Talon, les zélés du parlement se plaignirent de l'inexécution de la déclaration du roi et cotèrent une infinité de cas particuliers, vrais

[1] Fils du duc de la Rochefoucauld, et auteur des Mémoires.

Digitized by Google

ou supposés, dans lesquels ils disaient qu'elle avait été violée. »

Second départ du roi, 1649.

Comme le peuple ne cessait de commettre des excès, on résolut de prendre une mesure énergique; c'était d'affamer Paris par un blocus. Il fallait commencer par en sortir. Le 6 janvier 1649, avant le jour, pendant que le peuple qui venait de célébrer la veille de l'Épiphanie était plongé dans un profond sommeil, la reine et ses enfans, Mazarin, Gaston et Condé, avec Madame et Mademoiselle, les deux princesses de Condé, sortirent par la porte de la Conférence, située entre le bastion des Tuileries et la Seine [1], et allèrent à S. Germain, où l'on avait réuni 8,000 hommes. Le prince de Conti suivit la cour quelques jours plus tard, et le duc de Longueville, qui était absent au moment où le roi quittait Paris, fut appelé à S. Germain et s'y rendit; la duchesse de Longueville resta à Paris sous le prétexte de sa grossesse.

Mazarin déclaré ennemi de l'état.

La consternation que ce départ causa se tourna bientôt en fureur. Le parlement assemblé malgré la fête, arma le peuple. Le coadjuteur appelé à S. Germain se mit en devoir d'obéir, mais des gens apostés par lui-même arrêtèrent et brisèrent sa voiture et le forcèrent de ne pas abandonner son troupeau. La reine transféra le parlement à Montargis; décidé à ne pas obéir, le parlement n'accepta pas des mains du colonel Sourdière l'ordre royal dont il était porteur. Exaspéré par le refus de la reine d'admettre en pré-

[1] Pour aller de Paris à S. Germain, on passait par la porte S. Honoré.

Digitized by Google

sence du roi le procureur-général Blaise Méliand et les avocats-généraux Talon et Bignon qui avaient été envoyés à S. Germain pour faire des représentations, le parlement, le 8 janvier, déclara Mazarin ennemi du roi et perturbateur du repos public. Il lui était ordonné de se retirer sur-le-champ de la cour, et dans une huitaine du royaume, passé lequel terme il était enjoint aux sujets du roi de lui courre sus. Le 9 janvier, les membres du parlement qui récemment avaient acquis leurs charges et étaient vus de mauvais œil par les anciens, se cotisèrent pour fournir un million, indépendamment de deux millions que le parlement en corps promit de donner. Le 10, le duc d'Elbeuf [1] qui, pauvre et ruiné, croyait pouvoir réparer sa fortune dans les troubles, fut nommé général des armées de la ville de Paris pour le service du roi.

Le prince de Condé, ayant sous ses ordres les maréchaux du Plessis-Praslin et de Gramont, organisa le blocus de Paris. Le parlement leva 4,000 hommes de cavalerie et 10,000 d'infanterie. Le marquis de la Boulaye eut le commandement de cette milice. Dans la nuit du 9 janvier le duc de Longueville et le prince de Conti désertèrent la cour; et le duc d'Elbeuf céda au dernier la charge de général en chef. Les ducs de Bouillon et de Beaufort, et le maréchal de la Mothe-Houdancourt vinrent offrir leurs services au parlement. Comme les Parisiens se méfiaient des princes qui s'étaient déclarés pour la Fronde, la duchesse de Longueville fut logée à l'Hôtel-de-Ville avec la du- Blocus de Paris.

[1] Charles II.

Digitized by Google

chesse de Bouillon et ses quatre enfans. Telle fut la garantie, que ces princes donnèrent de leur fidélité. Depuis ce moment les conseils de guerre se tinrent dans l'appartement des deux duchesses. La duchesse de Longueville y accoucha d'un fils [1].

Régiment de Corinthe.

Les bourgeois s'emparèrent de l'Arsenal; ils investirent ensuite la Bastille, dont le gouverneur, Leclerc du Tremblay, n'ayant qu'une garnison très-faible, la rendit au bout de trois jours. Le gouvernement de ce château fut donné au vieux conseiller, Pierre de Broussel, auquel on joignit pour lieutenant la Louvière, son fils. Quelques jours après, la reine déclara le parlement criminel de lèze-majesté et promit les États-généraux pour le 15 mars. Du 10 janvier jusqu'au 24 février, il y eut plusieurs escarmouches entre les deux partis. Gondi, auquel la faction avait accordé un siège au parlement, quoiqu'il fut simple coadjuteur de Paris, après avoir excité le peuple à la révolte par ses prédications, fit lever à ses frais un corps qu'on appela le régiment de Corinthe, parce qu'il était archevêque de Corinthe *in partibus*. Le marquis de Sévigné en eut le commandement. Ce corps ayant été battu dans une sortie, cette déroute fut nommée la *première aux Corinthiens*. Ainsi dans ces temps calamiteux on unissait la plaisanterie aux forfaits.

[1] Il faut noter comme une chose dont la honte retombe sur la reine régente et son ministre, que la fille de Henri IV, la reine d'Angleterre, logée au Louvre, fut laissée dans un tel état de dénuement qu'elle fut obligée d'implorer le secours du parlement, qui lui envoya 20,000 livres pour sa subsistance.

Digitized by Google

Le duc de Beaufort, chef de la populace

Le coadjuteur ne voulant pas que le prince de Marsillac prît de l'ascendant sur le peuple, lui donna pour chef le duc de Beaufort, qui par ses manières populaires avait gagné l'affection du bas peuple, et mérité à juste titre le surnom de *Roi des halles*. Gondi le dirigeait : ce prélat, pour qui rien n'était sacré, voyant qu'il ne pouvait plus compter sur l'appui de la duchesse de Longueville et de Conti, résolut de traiter avec les ennemis de la France.

Le duc de Longueville avait si bien travaillé la Normandie que le parlement de Rouen se déclara pour la Fronde; celui d'Aix fit de même, ainsi que les villes de Poitiers, de Tours, d'Angers et du Mans.

La fronde traite avec l'Espagne.

Ce fut l'époque où un peuple voisin montra à l'univers à quels excès l'esprit factieux peut porter une nation, quand le fanatisme politique ou religieux se sont emparés des têtes. Anne d'Autriche, effrayée par le supplice de Charles Ier, roi d'Angleterre, fit au parlement des propositions d'accommodement que cette société reçut avec hauteur et insolence : elle avait poussé le délire jusqu'à recevoir des agens de l'Espagne, envoyés par l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur des Pays-Bas, pour traiter avec les rebelles. Philippe IV déclara qu'il ne pouvait faire la paix avec un ministre condamné, qu'il reconnaissait le parlement comme tuteur des rois pendant leur minorité, et qu'à ce titre il voulait négocier avec lui. Il offrit à cette compagnie 18,000 hommes. Cependant le parlement entra en pourparlers avec la reine, mais il refusa de traiter avec Mazarin. Les rebelles avaient compté sur l'assis-

Digitized by Google

Turenne parmi les frondeurs.

tance du maréchal de Turenne, qui commandait l'armée d'Allemagne; en effet ce héros, entraîné par le duc de Bouillon, son frère, qui avait un grand ascendant sur son esprit, consentit à flétrir ses lauriers en conduisant l'armée du roi au secours des brouillons de Paris; mais ses troupes qui avaient la réputation d'être les meilleures de l'Europe, se montrèrent aussi les plus loyales; les colonels auxquels la reine et le prince de Condé avaient ordonné d'abandonner leur général, avaient accepté le baron d'Erlach, gouverneur de Brisach, envoyé pour remplacer Turenne, et celui-ci aurait été arrêté, s'il ne s'était pas sauvé par une prompte fuite. Les Frondeurs étant maîtres de Charenton, de Brie-Comte-Robert, et du château de Lesigny, seuls points par où Paris pouvait recevoir des vivres, Condé résolut de les en chasser. Charenton fut pris le 8 février 1649, mais cet avantage coûta la vie au duc de Châtillon qui commandait l'attaque. Le 27 du même mois les troupes du roi s'emparèrent de Brie-Comte-Robert, après s'être mis en possession de Lesigny. Ces événemens rendirent le parlement plus souple; grâce aux intelligences que le premier président Molé et ses amis n'avaient cessé d'entretenir avec le prince de Condé et le duc d'Orléans, un traité fut signé à Ruel le 11 mars 1649. Le roi recevait la soumission du parlement et de la ville de Paris, et accordait une amnistie pour tout ce qui s'était passé depuis le 6 janvier. Les arrêts des cours souveraines sur des matières politiques étaient annulés. Toute liaison avec l'Espagne était rompue.

Traité de Ruel, 1649.

Digitized by Google

On laissait aux généraux trois jours pour accepter la paix : on leur promit des avantages ; mais on ne stipula rien pour le coadjuteur, qui plus qu'aucun autre avait contribué à exciter la guerre. Le cardinal, dont il ne fut pas question dans le traité, resta naturellement en place. Ce traité reçut ensuite quelques modifications et le 5 avril on chanta à Paris le Te Deum pour le rétablissement de la paix intérieure; le roi et la reine ne revinrent à Paris que le 18 août. Assis dans la même voiture, le cardinal eut le triomphe de ramener le monarque, sans que le peuple manifestât le moindre mécontentement.

Parti des petits-maîtres.

Le prince de Condé, qui avait sauvé Mazarin, mais qui ne lui pardonnait pas le projet de s'allier à la maison de Vendôme, ennemie de la sienne, en mariant l'aînée de ses nièces avec le duc de Mercœur, était devenu le maître de la cour : les fumées de la flatterie égarèrent ce prince qui n'avait que vingt-huit ans; il aimait beaucoup les femmes, mais son cœur ne s'attacha à aucune[1] et il n'avait pas pour le beau sexe les égards qu'exige la galanterie. A son exemple les jeunes gens qui formaient la cour s'émancipaient auprès des femmes et prenaient souvent des libertés qui allaient jusqu'à l'indécence. Leurs manières suffisantes et frivoles leur fit donner le nom de *Petits-maîtres*. Cette jeunesse téméraire et présomptueuse eut dans les lieux publics de fréquentes rixes avec les Frondeurs et il en résulta beaucoup de désordres et de fermen-

[1] Excepté pourtant à la fin Élisabeth de Montmorenci, veuve de Gaspard IV de Coligny, duc de Châtillon.

Digitized by Google

tation. Le duc de Beaufort, chef des Frondeurs, se distingua dans ces scènes honteuses. Les petits-maîtres animèrent le prince de Condé contre le cardinal; la duchesse de Longueville se réconcilia avec lui pour l'entraîner dans son parti; elle y réussit; le 15 septembre, le grand Condé se déclara publiquement contre Mazarin et s'allia au duc de Beaufort et au coadjuteur.

Gaston, à qui le cardinal fit sentir par l'abbé de la Rivière qu'il deviendrait absolument nul, si Condé se rangeait décidement du parti des Frondeurs, se porta médiateur et opéra une réconciliation entre ce prince et Mazarin. Ce dernier, qui ne voulait que le brouiller avec ses nouveaux amis, accorda toutes les conditions que Condé demandait, et celui-ci devint pour un instant le maître de la cour.

Comédie de l'assassinat de Joly.

Cependant le germe d'une révolution existait toujours dans Paris : on n'y parlait publiquement, selon le récit de Montglat, que de république et de liberté en alléguant l'exemple de l'Angleterre, et on disait que la monarchie était trop vieille et qu'il était temps qu'elle finît. Pour faire renaître les troubles, il ne fallait qu'un prétexte au coadjuteur : son génie fécond en imagina un qui ne put manquer son effet. Nous avons vu l'origine de cette classe des habitans de Paris qu'on nomme rentiers, gens n'ayant pas de propriété foncière, mais suivant d'un œil inquiet toutes les opérations de la cour, et troublant plus d'une fois par leur défiance cette même tranquillité publique dont le maintien assure leur fortune. Les troubles de

Digitized by Google

1648 et 1649 avaient causé un retard dans le paiement des rentes de l'Hôtel-de-Ville; mais un arrêt du conseil avait promis que le 15 septembre 1649 les adjudicataires des gabelles paieraient les arrérages. Le terme arrivé, ceux-ci ne purent pas payer, parce que le faux saunage avait infiniment diminué leur vente. Ce commerce illicite s'était exercé pendant plusieurs mois avec une licence qui peint bien l'anarchie à laquelle la France était en proie. Les contrebandiers réunis en un corps de 1,200 hommes armés, même avec du canon, avaient fait passer une quantité de sel le long de la Loire; ensuite ils parcouraient par bandes les campagnes et vendaient publiquement cette denrée au grand préjudice des fermiers.

Les rentes n'étant pas payées, les rentiers formèrent entre eux une association et se donnèrent quatre syndics, Charton, président aux requêtes, Gui Joly, conseiller au châtelet, l'avocat Portail et un nommé des Coutures. On prévoyait une émeute; le parlement s'occupa de l'affaire et on condamna les adjudicataires du bail des gabelles à faire des paiemens réguliers, quoiqu'inférieurs, à cause des circonstances, à ceux auxquels leur traité les obligeait, savoir au lieu de 84,000 livres, qu'ils auraient dû payer par semaine pour deux quartiers et demi échus, ils furent condamnés à 64,000 livres seulement. Les rentiers ne furent pas satisfaits de ce palliatif; et les mauvais citoyens qui souhaitaient quelque occasion de désordre dans Paris prirent pour prétexte l'intérêt des rentiers, qui, divisés en deux troupes, dont l'une fut conduite au Palais par le duc

Digitized by Google

de Beaufort, et l'autre par le coadjuteur, présentèrent requête contre l'exécution de l'arrêt. Le parlement ayant tenu ferme, le coadjuteur engagea le syndic Joly à se plaindre de ce qu'on ait tenté de l'assassiner. Il se fit une légère blessure et fit tirer ensuite dans sa voiture un coup de pistolet. Cette comédie se joua dans la soirée du 11 décembre 1649, et le lendemain le marquis de la Boulaye parcourut les rues, disant au peuple que le cardinal voulait tuer le duc de Beaufort, et l'excitant à prendre les armes; le peuple ne s'émut pas et le cardinal tira parti de cette aventure, persuadant au prince de Condé que c'était plutôt lui que les Frondeurs avaient voulu assassiner. Condé présenta requête au parlement pour obtenir qu'on poursuivît ses assassins. La procédure commença; le coadjuteur s'y trouva compromis, mais pas suffisamment pour lui faire son procès. Le 22 décembre le parlement tint une séance solennelle pour s'occuper de cette affaire. Le prince de Condé s'y rendit avec un cortège de plus de mille gentilshommes; le coadjuteur parut presque seul; il déclara que se voyant accusé il apportait sa tête. On entendit de nouveaux témoins qui chargèrent si fortement ce prélat que le procureur général conclut à ce que Gondi, Beaufort et Broussel fussent assignés pour être ouïs. Le coadjuteur se défendit avec éloquence et la populace le porta en triomphe à l'archevêché où il demeurait. Le cardinal avait atteint son but, de brouiller Condé avec la Fronde; satisfait de ce succès, il fit en sorte que le procès contre les chefs de cette faction ne fût pas poussé avec chaleur.

Brouillerie entre Condé et la fronde.

Digitized by Google

Comme cependant le prince abusait du pouvoir qu'il avait à la cour et qu'il fit venir à Paris cinq cents gentilshommes des provinces pour l'aider dans l'exécution de ses plans, la reine et Mazarin résolurent de le faire arrêter, avec le secours des Frondeurs. La reine eut deux fois à minuit des entrevues avec le coadjuteur dans son oratoire, et Mazarin y assista. On convint de tout; il fut résolu que le prince de Conti et le duc de Longueville partageraient la prison de leur frère. La duchesse de Chevreuse, impliquée dans toutes ces intrigues, obtint le consentement de Gaston. Les trois princes furent arrêtés le 18 janvier 1650, dans la salle du grand conseil, pendant que la reine et Louis XIV étaient prosternés au pied de l'autel de l'oratoire de la régente pour implorer l'assistance divine. On conduisit les prisonniers à Vincennes. La tranquillité publique ne fut pas troublée un instant; il est vrai qu'on fit faire aux prisonniers le tour de la ville pour les soustraire à la vue du peuple, mais ensuite celui-ci fit voir sa satisfaction; la bourgeoisie n'aimait pas le prince à cause du mal qu'il lui avait fait à l'époque du blocus et parce qu'elle le regardait comme l'ennemi du duc de Beaufort. Depuis ce moment les Frondeurs remplirent la cour; leur parti était triomphant. La duchesse de Longueville se sauva en Normandie, dont son époux était gouverneur. Le duc de Bouillon et le vicomte de Turenne se retirèrent également, le premier en Limousin, le second à Stenay, où la duchesse de Longueville vint le trouver. Le 20 janvier le duc de Beaufort, le coadjuteur, le

Arrestation du prince de Condé, 1650.

Digitized by Google

conseiller Broussel, et le président Charton furent renvoyés de l'accusation, quoique le dernier au moins eût certainement travaillé pour exciter la sédition. Personne ne douta que ce renvoi ne fût l'ouvrage de Mazarin; Beaufort et Gondi ou le coadjuteur de Retz furent bien reçus à la cour qui retourna à Paris. Les sceaux furent demandés à Séguier et donnés au septuagénaire Châteauneuf.

Guerre de la princesse de Condé.

La mère et l'épouse du prince de Condé avaient été exilées à Chantilly. Le duc de Bouillon et le prince de Marsillac, devenu duc de la Rochefoucauld, levèrent des troupes, l'un dans le Limousin, l'autre dans le Poitou, pour la délivrance du prince. Ils procurèrent à la jeune princesse le moyen de sortir, dans la nuit du 14 avril 1650, de Chantilly, avec le jeune duc d'Enghien, âgé de sept ans. La nièce de Richelieu se montra alors digne de son oncle. Devenue, en quelque sorte malgré elle, chef de parti, elle n'imita la duchesse de Longueville ni dans ses étourderies, ni dans ses égaremens, ni dans ses entreprises romanesques. Uniquement occupée d'un époux qui la dédaignait, elle déploya un grand caractère, en conservant une conduite pure. A la tête des troupes que les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld lui amenèrent, elle fit, le 31 mai, son entrée à Bordeaux. Les habitans de cette ville, qui avaient chassé leur gouverneur, le duc d'Épernon (ce même duc de la Valette qui, sous Richelieu, avait été condamné à mort), la reçurent et son fils avec des transports d'allégresse. Le parlement les prit sous sa protection, mais il refusa

Digitized by Google

aux troupes l'entrée de la ville. On l'accuse d'avoir voulu y être forcé. Si tel était son désir, il fut accompli. Une émeute du peuple lui rendit ce service. La populace introduisit les troupes. Ainsi le parti des princes fut maître de cette grande ville. Le duc d'Enghien fut proclamé généralissime, et les deux ducs furent nommés ses lieutenans-généraux; mais il faut lire les Mémoires de Pierre Lenet, principal conseil des princes, pour se faire une idée des embarras sans cesse renaissans auxquels se trouvent exposés des chefs de parti qui ne peuvent se maintenir qu'à l'aide des mouvemens populaires dont il est si difficile d'arrêter le cours. A Bordeaux il ne suffisait pas aux mécontens de se rendre maîtres du peuple; il leur fallait encore faire agir le parlement dans des intérêts qui n'étaient pas les siens; et quand ils avaient employé sans succès les négociations et les prières, ils arrachaient par la terreur ce qu'ils n'avaient pu obtenir par d'autres moyens.

Pendant ces événemens Turenne avait levé des troupes avec l'argent des Espagnols, et pris le titre de *lieutenant-général pour la liberté des princes*. Il reçut garnison espagnole à Stenay, et s'empara du Catelet et de Guise : le maréchal du Plessis-Praslin le força d'évacuer cette place le 1er juillet.

Le roi marche contre les rebelles.

La cour, sous prétexte de vouloir négocier avec Bordeaux, sortit de Paris et arriva dans les derniers jours de juillet 1650 à Libourne. Le parlement de Bordeaux rendit un arrêt par lequel il ordonnait de fermer les portes aux troupes royales tant que Mazarin

Digitized by Google

serait ministre. Le maréchal de la Meilleraye ayant fait pendre un nommé Pichau, bourgeois de cette ville qui, à ce qu'on prétendait, avait défendu un château contre les lois de la guerre, le duc de Bouillon, malgré les instances de la princesse de Condé, fit pendre, par forme de représailles, le marquis de Canoles qui avait été fait prisonnier. La guerre entre les Bordelais et l'armée royale devint alors plus vive et plus acharnée. La ville étant pressée de toute part, la généreuse princesse de Condé rendit au parlement la parole qu'il lui avait donnée de ne pas l'abandonner. Ainsi dégagée, la compagnie entra en négociation; le 28 septembre, on signa des articles par lesquels la ville, les deux ducs et tous les chefs de l'insurrection obtinrent une amnistie. La reine invita la princesse de venir la voir à Bourg; elle l'accueillit gracieusement. La princesse ne daigna pas apercevoir Mazarin qui était présent.

Articles de Bordeaux, de 1650.

Les deux Frondes.

Comme on avait découvert quelques complots pour délivrer les princes, Mazarin les fit transporter au Hâvre, où ils arrivèrent le 27 novembre 1650. Cependant le parti des frondeurs était divisé du parti des princes, quoiqu'ils fussent d'accord dans le désir de renverser le ministre. La première faction s'appelait la *vieille Fronde;* on nommait l'autre la *nouvelle Fronde*. La princesse Palatine [1] entreprit de rapprocher les deux partis. Les bases de la réconciliation

[1] C'est ainsi qu'on nommait Anne de Gonzague, dont il a été question p. 194; elle était l'épouse d'Édouard, un des fils du malheureux Frédéric V, électeur Palatin.

Digitized by Google

étaient le mariage du duc d'Enghien avec mademoiselle d'Alençon, une des filles du duc d'Orléans; une somme de 100,000 écus pour madame de Montluzon, maîtresse du duc de Beaufort, et le mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse, maîtresse du coadjuteur, qui voulait la pourvoir.

Bataille de Rethel, 1650.

Mazarin, instruit que les forces de Turenne étaient affaiblies, le fit attaquer, le 15 décembre, dans les environs de Rethel, par du Plessis-Praslin. Turenne y fut battu. Le cardinal croyait par cette victoire avoir triomphé des deux Frondes; mais elle ne fit qu'accélérer leur coalition, qui fut signée, le 31 janvier 1651, par l'entremise de la duchesse de Chevreuse, brouillée avec le cardinal. Le 1er février, Gaston déclara au parlement qu'il désirait la liberté des princes, et fit dire à la reine qu'il ne la verrait plus tant que Mazarin serait ministre. Il fit venir les colonels des quartiers de Paris et les avertit, en qualité de lieutenant-général, qu'ils n'avaient à obéir à d'autres commandemens que les siens. En même temps il indiqua au 4 février une séance du parlement.

Coalition des deux Frondes, 1651.

Gaston s'y rendit avec l'appareil de lieutenant-général du royaume. A peine la délibération fut-elle commencée qu'un maître des cérémonies vint remettre au premier président une lettre de cachet qui appelait au Palais-Royal une grande députation du parlement. Molé ayant paru devant la reine à la tête de cette députation, elle fit lire une déclaration, dans laquelle le coadjuteur était formellement accusé d'être l'auteur de tous les troubles. Lecture fut faite au parlement

Digitized by Google

serait ministre. Le maréchal de la Meill
fait pendre un nommé Pichau, bour
ville qui, à ce qu'on prétendait, av
château contre les lois de la guerre,
malgré les instances de la princ
pendre, par forme de représ
Canoles qui avait été fait pris
les Bordelais et l'armée royal
et plus acharnée. La ville ét
la généreuse princesse de
la parole qu'il lui avait d
ner. Ainsi dégagée, la
tion ; le 28 septembre
quels la ville, les der
surrection obtinrent
princesse de veni
gracieusement.
Mazarin qui é

Articles de Bordeaux, de 1660.

Les deux Frondes.

Comme on
délivrer les
Hâvre, où
pendant
des prin
de ren
lait l
Fr
ch
oulait quitter secrètement la capitale avec ses
x fils et aller joindre le ministre, elle fut surveillée
de près et se trouva prisonnière des deux Frondes.

le 13 février 1651, au matin; le amp annoncer aux princes leur ns dignité, à ce que préten- u temps, se jeta aux pieds manda sa protection. Le de rire. D'autres his- s la joie de se voir Le 16, les princes arin se rendit il entretint et dirigea

Délivrance du prince de Condé.

oncert; ites le germe r dans la décla- expresse des cardi- erment à un souverain r Talon dans le discours qu'à ssa au roi, parce qu'ils se croient énateurs, assesseurs, coadjuteurs de pontificale, et s'imaginent être une por- a substance et posséder une partie de son ité. » Le clergé assemblé dans ce moment aux augustins signifia au garde des sceaux une protestation contre ce projet de déclaration, comme tendant à renverser les trois ordres du royaume et affaiblissant celui qui y tient le premier rang. Le prince de Condé, en appuyant la proposition du parlement, se brouilla avec le coadjuteur, qui aspirait à la fois à la dignité de cardinal et à la place de premier ministre.

Discorde entre les deux Frondes.

Digitized by Google

de cette déclaration; le coadjuteur prononça un discours improvisé, dont un passage latin qu'il prétendait être de Cicéron, mais qu'il avait forgé, causa dans l'assemblée une violente commotion qui fit oublier l'accusation; ses conclusions furent, qu'on demandât la liberté des princes et le renvoi de Mazarin. On ne parlait à Paris que de la liberté des princes, et le peuple qui une année auparavant avait fait des feux de joie à cause de leur arrestation, demandait maintenant leur élargissement, sans savoir pourquoi. La fermentation devint alors si grande, que Mazarin, naturellement timide, crut devoir céder à l'orage. Il sortit de Paris dans la nuit du 7 février et prit la route du Hâvre pour rendre la liberté aux princes, qui étaient sûrs de l'obtenir, d'une autre manière, savoir en vertu d'un traité que Condé avait signé avec la princesse Palatine et par lequel il avait consenti au mariage du prince de Conti avec mademoiselle de Chevreuse. La reine ayant fait avertir le parlement qu'elle avait éloigné le cardinal de ses conseils, les Enquêtes dans leur emportement ordinaire proposèrent les mesures les plus exagérées; les plus sages, auxquels se joignit le duc d'Orléans, firent passer un arrêt, par lequel il était ordonné seulement à Mazarin et à sa famille, sous peine d'être déclarés rebelles, de sortir du royaume dans un délai de quinze jours. Un bruit s'étant répandu, non sans fondement, que la reine voulait quitter secrètement la capitale avec ses deux fils et aller joindre le ministre, elle fut surveillée de près et se trouva prisonnière des deux Frondes.

Première retraite de Mazarin, 1651.

Digitized by Google

Arrivé au Hâvre le 13 février 1651, au matin, le cardinal alla sur-le-champ annoncer aux princes leur liberté. Il se conduisit sans dignité, à ce que prétendent quelques écrivains du temps, se jeta aux pieds du prince de Condé et lui demanda sa protection. Le prince lui répondit par un éclat de rire. D'autres historiens disent que le prince, dans la joie de se voir libre, lui fit beaucoup de promesses. Le 16, les princes entrèrent en triomphe dans Paris. Mazarin se rendit à Brühl dans l'électorat de Cologne, d'où il entretint une correspondance suivie avec la régente, et dirigea toute sa conduite.

Délivrance du prince de Condé.

Jusqu'alors les deux Frondes avaient agi de concert; le président Molé sema adroitement entr'elles le germe de la discorde, en proposant d'insérer dans la déclaration contre Mazarin l'exclusion expresse des cardinaux, comme ayant prêté serment à un souverain étranger « et, ajouta Omer Talon dans le discours qu'à cette occasion il adressa au roi, parce qu'ils se croient être conseillers, sénateurs, assesseurs, coadjuteurs de la puissance pontificale, et s'imaginent être une portion de sa substance et posséder une partie de son autorité. » Le clergé assemblé dans ce moment aux Augustins signifia au garde des sceaux une protestation contre ce projet de déclaration, comme tendant à renverser les trois ordres du royaume et affaiblissant celui qui y tient le premier rang. Le prince de Condé, en appuyant la proposition du parlement, se brouilla avec le coadjuteur, qui aspirait à la fois à la dignité de cardinal et à la place de premier ministre.

Discorde entre les deux Frondes.

Digitized by Google

Association pour la délivrance des princes et l'expulsion de Mazarin.

D'accord avec le duc d'Orléans, ce prêtre turbulent avait formé avec la noblesse un parti qui se qualifia d'*Association pour la délivrance des princes et l'expulsion de Mazarin*, et qui demanda d'une manière impérieuse la tenue des États-généraux avant la majorité du roi. Leur intention était de faire prolonger la minorité et de remettre le pouvoir entre les mains de Gaston. La reine promit d'assembler les États le 1er octobre; mais comme le jeune prince pouvait être déclaré majeur le 7 septembre, la noblesse, soutenue par le duc d'Orléans, exigea que l'époque de la tenue des États fût avancée. Cette intrigue échoua contre la fermeté de la reine et du premier président Molé, lequel voyant le danger dont l'autorité royale était menacée si la réunion de la noblesse se prolongeait, exigea qu'elle se séparât puisque les deux motifs patens de son association n'existaient plus. Le duc d'Orléans se vit forcé d'engager la noblesse à se contenter d'une nouvelle concession de la reine, qui avait avancé l'époque de la tenue des États au *huit* septembre; lui et le prince de Condé se rendaient garans de l'exécution de cette promesse. Tout cela arriva dans les derniers jours du mois de mars 1651.

Déclaration royale de 1651, excluant les cardinaux du ministère.

Cependant le parlement, ayant à sa tête le président Molé, pressa la reine d'approuver la déclaration proposée, qui donnait l'exclusion à tous les cardinaux, se référant à la bulle du 25 février 1646, qui ordonne aux cardinaux de résider à Rome. Nous avons fait connaître les raisons pour lesquelles cette bulle

Digitized by Google

avait été rejetée en France; mais le parlement demanda maintenant que le roi donnât des lettres-patentes pour confirmer tout ce qu'elle contenait de relatif à la résidence. La reine, auprès de laquelle le prince de Condé avait repris une grande autorité, promit, le 3 avril, de faire une déclaration telle que le parlement la désirait. En même temps les sceaux furent retirés à Châteauneuf qui s'était constamment opposé à cette résolution, et donnés à l'ami du prince, Molé, pour les tenir cumulativement avec sa charge de premier président. Le chancelier Séguier qui depuis long-temps avait été éloigné des affaires, fut rappelé, ainsi que le comte de Chavigny : l'un et l'autre étaient les ennemis du cardinal qui de sa retraite dirigeait toutes ces intrigues. La déclaration qui excluait les cardinaux du ministère, fut publiée le 19 avril 1651.

Conduite imprudente du prince de Condé.

Voici donc le prince de Condé encore une fois au timon des affaires, mais cet homme, grand sur le champ de bataille, fut toute sa vie très-mauvais politique. D'abord pour gagner Gaston qu'il croyait irrévocablement brouillé avec le coadjuteur, il lui sacrifia Molé, son ami le plus sage et le plus fidèle, auquel il fit retirer les sceaux pour les donner au chancelier. Ensuite il exigea de la reine le renvoi des seuls hommes en qui elle avait confiance, les secrétaires d'état Lyonne, Le Tellier et Servien, qu'il appelait les sous-ministres, parce qu'ils n'agissaient que d'après les instructions qu'ils recevaient de Mazarin. Enfin il se brouilla avec la princesse Palatine

Digitized by Google

à laquelle il devait la liberté. Cette princesse conseilla à la reine de se rapprocher du coadjuteur pour être débarrassée du despotisme de Condé; ces deux chefs de parti étaient alors ouvertement brouillés, parce que le prince de Condé avait non seulement retiré la parole qu'il avait donnée au sujet du mariage de mademoiselle de Chevreuse, mais aussi avait dégoûté son frère de cette union en lui révélant la conduite de la jeune princesse. Le conseil de la princesse Palatine ayant été approuvé par le cardinal, la reine eut une entrevue avec Gondi et lui offrit le ministère et le chapeau de cardinal : il refusa le premier et accepta le second. Il représenta la nécessité de tenir encore quelque temps Mazarin éloigné, et promit à la reine de la soustraire à l'influence de Condé. On inspira à celui-ci des craintes pour sa liberté ; il appréhendait tellement la prison, qu'une fausse alarme qui eut lieu dans une rue voisine pendant la nuit du 6 juillet 1651 suffit pour que, saisi d'une terreur panique, il quitta Paris. Le prince de Conti essaya de justifier au parlement la conduite de son frère; le premier président, Molé, le réduisit au silence en faisant voir que la démarche du prince pouvait être l'avant-coureur d'une guerre civile. Cependant le parlement et, à sa sollicitation, le duc d'Orléans s'entremirent pour opérer une réconciliation. Le prince de Condé insista sur le renvoi des trois ministres, amis du cardinal; la reine qui n'avait pas d'autre conseiller jouissant de sa confiance, résista longtemps; « mais, dit Omer Talon dans ses Mémoires,

Condé quitte Paris.

Digitized by Google

t que l'esprit des femmes soit naturellement in-
ıstant et qu'il y eût peu d'assurance en celui de la
ne, lequel avait peu de fermeté et de connaissance;
t qu'elle eût reçu des ordres du cardinal Mazarin,
rs lequel était toute sa direction, » elle renvoya,
18 juillet, les trois ministres, déclarant au parle-
ent qu'elle l'avait fait avec beaucoup de répugnance,
ırce qu'elle avait tout lieu d'être contente des ser-
ces de ces hommes; mais que la persuasion qu'après
: sacrifice le prince de Condé ne manquerait pas de
: rendre à son devoir auprès de la personne du roi
our lui témoigner son obéissance et son service, l'y
vait fait consentir.

Le 21 juillet, le prince étant venu au parlement
pour le remercier de son intervention, le premier
président l'exhorta avec un ton de père et de magis-
trat de voir le roi et la reine; le prince non seu-
lement s'en retourna à S. Maure sans avoir été à la
cour, mais il revint plusieurs fois à Paris, passa de-
vant le Palais-Royal et rencontra le roi au cours
avant d'avoir été saluer son maître.

Accusation de Condé.

Enfin la reine fatiguée de la conduite insolente du
prince qui l'avait visitée une seule fois avec froideur,
manda, le 17 août, le parlement, la cour des aides et le
corps de ville, et leur fit donner lecture d'une décla-
ration contenant la promesse de ne jamais rappeler ni
Mazarin, ni les sous-ministres, et une accusation for-
melle contre le prince de Condé, pour entretenir des
intelligences avec les Espagnols et conserver dans la
ville de Stenay une garnison espagnole. Le 21, les

Digitized by Google

deux partis du prince et du coadjuteur vinrent armés au parlement où l'on s'attendait à une sanglante bataille. Il y eut des scènes violentes; les deux partis mirent l'épée à la main en criant pour se réunir, les uns : Condé ! et les autres : Notre-Dame ! Cependant on les empêcha d'en venir aux mains : mais le coadjuteur courut le plus grand danger; la Rochefoucauld ayant fermé, moyennant une barre de fer, la porte conduisant du parquet à la grand'chambre au moment où Gondi voulait la traverser, ce prélat se trouva tellement pris, qu'il avait la tête passée du côté du parquet et le corps dans la grand'chambre. Pendant que le duc balançait s'il devait le tuer, un des conseillers survenant le tira du danger. Le coadjuteur évita depuis de se trouver en présence du prince. Un jour cependant Condé et la Rochefoucauld rencontrèrent le prélat revêtu de ses habits pontificaux, menant une procession dans les rues de Paris. Le prince s'étant arrêté, le coadjuteur lui fit une profonde révérence, après quoi il lui donna la bénédiction ainsi qu'au duc de la Rochefoucauld.

Majorité du roi, 1651.

Cependant le jour approchait où le roi, ayant accompli sa treizième année, allait être déclaré majeur. Il importait au prince de Condé qu'avant cette époque l'accusation qui pesait sur lui, fût révoquée. Dirigée par Mazarin, Anne d'Autriche traîna en longueur la négociation qui s'ouvrit à ce sujet, de manière que rien n'était fait lorsque, le 7 septembre 1651, Louis XIV alla en grande pompe déclarer sa majorité et l'innocence du prince de Condé. Quatre jours

Digitized by Google

rès, il confirma solennellement les libertés de l'É-se gallicane et accorda un privilège à du Puy pour publication de ses Preuves des libertés de cette glise. Le ministère éprouva quelques changemens; s sceaux furent ôtés au chancelier et rendus à Molé. hâteauneuf fut nommé chef du conseil. Il ne fut plus uestion de la tenue des États.

La déclaration du roi ne rassura pas le prince de ondé, parce que, malgré la majorité, la reine et Iazarin continuaient de gouverner. Il se décida à la uerre civile et résolut d'en établir le centre en uienne, son gouvernement. Le 12 septembre il ar-iva à Bordeaux. Le duc de Nemours de la maison de avoie, beau-frère du duc de Beaufort[1], les ducs de Richelieu et de la Rochefoucauld, les marquis de la Force, de Montespan et d'Arpajon se déclarèrent pour lui; et le Liégeois Jean-Gaspard-Ferdinand comte de Marsin ou Marchin[2], qui commandait en Catalogne, lui amena des troupes, ce qui fit perdre à la France la possession de cette province. Le duc de Bouillon et le maréchal de Turenne lui refusèrent toute assistance. Turenne était franchement revenu à son devoir, et Bouillon avait été gagné par un traité qui fut conclu avec lui le 20 mars 1651. Nous avons dit[3] qu'en 1642, lorsque le duc de Bouillon fut obligé de céder au roi Louis XIII Sedan et les domaines qu'il possédait dans les environs, on lui fit espérer une in-

Échange de Sedan et de Raucourt.

[1] Charles-Amédée, duc de Nemours et d'Aumale, était marié à une sœur du duc de Beaufort.

[2] Nommé en 1658 comte d'Empire.

[3] Voy. p. 207 de ce vol.

Digitized by Google

demnité pour les domaines. Il n'était pas dans les intentions de Richelieu de la lui donner jamais. Le traité de 1651 changea la nature de cette transaction. D'un simple acte de cession on en fit un échange. Le duc céda au roi Sedan et Raucourt. On estima le revenu de Sedan et Raucourt à 104,904 livres, 4 sous, 9 deniers, et il fut convenu que comme ces terres étaient souveraines, on en bonifierait au duc la valeur au denier 60 : en conséquence le roi lui donna en échange, comme pleine propriété et à titre de pairie, les duchés d'Albret, de Château-Thierry, d'Épernay, de Châtillon-sur-Marne, les comtés d'Auvergne, Évreux, de Poissy, Beaumont en Périgord, la baronnie de Tour, et Gambais dans le comté de Montfort-l'Amaury. Le duc, dont le revenu se trouva ainsi triplé, conserva ses prétentions sur le duché de Bouillon, qui avait été incorporé à l'évêché de Liège [1].

Louis XIV marche contre Condé.

Aussitôt que Condé eut arboré l'étendart de la révolte, le jeune roi se mit à la tête d'une armée, commandée par le comte d'Harcourt, pour marcher contre les rebelles. Toute la cour l'accompagna ; Gaston resta à Paris ; subjugué par la princesse Palatine, il paraissait moins à craindre que jamais. Molé et la Vieuville, surintendant des finances, furent aussi laissés dans la capitale, dont le maréchal de l'Hôpital avait le gouvernement. Le roi partit le 17 septembre et se dirigea sur Bourges, qui se rendit à la première sommation. Le roi publia alors une déclaration, d'après laquelle le prince et la princesse de Condé, le prince de Conti,

[1] Voy. vol. XVII, p. 90.

Digitized by Google

la duchesse de Longueville, les ducs de Nemours et de la Rochefoucauld seraient réputés criminels de lèse-majesté, si dans un mois ils ne mettaient bas les armes. Harcourt força Condé de lever le siège de Cognac et s'empara de la Rochelle.

Ce fut à cette époque que la reine, obsédée par Châteauneuf, fit écrire au cardinal de Mazarin que son séjour près des frontières de la France causait des inquiétudes et qu'il ferait bien de se rendre pour quelque temps à Rome. Ce commandement arraché par l'intrigue à la reine fut bientôt révoqué ; un ordre de la cour rappela Mazarin, qui, ayant levé une petite armée de 8,000 hommes, dont il donna le commandement au maréchal d'Hocquincourt, entra en France par Sedan. A cette nouvelle le parlement ne garda plus aucune mesure. Gaston se rendit le 29 décembre 1651 dans cette assemblée et fit prononcer un arrêt, par lequel Mazarin fut déclaré criminel de lèse-majesté et perturbateur du repos public. Il fut ordonné que les communes lui courraient sus, que sa bibliothèque serait vendue et que sur le prix on prélèverait une somme de 50,000 écus, qui serait donnée à celui qui le livrerait mort ou vif. Rappel de Mazarin.

Cet arrêt n'effraya pas Mazarin. Le 2 janvier 1652, il entra dans Épernay ; de là il tourna vers Poitiers où était le roi : il y arriva le 28 et reprit toute son ancienne puissance. La cour se fixa à Tours.

Le prince de Condé, serré de près par le comte d'Harcourt, fut obligé de se retirer à Bergerac ; le refus des Protestans de prendre part à la révolte fit Mademoiselle de Montpensier général d'armée.

Digitized by Google

manquer son plan. Dans l'intervalle le duc de Nemours, avec des troupes espagnoles, entra dans Paris; s'étant réuni ensuite à l'armée du duc de Beaufort, il s'approchait de la Loire. Ces deux chefs de rebelles invitèrent Gaston à venir prendre le commandement de leur armée; il n'osa accepter leur invitation; sa fille, mademoiselle de Montpensier, âgée alors de vingt-cinq ans, se présenta pour prendre sa place. Accompagnée des comtesses de Fiesque et de Fontenai, ses *maréchales* de camp, elle arriva à Orléans, qui, ayant refusé l'entrée aux serviteurs du roi, ne voulut pas paraître avoir reçu ses ennemis; on ouvrit à la princesse une petite porte condamnée, mais on ne laissa pas entrer sa troupe dans la ville. Ce fut pendant le séjour des rebelles devant Orléans que les ducs de Beaufort et de Nemours eurent une rixe, origine d'une haine qui au bout de quelques mois finit par un duel, où le dernier périt.

Combats de Bleneau.

N'espérant plus de succès en Guienne, et sollicité par ses amis de Paris de prendre le commandement de l'armée, le prince de Condé partit d'Agen avec quelques personnes affidées, et, à la faveur d'un déguisement, traversa une étendue de pays de cent-vingt lieues. Le 1er avril 1652 il prit le commandement de l'armée d'Orléans, et le surlendemain s'empara de Montargis. Dans la nuit du 7, il surprit le maréchal d'Hocquincourt près de Bleneau et dispersa son armée. L'alarme se répandit à Gien où était la cour; déjà on faisait les préparatifs du départ, lorsque Turenne, par une marche savante et un combat heureux,

Digitized by Google

nit fin à toutes les inquiétudes. Ce général qui avec son corps avait été à Briare, averti de l'échec de son collègue, prit une excellente position entre Ozouars et Bleneau, et, quoiqu'inférieur en nombre, soutint toute la journée avec avantage les attaques réitérées de Condé, finit par contraindre le prince à se retirer, et entra triomphant à Gien. Le roi, que Mazarin avait placé sur les hauteurs voisines, fut témoin de ce combat.

Condé laissa le commandement de son armée au comte de Tavannes et alla à Paris, où, réuni à Gaston qui s'était déclaré positivement contre la cour, il excita les plus grands désordres, toujours contrarié par le cardinal de Retz : c'est le nom que portait alors le coadjuteur.

Dans un temps où tant de magistrats se rendaient prévaricateurs, l'historien se sent soulagé quand il rencontre des hommes du caractère de Molé, de Bailleul et de Jacques Amelot. Le duc d'Orléans et le prince de Condé s'étant rendus au parlement le 12 avril, le président Bailleul exprima au prince de Condé sa douleur de lui voir les mains encore teintes du sang des fidèles serviteurs du roi. Amelot, en sa qualité de premier président de la cour des aides, reçut les princes, lorsque, le 23 avril 1652, ils se rendirent à cette compagnie pour la prier de députer vers le roi pour lui demander l'éloignement du cardinal Mazarin et la paix. « La cour *reçoit* avec une satisfaction extraordinaire, leur répondit Amelot [1], *d'apprendre* par votre bouche la sincérité de vos

[1] Voy. Mémoires de VALENTIN CONRART, au commencement.

Digitized by Google

manquer son plan. Dans l'intervalle [illegible] inquiétudes. Ce général qui avec [illegible] mours, avec des troupes espagnoles, [illegible] Briare, averti de l'échec de son s'étant réuni ensuite à l'armée du [illegible] ellente position entre Orléans s'approchait de la Loire. Ces d[illegible] [illegible]érieur en nombre, soutint invitèrent Gaston à venir pre[illegible] [illegible]ge les attaques réitérées de leur armée; il n'osa acc[illegible] [illegible]dre le prince à se re[illegible] fille, mademoiselle de M[illegible] [illegible]. Le roi, que Mazarin, fut témoin vingt-cinq ans, se prés[illegible] Accompagnée des cor[illegible] nai, ses *maréchales* [illegible] qui, ayant refusé [illegible] voulut pas para[illegible] à la princesse [illegible] laissa pas ent[illegible] dant le séjo[illegible] de Beauf[illegible]

[illegible] partie d'une h[illegible] [illegible]mplit vos veines; duel, [illegible]mpossible que vous puissiez

Combats de Blenceau.

N[illegible]s contraires à tant de belles actions p[illegible] [illegible]ujours l'honneur de notre histoire et de [illegible]uguste maison, tandis que les suivantes ne di[illegible]minueront rien du lustre qu'elles ont acquis jusqu'ici dans la mémoire des hommes. Il ne vous suffit pas toutefois, Monsieur, que nous ayons en cette rencontre la créance que vous pouvez désirer : il est besoin, à raison du rang que vous tenez dans l'état, et pour votre réputation, d'imprimer les mêmes sentimens dans les esprits de tout le peuple, qui vous regarde véritablement comme un des principaux instrumens de son repos, mais qui craint que vous ne soyez l'au-

vres ; tant il est vrai que les sentimens
ne juge des choses que par l'extérieur
dangereux. Il ne craint rien néan-
on régnera dans la maison royale;
sitôt que cette harmonie si dé-
sorte d'altération. Je ne puis
la place que j'ai l'honneur
, qu'après la déclaration
Condé, et après plu-
nus contre les troupes
nner de le voir main-
ns Paris sans avoir
rémission pour se
ans les compagnies
aphant des dépouilles des
ste, et, ce qui est de plus étrange,
le tambour pour lever des troupes, *des deniers qui viennent d'Espagne*, dans la capitale du royaume qui est la plus fidèle qu'ait le roi. »

Les deux princes ayant interrompu ce discours aux mots : « des deniers qui viennent d'Espagne », le premier président répartit : « Monsieur, vous n'avez dû m'interrompre; le roi ne le ferait pas, ou s'il le faisait, il ne le devrait pas. Mais vous ne le pouvez ni le devez. Qu'est-ce qui n'est pas véritable, Monsieur? Est-ce que vous n'avez pas fait battre le tambour? Est-ce que vous n'avez pas reçu des deniers d'Espagne? Est-ce que vous n'êtes pas criminel de lèse-majesté, pour avoir fait battre le tambour? Il n'y a personne qui en doute : celui qui a

Digitized by Google

intentions et votre véritable zèle, aussi bien que celui de M. le prince de Condé, pour le service du roi et pour le bien de l'état. Quand votre naissance ne vous obligerait pas, comme elle fait, à ne point vous éloigner de ces pensées, vos intérêts, qui ne peuvent être séparés de ceux de la France, et votre conduite passée, vous engageraient sans doute nécessairement à de si justes devoirs. Certainement, Monsieur, après tant de victoires que vous avez remportées à l'avantage de cette couronne sur les ennemis du roi, aussi souvent qu'ils ont eu le cœur de vous attendre; après tant de villes conquises et réduites sous l'obéissance de sa majesté par vous, Monsieur, et par M. le prince de Condé, en tous les pays où vous avez commandé ses armées; après avoir exposé partout votre personne, et répandu pour la gloire de votre nation une partie de ce sang généreux et royal qui remplit vos veines; nous estimons qu'il est impossible que vous puissiez former des desseins contraires à tant de belles actions qui seront toujours l'honneur de notre histoire et de votre auguste maison, tandis que les suivantes ne diminueront rien du lustre qu'elles ont acquis jusqu'ici dans la mémoire des hommes. Il ne vous suffit pas toutefois, Monsieur, que nous ayons en cette rencontre la créance que vous pouvez désirer : il est besoin, à raison du rang que vous tenez dans l'état, et pour votre réputation, d'imprimer les mêmes sentimens dans les esprits de tout le peuple, qui vous regarde véritablement comme un des principaux instrumens de son repos, mais qui craint que vous ne soyez l'au-

Digitized by Google

teur de ses misères ; tant il est vrai que les sentimens d'un peuple qui ne juge des choses que par l'extérieur sont inconstans et dangereux. Il ne craint rien néanmoins, tant que l'union régnera dans la maison royale; mais il craint tout, aussitôt que cette harmonie si désirable recevra quelque sorte d'altération. Je ne puis dissimuler, Monsieur, en la place que j'ai l'honneur de tenir dans la compagnie, qu'après la déclaration du roi contre M. le prince de Condé, et après plusieurs combats donnés ou soutenus contre les troupes de Sa Majesté, il y a sujet de s'étonner de le voir maintenant revenir non-seulement dans Paris sans avoir obtenu des lettres d'abolition et de rémission pour se justifier, mais encore paraître dans les compagnies souveraines comme triomphant des dépouilles des sujets de Sa Majesté, et, ce qui est de plus étrange, faire battre le tambour pour lever des troupes, *des deniers qui viennent d'Espagne*, dans la capitale du royaume qui est la plus fidèle qu'ait le roi. »

Les deux princes ayant interrompu ce discours aux mots : « des deniers qui viennent d'Espagne », le premier président répartit : « Monsieur, vous n'avez dû m'interrompre; le roi ne le ferait pas, ou s'il le faisait, il ne le devrait pas. Mais vous ne le pouvez ni le devez. Qu'est-ce qui n'est pas véritable, Monsieur? Est-ce que vous n'avez pas fait battre le tambour? Est-ce que vous n'avez pas reçu des deniers d'Espagne? Est-ce que vous n'êtes pas criminel de lèse-majesté, pour avoir fait battre le tambour? Il n'y a personne qui en doute : celui qui a

Digitized by Google

battu le tambour portait vos couleurs, et il a passé devant ma porte. Ou vous l'avouez, ou vous le désavouez. Si vous l'avouez, il est donc vrai ce que je viens de vous dire; si vous le désavouez, il le faut pendre, quoiqu'il soit habillé de vos couleurs. Pour les deniers de l'Espagne, on sait très-bien que vous en avez reçu. Tous les présidens et tous les conseillers de Bordeaux qui sont dans cette ville en déposeront; et même depuis huit jours il paraît, par les registres des banquiers, qui sont des témoins muets, mais irréprochables, que vous avez touché six cent mille livres. Vous en avez envoyé cent cinquante mille à Balthasard, et employé ici une parti du reste à lever des troupes; et si vous n'en aviez touché, quel moyen de faire la guerre contre le roi? »

Après quelques altercations, le premier président continua ainsi : « Il est donc vrai ce que je viens de vous dire, que vous avez fait battre le tambour; que vous avez reçu des deniers d'Espagne, et que vous êtes criminel de lèse-majesté. Mais je ne dois point être interrompu : continuons donc ce que nous avions commencé. Tous ces cruels effets, Monsieur, de votre mésintelligence avec Leurs Majestés causent sans doute une douleur mortelle dans le cœur de tous les bons Français; et les calamités incroyables que cette dissension attire sur le pauvre peuple font verser des larmes aux plus insensibles. Vous savez, Monsieur, en quel déplorable état la France est réduite par les désordres qu'ont faits et que font tous les jours les troupes des deux partis, qui ne s'accordent qu'en ce

Digitized by Google

point, d'inventer à l'envi de nouveaux supplices pour affliger et pour faire périr les innocens. La compagnie vous conjure, Monsieur, au nom de tout ce qu'il y a de bons Français, de ne rien omettre de ce qui dépendra de vous pour rétablir cette correspondance de la maison royale, si nécessaire pour notre bonheur, et pour le vôtre même; et de rompre tous obstacles, plutôt que de rompre cette précieuse union, de laquelle dépend le salut public. Surmontez ici vos sentimens avec la même générosité qui vous a fait surmonter vos ennemis; et si vous avez glorieusement travaillé pour la réputation de ce royaume, agissez aussi utilement pour sa tranquillité. Cette compagnie tiendrait à bonheur singulier de pouvoir contribuer en quelque chose du sien à un ouvrage si important. Il n'y a ni soin, ni peine, ni bien, ni vie, que chacun de nous n'emploie volontiers pour un effet si désirable. Il n'est personne, parmi nous, qui n'honore au dernier point votre naissance et votre vertu, et personne qui ne chérisse et ne recherche avec joie les occasions d'agir pour tout ce qui regardera votre service et celui de M. le prince de Condé dans celui de Leurs Majestés. »

Arrivée du duc de Lorraine.

La cour s'étant rendue, le 28 avril, de Gien à S. Germain, Tavannes s'empara d'Étampes; Hocquincourt et Turenne l'y attaquèrent le 4 mai, lui tuèrent beaucoup de monde, et Turenne assiégea Étampes, car son collègue avait quitté l'armée. Il était sur le point de prendre cette place, lorsqu'un nouveau personnage parut sur la scène. Charles, duc de Lorraine, beau-frère de Gaston, dépouillé depuis dix-

Digitized by Google

huit ans de son duché, avait encore une armée, ou plutôt une bande de 10,000 brigands [1]. Harcourt arriva avec elle à Dammartin et entra lui-même à Paris le 31 mai. Le duc ne s'était pourtant pas déclaré encore pour les princes, il en était au contraire très-mécontent, parce qu'il trouvait qu'ils l'avaient trompé en lui mandant qu'ils avaient 10,000 hommes et de l'argent pour les entretenir, tandis qu'ils étaient sans argent et n'avaient que 4,000 hommes. D'ailleurs il voulait bien s'allier avec Gaston, mais non avec le prince de Condé, qui était en possession de quelques places de la Lorraine. Mazarin qui connaissait ses dispositions, négocia avec lui. On lui rendit Vic et Moyenvic ; de son côté il promit de se retirer en Flandre,

[1] Si l'on était sûr qu'un propos tenu par le duc de Lorraine à Paris fût vrai, rien n'aurait jamais surpassé la férocité de cette troupe. Ayant raconté que ses gens avaient manqué pendant quinze jours de pain, quelqu'un lui demanda comment ils avaient fait pour vivre : il répondit de la manière la plus sérieuse qu'ils ne mangeaient pas seulement tous les chiens de l'armée et tous les chevaux qui mouraient, mais qu'ils avaient aussi mangé plus de dix mille hommes ; qu'entre autres, ses soldats ayant un jour attrapé deux religieuses, ils les mirent incontinent par pièces et en firent du potage qu'ils mangèrent avec la chair de ces religieuses dès qu'il fut cuit ; qu'un de ses officiers ayant été blessé au poignet, le chirurgien qui le traita lui dit qu'il lui fallait couper le bras, à quoi l'officier s'étant résolu, au lieu de le lui couper au-dessous du coude, comme il eût suffi, il le coupa jusqu'à l'épaule, afin d'avoir plus de viande à mettre dans son pot, comme il fit de ce bras dès qu'il fut coupé. C'est le judicieux VALENTIN CONRART qui rapporte ce propos du duc de Lorraine, et on ne peut douter que ce prince ne l'ait tenu ; mais disait-il vrai ?

Digitized by Google

si Turenne levait le siège d'Étampes; parce qu'ainsi il aurait acquitté la parole qu'il avait donnée au duc d'Orléans. On condescendit à sa demande, mais il ne partit que lorsque Turenne, l'ayant surpris, le 15 juin, à Villeneuve S. George, le força de tenir sa parole. Son départ causa une grande commotion à Paris, et le peuple criait qu'il était trahi, et que les princes n'étaient pas moins fourbes que le Mazarin.

Bataille du faubourg S. Antoine, le 2 juillet 1652.

Après le départ du duc de Lorraine il ne s'agissait plus entre Condé et Turenne que de savoir à qui des deux resterait Paris. Le prince, craignant que son armée d'Étampes ne fût attaquée, alla la chercher et la ramena vers Paris : il l'établit à S. Cloud derrière la Seine. Cependant il était en négociation pour la paix avec la cour, qui avait déjà accordé les principales de ses conditions, de manière que son esprit était partagé pour se résoudre à la paix ou à la guerre. « Les Espagnols, dit le duc de la Rochefoucauld dans ses Mémoires, le voulaient éloigner de Paris pour empêcher la paix; et les amis de madame de Longueville contribuaient à ce dessein pour l'éloigner aussi de madame de Châtillon. D'ailleurs Mademoiselle avait tout ensemble le même dessein qu'avaient les Espagnols et celui qu'avait madame de Longueville; car d'un côté elle voulait la guerre comme les Espagnols, afin de se venger de la reine et du cardinal, qui ne voulaient pas qu'elle épousât le roi; et de l'autre elle désirait, comme madame de Longueville, rompre la liaison de M. le prince avec madame de Châtillon, et avoir plus de part qu'elle à sa confiance et à son estime. Pour y

Digitized by Google

parvenir par ce qui était le plus sensible à M. le prince, elle leva des troupes en son nom et lui promit de fournir de l'argent pour en lever d'autres. Ces promesses, jointes à celles des Espagnols et aux artifices des amis de madame de Longueville, firent perdre à M. le prince les pensées qu'il avait pour la paix. Ce qui les éloigna encore plus fut non-seulement le peu de confiance qu'il crut pouvoir prendre en la cour (mais ce que je trouve de plus difficile à croire d'une personne de sa qualité et de son mérite), ce fut une vue démesurée qui lui vint d'imiter M. de Lorraine en plusieurs choses de sa façon de vie libre et indépendante, et particulièrement en sa manière de traiter ses troupes : et il se persuada que si M. de Lorraine, dépouillé de ses états, et avec de bien moindres avantages que les siens, s'était rendu si considérable par son armée et par son argent, qu'ayant des qualités infiniment au-dessus de lui, il formerait aussi à proportion un parti plus avantageux, et mènerait cependant, pour y parvenir, une vie entièrement conforme à son humeur. C'est ce qu'on a cru être le véritable motif qui a entraîné M. le prince avec les Espagnols, et pour lequel il a bien voulu exposer tout ce que sa naissance et ses services lui avaient acquis dans le royaume. »

Le maréchal de Turenne ayant reçu un renfort que le maréchal de la Ferté Senecterre lui avait amené de la Lorraine, Condé se trouva trop faible pour se soutenir dans la position de S. Cloud. Il jugea prudent de la quitter, et, à l'entrée de la nuit du 1er juillet, il

Digitized by Google

résolut de se retirer à Charenton, en faisant passer à sa troupe le Cours-la-Reine et ensuite le dehors de Paris depuis la porte S. Honoré [1] jusqu'à celle de S. Antoine, pour prendre de là le chemin de Charenton; mais le vigilant Turenne le poursuivit et l'atteignit dans le faubourg S. Antoine. On conduisit le roi à Charonne afin d'y voir, comme dessus un théâtre, une action qui, selon les apparences, devait être la perte inévitable de Condé et la fin de la guerre civile, et qui fut en effet l'une des plus brillantes de cette guerre, où les qualités des deux généraux se montrèrent dans tout leur éclat, sans que celles de l'un pussent obscurcir la gloire de son adversaire.

Turenne attaqua l'arrière-garde de Condé, la culbuta et poussa toute l'armée dans le faubourg. Elle ne pouvait pas entrer dans la ville; les citoyens en avaient barricadé les portes, parce que comme, grâce aux intrigues de Retz, ils avaient perdu toute confiance dans le prince, ils s'étaient persuadés que le combat qu'il faisait mine de vouloir engager était une comédie concertée avec la cour pour livrer Paris. En conséquence ils avaient déclaré qu'ils voulaient rester neutres. L'armée de la Fronde se trouva ainsi entre les barricades et quelques retranchemens extérieurs qu'on avait élevés contre les brigands du duc de Lorraine. Le combat s'engagea le 2 juillet vers huit heures du matin. Turenne attaqua les trois rues de Charonne,

[1] Il faut ne pas perdre de vue que les faubourgs S. Honoré, du Temple et S. Antoine, n'étaient pas alors compris dans l'enceinte de Paris, mais qu'ils en étaient séparés par des portes.

Digitized by Google

du faubourg et de Charenton, qui aboutissent à la Bastille; le roi, placé sur la hauteur de Charonne, fut témoin de ce combat. Condé avait l'avantage de la position, toutes les maisons des trois rues étant garnies de soldats; Turenne était supérieur en forces. Les deux généraux déployèrent tous les talens de grands capitaines; les soldats des deux partis combattirent avec fureur. Enfin le faubourg est forcé et Turenne se précipite sur les rebelles enfermés entre une armée victorieuse et la porte que les citoyens de Paris s'obstinent à tenir fermée. Les partisans de Condé qui se trouvaient dans la ville souffraient de ne pouvoir le secourir : Gaston ne l'osait. Enfin Mademoiselle arrache à son père l'ordre d'ouvrir la porte S. Antoine pour laisser au moins entrer dans la ville les blessés et les bagages de Condé. Le prince lui-même refusa de fuir devant Mazarin et resta en dehors avec ses troupes. On parvint cependant à décider le duc d'Orléans à secourir ouvertement Condé; il se rendit au faubourg S. Antoine et eut un moment d'entretien avec le prince. Le combat continuant toujours, Mademoiselle, au moment où Turenne fit un mouvement pour empêcher les rebelles d'entrer dans la ville, fit tirer le canon de la Bastille sur l'armée du roi. Ainsi l'armée de Condé fut sauvée; elle entra dans Paris et Turenne se retira à S. Denis [1].

[1] Dans le combat du 2 juillet, le duc de la Rochefoucauld reçut à la tête un coup de fusil qui le priva presque de l'usage de ses yeux. Au sujet de cet accident, le duc fit placer les deux vers connus au bas d'un portrait de la duchesse de Longueville :

Digitized by Google

Depuis ce moment la plus grande confusion régna dans Paris. Pour rétablir l'ordre, si l'on peut excuser par ce prétexte une action qui était le comble de la rébellion, le prince de Condé résolut de faire donner à Gaston le titre et l'autorité de lieutenant-général du royaume, et à lui-même la charge de généralissime des troupes. Le 4 juillet les députés de la bourgeoisie et les curés de la ville se réunirent à l'Hôtel-de-Ville pour délibérer sur l'état des affaires. Les princes qui prévoyaient que le résultat de cette délibération ne tournerait pas en leur faveur, se laissèrent attendre par cette assemblée jusqu'à six heures du soir. La multitude qui couvrait la place de Grève souffrit beaucoup de la chaleur qu'il faisait ce jour là; elle finit par s'enivrer. Elle était dans cet état lorsque les princes, sortant très-mécontens de l'Hôtel-de-Ville où l'on avait parlé du rappel du roi, toutefois sans Mazarin, dirent au gens du peuple qui approchaient de leurs personnes qu'ils leur livraient les députés réunis dans l'Hôtel-de-Ville pour qu'ils fissent ce qu'ils voudraient de ces Mazarins. Aussitôt on tira une quantité de coups de fusils de la place de la Grève et des maisons environnantes dans les fenêtres de l'Hôtel-de-Ville; la populace amoncela des fagots devant les portes de cet édifice et y mit le feu. Les personnes qui s'y trouvaient

Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
J'ai fait la guerre aux rois; je l'aurais faite aux dieux.

Après sa rupture avec la duchesse, il les parodia ainsi :

Pour ce cœur inconstant, qu'enfin je connais mieux,
J'ai fait la guerre aux rois; j'en ai perdu les yeux.

Digitized by Google

renfermées se cachèrent dans les réduits les plus secrets; quelques-unes échappèrent à la faveur de la nuit et des déguisemens qu'elles avaient pris; plusieurs furent tuées dans les rues, comme Mazarins. Quelques zélés Frondeurs tombèrent victimes de l'aveugle fureur de la populace. Depuis long-temps l'artisan de tous les troubles, le cardinal de Retz, devenu un objet de mépris de tous les partis, mais surtout du prince de Condé, se tenait renfermé à l'archevêché qu'il avait changé en forteresse et garni de troupes et de munitions.

Arrêt du parlement du 18 juillet 1652.

On ne saurait douter que la sédition du 4 juillet n'ait été l'ouvrage des princes, dont l'intention était de répandre la terreur [1] pour parvenir à leur but, et de sacrifier en même temps quelques-uns de leurs ennemis. Quel était ce but? Il est probable que l'inconséquent Gaston, poussé par une ambition vague, n'en avait pas de bien déterminé; quant à Condé, nous n'osons l'accuser d'avoir aspiré à la couronne, sur le témoignage d'un de ses confidens. « Il s'est voulu servir de son esprit, dit Jean de Coligny-Saligny dans ses Mémoires manuscrits, pour ôter la couronne de dessus la tête du roi; je sais ce qu'il m'en a dit plusieurs fois et sur quoi il fondait ses pernicieux desseins. Mais ce sont des choses que je voudrais oublier, bien loin de les écrire [1] ». Le 18 juillet, ce

[1] C'est l'avis du duc de la Rochefoucauld, qui pense que les deux princes se servirent du duc de Beaufort pour faire peur à ceux de l'assemblée qui n'étaient pas dans leurs intérêts.

[2] Nous empruntons cette citation d'un ouvrage manuscrit à Petitot. Voy. sa Collection, 2e série, vol. XLVII, p. 300.

Digitized by Google

prince força le parlement de déclarer que le roi était prisonnier entre les mains de Mazarin, et de donner au duc d'Orléans et à lui-même les deux titres qu'ils avaient demandés, avec la charge « d'employer l'autorité du roi et la leur pour mettre le roi en pleine liberté, lui faire rendre l'honneur, le service et l'obéissance qui lui étaient dus [1]. » Toutefois cet arrêt ne fut rendu que par une majorité de cinq voix (74 contre 69).

Révolution royaliste du mois d'octobre 1652.

Les journées des 4 et 18 juillet avaient comblé la mesure de la révolte. Depuis ce moment sa décadence commence. Cette partie de son histoire est moins connue que la première; beaucoup de circonstances étaient ignorées avant la publication de la relation que le P. Berthod en a rédigée [2]; un grand nombre de faits a été falsifié par le cardinal de Retz. L'histoire des événemens qui ont amené la restauration de Louis XIV est très-instructive; elle montre que si les factions réussissent à égarer pendant quelque temps la loyauté des peuples, elles ne peuvent empêcher le moment du réveil, qui est celui de leur punition; elle montre aussi combien il est facile aux hommes bien pensans de faire revenir la multitude égarée.

Six individus que le cardinal de Retz a vainement voulu rendre ridicules, se sont coalisés pour faire la

[1] Pierre Catinat, un des conseillers, dit par ironie qu'il fallait aussi donner au duc d'Orléans pouvoir de guérir les écrouelles. C'est le père du maréchal.

[2] Elle a été imprimée pour la première fois en 1825 dans le vol. XLVIII de la *Collection de* M. PETITOT.

Digitized by Google

révolution de 1652, qui est l'ouvrage de leur attachement pour les principes de la monarchie. Voici leurs noms : le P. François Faure, cordelier, sous-précepteur de Louis XIV, nommé en 1651 à l'évêché de Glandèves, transféré en 1653 à celui d'Amiens : attaché à la cour, il transmettait aux autres conspirateurs les ordres de la reine-régente; le P. François Berthod, cordelier, qui, resté à Paris, correspondait à l'aide d'un chiffre, avec l'évêque de Glandèves, et était aussi l'intermédiaire entre la cour et les royalistes de Paris; le Prevôt de S. Germain, conseiller clerc au parlement; de Bourgon, conseiller-d'état; du Fay, commissaire général de la marine, et Antoine Rossignol, maître des comptes.

L'abbé le Prevôt fut le premier qui eut l'idée de faire revenir le roi par un mouvement des bons citoyens; il la communiqua au P. Faure qui l'approuva, et l'on distribua les rôles. Lui-même, du Fay, Bourgon et Rossignol se chargèrent à engager, chacun de son côté, le plus de citoyens bien pensans qu'il pourrait. Le P. Berthod a réuni dans un seul discours les motifs qu'on faisait valoir auprès de ces hommes : nous allons le placer ici, parce qu'il fournit le tableau de l'état où se trouvait Paris après sept ans de troubles. « On leur faisait souvenir, dit-il, des cris infâmes contre l'autorité royale, dont les rues de Paris avaient retenti; des placards, qui ne parlaient pas moins que de se défaire du roi et du parlement, d'établir une république comme celle d'Angleterre; qu'ils ne considéraient pas que Paris était dépeuplé d'un tiers; qu'une

Digitized by Google

infinité de familles en étaient sorties de peur d'y périr, parce qu'elles étaient dans l'obéissance et dans le service du roi; que la misère et la pauvreté avaient fait mourir depuis six mois un nombre incompréhensible de personnes de tout âge, de tout sexe et de toutes conditions; que les rentes de la ville ne se payaient plus; que la moitié des maisons étaient vides; que la plus grande partie des autres étaient inutiles à ceux qui en étaient les propriétaires, les habitans n'ayant pas le moyen de payer les loyers; que les bourgeois les plus aisés étaient privés de leurs revenus; que le commerce étant cessé, les marchands ne pouvaient plus subsister; que les artisans et les manouvriers périssaient faute d'emploi; que tous les ports de la rivière étaient dégarnis; que les magasins de blé, de vin, de bois, et d'autres choses nécessaires pour la subsistance de la ville, étaient vides; et que le peu qui y restait allait bientôt être consommé, si les armées ennemies continuaient à en tirer le pain et les autres vivres pour leur subsistance, comme elles faisaient tous les jours; que les champs, à huit ou dix lieues des environs de Paris, n'étaient ni labourés ni ensemencés; que les villages y étaient abandonnés, et les pauvres peuples dispersés par les bois, attendant la paix pour réhabiter leurs maisons, ou la mort pour voir la fin de leurs misères. En un mot ces messieurs, qui commençaient à travailler pour le rétablissement de l'autorité royale, pour la tranquillité publique et pour le repos des habitans de Paris, leur représentaient toutes ces choses dans toutes les occasions, et

Digitized by Google

leur faisaient connaître l'obligation qu'ils avaient de chercher leur liberté ; qu'elle ne se pouvait recouvrer qu'en demandant généreusement le retour du roi ; que s'ils n'agissaient promptement, il était indubitable que les ennemis passeraient l'hiver dans leurs faubourgs et dans leurs portes ; que par ce malheur Paris ne pouvait espérer de tous les lieux circonvoisins aucunes provisions, non plus que des provinces éloignées, qui ne voudraient pas hasarder leurs denrées à la violence des ennemis de l'état ; qu'ainsi il ne fallait plus marchander à demander le roi, puisque de sa seule présence dépendait l'abondance dans la ville, le commerce chez les gens de négoce, et le repos dans les familles. »

« Qu'au reste ils devaient présentement assez connaître que le nom de M. le cardinal Mazarin, dont on s'était servi pour faire lever les armes n'était qu'un prétexte chimérique, puisqu'après son éloignement que M. le prince avait si fort demandé, et après lequel il avait protesté si hautement dans tant d'assemblées du parlement qu'il se remettrait dans son devoir, il n'avait rien fait de ce qu'il avait promis. Au contraire, dans le temps que son Éminence s'était retirée hors du royaume, M. le prince y avait appelé le duc de Lorraine, fait revenir l'armée de Wirtemberg et celle de Fuensaldagne, et avait signé de nouveau le traité qu'il avait fait auparavant avec les Espagnols. »

« Que quand même le prétexte du cardinal Mazarin eût été véritable, le peuple devait considérer que ce ministre n'était pas dangereux à la France comme

Digitized by Google

les armées que le prince y avait fait venir; que le gouvernement de son Éminence, durant cinquante ans, ne pouvait pas produire la centième partie du mal que la guerre civile qu'on avait allumée en faisait souffrir en quatre jours; que par là ils devaient apprendre la différence qu'il y avait entre obéir aux volontés du roi, en s'assujétissant aux lois du gouvernement légitime, et se soumettre aux cruautés et aux excès d'une tyrannie qu'on établissait avec tant de violence et de rigueur, qui les entraînerait dans une vie languissante et misérable; que tout ce que le peuple de Paris pouvait attendre du procédé de M. le prince ne pouvait être qu'une ruine totale et sans ressource, parce que si le roi connaissait la ville engagée avec son ennemi, Sa Majesté serait obligée de s'en éloigner pour toujours, dans la juste appréhension qu'elle aurait de se voir dans un lieu où ses sujets le regarderaient comme un objet d'aversion, au lieu de lui rendre les respects et les soumissions qu'ils sont obligés par les devoirs de leurs consciences, et par les lois divines et humaines; qu'ainsi le roi étant éloigné de Paris, il fallait nécessairement que la ville périt; qu'elle deviendrait déserte : car si Sa Majesté faisait son établissement dans une autre, celle-ci allait tomber dans la dernière des misères, puisque le commerce en serait retiré, et que les finances du roi, qui la rendaient florissante, seraient diverties et portées dans un autre endroit. »

« Toutes ses raisons et quantité d'autres, dites en plusieurs endroits, firent ouvrir les yeux au peuple; et

Digitized by Google

quantité des principaux bourgeois, qui mouraient d'envie de témoigner leur zèle pour le service du roi, commencèrent de prendre cœur, et de former entre eux de petites assemblées pour concilier les esprits, et former petit à petit un corps considérable qui pût avec plus d'assurance témoigner qu'on ne voulait pas souffrir la tyrannie, et qu'on voulait aller dire au roi publiquement ce qu'on n'osait quasi penser en particulier, tant il était dangereux de se montrer affectionné pour Sa Majesté; et il l'était tellement, qu'il y avait beaucoup moins de péril d'être estimé lorrain que royaliste. »

Ces représentations souvent répétées et à propos, firent tant d'effet que dans les premiers jours du mois d'août 1652 on pouvait déjà compter sur 40,000 hommes disposés à aller au devant du roi. La cour en ayant été informée par l'évêque de Glandèves, moyennant la correspondance du P. Berthod, elle répondit, le 6 août, que le roi accorderait un pardon entier, mais qu'il fallait, avant qu'il pût rentrer dans Paris, que le prince de Condé en fût chassé. Le cardinal Mazarin ajouta que si la négociation ne pouvait réussir sans son éloignement, il consentirait à se retirer.

Le même jour le président Molé installa le parlement à Pontoise où le roi l'avait appelé. Le plus grand nombre des conseillers ayant refusé d'obéir à l'ordre royal, il y eut depuis ce moment deux parlemens, l'un à Paris, l'autre à Pontoise; mais celui de Paris fut plus occupé d'affaires d'état que du jugement des procès. Le Prevôt reçut une dispense du voyage de Pontoise.

Digitized by Google

L'offre du cardinal ne fut pas simulée. Le 22 août il partit pour Bouillon. Il était bien résolu à ne pas renoncer pour cela au gouvernement de la France; du château de Bouillon il transmettait ses ordres à la cour. Lyonne, le Tellier et Servien les exécutaient fidèlement.

La nouvelle du départ du cardinal embarrassa d'abord le duc d'Orléans et le prince de Condé, parce que la cour avait satisfait à ce qu'on lui avait demandé; bientôt ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient poser les armes, si le roi n'éloignait auparavant ses troupes et ne leur accordait différentes choses qu'ils prétendaient. Leur conduite ouvrit les yeux à beaucoup de bourgeois qui jusqu'alors avaient cru à la bonne foi de leurs défenseurs.

Du Fay communiqua alors un projet qu'il avait formé de rendre le roi maître de la Bastille et de l'Arsenal; il avait préparé les poudres, les pétards, les grenades et les échelles, enfin tout ce qui était nécessaire pour l'exécution. La cour, après avoir examiné ce plan, l'approuva, et exigea qu'on attendît que le roi donnât les ordres pour l'exécution. Le prince de son côté forma un dessein pareil et fit mettre des soldats dans les cabarets et chambres garnies autour de l'Arsenal pour s'en saisir lorsqu'il en donnerait l'ordre.

On pouvait s'attendre à un événement extraordinaire; mais il en arriva un qui ne fut prévu par personne. Le duc de Lorraine avec ses troupes et avec celles du duc de Wirtemberg arriva pour la troisième fois, le 5 septembre à Villeneuve-S.-George et à Or-

Digitized by Google

léans, et manœuvra pour joindre le prince de Condé: Turenne, qui se trouvait entre eux deux, ne permit jamais cette jonction. L'arrivée du duc ne produisit d'autre effet que d'accélérer le mouvement qu'on projetait.

Le cardinal de Retz voyant que tout s'acheminait vers une pacification voulut en avoir l'honneur. Les six corps de métiers de Paris ayant résolu d'envoyer une députation au roi, il demanda à pouvoir se joindre à eux et offrit de porter la parole en leur nom. La cour, qui était depuis le mois d'août à Compiègne, lui ayant donné l'exclusion, il eut soin de faire nommer une députation nombreuse du clergé pour aller prier le roi de retourner à Paris. Il se mit à sa tête; et elle fut bien reçue. En le nommant du nom sous lequel il est célèbre dans l'histoire, nous lui avons donné un titre qu'il ne portait pas encore. A l'époque de la réconciliation de Gondi avec la reine-mère, Mazarin lui avait fait donner la nomination de France pour le chapeau de cardinal, bien persuadé que le pape le refuserait, ou qu'on aurait le temps d'empêcher le pape d'y donner suite; mais Innocent X, voulant du mal à Mazarin, fit inopinément une promotion et proclama Gondi, comme nommé par le roi. Cependant il ne portait pas encore le titre de cardinal; il fallait que, selon l'usage, le roi lui remît le chapeau rouge. Cette cérémonie eut lieu à l'occasion de la députation du 9 septembre.

Le 16, le roi signa un ordre portant qu'informé de la disposition où étaient les habitans et bons bour-

Digitized by Google

geois de Paris, de se soustraire à l'oppression et de se remettre en liberté sous son obéissance, il leur permettait et ordonnait de prendre les armes, de s'assembler, d'occuper les lieux et postes qu'ils jugeraient à propos, de combattre ceux qui voudraient s'opposer à leurs desseins, d'arrêter les chefs et de se saisir des factieux par toutes voies, etc. Bourgon donna lecture de cet ordre à une assemblée que Le Prevôt tint, le 24 septembre, au Palais royal. Il y avait préparé les esprits en faisant afficher pendant la nuit un placard intitulé : *Manifeste des bons serviteurs du roi étant à Paris, et leur généreuse résolution pour la tranquillité de la ville.* Le voici textuellement : « Enfin le cardinal Mazarin est sorti; M. d'Orléans est content : il doit tenir sa parole et se rendre auprès de Sa Majesté. M. le prince gronde encore; il cherche de nouveaux prétextes de nous troubler; il a juré de perdre la France et de mettre le feu de la division partout; il a commis une félonie sans exemple, traitant avec l'Espagne pour être roi de Navarre et de la Guienne; il a mal réussi jusqu'à présent; il se désespère, fait entrer encore des troupes étrangères en France pour achever de nous ruiner, fait des négociations nouvelles en Angleterre; il a des traités particuliers avec plusieurs gouverneurs des places, même avec des conseillers et des présidens des cours souveraines, qui sont tombés, par ses persuasions, dans le dernier aveuglement. Tous reconnaissent leur faute; il appréhendent la justice, ils ne savent où ils en sont; leur conscience leur sert de bourreau; ils désespèrent de

Digitized by Google

la clémence du roi, sans considérer qu'il a plus de bonté pour leur pardonner qu'ils n'ont de malice pour l'offenser. Le prince, ou, pour mieux dire, la cause de tous nos maux, rallume les derniers feux de sa violence; il ne veut point se soumettre, il veut nous perdre; il est résolu de s'emparer des meilleurs quartiers de la ville, et de désoler le royaume. Faut-il souffrir ceci davantage à Paris, pour nous y attirer tous les fléaux du ciel, comme il a déjà fait par ses rébellions et par ses impiétés? Sa Majesté demande qu'il en sorte avec une cinquantaine de ses adhérens, qu'il mette les armes bas, et elle lui pardonnera. »

« Pour exécuter la volonté du roi, il n'y a plus d'officiers établis dans la ville de Paris. Ceux qui se le disent [1], et qui prétendent gouverner et policer cette grande ville, n'ont aucune puissance et mission légitime, et l'on ne les peut reconnaître que comme des monstres enfantés par la rébellion : on ne leur peut obéir sans blesser sa conscience et sa réputation, sans se rendre criminels de lèze-majesté. Cependant la désolation est partout; les gens de bien souffrent; la justice n'a plus de fonction; les marchands voient perdre leurs biens par les banqueroutes qui se font tous les jours, et la cessation du commerce; les pauvres artisans sont à la mendicité; les malades meurent sur le pavé; les hôpitaux ne sont pas capables d'en contenir le nombre; tout le monde généralement se plaint, et il en reste peu qui ne commencent à sentir le mal universel; la tyrannie est armée dans la ville

[1] Ceux qui prétendent l'être.

Digitized by Google

d'impies et de satellites; elle viole les lois et le droit des gens; elle brûle et saccage les citoyens dans les lieux publics, et continue à faire publier des libelles pour tâcher à faire persuader que ses auteurs et ses suppôts sont bien intentionnés : mais on est désabusé. Nous voyons notre roi à nos portes, qui nous tend les bras, et qui, comme un bon père, ne nous a fait que montrer les verges d'une main, et de l'autre les fruits de la paix et de sa clémence; et néanmoins il y a des esprits si malheureux dans Paris, qu'ils aiment mieux périr en continuant toujours à faire des brigues pour envelopper tout le monde dans une désolation publique, que de se soumettre à l'obéissance du roi, et à ce qu'ils doivent à la charité du prochain. C'est ce qui a fait résoudre grand nombre des plus notables de la ville de s'assembler, et de conférer sur les moyens de rétablir toutes choses dans leur ordre; et ne trouvant point de puissances légitimes dans la ville, ils en ont demandé une au roi, qui la leur a accordée, et en conséquence ils ont résolu l'exécution des choses suivantes, au péril de leurs vies et de leurs biens. »

« Premièrement, de s'opposer et empêcher par toutes voies qu'il ne soit levé aucunes taxes, sous quelque prétexte que ce soit, sur les particuliers, habitans de la ville, et de faire rendre l'argent à ceux qui peuvent avoir payé par timidité; et où il s'en trouvera l'avoir payé pour contribuer volontairement à la rébellion des princes, il sera fait note contre eux pour être punis comme perturbateurs du repos public. »

Digitized by Google

« En second lieu, qu'il sera député vers Sa Majesté pour la supplier très-humblement de revenir dans Paris pour y établir le repos et l'abondance, par le rétablissement du commerce, sur l'assurance qui lui a été donnée de la fidélité des bons citoyens ses sujets, et de l'exil des rebelles, pour le pardon desquels on implorera sa clémence. »

« En troisième lieu, que Sa Majesté sera aussi très-humblement suppliée de faire retirer ses troupes des environs de Paris, et de les envoyer dans les pays ennemis, ou du moins sur les frontières du royaume, pour sa conservation, sur l'assurance que l'on donnera de courir sur les troupes du prince de Condé s'il ne les fait retirer, et que lui-même ne se mette en son devoir. »

« Il faut être Espagnol et se déclarer ouvertement rebelle et perturbateur du repos public, pour ne pas se joindre à l'exécution de ce projet, et se résoudre à être maudit et exterminé par le peuple. »

« Et afin que l'on puisse discerner les bien intentionnés au service du roi et de la patrie, ils porteront à leur chapeau un ruban blanc ou du papier, au lieu de paille, que l'artifice et la tyrannie du prince a fait porter à tous les habitans de Paris. »

Plus de 4000 hommes s'étaient assemblés au Palais-royal; on ne prit pas de résolution définitive ce jour-là; mais en sortant tous ces citoyens mirent à leurs chapeaux du ruban blanc ou à son défaut du papier, pour se distinguer des partisans du prince qui, depuis la journée du 4 juillet, avaient choisi pour em-

Digitized by Google

blême quelques brins de paille. Ces derniers en prirent occasion de donner aux royalistes le surnom de *faction du papier*.

Le 26, les conseillers se donnant la qualité de parlement de Paris, ordonnèrent qu'on informât de toutes les assemblées qui se feraient dans Paris, et défendirent de porter des marques au chapeau pour signifier qu'on était de quelque parti. Mais l'autorité du parlement n'existait plus; l'enthousiasme royaliste avait remplacé les cris des frondeurs, et les ordres des princes étaient méconnus.

Pour donner des chefs aux royalistes, la cour envoya à Paris le duc de Bournonville et deux officiers des gardes pour commander les gens de guerre dans l'occasion. Ils s'y tinrent incognito ainsi que des soldats du roi qui se glissèrent dans la ville.

Tout était prêt pour l'exécution du plan convenu; on ne voit pas quel motif porta la cour à l'ajourner encore. Peu s'en fallut que, par suite d'un malentendu, tout ne fût découvert aux princes. Cependant l'opinion publique leur devint de jour en jour plus défavorable, et Condé, jugeant la partie perdue, sortit de Paris le 14 octobre avec le duc de Lorraine qui était venu dans cette ville et en avait fait approcher son armée. Ces deux princes faisaient de grandes menaces aux bourgeois en partant. Condé alla joindre les Espagnols, les ennemis de la patrie.

Soumission de Paris.

Le 17 octobre, une députation de la milice parisienne alla supplier le roi de revenir dans sa capitale. Le 21 octobre, Louis XIV fit son entrée aux flam-

Digitized by Google

beaux; quoiqu'il fût parti de S. Germain à dix heures du matin, l'affluence du peuple qu'il trouva depuis le bois de Boulogne l'empêcha d'arriver avant six heures du soir. « Le peuple, dit un témoin oculaire, était dans des tressaillemens de joie qui n'étaient pas concevables; et sur cela on peut dire qu'il n'y a que les Français qui aillent si vite d'une extrémité à l'autre; car on vit presqu'en même temps la passion que le peuple avait de servir les princes se convertir en une aversion mortelle pour eux. »

Le roi avait fait ordonner au duc d'Orléans de sortir de Paris avant toute chose; Gaston ayant tardé d'obéir, l'ordre lui fut réitéré d'une manière sévère, et il se retira à Blois. Le 22, le roi envoya des lettres de cachet à Mademoiselle et aux dames de Montbazon et quatre autres, avec ordre de sortir de Paris dans vingt-quatre heures et de se retirer dans leurs maisons de campagne. Il publia une déclaration d'amnistie, accordant au prince de Condé un délai pour se soumettre, après lequel on lui ferait son procès. Onze conseillers au parlement, les plus fougueux frondeurs, furent chassés. Parmi eux se trouvaient Broussel, Violle, de Thou. Le roi parla et se conduisit en maître.

Arrestation du cardinal de Retz.

Le cardinal de Mazarin, quoiqu'absent, gouvernait la France, où il ne se faisait rien sans ses ordres ou son consentement. Il était ravi que le prince de Condé n'eût pas accepté l'amnistie; mais il y avait encore quelqu'un dont la présence à Paris l'offusquait : c'était le cardinal de Retz qu'il ne pouvait souffrir de voir

Digitized by Google

près de la reine et dans Paris avec une dignité pareille à la sienne. Il s'était servi de lui pour perdre le prince, leur ennemi commun, mais toutes ses pensées étaient tournées dès-lors à le ruiner lui-même. Il voulait faire ce coup durant son absence, afin de le rejeter sur la reine. Gondi, qui avait trompé tour à tour tous les partis, et qui avait été le véritable artisan de tous les troubles, avait eu la maladresse de se brouiller avec la princesse Palatine, favorite de la reine. Personne ne le soutenant plus auprès de cette princesse, celle-ci entra facilement dans les vues de Mazarin. Le cardinal de Retz étant allé faire sa cour à la reine le 19 décembre, fut arrêté et conduit à Vincennes, d'où il fut transféré à Nantes. Il montra moins de courage en prison qu'il n'en avait eu au milieu des factions.

Retour de Mazarin.

Mazarin ayant levé des troupes dans le pays de Liège, les amena à Turenne qui assiégeait Bar-le-Duc. Le 9 février 1653, il fit son entrée solennelle à Paris, où il fut reçu comme le restaurateur de la tranquillité publique, logé au Louvre ainsi que ses nièces et traité à l'Hôtel-de-Ville par le prevôt des marchands et les échevins. Il faut convenir que dans cette guerre ridicule de la Fronde, parodie de la Ligue, Mazarin seul a mérité des éloges par sa conduite. Lui seul resta constant aux principes, pendant que tous les autres acteurs ont varié selon qu'ils étaient subjugués par des favoris ou des femmes méprisables, ou égarés par des haines et des préventions. Quelques hommes dont la France aurait eu à s'honorer sans les troubles de la

Digitized by Google

Fronde y ont entaché des caractères jusqu'alors estimables.

Le prince de Condé est condamné à mort, 1654.

Le prince de Condé étant entré au service de l'Espagne, Louis XIV résolut de lui faire faire son procès d'après les formes de la justice. Dès la fin de 1653, il envoya au parlement par le chancelier une commission pour ordonner cette procédure. Sa qualité de prince du sang donnait à ce grand coupable le privilège de ne pouvoir être jugé que par le roi présent, tous les pairs de France et toutes les chambres assemblées. Pour satisfaire à cette formalité le roi se transporta au parlement le 19 janvier 1654; il y fut ordonné que le prince de Condé serait ajourné sur la frontière pour comparaître en personne devant le roi dans son parlement et que dans la quinzaine il se constituerait prisonnier dans la conciergerie du Palais. Toutes les formalités ayant été observées, le roi retourna au parlement le 28 mars, où l'arrêt fut prononcé contre le prince; il fut condamné à souffrir la mort, telle qu'il plairait au roi de l'ordonner; en attendant il serait déchu de toutes charges, dignités et honneurs et tous ses biens seraient confisqués et réunis à la couronne.

Sort du cardinal de Retz.

Que devint au milieu de cela l'auteur de la Fronde, le cardinal de Retz? Son oncle l'archevêque étant mort le 21 mars 1653, pendant que lui-même se trouvait renfermé à Vincennes, la cour voulut que le chapitre prît en main le gouvernement de l'Église; mais Labour, son aumônier, moyennant une fausse procuration qu'il avait forgée, avait pris possession de

Digitized by Google

'archevêché, au nom du prélat, avant l'arrivée des ordres de la cour. Cependant le cardinal qui supportait avec peine sa captivité entra en négociation et donna sa démission de l'archevêché de Paris. Il fut convenu que jusqu'à ce qu'elle fût agréée par le pape il habiterait le château de Nantes, dont le maréchal de la Meilleraye, son ami, était gouverneur. Les Jansénistes formèrent le projet de l'enlever et de l'installer par force dans l'archevêché. Le projet réussit en partie par l'activité de Sévigné; mais le cardinal fit une chute de cheval, se démit l'épaule, et au lieu d'aller à Paris se fit porter en Poitou, révoqua sa démission et trouva moyen de se rendre à Rome. La cour était à Péronne : un conseil composé de maréchaux de France et de ministres d'état fut consulté sur ce qu'il y avait à faire. D'après son avis, le roi déclara, le 22 août 1654, l'archevêché vacant. Retz y opposa une circulaire fulminante et nomma deux grands-vicaires pour gouverner l'Église de Paris, en dépit de l'autorité royale. Le châtelet de Paris condamna la circulaire à être brûlée par les mains du bourreau et les grands-vicaires au bannissement.

Cependant Alexandre VII ayant découvert les liaisons du cardinal avec Port-Royal, lui retira sa protection. Retz alla en Hollande. En vain les solitaires de Port-Royal l'exhortèrent-ils à montrer une grande intrépidité et lui proposèrent-ils comme modèle S. Athanase : il aima mieux s'arranger avec la cour; il donna sa démission de l'archevêché et obtint en échange l'abbaye de S. Denis et quelques autres avan-

Digitized by Google

tages. Il mourut à Paris en 1679, regretté de ses amis, car l'homme le plus turbulent, le plus hardi, le plus ambitieux, était devenu doux et tranquille et avait renoncé à toutes les intrigues.

L'histoire offre peu de caractères composés de tant d'élémens contradictoires. Cet homme d'une humeur trop indépendante pour vivre dans une monarchie, trop avide des grandeurs pour une république, ayant beaucoup d'élévation dans le caractère à côté d'une vanité sans bornes; révolutionnaire, parce qu'il se trouvait jeté hors de sa sphère; traitant les séditions comme une affaire et ne déguisant aucune des intrigues qu'il a employées, parce qu'il n'y voyait que des moyens nécessaires pour le but qu'il s'était proposé et qu'il avoue avec une grande franchise, a laissé des Mémoires qui sont une des productions littéraires les plus extraordinaires. Comme Jules César, le cardinal de Retz jette sur le papier ce qu'il a dit, ce qu'il a fait, sans prétention, sans ornement, parce qu'il lui semble que dans les circonstances où il se trouvait, un homme supérieur ne pouvait agir et parler que comme il a fait.

Réduction de Bordeaux.

Malgré la soumission de Paris, la révolte dura encore quelque temps en Bourgogne et en Guienne. Elle fut terminée dans la première province par la prise de Seurre. Le duc d'Épernon força le comte de Boutteville qui tenait cette place pour le prince de Condé, à capituler le 6 juin 1653. La ville de Bordeaux, où se trouvaient toujours le prince de Conti, la princesse de Condé avec son fils, le duc d'Enghien, et la duchesse de Longueville, alors brouillée avec Conti,

Digitized by Google

était subjuguée par une faction qu'on nommait l'*Ormée* ou les *Ormistes*, parce qu'elle tenait des assemblées dans une place plantée d'ormes, près le château du Ha. Les Ormistes avaient signé une association pour soutenir la liberté publique; on sait que, dans le langage des factions, ces mots veulent dire la révolte. Cette bande ne reconnaissait aucune autorité si ce n'est la sienne, et tout le monde fut obligé de plier sous son despotisme. Elle organisa un gouvernement démocratique; elle chargea plusieurs de ses membres de veiller *au bien public;* elle nomma des généraux et des officiers de tout grade, des juges qui devaient terminer tous les procès dans vingt-quatre heures sans intervention de procureurs ni d'avocats. Le parlement et les princes se trouvaient sous la férule de ces forcenés. Le jeune duc de Candale qui, en 1653, eut le commandement de l'armée du roi en Guienne, prit, conjointement avec le duc de Vendôme, qui était sur la flotte, Bourg et Libourne, le 5 et le 18 juillet. Les rebelles désespérèrent alors de se soutenir plus longtemps, et les citoyens de Bordeaux demandèrent la paix. Elle fut négociée par l'entremise de Jean Hérault, plus connu sous le nom de Gourville, secrétaire du duc de la Rochefoucauld, par la suite conseiller d'état et auteur de Mémoires fort intéressans : cet agent habile que le cardinal de Mazarin avait envoyé sur les lieux, convint de tous les articles avec les princes et autres chefs de la Fronde se trouvant à Bordeaux. Le 31 juillet, on signa une capitulation par laquelle les ducs accordèrent une amnistie générale, dont étaient

Digitized by Google

exceptés seulement les chefs de l'Ormée au nombre de six. Elle s'étendait sur les princes et les princesses avec leurs adhérens qui voulaient en profiter; la princesse de Condé, le duc d'Enghien et le comte de Marsin eurent la permission de s'embarquer à Lesparre pour aller joindre le prince de Condé dans les Pays-Bas. Le prince de Conti fit bientôt après son accommodement en se déshonorant; il épousa Anne-Marie Martinozzi, l'aînée des nièces du cardinal. Tant de docilité fut récompensée : en 1654, il eut le commandement de l'armée des Pyrénées, et, en 1656, après la mort du prince Thomas de Savoie, la charge de grand maître de France.

Ainsi finit la guerre civile après avoir duré cinq ans. « Les passions fortes, dit Petitot, n'y eurent aucune part; l'ambition de quelques hommes et le caprice de quelques femmes troublèrent seuls une minorité qui avait commencé sous les plus favorables auspices. Aucun grand caractère, si l'on excepte celui du président Molé, ne se montra au milieu de ces scènes si bruyantes et si variées; et l'intrigue fut presque l'arme unique dont les divers partis se servirent. Aussi l'esprit de faction ne laissa-t-il point de traces profondes; et lorsque le roi prit, quelques années après, le timon des affaires, il ne rencontra aucun obstacle ni aucune opposition. »

Digitized by Google

SECTION II.

Paix de Westphalie. Continuation de la guerre avec l'Espagne. Paix des Pyrénées, 1659.

Paix de Westphalie avec la branche allemande de la maison d'Autriche.

La régente et le cardinal de Mazarin restant fidèles au système de Richelieu, poursuivirent avec vigueur la guerre contre les deux branches de la maison d'Autriche. Elle finit, pour la branche allemande, par la paix de Westphalie qui fut signée le 24 octobre 1648. Nous avons rapporté au chapitre précédent tous les événemens de la guerre, en tant que l'Allemagne en fut le théâtre, et ceux qui jusqu'en 1641 se passèrent dans les Pays-Bas, en France et en Italie; enfin nous avons fait connaître les stipulations de la paix, tant en général que relativement à la France en particulier. Cette puissance y joua le rôle de modératrice de la politique européenne, et parut dans toute sa splendeur. Elle établit le nouveau système qui devait à l'avenir régir l'Europe, et le fonda sur la constitution germanique telle qu'elle fut modifiée par les traités d'Osnabruck et de Munster. Elle obtint un accroissement considérable de territoire. L'Empire germanique renonça en sa faveur à la suzeraineté sur les villes et les évêchés de Metz, Toul et Verdun que les rois de France possédaient depuis 1552, et sur Pignerol qui leur appartenait depuis 1632. Il lui céda aussi en toute souveraineté la ville et le territoire de Brisach en Brisgau, le landgraviat de la Haute et de la Basse-Alsace,

Digitized by Google

le Sundgau et la préfecture des Dix villes impériales d'Alsace [1], en réservant cependant les évêchés de Strasbourg et de Bâle, la ville de Strasbourg, les abbayes de Marbach et d'Andlau et le couvent des Bénédictins dans la vallée de S. Grégoire, les terres des maisons de Wirtemberg, de Bade et Palatine de la Petite-Pierre, des comtes et barons de Linange, Hanau et Fleckenstein; enfin la noblesse immédiate de la Basse-Alsace. Toutes ces réserves sont exprimées dans le traité d'une manière si ambiguë qu'elles pussent fournir à la France un prétexte pour les annuler. L'Empire renonça de plus à la protection du cercle de Bourgogne ou des Pays-Bas, de manière que, tant que durerait la guerre entre la France et l'Espagne, ni l'empereur, ni aucun État d'Empire ne s'en mêlerait, et qu'à l'avenir il serait libre à chacun de se déclarer pour l'un ou pour l'autre parti. Les rois de France furent chargés de la garantie de la paix, garantie qui leur donna le droit et devait leur fournir des prétextes de se mêler des affaires de l'Empire germanique. Enfin, nous comptons parmi les avantages obtenus par la France la déclaration qui reconnaissait la pleine indépendance de la Suisse, et assurait ainsi à la monarchie française, dans toutes les guerres qu'elle aurait avec l'Empire ou la maison d'Autriche, la neutralité de voisins belliqueux, et la facilité de conclure avec eux des traités de subsides.

[1] Savoir Haguenau, Colmar, Selestadt, Wissembourg, Landau, Obernay, Rosheim, Moutier-dans-la-vallée-de-S.-Grégoire, Kaisersberg et Turckheim.

Digitized by Google

Il nous reste à raconter les événemens de la guerre de trente ans et de la guerre d'Espagne depuis 1643, en tant qu'ils ont eu lieu hors de l'Allemagne. Suite de la guerre d'Espagne.

La campagne de 1643 s'ouvrit d'une manière glorieuse dans les Pays-Bas. Don Francesco de Melos, gouverneur espagnol de ces provinces brûlait d'envie de prouver au monde que si, en 1641, il n'avait pas profité de la victoire d'Honnecourt [1], la faute en avait été au comte-duc d'Olivarez, ministre dont il dépendait : on a prétendu en effet que ses opérations avaient été paralysées par des ordres du comte-duc qui espérait de grands résultats de ses intrigues avec les mécontens de France. S'il est bien vrai que le traité de Madrid du 13 mars 1642 fut connu au cardinal de Richelieu par la trahison d'Olivarez même [2], on pourrait supposer que les ordres donnés à Melos étaient en liaison avec quelque négociation qui existait entre les deux ministres et qu'on a laissé ignorer au public. Quoiqu'il en soit, aussitôt que Melos eut la nouvelle de la mort de Louis XIII, il ouvrit la campagne en faisant bloquer par le comte d'Isembourg la place de Rocroy, importante par sa situation. Louis XIII avait confié le commandement de l'armée de Champagne au jeune duc d'Enghien auquel il avait adjoint un vieux guerrier, le maréchal de l'Hôpital. Le prince ayant retiré toutes les troupes qui avaient été mises dans les places, et rassemblé ses forces, tint un conseil pour décider ce qu'il fallait faire. L'Hôpital et tous les autres généraux, à l'exception de Gassion, furent d'a- Campagne de 1643 dans les Pays-Bas.

[1] Voy. p. 242 de ce vol. [2] Voy. p. 202 de ce vol.

Digitized by Google

vis qu'on ne devait pas risquer une bataille au commencement d'une minorité et contre des forces supérieures. Le conseil de la prudence fut rejeté par le duc d'Enghien qui, ayant fixé la bataille au 19 mai, se mit aussitôt en marche. Il arriva sur le champ de bataille près de Rocroy le 18, si fatigué que le lendemain il fallut l'éveiller d'un profond sommeil pour qu'il donnât des ordres. La bataille fut très-opiniâtre; l'aile gauche des Français commandée par le maréchal fut battue; mais le jeune héros attaqua l'infanterie espagnole réputée invincible que commandait le comte de Fuentès et réussit à la défaire complètement pendant que Gassion, vainqueur sur l'aile droite, attaqua par derrière l'aile droite des Espagnols qui poursuivait le maréchal de l'Hôpital, et la détruisit. Les Espagnols perdirent 6,000 hommes en tués et autant en prisonniers : parmi les premiers se trouva le comte de Fuentès. Cette victoire qui ruina à jamais l'infanterie espagnole, répandit la terreur dans tous les Pays-Bas et ouvrit au duc d'Enghien le chemin de Bruxelles. La reine-régente fut d'avis qu'il se dirigeât de ce côté; mais le prince avait un autre dessein, et le cardinal Mazarin dit qu'il ne fallait pas arrêter un héros au commencement de sa carrière. On lui permit de la poursuivre. Ainsi que Rocroy était la clef de la Champagne, de même Thionville était celle de la Lorraine. Entre les mains de la France elle aurait couvert Metz et assuré la possession de la Moselle et l'entrée de l'électorat de Trèves. Résolu de s'emparer de cette ville, Enghien l'investit. Les assiégés ayant

Digitized by Google

perdu leur munition par l'explosion d'une provision de poudre, capitulèrent le 10 août. Le prince prit, le 2 septembre, Sierk, situé entre Thionville et Trèves, amena du secours à l'armée de Guébriant qui avait été obligé par les armées de Bavière et de Lorraine de se replier jusqu'en Alsace [1], puis fit prendre les quartiers d'hiver à son armée et se rendit à Paris pour y jouer un rôle sur ce théâtre des intrigues.

En Italie.

En Italie, le comte de Siruela [2] profita de la dissolution de l'armée française pour reprendre Tortone et rétablir sa réputation qui avait souffert par la perte de cette ville. Il s'en empara d'abord le 27 mai, et ensuite du château de cette ville. Comme Louis XIII avait disposé de Tortone en faveur du prince Thomas de Savoie, celui-ci voulut marcher au secours de cette place, mais trouvant que le marquis de Caracena lui avait fermé tous les passages, il se tourna vers Asti et prit cette ville au mois d'août. Le duc de Longueville qui commandait en Italie, ayant reçu des renforts que lui amena le vicomte de Turenne, le prince Thomas put assiéger Trin qui capitula le 24 septembre. Turenne qui était âgé de trente-deux ans, mérita à ce siège le bâton de maréchal de France.

Campagne de 1644 en Italie.

En 1644, il ne se passa rien de bien important en Italie où le prince Thomas commandait les Français, et le marquis de Vellada [3], gouverneur de Milan, les Espagnols.

Dans les Pays-Bas.

Dans les Pays-Bas, le duc d'Orléans, que le cardi-

[1] Voy. vol. XXV, p. 230. [2] Jean de Velasco. Voy. p. 241 de ce vol.

[3] Antoine Sanche d'Avila.

Digitized by Google

nal Mazarin avait voulu éloigner de la cour, et qui était poussé d'émulation par les victoires du duc d'Enghien, commandait les Français; il avait sous ses ordres le maréchal de la Meilleraye et Gassion, auquel la bataille de Rocroy avait également valu le bâton de maréchal. Le 28 juillet, Gaston prit Gravelines que don Fernando Solis avait vaillamment défendu pendant deux mois. Le siège de Gravelines appartient aux sièges fameux dans l'histoire militaire; un grand nombre de seigneurs français y assistèrent.

Campagne de 1645 dans les Pays-Bas.

L'année suivante, 1645, le duc d'Orléans eut sous ses ordres le maréchal de Gassion et le lieutenant-général de Rantzau : le 10 juillet, il prit Mardyk, port important parce que les plus gros vaisseaux pouvaient y entrer, et parce qu'il servait à couvrir Dunkerque. Le duc prit encore Montcassel, Bourbourg et d'autres places. Les deux maréchaux (car Rantzau venait d'obtenir le bâton) commandèrent l'armée après son départ qui eut lieu le 29 août. Ils prirent Armentières le 10 septembre et allèrent joindre le prince d'Orange qui était campé derrière le canal de Bruges. L'armée combinée s'empara de Hulst le 4 novembre, mais dans la nuit du 3 décembre les Espagnols surprirent Mardyk.

Renouvellement de l'alliance avec la Savoie de 1645.

Le 3 avril 1645 le traité d'alliance offensive et défensive entre la France et la Savoie, renouvelé en 1638, le fut encore une fois; toutes les places que les Français occupaient encore, telles que Carmagnole et Asti, furent remises à la duchesse-régente. La seule citadelle de Turin (sans la ville) fut exceptée pour

Digitized by Google

servir de garantie à la France. Au reste la campagne ne donna pas lieu à des événemens importans, grâce à la désunion qui régnait entre le prince Thomas et le comte de du Plessis-Praslin. Le premier prit Vigevano le 15 septembre; mais le marquis de Villada, gouverneur du Milanais, ayant occupé avec de grandes forces Mortara, Novara et les passages de la Sesia, resserra tellement le prince que, manquant de vivres, il fut obligé de décamper vers la fin d'octobre. Sa retraite en Piémont qui fut une suite de combats, est comptée parmi les célèbres faits d'armes. Il laissa une bonne garnison à Vigevano qui toutefois fut obligée de capituler le 16 janvier 1646.

Campagne de 1646 dans les Pays-Bas.

En 1646, le duc d'Orléans entra de nouveau dans les Pays-Bas avec le duc d'Enghien et les maréchaux de Gramont, de Gassion et de Rantzau. Le maréchal de la Meilleraye, quoique leur aîné, se contenta de faire sa charge de grand-maître de l'artillerie. L'armée française était forte de 35,000 hommes. Gaston prit Courtray le 29 juin à la vue de 30,000 hommes commandés par le duc de Lorraine, Piccolomini, Lamboi et Beck qui n'avaient pu sauver cette place. Le duc d'Orléans s'empara de Bergue S. Vinox le 1er août et le 24 de Mardyk pour la seconde fois. Après son départ de l'armée le duc d'Enghien prit Furnes le 7 septembre et Dunkerque le 7 octobre. Cette conquête ajouta beaucoup à sa gloire.

En Italie.

En Italie le théâtre de la guerre fut transféré en Toscane. On était brouillé, ainsi que nous l'avons dit, avec le pape Innocent X pour l'affaire des Barberini,

Digitized by Google

ou plutôt pour le refus que le souverain pontife avait fait de donner un chapeau de cardinal à Michel Mazarin, archevêque d'Aix, frère du premier ministre. Pour effrayer Innocent X et pour former un état indépendant au prince Thomas, on résolut d'attaquer l'État des Présides, la principauté de Piombino et l'île d'Elbe, appartenant au prince Ludovisio, neveu du pape (époux de sa nièce). Une flotte française de 18 galères, 40 vaisseaux de guerre et beaucoup de vaisseaux de transport, commandée par le prince de Savoie, jeta l'ancre sur les côtes de la Toscane; les troupes qu'elle portait s'emparèrent de Telamone, et le prince mit le 11 mai le siège devant Orbitello; comme il négligea d'occuper Porto Ercole, Rodrigue duc d'Arcos, vice-roi de Naples, réussit à y faire entrer 1,700 hommes et autant de munitions de guerre et de bouche que cinq galères et deux vaisseaux de guerre pouvaient porter. Le roi d'Espagne envoya, sous l'amiral Antonio Pimentel, une flotte qui arriva le 12 juillet dans les parages de Telamone. Les deux flottes se canonèrent pendant trois jours et se séparèrent également endommagées; mais le troisième jour l'amiral français, le jeune duc de Brézé, âgé de vingt-sept ans, remporta la victoire, qu'il paya de sa vie. Un secours de 8,000 hommes que le vice-roi de Naples envoya à travers l'État ecclésiastique, força le prince Thomas de lever le siège : il se retira en Piémont.

La malheureuse issue de cette expédition qui avait causé des frais considérables mit le cardinal de Maza-

Digitized by Google

rin au désespoir et souleva contre lui l'indignation publique, parce qu'elle n'avait été entreprise que pour satisfaire sa vengeance. Il résolut de tout hasarder pour réparer cet échec. Il y fut stimulé encore par les Barberini. Une nouvelle flotte fut équipée dans les ports de Provence. Le maréchal de la Meilleraye qui la commandait prit, vers la fin de septembre, à Oneglia, 5,000 hommes détachés de l'armée de Milan et se trouvant sous les ordres du maréchal du Plessis-Praslin. Il débarqua 2,000 hommes dans l'île d'Elbe, et alla assiéger Piombino, qui se rendit le 8 octobre. Toute l'armée passa ensuite dans l'île d'Elbe et força Portolongone à se rendre le 30. Ces deux places faisaient partie de la principauté de Piombino. L'Espagne y avait seulement droit de garnison. La promptitude avec laquelle la France lava à la fin de l'été la tache que sa gloire avait reçue au commencement de la saison, fit une grande sensation en Europe : le pape en fut tellement effrayé qu'il sollicita un accommodement; le rétablissement des Barberini et la pourpre pour l'archevêque d'Aix en furent les conditions : Michel Mazarin porta dès-lors le titre de cardinal de Ste Cécile.

Campagne de 1647 dans les Pays-Bas.

En 1647, l'Espagne qui avait neutralisé les forces des Provinces-unies en traitant séparément de la paix avec les États-généraux, fit de grands efforts pour chasser les Français de la Flandre. L'archiduc Léopold-Guillaume, frère de l'empereur Ferdinand III, gouverneur-général des Pays-Bas, assisté des généraux Piccolomini, Buquoi et Beck, se mit à la tête de l'ar-

Digitized by Google

mée. D'Enghien, qui depuis le 26 décembre 1646 portait le titre de prince de Condé, était en Catalogne : les maréchaux de Gassion et de Rantzau qui commandaient l'armée française dans les Pays-Bas, vivaient dans une grande discorde [1]; elle fut cause que l'archiduc reprit, le 25 mai, Armentières [2], et, après quelques autres places, s'empara de Landrecy le 18 juillet. Le 13 du même mois, Rantzau avait pris Dixmuyden, et Gassion prit la Bassée le 18 : les deux maréchaux réunis n'étant pas assez forts pour livrer bataille à l'archiduc, assiégèrent Lens. Cette place se rendit le 2 octobre, mais sa conquête avait été achetée par la mort de Gassion, perte jugée irréparable. L'archiduc reprit Dixmuyden avant la fin de la campagne.

Traité d'alliance avec le duc de Modène.

Le cardinal Mazarin qui croyait que c'était quelque chose que d'enlever à l'ennemi 5,000 hommes et de les joindre à l'armée française, profita du mécontentement que la cour de Madrid avait donné au duc de Modène pour l'engager à quitter le parti de l'Espagne. Le 2 septembre 1647, le cardinal Grimaldi et le mar-

[1] « Ils étaient toujours de contraire avis l'un à l'autre, dit le marquis de MONTGLAT, et ne faisaient qu'écrire à la cour pour décrier la conduite de son compagnon et justifier la sienne. Rantzau écrivait fort éloquemment et fort nettement, de sorte que le cardinal Mazarin se laissait persuader par son bien dire. Pour Gassion, il n'avait pas tant d'élégance dans ses discours, mais durant que l'autre raisonnait, il exécutait une entreprise avant que l'autre eût achevé son raisonnement. »

[2] Les États de Flandre firent frapper une médaille sur laquelle on voyait des armes brisées, avec cette légende : Les Français n'ont plus d'*arme entière*.

Digitized by Google

quis de Calcagnini, plénipotentiaires du roi et du duc, signèrent à Gênes un traité d'alliance. Le roi donna au duc le commandement d'une armée de 4,000 hommes de pied et 1500 chevaux, auxquels le duc en joignit tout autant. Le roi lui promit Crémone avec son territoire, et si avant de prendre Crémone on s'emparait de quelques autres places, le duc devait garder ces conquêtes en attendant qu'il ait la place promise.

Campagne de 1647 en Italie.

Ce traité et la révolte qui avait éclaté à Naples et à laquelle Mazarin n'était pas étranger, ainsi que nous le verrons à un chapitre suivant, faisaient augurer à la France de grands succès en Italie. Mais l'activité du connétable de Castille [1], gouverneur de Milan, secondée par la saison avancée, et la désunion qui se manifesta entre le duc de Modène et le prince Thomas, anéantirent ces espérances. Le siège de Crémone, principale entreprise du duc, échoua, et le comte de Haro [2], fils du connétable, qui remplaça son père dans le gouvernement, battit le duc à S. Martin près Bozzolo.

Campagne de 1648 dans les Pays-Bas.

La paix que l'Espagne et les États-généraux signèrent à Munster le 30 janvier 1648 fit retomber sur la France seule le fardeau de la guerre dans les Pays-Bas. Le 18 mai, l'archiduc Léopold-Guillaume attaqua à l'improviste et prit d'emblée Courtray par la faute du comte de Palice qui avait affaibli la garnison pour amener un corps considérable à l'armée du prince de Condé et des

[1] Bernardin Velasco duc de Frias, comte de Haro, † 1652.

[2] Inigo Melchior Velasco.

Digitized by Google

maréchaux Gramont et Rantzau, dont il venait d'être nommé lieutenant-général. Le prince força Ypres à capituler le 28 du même mois. L'archiduc assiégeait Lens; Condé marcha pour dégager cette place : il arriva trop tard, car elle s'était rendue le 18 août; n'étant pas assez fort pour combattre l'archiduc, il allait se retirer : celui-ci qui comptant sur une victoire assurée, l'attaqua le lendemain dans les plaines de Lens où Condé remporta une des victoires les plus brillantes. On fit aux Espagnols 7,000 prisonniers, on leur enleva leur artillerie et leurs bagages. La guerre civile rappela le vainqueur à Paris.

En Italie.

En Italie, le marquis de Caracena[1], nouveau gouverneur de Milan, fut attaqué, le 30 juin, par le duc de Modène, et le maréchal du Plessis-Praslin dans ses retranchemens devant Casal-Maggiore, et forcé de les abandonner avec perte de beaucoup de monde et de son artillerie. La discorde qui s'éleva entre les deux généraux français, d'abord sur la question de savoir s'il fallait assiéger Crémone et ensuite sur la manière de le faire, fut cause que cette campagne n'eut pas de résultat important.

Négociations de Munster entre la France et l'Espagne, depuis 1646.

L'année 1648 réconcilia l'Espagne avec les Provinces-unies des Pays-Bas, la France avec la branche allemande de la maison d'Autriche; elle ne réconcilia pas Louis XIV et Philippe IV; l'animosité était extrême entre les deux gouvernemens. Ils ne se pardonnaient pas l'un à l'autre la perfidie des moyens

[1] Louis de Benavides, marquis de Fromedita et de Caracena, † 1668.

Digitized by Google

qu'ils avaient employés réciproquement pour se nuire. L'Espagne, il est vrai, en avait donné l'exemple en entrant en traité avec les factieux qui troublaient la tranquillité de la France et en soutenant contre Louis XIII son propre frère; mais le cardinal de Richelieu prit largement sa revanche en accordant aux Catalans révoltés la protection du roi de France qui en accepta la soumission. Les motifs par lesquels le cardinal, dans son Testament politique, excuse cette intrigue sont bien faibles. « La révolte de la Catalogne, dit-il à son maître, arriva sans que Votre Majesté y ait contribué en aucune chose. Il est bien vrai que ce peuple recourant à votre protection, la guerre ouverte en laquelle vous étiez avec l'Espagne, vous obligea d'autant plus à leur promettre l'assistance qu'ils mendiaient de vous, que c'était un moyen très-propre à réduire vos ennemis à une bonne paix, y ayant des affaires dont il est honorable de recevoir les avantages, bien qu'il ne le soit pas de les procurer. »

Les plénipotentiaires de Philippe IV arrivèrent au congrès de Munster chargés d'instructions pour conclure la paix avec les Provinces-unies que leur maître n'espérait plus soumettre à son sceptre; mais pour ne la faire avec la France qu'à condition qu'elle restituât toutes ses conquêtes. Pour réussir dans le projet de détacher la république de son allié constant, il fallait traîner les négociations en longueur. Les ministres d'Espagne furent merveilleusement secondés dans ce dessein par les plénipotentiaires mêmes de la France, qui étaient arrivés au congrès avec la résolution de

Digitized by Google

montrer beaucoup d'empressement pour la paix, afin qu'elle leur fût refusée. On fit réciproquement des chicanes sur la forme des pleins pouvoirs pour retarder le moment où il faudrait ouvrir la négociation par une proposition quelconque. En attendant le comte de Saavedra essaya de détacher la Suède de la France, en présentant au résident suédois à Munster la perspective chimérique d'un mariage entre la reine Christine et le roi Philippe IV qui venait de perdre sa première épouse, Isabelle de France. Il offrit de procurer à la Suède, si elle voulait faire une paix séparée, des conditions plus avantageuses qu'elle ne pouvait en espérer étant l'alliée de la France. En même temps l'empereur faisait agir l'électeur de Saxe auprès de Torstenson. Les Espagnols envoyèrent un officier à Paris demander secrètement au duc d'Orléans la main de sa fille, mademoiselle de Montpensier, pour Philippe IV. On voulait l'engager par l'espoir de ce mariage à exciter des troubles en France.

Anne d'Autriche est nommée par le roi d'Espagne arbitre de la paix.

Les ambassadeurs de Louis XIV avaient déclaré cependant aux médiateurs que leurs instructions ne leur permettaient pas de faire la paix, si ce n'était à condition que la cour de Madrid renonçât à tout ce que la France avait conquis dans le Nord, ainsi qu'en Roussillon et en Catalogne. Ce fut au commencement de 1646 que le cardinal Mazarin forma le projet (si toutefois il est vrai qu'il le conçût, car il se peut qu'il lui ait été suggéré à son insu par les Espagnols eux-mêmes), il forma le projet, dis-je, d'offrir à l'Espagne la restitution de la Catalogne contre la cession

Digitized by Google

des Pays-Bas. Ce projet fut bientôt abandonné, mais il suffisait qu'il eût été mis sur le tapis pour inspirer une vive jalousie aux États-généraux, et on doit le regarder comme la véritable cause de la défection des Hollandais. Bientôt après, les Espagnols donnèrent à ces ombrageux républicains une nouvelle alarme en proposant de rendre la reine, mère de Louis XIV, arbitre de la paix entre son fils et son frère, en promettant de souscrire à tout ce que cette grande princesse réglerait, *ne doutant pas qu'elle n'eût les égards qu'elle devait à la couronne de la maison dont elle était sortie* (*con la convenienza della casa donde e uscita*). D'après cette déclaration, les plénipotentiaires des États-généraux regardaient le traité entre la France et l'Espagne comme conclu, et, craignant y avoir été sacrifiés, en furent tellement effrayés, que deux d'entr'eux se rendirent à la Haye pour avertir la république du danger qui la menaçait. Mais la cour de France répondit à une proposition astucieuse par une autre qui n'était pas moins énigmatique. La reine douairière de France renvoya à son frère l'arbitrage que celui-ci lui avait offert, promettant d'accepter les conditions qu'il jugerait raisonnables, *supposé qu'elles fussent proportionnées à l'état où se trouvaient les affaires de part et d'autre, aux avantages que la France avait et aux apparences de les augmenter*. Elle y ajouta encore deux conditions, savoir qu'on donnerait, conjointement avec la couronne de France, une satisfaction à ses alliés, et que ni la négociation, ni la conclusion de la paix ne

Anne d'Autriche renvoie à Philippe IV l'arbitrage de la paix.

Digitized by Google

pourrait avoir lieu ailleurs qu'à Munster. C'était rendre les Hollandais témoins de toutes les transactions.

Premières propositions de l'Espagne.

Là dessus les Espagnols commencèrent à faire des propositions. Dans les premiers jours du mois de mars 1646, ils chargèrent les médiateurs de dire aux Français que, d'après l'arbitrage que la reine avait déféré à leur souverain, ils offraient en son nom de céder à la France Damvillers, Landrecy, Bapaume et Hesdin avec leurs bailliages, à condition que tout le reste des conquêtes serait restitué; qu'en Italie on rendrait de part et d'autre ce qui appartenait aux princes du pays; que cependant la France pourrait retenir Pignerol, pourvu que Casal fût démoli.

Contreproposition française.

Les Français répondirent, après un délai d'un mois, que leur gouvernement était disposé à signer la paix, pourvu qu'on lui cédât tout ce que les armes françaises avaient conquis en Flandre et en Luxembourg, avec le Roussillon et la place de Roses, et qu'on fît une trève pour la Catalogne et le Portugal. Ils annoncèrent qu'ils ne voulaient être engagés à cette proposition que si elle était acceptée avant l'ouverture de la campagne.

Les Espagnols refusèrent ces conditions, mais les Hollandais leur ayant déclaré qu'ils ne concluraient rien sans la France, ils crurent devoir faire un pas de plus. Ils firent offrir aux plénipotentiaires français de ne pas parler de Pignerol, ni de la démolition de Casal; de remettre à des commissaires ou à des juges ordinaires la connaissance des différends subsistant entre les ducs de Savoie et de Mantoue; de sous-

Digitized by Google

crire à la conclusion d'une ligue générale pour le maintien de tout ce qui serait décidé à l'égard de l'Italie; de consentir à la cession de l'Alsace; de rendre Franckenthal à l'électeur Palatin, et d'abandonner à la France, outre les quatre places déjà offertes, tout ce qu'elle occupait dans l'Artois (ainsi Arras, Béthune, S. Venant, Lilers, Lens, etc.) avec tout le Roussillon. Les Français exigèrent de plus la restitution de la Navarre [1], demande peu sérieuse, mise en avant pour masquer un refus. Cependant au mois de juillet la cour de Paris autorisa ses plénipotentiaires à se relâcher sur quelques articles, à ne pas insister à ce que le Portugal fût compris dans la paix, pourvu qu'on convînt à son égard d'une trève de dix-huit mois ou au moins d'une année; à conclure pour la Catalogne une trève de dix ans et même de huit ans seulement; à ne demander dans les Pays-Bas que la cession de tout l'Artois avec Cambrai et le Cambresis. Les plénipotentiaires français résolurent de tenir ces ordres secrets afin de ne pas montrer un trop grand empressement pour la paix; ils acceptèrent la médiation des Provinces-unies, réclamée à cette époque par le comte de Peñaranda, et proposèrent à l'égard de la Catalogne une trève à longues années, ou bien la cession de cette province en faveur de la France contre la restitution de quelques places des Pays-Bas se trouvant entre les mains de cette puissance. En faisant cette proposition, ils savaient bien qu'elle ne pouvait être acceptée; mais ils voulaient faire naître aux plénipotentiaires

Interposition des États-généraux.

[1] De la Haute-Navarre.

Digitized by Google

espagnols l'idée de renverser la proposition et de demander la restitution de la Catalogne en échange des Pays-Bas : cela aurait été revenir au plan favori du cardinal de Mazarin.

Ultimatum français.

Les Espagnols ne proposèrent pas cet échange; mais, au mois d'août 1646, ils firent un pas de plus pour se rapprocher. Ils offrirent deux places de plus dans les Pays-Bas, avec une trève de quatre ans pour la partie de la Catalogne située entre le Segre, l'Ebre et les monts Pyrénées. On ne ferait aucune mention du Portugal dans le traité. Ils devinrent encore plus concilians après la malheureuse issue de la campagne. Les Français ayant remis aux plénipotentiaires des États-généraux une note renfermant, à ce qu'ils prétendaient, leur *ultimatum*, quoiqu'en vérité ils y demandassent bien au-delà de ce qu'ils avaient droit d'exiger, les Espagnols l'acceptèrent avec les modifications suivantes.

1°. Ils consentirent à céder à perpétuité le Roussillon, mais sans Roses et Cadaques qui sont situés en Catalogne.

2°. Ils offrirent pour la Catalogne une trève de vingt-cinq ans, au lieu des trente demandés alors.

3°. Ils demandèrent que le duc de Lorraine fût rétabli dans ses états et compris dans le traité, tandis que les Français prétendaient que cette affaire était étrangère au traité.

4°. Ils refusèrent de reconnaître le prince Édouard de Bragance comme prisonnier de guerre. Nous parlerons de cet incident au chap. VI, sect. II.

Digitized by Google

5°. Ils ne consentirent à conclure le traité que simultanément avec celui qui serait conclu entre l'empereur et la France.

Après la prise de Piombino et de Portolongone, les Français ajoutèrent à leurs demandes antérieures, que le roi garderait cette conquête, au moins par une trève ayant la même durée que celle de la Catalogne.

La négociation se prolongea, et les médiateurs, ainsi que les *interpositeurs* (c'est ainsi qu'on nommait les Hollandais auxquels on ne pouvait pas accorder la qualité de médiateurs, parce que leur paix n'était pas signée), travaillèrent si bien qu'à la fin de l'année 1646 les Espagnols consentirent à céder Roses, parurent disposés à faire de même pour Cadaques, et accordèrent pour la Catalogne la trève de trente ans que les Français avaient demandée, mais ils persistèrent dans leur refus d'exclure le duc de Lorraine, et d'admettre dans le traité le roi de Portugal. Ils refusèrent aussi la cession de Piombino et Portolongone.

Projet de traité remis par les Français 1647.

Le comte de Servien étant parti pour la Haye au commencement de 1647, et le comte d'Avaux s'étant transporté à Osnabruck pour s'occuper des affaires qui s'y traitaient, le duc de Longueville, resté seul à Munster, remit aux députés des Provinces-unies un projet de traité entre la France et l'Espagne, que les trois plénipotentiaires avaient concerté entre eux, mais qui, d'après l'opinion des deux autres et d'après les vues de la cour, n'avait pas dû recevoir de la publicité à cette époque.

Dans cette pièce la France demandait :

Que le roi d'Espagne abandonnât à la France toutes les conquêtes qu'elle avait faites dans les Pays-Bas et la Franche-Comté; c'était tout le comté d'Artois, excepté S. Omer, Aire et la Bassée, mais y comprie Arleux et l'Écluse; c'était de plus Furnes, Bergues-S.-Vinox, Cassel, Courtray, Gravelines, Dunkerque, Bourbourg, Linck, Mardyck, Armentières, Comines, la Mothe aux Bois, Wales, Landrecy, Maubeuge, Damvillers, Thionville, Sirk, Longwy, Joui, Bletterans, S. Amour, Poligni, Lons le Saulnier.

Qu'il lui cédât aussi tout le comté de Roussillon avec Roses et Cadaques, ainsi que Portolongone et Piombino.

Qu'il rétablît dans ses biens le prince de Monaco.

Qu'il y eût pour la Catalogne une trève de trente ans pendant lesquels chaque partie garderait ce qu'elle y occupait.

Qu'il restituât aux ducs de Savoie et de Mantoue tout ce qu'il avait occupé dans leurs pays; au moyen de quoi le roi de France rendrait au duc de Savoie toutes les places appartenant à ce prince qu'il avait occupées, excepté Pignerol, et paierait au duc de Mantoue tout ce que, d'après les traités, il devait lui payer en l'acquit du duc de Savoie.

Qu'il ne pût être fait aucun accord par lequel la ville de Casal où le duché de Montferrat tomberait au pouvoir du roi d'Espagne ni d'aucun prince de sa maison, à raison de quoi la garnison française sortirait de Casal.

Que pour maintenir la paix que le traité procure-

Digitized by Google

rait à la chrétienté, on fît une ligue perpétuelle entre tous les princes et républiques d'Italie et les rois de France et d'Espagne.

Qu'il y eût une trève d'un certain nombre d'années entre les habitans, sujets et gens de guerre du roi catholique, et les *habitans, sujets et gens de guerre des royaumes de Portugal et des Algarves*, afin qu'on pût terminer tous les différends touchant le Portugal; dans le cas que pendant ladite suspension ces différends ne pourraient être terminés et que le roi catholique voulût recommencer la guerre, il devait être permis au roi très-chrétien d'assister ces deux royaumes sans être censé contrevenir au traité de paix.

Il est dit, à l'égard du duc de Lorraine que, pourvu que ce prince désarme entièrement et qu'il établisse son séjour en Italie ou dans d'autres lieux dont on pourra convenir, le roi de France lui donnera un *entretenement* de 100,000 écus par an, avec 40,000 écus pour le duc Nicolas-François et autant pour la duchesse qui est en France [1], et qu'au bout de dix ans le roi restituera au duc ou à ses héritiers l'ancien duché de Lorraine, les places démolies, sans ce qui est mouvant de France et sans ce qui dépend des trois évêchés; ou bien, à son choix, il leur donnera une souveraineté d'une valeur égale à l'ancien duché de Lorraine; que si le duc refuse cette offre, non-seulement le roi d'Espagne promet de ne lui donner aucune retraite, secours ou assistance, mais il sera encore permis au

[1] C'est-à-dire la duchesse Nicole, vraie et légitime épouse du duc.

Digitized by Google

roi de le poursuivre partout où il se retirera ; même sur les terres de l'obéissance du roi catholique, qui sera obligé de joindre ses forces et de lui courre sus jusqu'à ce qu'il ait entièrement désarmé.

Le roi de France renouvellera ses réserves contenues au traité de Vervins.

Contre-projet espagnol.

En réponse à ce projet les Espagnols firent un contre-projet en langue espagnole, que le duc de Longueville traita de pièce informe et obscure qui ne pouvait devenir la base d'une négociation. Nous avons dit que les plénipotentiaires français étaient venus à Munster dans l'intention de retarder la conclusion de la paix, ou plutôt de la faire entièrement manquer. Nous sommes obligés de dire qu'au point où l'on en était, le cardinal de Mazarin n'ayant pu empêcher les États-généraux d'en finir avec les Espagnols, et se voyant à la veille d'être abandonné par ces républicains, il désirait véritablement la paix, tandis que les Espagnols s'efforçaient d'engager la république, et cependant d'éluder la consommation de la paix entre l'Espagne et la France, dans l'espoir de la faire, par la suite, à de meilleures conditions. Le duc de Longueville les embarrassa donc beaucoup, lorsque, le 23 mars 1647, il déclara que, si la campagne s'ouvrait, la France se tiendrait quitte de ses engagemens. Comme l'article du Portugal était la pierre d'achoppement, les plénipotentiaires français proposèrent un expédient qui paraissait devoir aplanir toutes les difficultés; c'était celui que le président Jeannin avait imaginé dans les négociations de 1609, et moyennant

Digitized by Google

quel le roi d'Espagne, sans préjudice d'un principe auquel il tenait, accorda aux Hollandais le droit de naviguer et de trafiquer dans les mers des Indes. Il s'agissait de stipuler dans le traité que les deux rois auraient la liberté d'assister leurs alliés et leurs amis qui seraient attaqués par quelque puissance que ce fût, sans que cette assistance pût être regardée comme une rupture de la paix. Les médiateurs et *interpositeurs* devaient déclarer dans un certificat que de part et d'autre on avait eu l'intention de comprendre le roi de Portugal dans la classe des amis et alliés de la France. Les Espagnols rejetèrent cet expédient.

Cependant, vers la fin de mai, ils se déclarèrent disposés à consentir au certificat, pourvu qu'il ne fût plus question de la trève. Après de longues hésitations, les Français se désistèrent de la demande d'une trève pour le Portugal, à condition qu'on les satisfît sur quelques autres points sur lesquels on n'était pas encore d'accord, et nommément sur la mise en liberté du prince Édouard. Le comte de Peñaranda tarda à s'expliquer, parce que l'Espagne qui avait augmenté ses forces dans les Pays-Bas, et qui n'avait plus à craindre les États-généraux, se promettait un heureux résultat de la campagne de 1647. Nous avons vu que ses espérances ne furent point trompées.

Point où les négociations se trouvèrent en décembre 1647.

Les négociations continuaient toujours, et les médiateurs ajournèrent jusqu'à la fin de la discussion les points les plus difficiles, le Portugal et la Lorraine, pour obtenir un accord sur d'autres articles moins

Digitized by Google

importans. Au commencement de décembre 1647, il ne restait plus à décider entre la France et l'Espagne que les objets suivans :

1°. La rédaction du certificat à donner par les médiateurs : les Espagnols voulaient qu'on y mît la restriction d'assistance défensive, en sorte que les troupes auxiliaires françaises ne pourraient jamais entrer sur les terres du roi d'Espagne.

2°. L'exclusion du duc de Lorraine : les Espagnols voulaient se réserver le droit de l'assister, s'il n'acceptait pas l'accommodement proposé par la France.

3°. La ville de Casal. La France était obligée de la restituer au duc de Mantoue; mais elle voulait la faire garder pendant trente ans par des Suisses qui seraient soldés par elle, et prêteraient serment de fidélité au duc.

4°. La liberté de fortifier des postes en Catalogne pendant la trève que la France demandait et que l'Espagne refusait.

5°. Les dépendances des conquêtes sur les limites desquelles on n'était pas d'accord.

6°. La liberté du prince Édouard que les Espagnols ne voulaient accorder qu'à des conditions qui déplaisaient à la France.

Projet d'accommodement présenté par M. Knuyt.

M. Knuyt, un des députés des Provinces-unies, fit sur ces six articles litigieux un projet d'accommodement qui parut admissible aux parties. En effet, il n'y avait dans ces articles que deux qui offrissent une véritable difficulté, savoir les deux premiers : M. Knuyt proposa que la France se désistât des certificats des

Digitized by Google

médiateurs comme d'une chose inutile, vu qu'il était évident que le roi de Portugal était compris dans le traité sous le nom général d'amis et d'alliés : quant à la Lorraine, il proposa que le roi de France fît sur-le-champ ce qu'il offrait de faire dans dix ans.

Les ministres de France reçurent ordre de céder sur cinq points : l'ordre ne parlait pas de celui qui concernait la restauration du duc de Lorraine. Le duc de Longueville et le comte d'Avaux sollicitèrent le cardinal de Mazarin de céder sur ce point : le comte de Servien s'y opposa. Le cardinal se trouva dans un grand embarras; il n'osait heurter l'opinion publique jusqu'à continuer la guerre pour le seul objet qui formait encore matière à contestation ; mais il ne put se résoudre à renoncer à la Lorraine. Cependant il finit par ordonner aux plénipotentiaires d'adhérer au projet de M. Knuyt touchant la Lorraine, mais seulement après s'être bien assurés que moyennant ce sacrifice la France aurait la paix, ou que, les Espagnols n'y donnant pas la main, les États-généraux mettraient leur armée en campagne et continueraient la guerre. La restitution de la Lorraine ne devait cependant se faire que sous certaines restrictions; elle devait avoir lieu en faveur du duc Nicolas-François, et non pour le duc Charles; Clermont, Stenay et Jametz devaient en être exceptés, comme n'étant pas de l'ancienne Lorraine; les limites de celle-ci devaient être, avant tout, bien déterminées.

Avant que les ministres de France eussent pu exécuter la seconde partie de ces ordres en faisant con-

Digitized by Google

naître les restrictions, ceux d'Espagne demandèrent que la Lorraine fût rendue avec ses places fortifiées. C'était revenir sur une chose convenue. Aussitôt que le cardinal fut informé de cet incident, il assembla un grand conseil auquel furent appelés tous les princes du sang, pour faire décider la question. Tous votèrent pour le rejet d'une demande que, d'après eux, la gloire du roi et la sûreté de la monarchie ne permettaient pas d'accorder.

Fin des négociations.

Cependant les peuples des Provinces-unies avaient si hautement et si fortement énoncé le vœu de la paix, que les plénipotentiaires des États-généraux ne pouvaient plus résister à toutes les instances qui leur furent faites. Craignant que la dernière demande des Espagnols ne prolongeât la négociation, ils prirent le parti de signer leur paix particulière, avant même que la résolution de la cour de France ne fût connue à Munster. Depuis ce moment les Espagnols ayant atteint leur but, il n'y eut presque plus de négociations pour la paix avec les Français; le comte de Peñaranda quitta même Munster, et les députés des États-généraux s'en retournèrent l'un après l'autre.

Ainsi la France perdit l'occasion de faire une paix honorable et avantageuse, uniquement pour avoir voulu conserver une province sur laquelle elle n'avait aucun droit. Nous verrons, après une nouvelle guerre de onze ans, le cardinal Mazarin signer une paix glorieuse, il est vrai, mais qui donnait à la France moins d'avantages que celle qu'elle avait refusée en 1648.

Continuation

La guerre se renouvela ainsi en 1649 en Italie et

Digitized by Google

dans les Pyrénées. Nous allons rapporter les principaux événemens dont les deux dernières contrées ont été le théâtre, en renvoyant, comme nous avons fait pour les précédentes campagnes, au chapitre de l'Espagne le récit de ce qui se passa dans la Catalogne.

de la guerre entre la France et l'Espagne.

Les efforts que les Espagnols avaient faits depuis 1647 du côté des Pays-Bas furent bien secondés par la guerre civile que nous avons vu éclater en France en 1649. Durant le blocus de Paris, l'archiduc Léopold-Guillaume, pour le faire lever, s'avança jusqu'à Crépy en Laonnais, et offrit au parlement de traiter de la paix : après la paix de Ruel, il prit Ypres le 8 mai, et S. Venant le 10. Le comte d'Harcourt commandait les troupes françaises qui furent renforcées des débris de l'ancienne armée de Weimar qui avaient abandonné Turenne lorsqu'il se déclara contre le roi. Ces vieux guerriers étaient sous les ordres du baron d'Erlach, ancien gouverneur général du Brisgau. Pour faire voir que les divisions étaient finies en France et que tout était réuni pour faire la guerre avec vigueur, on résolut une grande entreprise, savoir la conquête de Cambrai. D'Harcourt investit cette place le 24 juin ; mais les Espagnols, à la faveur d'un brouillard, y ayant jeté du secours le 3 juillet, il fut obligé de lever le siège auquel le cardinal Mazarin avait assisté. En revanche il prit Condé le 29 août ; néanmoins il abandonna cette ville, le 21 septembre, parce qu'il ne la jugeait pas tenable pendant l'hiver.

Campagne de 1649 dans les Pays-Bas.

En Italie, le duc de Modène, attaqué dans ses états par le marquis de Caracène, gouverneur de Mi-

En Italie.

Digitized by Google

lan, renonça à l'alliance de la France et fit son accommodement avec l'Espagne, le 27 février; on lui accorda la neutralité.

Conférences de Cambrai de 1649.

Dans le courant de l'été, la régente de France fit des propositions de paix à l'archiduc qui, feignant de vouloir en traiter, envoya le comte de Peñaranda à Cambrai où Lyonne se rendit de la part de la France: cette conférence n'eut aucun résultat parce que l'archiduc comptait sur la continuation des troubles de France.

Campagne de 1650 dans les Pays-Bas.

Le maréchal de Turenne ayant réuni un petit corps d'armée, débris des régimens de la Fronde, joignit les Espagnols en 1650, d'après un traité que la duchesse de Longueville avait conclu avec la cour de Madrid. Le 15 juin, l'archiduc et le maréchal prirent le Catelet, mais le maréchal du Plessis qui commandait l'armée du roi, les força à lever le siège de Guise, le 1er juillet. Après avoir encore pris la Capelle le 3 août, l'archiduc et Turenne transportèrent le théâtre de la guerre en Champagne où le maréchal s'était rendu maître de Rethel. Le maréchal quitta l'archiduc un instant pour s'avancer vers Vincennes dans le dessein de délivrer les princes; le 28 août, on les avait transportés au château de Marcoussis à six lieues de Paris. L'archiduc et Turenne, réunis de nouveau, prirent Mouzon, le 6 novembre, après une vigoureuse résistance. Du Plessis-Praslin investit Rethel à l'improviste, le 13 décembre. Turenne arriva trop tard pour sauver cette place; il fut défait, le 15, entre Sommescupe et Smède. Il perdit dans cette

Digitized by Google

affaire 5,000 hommes en tués et prisonniers. Parmi les derniers se trouvait don Estévan de Gamara, général des Espagnols. Cette victoire qui sauva la France est nommée journée de Rethel, parce que cette place fut le prix du combat.

En Italie, don Juan d'Austria, fils naturel de Philippe IV, et le comte d'Ognate, vice-roi de Naples, prirent Piombino le 20 juin et Portolongone le 15 août. En Italie.

Tout était changé en 1651. Turenne, rentré dans son devoir, commandait les armées du roi contre le prince de Condé qui était en rebellion ouverte. Le seul événement important dans les Pays-Bas fut la prise de Bergue S. Vinox par Sigismond Sfondrato, marquis de Montafià, général espagnol; elle eut lieu le 4 octobre. Campagne de 1651 dans les Pays-Bas.

Comme en 1652 les principales forces du royaume étaient employées dans la guerre civile, on ne put en opposer beaucoup aux Espagnols. L'archiduc en profita pour entrer de bonne heure en campagne. Il prit le 18 mai Gravelines; il bloqua ensuite Dunkerque par terre et par mer, pendant que le comte de Fuensaldague envahit l'Ile de France du côté de Guise et Noyon, pour secourir les princes, et prit Chauny; mais ayant reçu la nouvelle que le duc d'Orléans s'était chargé de cette besogne, il se retira en Flandre, d'où il se rendit en Champagne pour se réunir au prince de Condé. Le duc de Vendôme, amiral de France [1], entra dans la Manche avec une flotte pour Campagne de 1652 dans les Pays-Bas et le nord de la France.

[1] Il avait remplacé le duc de Brézé, tué en 1646 devant Telamone.

Digitized by Google

sauver Dunkerque. Cromwel, piqué contre la France parce qu'elle avait accordé un asyle à Charles II, fit sortir sa flotte en mer, laquelle empêcha le passage de la flotte française. Le comte d'Estrades n'ayant pas reçu de secours, fut obligé de rendre Dunkerque le 16 septembre.

Le prince de Condé, après s'être jeté dans les bras des Espagnols, prit Rethel le 30 octobre et Ste. Ménéhould le 14 novembre. Le maréchal de Turenne le suivit et le força, lui et les Espagnols, à prendre leurs quartiers d'hiver hors de France. Ce fut à cette époque que le cardinal Mazarin entra par Sedan avec les troupes qu'il avait levées à Liège ; il joignit celles de Turenne qui alla assiéger Bar-le-Duc [1]. Cette ville se rendit d'abord, mais le château ne fut réduit qu'à la mi-décembre.

En Italie.

En Italie, le marquis de Caracène, gouverneur de Milan, profitant du dénûment où ce pays était laissé par les Français, fit, en 1652, trois conquêtes importantes ; il prit Trin le 28 mai, Crescentin le 3 juillet, et le 21 octobre Casal, que la bravoure française avait défendue contre trois sièges, en 1629, 1630 et 1640, mais qui succomba cette fois-ci à la trahison [2]. La ville fut rendue au duc de Mantoue qui, à ce prix, abandonna la cause de la France.

Cette année fut désastreuse à la France par la perte de la Catalogne, qui, pendant douze ans, avait été sous la domination française.

[1] Voy. p. 333 de ce vol.

[2] Ceci sera expliqué au chap. VIII, sect. II.

Digitized by Google

Campagne de 1653 en Champagne.

Les armées de France et d'Espagne étaient tellement épuisées que la campagne de 1653 ne put s'ouvrir que tard. Le maréchal de Turenne prit Rethel le 9 juillet après un siège de quelques jours. Bientôt après, les Espagnols entrèrent en France ; en attendant l'archiduc Léopold-Guillaume, ils étaient provisoirement commandés par Fuensaldague et par le prince de Condé. Le 5 août, ils prirent Roye, menaçant Paris; au lieu de se placer entre l'ennemi et la capitale de la France, comme dans des circonstances semblables on avait fait en 1636, Turenne passa la Somme et se mit entre les Espagnols et les Pays-Bas. Coupés par cette manœuvre de leurs magasins, les Espagnols abandonnèrent Roye et repassèrent le 11 août la Somme à un autre endroit. L'archiduc en ayant pris le commandement, ils se tournèrent vers la Champagne et investirent Rocroy le 5 septembre. Pour faire diversion, les maréchaux de Turenne et de la Ferté-Senecterre mirent, le 9, le siège devant Mouzon. Ayant pris cette place le 28, ils marchèrent à la rencontre d'un renfort que le duc d'Elbœuf leur envoyait. Ils allaient délivrer Rocroy, lorsqu'ils apprirent que cette place s'était rendue le 30. La mésintelligence s'étant mise entre les lieutenans généraux que les deux maréchaux avaient chargés du siège de St Méneliould, le maréchal du Plessis-Praslin fut envoyé pour commander l'armée au-dessus d'eux : la place se rendit le 26 novembre.

En Italie.

En Italie, la campagne ne s'ouvrit que vers l'automne, lorsqu'après la soumission de la Guienne le

maréchal de Grancey [1] y arriva avec des troupes fraîches. Le 23 septembre il livra à la Roquetta une bataille au marquis de Caracena qui fut sanglante sans être décisive.

Campagne de 1654 dans les Pays-Bas.

La campagne de 1654 est remarquable, à plusieurs titres. Le 6 août, M. de Fabert prit Stenay : Louis XIV fit ses premières armes à ce siège. Celui d'Arras que les Espagnols entreprirent le 3 juillet, est un événement célèbre. Comme la prise de cette place leur aurait ouvert le royaume, les maréchaux de Turenne, de la Ferté-Senecterre et d'Hocquincourt eurent ordre, après la reddition de Stenay, d'y conduire l'armée française pour débloquer la place. Ils attaquèrent, le 25 août, jour de S. Louis, avant le jour, les Espagnols dans leurs lignes et les défirent complétement. Presque toute l'infanterie espagnole fut tuée ou prise, et la déroute aurait été complète sans l'habilité du prince de Condé qui s'illustra par la belle retraite qu'il exécuta à la tête de la cavalerie espagnole. Toute l'artillerie et le bagage demeurèrent au pouvoir des Français. La prise du Quesnoy, le 3 septembre, fut une suite de cette victoire. Le maréchal de la Ferté-Senecterre prit Clermont en Argonne, le 24 novembre 1654.

Dans le Roussillon.

Du côté des Pyrénées le prince de Conti qui, purgé de ses rébellions réitérées par son mariage avec une nièce du cardinal, avait obtenu le commandement d'une armée, s'empara, le 5 juillet, de Villefranche en Roussillon, et, le 17 octobre, de Puycerda en

[1] Jacques Roussel, comte de Grancey.

Digitized by Google

Cerdagne. Le cardinal de Mazarin s'était laissé persuader par le duc de Guise de concourir à une entreprise sur le royaume de Naples. L'expédition mit en mer le 6 octobre 1654, et manqua complétement son but. Nous en parlerons ailleurs [1].

Dans le royaume de Naples.

Il survint, en 1655, un incident dont la France tira avantage. Cromwel, protecteur d'Angleterre, attaqua soudain les Espagnols en Amérique, et leur enleva la Jamaïque. Cette rupture occasiona une négociation entre la France et l'Angleterre; un traité de commerce fut conclu entre les deux nations à Westminster, le 22 octobre / 3 novembre 1655. Le cardinal de Mazarin consentit à faire sortir du royaume Charles II et le duc d'Yorck, son frère, cousins-germains de Louis XIV. Cette lâche complaisance préluda à de plus étroites liaisons avec l'usurpateur.

Traité de 1655 avec Cromwel.

Les Français eurent la supériorité sur les Espagnols en Flandre pendant la campagne de 1655. Le maréchal de Turenne prit Landrecy le 14 juillet, Condé le 18 août, et S. Guilain le 25, sans que le prince de Condé pût sauver aucune de ces places. Louis XIV fit toute cette campagne.

Campagne de 1655 dans les Pays-Bas.

Le duc de Modène qui depuis 1649 avait abandonné le parti français sans se déclarer pour les Espagnols, se vit forcé cette année de se jeter entre les bras de la France. Il obtint sur-le-champ des secours, cependant son alliance ne fut signée que le 15 janvier 1656, pendant son séjour à Paris. Son fils aîné épousa Laure Martinozzi, nièce du cardinal Maza-

En Italie.

Alliance avec le duc de Modène.

[1] Chap. X, sect. I.

Digitized by Google

rin et sœur de la princesse de Conti. Le prince Thomas de Savoie, qui commandait l'armée combinée, entreprit, le 24 juillet, le siège de Pavie, mais au bout de deux mois il fut obligé de le lever, parce que le marquis de Caracène réussit par ses manœuvres à lui couper les vivres. Cette retraite du prince Thomas a été souvent blâmée, et on l'a quelquefois attribuée à des intentions perfides; mais il ne faut pas oublier que le prince était attaqué d'une maladie mortelle à laquelle il succomba le 22 janvier 1656.

En Catalogne.

Le prince de Conti, assisté par la flotte du duc de Vendôme, prit, le 27 mai, le cap de Quiers, et, le 10 juillet, Castillon. Le 29 septembre, le duc de Vendôme livra à l'armée espagnole un combat indécis dans les parages de Barcelonne.

L'armée de Lorraine passe au service de France.

Cette année Louis XIV acquit un nouvel allié. Le 25 février 1654, les Espagnols avaient fait arrêter à Bruxelles et conduire à Tolède Charles III, duc de Lorraine. La duchesse Nicole, qu'il avait nommée régente, conclut, le 1er mai 1655, avec la France un traité par lequel elle abandonna à cette puissance l'armée de Lorraine : le duc Nicolas-François que les Espagnols voulaient également faire arrêter, exécuta cette convention au mois de décembre 1655.

Campagne de 1656 dans les Pays-Bas.

En 1656, don Juan d'Autriche remplaça l'archiduc Léopold-Guillaume dans les Pays-Bas, ayant sous ses ordres le prince de Condé et le marquis de Caracène. Les maréchaux de Turenne et la Ferté-Senecterre assiégèrent, le 15 juin, Valenciennes de deux côtés. Les assiégés ayant levé les écluses, les eaux détruisirent

Digitized by Google

la digue qui séparait les deux maréchaux français ; et, le 16 juillet à deux heures du matin, le prince de Condé et don Juan surprirent le maréchal de la Ferté-Senecterre, détruisirent entièrement son infanterie, dispersèrent sa cavalerie et le prirent lui-même avec toute son artillerie et ses bagages. Après ce désastre, Turenne leva le siège et exécuta une belle retraite ; mais il ne put empêcher la chute de Condé qui se rendit, le 19, au prince de Condé ; il prit sa revanche en s'emparant, le 27 septembre, de la Capelle.

En Italie.

Après la mort du prince Thomas de Savoie, le duc de Modène fut nommé généralissime de l'armée des alliés en Italie. Le duc de Mercœur commanda les troupes de France, le marquis de Ville, fils de celui dont il a été question et qui avait été tué en 1648, celle de Savoie. Ils prirent Valence le 26 septembre, après un siége de deux mois.

Traité de Paris de 1657 avec Cromwel.

La France et l'Espagne, après avoir appelé la révolte à leur secours, briguèrent à l'envi l'amitié de Cromwel. La France eut le honteux avantage de la préférence. Par un traité signé à Paris, le 9 mai 1657[1], entre Louis XIV et le protecteur d'Angleterre, ce dernier promit d'attaquer les Espagnols dans les Pays-Bas de concert avec la France, et de leur enlever, à forces réunies, Gravelines, Mardyck et Dunkerque ; la France devait garder la première de ces places, et

[1] Le docteur LINGARD, Hist. d'Angleterre, vol. XI, p. 377 (trad. française), assure que ce traité est apocryphe : il convient cependant qu'à cette époque il a été réellement conclu un traité entre les deux puissances.

Digitized by Google

les deux autres devaient appartenir à l'Angleterre. La France promit de refuser un asile aux fils de Charles Ier. Du camp de Turenne où combattaient ces deux princes, ils se rendirent sur-le-champ à celui de Condé, et le quartier-général d'un rebelle devint le sanctuaire de l'honneur.

Campagne de 1657 dans les Pays-Bas.

Dès l'ouverture de la campagne de 1657, le 14 mars, le prince de Condé, don Juan d'Autriche et le marquis de Caracène investirent S. Guilain d'où les Français levaient des contributions dans tout le pays d'alentour; ils le prirent le 22. A l'armée de Turenne vinrent se réunir 6,000 Anglais commandés par le général Raynolds. Le maréchal investit, le 28 mai, Cambrai qui ne renfermait qu'une garnison faible. Pendant que les généraux espagnols délibéraient sur le moyen de sauver cette place importante, le prince de Condé, par une marche très-hardie exécutée pendant la nuit, s'y jeta avec 4,500 cavaliers; ce qui força Turenne à lever le siège le 31 mai. Le maréchal de la Ferté-Senecterre mit, le 11 juin, le siège devant Montmédy. Turenne le suivit, et la place fut prise le 6 août, en présence de Louis XIV. Turenne s'empara de S. Venant le 27, et força le prince de Condé à lever le siège d'Ardres. Pressé par le général Raynolds, il assiégea Mardyck et prit, le 3 octobre, cette place qui fut remise aux Anglais, en exécution du traité.

En Italie.

L'empereur, par sa capitulation, avait promis de ne pas assister les Espagnols pendant leur guerre avec la France, mais sous prétexte que le Milanais était terre

Digitized by Google

l'Empire que comme chef il devait secourir, il y envoya cette année un corps de 12,000 hommes, et somma le duc de Mantoue qui flottait entre les deux partis, de se prononcer contre la France. Le duc obéit, et fut nommé général de l'armée impériale d'Italie. Le duc de Modène et le prince de Conti qui, sous les ordres du généralissime, commandaient cette année l'armée française, commencèrent, le 17 juillet, le siège d'Alexandrie, mais le comte de Fuensaldague les força de le lever le 22 août.

Défection du duc de Mantoue.

La campagne de 1658 s'ouvrit d'une manière malheureuse pour les Français. Le maréchal d'Aumont, croyant s'être ménagé des intelligences dans Ostende pour surprendre cette ville, s'embarqua, le 28 avril, à Calais, et tenta le débarquement aussitôt que les vents lui permirent d'approcher d'Ostende, mais il tomba dans un piège et fut obligé de se rendre avec son corps. Bientôt la chance tourna, et cette campagne fut pour la France la plus heureuse depuis le commencement de la guerre.

Campagne de 1658 dans les Pays-Bas.

Turenne, à la tête de l'armée française et du corps anglais que commandait lord Lockhard, investit Dunkerque par terre le 25 mai, tandis que la flotte anglaise le bloquait par mer. L'armée espagnole, sous les ordres de don Juan, du prince de Condé et du marquis de Caracène, s'étant, contre l'avis du prince, mise en marche pour secourir cette place, le maréchal, après avoir bien garni ses lignes, alla à sa rencontre et la défit complétement le 14 juin. Cette brillante victoire, célèbre sous le nom de la journée

Digitized by Google

des Dunes, fut suivie de la prise de Dunkerque, le 25 : d'après le traité, cette place fut remise aux Anglais. Les Français poursuivirent leurs conquêtes et prirent Bergue S. Vinox le 2 juillet, Furnes le 3, Dixmuyde le 7, Gravelines le 30 août, Oudenarde le 7 septembre, Menin le 17 et Ypres le 24, et avancèrent jusqu'à la vue de Bruxelles.

En Italie.

En Italie le duc de Modène, à la tête de l'armée française, força le duc de Mantoue de renoncer, le 9 juillet, à son alliance avec la maison d'Autriche et à se déclarer neutre, pendant que celui de Savoie s'empara de Trin le 22 juillet. Les deux armées se réunirent ensuite et prirent Mortare le 25 août. Le duc de Modène étant mort, le duc de Navailles conduisit l'armée dans les quartiers d'hiver.

Négociations pour la paix.

En 1659, les hostilités furent prévenues par une suspension d'armes pendant laquelle la paix fut signée.

Négociation de M. de Lyonne, en 1656.

Le roi d'Espagne ayant témoigné, en 1656, un désir sincère de se rapprocher de la France, le cardinal Mazarin envoya à Madrid Hugues de Lyonne, un des secrétaires d'état ; cet envoyé eut plusieurs conférences avec don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, et avec le roi Philippe IV lui-même. On s'accorda sur plusieurs points importans, mais la restauration du prince de Condé était une chose sur laquelle on ne put pas s'entendre. Le roi d'Espagne exigeait que ce prince fût pleinement rétabli dans tous ses biens, ses places, charges et gouvernemens ; Louis XIV persistait à se refuser à toute stipulation

Digitized by Google

qui lui liât les mains à l'égard d'un rebelle. La restitution du prince devait uniquement dépendre de la clémence royale, et le roi voulait s'engager tout au plus à rendre au prince ses biens. Cette difficulté fit rompre les conférences.

Entrevue de Lyon avec les princesses de Savoie, 1658.

Le cardinal avait un double projet; il voulait hâter la conclusion de la paix et arrêter le mariage de l'infante Marie-Thérèse avec le jeune roi. Un artifice auquel il eut recours le fit parvenir à son but. Il feignit de vouloir fiancer Louis XIV à la princesse Marguerite de Savoie; et, pour faire croire à ce projet, il arrangea, en 1658, une entrevue entre le roi et la princesse de Savoie que sa mère conduisit à Lyon, où le jeune roi s'était rendu.

Le mariage de l'infante avec Louis XIV avait déjà été proposé par M. de Lyonne en 1656; mais comme à cette époque Philippe n'avait pas encore d'enfans mâles, cette alliance déplut aux Espagnols qui craignaient qu'elle ne rendît un jour le roi de France héritier de la monarchie espagnole. Ce danger paraissait beaucoup plus éloigné en 1658; la reine d'Espagne était accouchée, en 1657, d'un fils, et était encore une fois enceinte. Dans ces circonstances la cour de Madrid commençait à désirer un mariage auquel, peu d'années auparavant, elle avait été contraire.

Le cardinal, qui n'ignorait pas ces dispositions, voulut à son tour se faire rechercher par les Espagnols; dans cette vue il donna un certain éclat au voyage de Lyon. Il ne se trompa pas dans son attente. Aussitôt qu'on fut averti en Espagne qu'on paraissait vouloir

Digitized by Google

donner suite en France au mariage du roi avec la princesse de Savoie, Philippe IV envoya à Lyon don Antonio Pimentel, un de ses secrétaires d'état, pour traiter de la paix avec le cardinal Mazarin et offrir au jeune roi la main de l'infante Marie-Thérèse, sa fille. Pimentel arriva à Lyon le même jour et à la même heure que la duchesse de Savoie et ses filles. La reine-mère qui désirait avec passion l'union de son fils avec sa nièce, fit valoir auprès de la duchesse les raisons d'état qui forçaient la France à préférer une alliance avec l'Espagne à toute autre. Louis XIV sur lequel la princesse Marguerite avait fait de l'impression, moins par sa beauté que par ses grâces et son amabilité, lui remit un engagement écrit par lequel il promit de l'épouser, si le projet de mariage avec l'infante éprouvait quelque empêchement.

La France et l'Espagne avaient besoin de la paix, mais elle était plus nécessaire encore à l'Espagne qu'à sa rivale. La première avait perdu presque toute la Flandre; Dunkerque était entre les mains des Anglais; les flottes d'argent n'arrivaient plus du Nouveau-Monde; la branche allemande de la maison d'Autriche était empêchée par la confédération rhénane d'envoyer à son aînée de l'argent et des secours, et les flottes anglaises interceptaient les troupes et les munitions qui, de la péninsule, étaient envoyées dans les Pays-Bas. La France était épuisée par une guerre extérieure de vingt-quatre ans et dévastée par la guerre civile. On ne pouvait pas espérer une paix plus favorable que dans le moment où la victoire de Dunkerque

Digitized by Google

avait donné aux armes françaises un éclat brillant. D'ailleurs Louis XIV était parvenu à l'âge de se marier, il n'y avait pas d'union plus convenable pour lui que celle avec l'infante d'Espagne : avantageuse par elle-même, elle prévenait une liaison trop intime entre les deux branches de la maison d'Autriche ; car il était à prévoir, que si l'infante Marie-Thérèse n'était pas reine de France, elle serait l'épouse de l'empereur Léopold.

Préliminaires de Paris de 1659.

Lorsqu'au mois de février 1659 la cour de France revint à Paris, Pimentel l'y suivit ; il conclut le 7 mai une convention de suspension d'armes provisoire, et le 4 juin avec Mazarin et M. de Lyonne les préliminaires de la paix. L'article du prince de Condé éprouva de nouveau beaucoup de difficultés ; cependant les représentations du comte de Fuensaldague, gouverneur de Milan, plus grand homme de cabinet que militaire, et le désir du ministre espagnol d'avoir une grande masse de forces disponibles pour être portées en Portugal, engagèrent Louis de Haro de céder sur ce point, et l'article fut rédigé comme la France l'avait voulu ; on promit de rétablir le prince dans ses biens ; à l'exception de Chantilly, mais sans charge et sans gouvernement, et l'on convint que le roi retiendrait les places qui furent ensuite spécifiées dans le traité des Pyrénées. Afin que les intérêts du duc de Modène ne donnassent pas lieu à des disputes, le cardinal lui écrivit de s'accommoder de son chef, et le comte de Fuensaldague reçut l'ordre de sa cour de traiter avec ce prince.

Digitized by Google

Congrès dans l'île des Faisans.

Immédiatement après les préliminaires on signa, le 21 juin, une nouvelle suspension d'armes. Les préliminaires ayant été ratifiés, le cardinal se rendit à S. Jean de Luz, et don Louis de Haro à S. Sébastien sur la frontière des deux royaumes. Le roi et sa mère qui pensaient qu'il fallait peu de temps pour conclure un traité dont les articles étaient presque convenus, se rendirent à Bordeaux, où ils arrivèrent le 19 août.

On convint de tenir les conférences dans l'île des Faisans située dans la rivière de Bidassoa qui, sortie des Pyrénées, se jette dans le golfe de Biscaye. Pour prévenir toutes les difficultés, les deux ministres reconnurent par des déclarations réciproques cette île mitoyenne et appartenant par moitié aux deux royaumes. On y construisit un bâtiment qui divisait l'île en deux parties; un côté du bâtiment était pour les Français, et l'autre pour les Espagnols; ils étaient égaux et de même figure. Il y avait au milieu une salle qui avait deux portes, l'une du côté des Espagnols et l'autre de celui des Français. Cette chambre était meublée, moitié par don Louis, et moitié par le cardinal, et deux tapisseries la séparaient par le milieu : sur le bord de la séparation il y avait deux tables et deux chaises, une pour chacun des deux plénipotentiaires, lesquelles se touchaient, et néanmoins l'une était sur la terre de France et l'autre sur celle d'Espagne. Les deux ministres devaient passer chacun par sa porte qui était vis-vis de l'autre, puis s'avançant ils pouvaient s'embrasser, s'asseoir, travailler et écrire

Digitized by Google

sur leurs tables, même parler tout bas sans sortir des états de leur maître.

Quand ce bâtiment fut achevé, les deux ministres partirent le 13 août, l'un de S. Jean de Luz par terre, et l'autre de Fontarabie par eau, pour se rendre dans l'île des Faisans, et chacun sur le pont fait de son côté entra dans son logement. Leur garde était pareille et resta sur le bord de la rivière; soixante personnes seulement de chaque côté entrèrent dans l'île. Le cardinal arriva avec trente carrosses à six chevaux remplis de noblesse française et suivi d'un grand nombre de pages, de gens à livrées et de gardes à pied et à cheval qui se mirent en bataille au bout du pont. Don Louis de Haro et sa suite arrivèrent dans de petites galiotes dorées ; sa garde vint par terre, également jusqu'au bout du pont.

Il y eut en tout vingt-cinq conférences depuis le 13 août jusqu'au 12 novembre, la dernière après la signature de la paix. Don Louis de Haro était assisté du conseiller d'état Charles Colonna, et le cardinal du marquis de Lyonne qui venait d'être déclaré ministre d'état; mais ces deux aides ne furent que rarement appelés aux conférences. Le cardinal parla toujours italien et don Louis espagnol. Après la sixième conférence le maréchal duc de Gramont fut envoyé à Madrid pour faire la demande formelle de l'infante au nom du roi. Il y arriva le 16 octobre et en repartit au bout de cinq jours.

Affaire du prince de Condé.

Comme tous les articles du traité avaient déjà été convenus, il s'éleva peu de difficultés, excepté sur

l'affaire du prince de Condé. L'honneur du roi d'Espagne lui défendait, d'après don Louis de Haro, de consentir à ce qu'un prince si illustre par sa naissance, si distingué par ses talens, si célèbre par ses victoires, fût puni des services qu'il avait rendus à l'Espagne, par la perte de ses charges et de ses gouvernemens. Dans chaque conférence il revint sur cette affaire et le flègme espagnol trouva mille moyens pour fatiguer le cardinal par des retardemens, dans l'espoir d'obtenir quelque chose pour le prince. Cet objet fut débattu dans quinze conférences, et Mazarin se repentit bien d'avoir étendu l'armistice dans les Pays-Bas jusqu'à la fin de l'année; car comme les Français y avaient acquis la supériorité sur les Espagnols, il est probable qu'en l'année 1659 ils y auraient fait de grands grogrès et rendu don Louis plus conciliant. A la fin cet adroit négociateur, pour fléchir Mazarin, employa une ruse qui lui réussit. Il déclara qu'à la vérité le roi, son maître, ne pouvait pas exiger que le roi de France se départît d'aucun des articles des préliminaires ; mais que le gouvernement français ne trouverait pas mauvais que, si le roi d'Espagne ne pouvait pas s'acquitter de sa promesse de faire rendre au prince tout ce qu'il avait perdu en France, il l'indemnisât en érigeant en sa faveur une souveraineté composée de quelques-unes de ses meilleures places des Pays-Bas, nommément de Cambrai et du Cambrésis. Cette déclaration effraya beaucoup le cardinal qui dut se rappeler quel mal Sedan, entre les mains d'un prince français, avait fait à la France. Il céda dès-lors, mais

Digitized by Google

il le fit d'une manière fort habile. Il insinua à don Louis que s'il offrait quelque avantage au roi Très-Chrétien, on pourrait, en considération de l'infante, se montrer un peu plus facile sur ce qui concernait les intérêts du prince. Le roi d'Espagne offrit alors les villes d'Avesne, Philippeville et Marienbourg dans les Pays-Bas avec le comté de Conflans du côté des Pyrénées, et se désista en faveur du duc de Neubourg de la ville et citadelle de Juliers dont le traité des préliminaires l'avait laissé maître; le cardinal, de son côté, se désista de la Bassée et de Bergue S. Vinox qui avaient été abandonnés à la France.

Signature de la paix et du contrat de mariage de Louis XIV.

Ce point ayant été réglé, le traité de paix et le contrat de mariage furent signés dans la vingt-quatrième séance, le 7 novembre; dans la vingt-cinquième qui eut lieu le 25, les plénipotentiaires prirent congé l'un de l'autre.

Durant les conférences, Charles II, roi d'Angleterre, partit de Flandre, traversa incognito la France, et vint auprès de don Louis qui le reçut avec de grands honneurs et lui promit l'assistance du roi Catholique pour remonter sur son trône, dès qu'on aurait réduit à l'obéissance le Portugal, ce qui devait être facile dès qu'on était en paix avec la France. Le cardinal ne voulut pas voir le roi pour ne pas donner de l'ombrage au fils de Cromwel qui d'une main faible tenait alors le gouvernement de l'état, prêt à lui échapper. Le cardinal de Mazarin fit dire à Charles qu'il pourrait mieux lui rendre service en ne le voyant pas que s'il en usait autrement. Lord Lockhard, ambassadeur

Digitized by Google

d'Angleterre, fut aussi sur la frontière. Pour ne pas manquer à l'alliance qui existait entre la France et la république anglaise, le cardinal demanda à ce ministre s'il voulait qu'on comprît l'Angleterre dans la paix. Il répondit que sa république était si puissante qu'elle n'avait besoin de l'assistance de personne pour faire la paix quand elle voudrait, mais que les Espagnols pouvaient compter que l'Angleterre ne leur rendrait jamais Dunkerque.

En exécution de ce qui avait été arrêté dans les conférences, le duc de Lorraine fut mis en liberté à Tolède. Il passa près de Madrid sans vouloir voir le roi d'Espagne. Il vit sur la frontière Mazarin et don Louis de Haro, et, en qualité de prince souverain, protesta formellement contre tout ce qu'ils résoudraient relativement à ses états.

Nous allons donner le sommaire du traité du 7 novembre 1659 qu'on appelle la *paix des Pyrénées*.

Sommaire du traité.

Ce traité contient cent vingt-quatre articles. Depuis le premier jusqu'au trente-troisième il n'est question que du renouvellement d'amitié et des intérêts du commerce. On y règle, entr'autres, que les sujets d'un des deux rois jouiront, dans les états de l'autre, des privilèges accordés aux Anglais et aux Hollandais; qu'il sera respectivement permis aux deux souverains d'établir, dans les royaumes de l'autre, des consuls de leur nation qui y jouiront des privilèges attachés à cette fonction; que les sujets réciproques ne pourront fournir aux ennemis de l'une ou de l'autre nation des marchandises de contrebande;

Digitized by Google

qu'on réputera telles toutes les armes offensives et défensives, les munitions de guerre, les chevaux, leurs équipages et les autres attirails servant à la guerre, mais non les denrées comestibles; qu'en cas de contravention, ces sortes de marchandises de contrebande seront confisquées, sans cependant comprendre dans cette mesure les vaisseaux et les marchandises libres qui pourraient s'y trouver; qu'en cas de rupture, les sujets des deux rois auront six mois pour se retirer et emporter leurs effets; que toutes les lettres de représailles seront révoquées, et qu'il n'en sera plus accordé, si ce n'est en cas de déni de justice dont les poursuivans fourniraient la preuve.

Le mariage du roi de France avec l'infante est arrêté au trente-troisième article. On y convint, ainsi que dans le contrat de mariage, que le roi d'Espagne donnerait en dot à l'infante Marie-Thérèse la somme de 500,000 écus d'or payables en trois termes; qu'au moyen du paiement de cette somme, l'infante ne pourrait former aucune prétention sur la succession du roi et de la reine d'Espagne; qu'elle renoncerait à cet héritage avant de se marier, et qu'elle confirmerait encore cette renonciation conjointement avec le roi, après la consommation du mariage; que l'infante et les enfans qui naîtraient de son mariage avec le roi seraient exclus de toute succession aux états du roi d'Espagne, à quelque titre que ce puisse être.

Cessions faites à la France du côté des Pays-Bas.

La France conserve le *comté d'Artois*[1], savoir les villes d'Arras, Hesdin, Bapaume, Béthune, Lilers,

[1] Art. 35 et suivans jusqu'au 41.

Digitized by Google

Lens, Térouane, le comté de S. Pol avec Pas, et généralement tout l'Artois, à la réserve de S. Omer et Aire; dans le *comté de Flandre*, Gravelines, Bourbourg, Saint-Venant et leurs dépendances; dans le *comté de Hainault*, Landrecy et le Quesnoy, avec leurs bailliages et annexes; dans le *duché de Luxembourg*, Thionville, Montmédy, Damvillers, Ivoy, Chavancy, Marville et leurs dépendances; enfin, Marienbourg, Philippeville et Avesnes entre Sambre et Meuse. On s'attendrait à trouver dans la liste de ces cessions, Cambrai que le ministre d'Espagne avait presqu'offert. Un fait rapporté par le comte de Brienne fils, explique ce changement : ce secrétaire d'état affirme que par un acte formel le roi d'Espagne avait promis au cardinal de ne pas s'opposer à sa promotion à la papauté après la mort d'Alexandre VII s'il pouvait obtenir que la France se contentât de la ville d'Avesnes au lieu de Cambrai [1].

Cessions faites à la France du côté de l'Espagne.

Du côté des Pyrénées l'Espagne cède à la France les *comtés de Roussillon* et de *Conflans*, à la réserve des lieux situés dans les Pyrénées, du côté de l'Espagne ; la partie du *comté de Cerdagne*, située dans les Pyrénées, du côté de la France. Les Pyrénées serviront de limites entre les deux états. Ces limites furent plus particulièrement réglées par une convention qu'on signa le 12 novembre 1660.

Depuis l'art. 44, il s'agit des restitutions à faire au roi d'Espagne, dans le comté de Bourgogne, dans les

[1] Mémoires de BRIENNE (fils), vol. II, p. 99.

Digitized by Google

Pays-Bas, en Italie, dans les comtés de Cerdagne et de Catalogne.

Par l'article 60, le roi de France s'engage sur son honneur, et en foi et parole de roi, de ne donner ni directement ni indirectement, au royaume de Portugal, aucune aide ni assistance publique ou secrète, en hommes, armes, munitions, vivres, vaisseaux, argent, etc. Cet article fut une grande amorce pour l'Espagne, et l'engagea à être plus facile sur plusieurs points du traité. En vain le cardinal Mazarin avait-il feint de vouloir consentir à la restitution de toutes les conquêtes de la France, si l'Espagne voulait laisser le roi de Portugal en paisible possession de son royaume. Il savait bien que cette offre ne tenterait pas les Espagnols qui espéraient soumettre le Portugal après avoir fait leur paix avec la France. Affaire du Portugal.

Par l'article 61, le roi d'Espagne renonce aux droits que sa naissance lui donnait sur l'Alsace, le Sundgau, et les autres places et pays cédés au roi par le traité de Munster.

Depuis l'article 62 à 78 il est question de la *restitution du duc Charles de Lorraine* qui est rétabli dans son duché à la réserve de Moyenvic, du duché de Bar, du comté de Clermont, de Stenay, Dun et Jametz qui sont incorporés à la France. Louis XIV, avant de rendre Nancy, en fera démolir les fortifications que le duc ne pourra pas rétablir. Ce prince se désistera de toute ligue faite ou à faire contre la France, et accordera libre passage aux troupes de cette couronne. Conditions relatives à la Lorraine.

Décider que le duché de Lorraine serait rendu au

Digitized by Google

duc Charles, c'était sanctionner l'usurpation ou l'ordre de succession que ce prince avait introduit; le duché de Lorraine appartenait, selon l'ancienne loi fondamentale, à Nicole, épouse du duc Charles, et, cette princesse étant morte, aurait dû passer à la duchesse Claude, sa sœur, épouse du frère de Charles.

Restitution du prince de Condé.

A l'article 78 commence la *restitution du prince de Condé*. Après avoir fait sa soumission au roi, il sera rétabli dans tous ses biens, honneurs et dignités, nommément dans la charge de grand-maître de France, mais au lieu du gouvernement de la Guienne il aura celui de Bourgogne.

L'article 89 renouvelle les articles 21 et 22 du traité de Vervins, concernant la réservation des droits du roi de France sur le royaume de Navarre.

Depuis l'article 91 jusqu'au 99e sont traités les intérêts des ducs de Savoie et de Modène, qui avaient été alliés à la France contre l'Espagne. Ces princes sont complètement rétablis dans l'état où ils avaient été avant la guerre.

Par les articles 100 à 103, les deux puissances contractantes conviennent d'employer leurs bons offices pour arranger à l'amiable les contestations qui s'étaient élevées 1°. entre le pape et le duc de Parme, à l'égard de Castro et Ronciglione; 2°. entre les puissances du Nord ; 3°. entre les cantons suisses, catholiques et protestans; 4°. entre les Grisons et leurs sujets, les habitans de la Valteline.

Affaire de Monaco.

L'article 104 est ainsi conçu : « M. le prince de Monaco sera remis sans délai en la paisible possession

Digitized by Google

de tous les biens, droits et revenus qui lui appartiennent, et dont il jouissait avant la guerre dans le royaume de Naples, duché de Milan et autres pays de l'obéissance de S. M. C., avec liberté de les aliéner comme bon lui semblera, par vente, donation ou autrement, sans qu'il puisse être troublé ni inquiété en la jouissance d'iceux, pour s'être mis sous la protection de la couronne de France, et pour quelque autre sujet ou prétexte que ce soit. »

Nous avons dit ci-dessus que le prince de Monaco, par le traité de Péronne, avait mis son pays sous la protection de la France. C'était Honoré II de l'ancienne maison de Grimaldi, sous la minorité duquel les Espagnols s'étaient introduits dans la place de Monaco en 1605. L'article 12 du traité de Péronne porte ce qui suit : « Et d'autant que les Espagnols priveront ledit prince de tout ce qu'il possède dans le royaume de Naples et les états de Milan et ailleurs dans leurs terres, ce qui emporte audit prince vingt-cinq mille écus ou ducatons de rente annuelle, en fonds de terres féodales, Sa Majesté lui donnera autant de revenu en France, en pareille nature de fiefs, érigeant une partie d'icelle en titre de duché et pairie de France pour ledit prince, l'autre en titre de marquisat pour son fils, et en titre de comté, lui faisant délivrer toutes lettres et expéditions à ce nécessaires, et bonne partie desdits fiefs sera en Provence, et le reste où il plaira à Sa Majesté, pourvu que ce soit en France; et attendant qu'on ait trouvé terres propres audit prince, lesdits vingt-cinq mille écus lui seront

Digitized by Google

payés chaque an, à commencer du jour où la garnison du roi entrera dans Monaco. »

En exécution de cet article, Louis XIV, par lettres-patentes du mois de mai 1642, fit don au prince de Monaco de quelques terres et droits de péages situés dans le Dauphiné; le tout fut érigé en duché-pairie de France, sous la dénomination de duché de Valentinois, parce que la plupart des terres étaient situées dans l'ancien comté de ce nom en Dauphiné. Par d'autres lettres-patentes du mois de février 1643, de nouvelles concessions eurent lieu et furent érigées en marquisat des Baux [1] et comté de Carladez [2]. Enfin, par des lettres-patentes du mois d'août 1647, le roi compléta l'indemnité du prince de Monaco par la concession de quelques péages à Valence et à Vienne.

On ne se flattait pas alors qu'un jour viendrait où l'on pourrait exiger de l'Espagne qu'elle rendît les biens confisqués sur le prince de Monaco, comme elle fit par le traité des Pyrénées. Il aurait dépendu sans doute à cette époque du prince de Monaco de rentrer dans la possession de ces biens en rendant au roi de France le duché de Valentinois et le marquisat des Baux, mais il aima mieux conserver ces terres et renoncer, en faveur du roi de France, à celles que les Espagnols durent lui restituer. En conséquence, Louis XIV les fit revendiquer en son propre nom;

[1] Les Baux (bourg et château) situés sur une montagne de Provence, avaient appartenu à l'ancienne maison d'Orange.

[2] La vicomté ou le comté de Carladez, dont Carlat était le chef-lieu, est située dans la Haute-Auvergne.

Digitized by Google

et, par un brevet du 2 avril 1668, il en concéda la jouissance et l'administration au duc de Lanti.

La maison Grimaldi s'éteignit en 1731. Louise-Hippolyte, fille d'Antoine, dernier prince de Monaco, avait épousé François-Éléonor de Matignon, comte de Thorigny, qui devint la souche de la nouvelle maison de Monaco. Des lettres-patentes du mois de décembre 1715 avaient érigé de nouveau en sa faveur la pairie de Valentinois.

Après la suppression des droits féodaux par les décrets de l'assemblée constituante, le prince de Monaco, faisant valoir la circonstance que sa maison n'avait pas été mise en possession des biens qui devaient lui être restitués d'après l'article 104 de la paix des Pyrénées, obtint le décret du 21 septembre 1791, sanctionné le 6 octobre suivant, qui reconnut qu'il lui était dû une indemnité, et pria le roi de la négocier avec lui. Cette négociation eut lieu, et l'indemnité fut réglée sur le pied d'un revenu annuel de 273,786 livres tournois [1]. Mais avant que ce travail pût être mis sous les yeux de Louis XIV, son trône s'était écroulé. Dès-lors il ne fut plus question d'indemnité, et un décret du 15 février 1793 dépouilla la maison de Matignon, même de la principauté de Monaco. La suite de cette affaire appartient à l'his-

[1] Le capital de 75,000 livres tournois, que rapportaient les terres et droits donnés en échange au prince de Monaco, en 1642, formait au taux des signes monétaires de ce temps, la somme de 56,609 marcs, 7 onces, 2 gros, 41 grains, ainsi environ 1,900,000 fr., équivalant, en 1791, à près de 3 millions.

Digitized by Google

toire des traités de Paris du 30 mai 1814 et du 20 novembre 1815.

L'article 105 de la paix des Pyrénées obligea le roi d'Espagne de rembourser à la duchesse de Chevreuse la somme de 55 pièces de dix réaux, valeur des terres confisquées sur cette dame, et dont la couronne d'Espagne avait disposé en faveur de l'électeur de Cologne.

La mise en liberté, sans rançon, des prisonniers de guerre est ordonnée par les articles 106 et 107.

Le traité de Vervins est renouvelé par les articles 108 et 110.

Les articles 111 à 121 règlent divers objets particuliers, et déterminent les époques où les cessions et restitutions réciproques doivent être effectuées.

Les alliés des deux parties contractantes sont nominativement renfermés dans la paix par les articles 122 et 123. Ceux du roi de France sont les ducs de Savoie et de Modène, et le prince de Monaco qui doivent être regardés comme parties principales. Les suivans sont compris dans le traité en tant qu'ils le demanderont, savoir : le pape et le saint siège, les électeurs et princes d'Empire alliés au roi pour le maintien de la paix de Munster, et nommément les électeurs de Mayence, de Cologne et Palatin; le duc de Neubourg; le roi de Suède, duc de Brême et de Verden; les ducs de Brunswick-Wolfenbüttel et Brunswick-Zell, et les landgraves de Hesse-Cassel et Hesse-Darmstadt; enfin la république de Venise et les treize cantons suisses.

Digitized by Google

Le roi d'Espagne de son côté comprend dans la paix, en tant qu'ils voudront y être compris, le pape et le saint siège, l'empereur romain, tous les archiducs d'Autriche, les Provinces-Unies des Pays-Bas et le duc de Guastalle.

Le dernier article qui est le 124e, statue que l'instrument de la paix sera enregistré au parlement de Paris et à tous les parlemens et chambres de compte du royaume, ainsi qu'aux conseils de Castille et d'Aragon.

La date du traité est ainsi rédigée : « Fait à l'île des Faisans, située au fleuve de Bidassoa, à un demi-mille du bourg d'Andaye, dans la province de Guienne, et à la même distance d'Irun, dans la province de Guipuscoa, dans la maison construite pour cet effet dans ladite île, le 7 novembre 1659. »

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE VINGT-SEPTIÈME VOLUME,

TROISIÈME DE L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE.

SUITE DU LIVRE SEPTIÈME.

SUITE DU CHAP. I. *Histoire de la guerre de trente ans et de la paix de Westphalie, et histoire d'Allemagne, depuis* 1618 *jusqu'en* 1714.

SECT. IX. *De la littérature allemande du dix-septième siècle.* Introduction, p. 1. — I. Littérature allemande de la première moitié du dix-septième siècle, 9. — Poésie sacrée, *ibid.* — Frédéric Spee, 10. — Louise-Henriette, électrice de Brandebourg, 11. — Christophe Runge, *ibid.* — Paul Gerhard, 12. — Jean Rist, 14. — George Neumark, *ibid.* — Jacques Balde, 15. — Johannes Angelus, 16 — Poésie lyrique et épigrammatique, *ibid.* — Weckhrlin, *ibid.* — Martin Opitz, 17. — Paul Flemming, 19. — Logau, 20. — André Gryphius, 21. — Von dem Werder, 23. — Simon Dach, 24. — Laurenberg, *ibid.* — Prose, 25. — Moscherosch, *ibid.* — Zinkgref, 26. — Buchner, Olearius, *ibid.* — Mandelslo, 27. — Zeiller, 28. — Sociétés littéraires, 30. — Société fructifère, 31. — Société des bergers de la Pegnitz, 34. — Harsdœrffer, *ibid.* — Jean Klai, 35. — Ordre fondé par Philippe de Zesen, 36. — Ordre du Cygne, 38. — II. Littérature allemande de la seconde moitié du dix-septième siècle, comprenant la deuxième école Silésienne, 39. — Caractère général, *ibid.* — Hoffmannswaldau, 40. — Lohenstein, 43. — Greifenson, 48. — Poètes lyriques et épi-

Digitized by Google

grammatiques, 49.— Morhof, 50. — Christian Gryphius, *ibid.* —Wernack, *ibid.*— Neukirch, 51.— Besser, *ibid.*— Canitz, 52.— Pietsch, 54. — Günther, 55. — Brockes, 56. — Kœnig, 57.— Poésie sacrée. Suite de l'école de Luther, 58. — Spener et son école, 59. — Prose. Auteurs de romans, 60.— Buchholz, *ibid.* — Antoine Ulric, duc de Brunswick, 61.— Ziegler, 62. —Winkler, 63.— Drame, 64.—Jean Klay, *ibid.*— Simon Dach, Betoulius, *ibid.*— Schoch, 65.—Weise, *ibid.*— Postel, *ibid.* — Drames populaires, *ibid.* — Rhétorique, 66. — Schrœter, 67. — Mænnling, *ibid.* — Bohse ou Talander, *ibid.* — Orateurs sacrés, 68. — Abraam de Santa Clara, *ibid.* — Cober, 70. — Grammaire et lexicographie, *ibid.* — Histoire, 72. — Lehmann, *ibid.*— Khevenhüller, 73. — Chemnitz, 74. — Stettler, 75. —Theatrum Europæum, *ibid.*— III. Passage à la restauration de la littérature allemande, 76. — Progrès des sciences et de la philosophie, *ibid.* — Querelle littéraire entre les partis de Gottsched et de Bodmer, 77.—Albert de Haller, 82.

CHAP. II. *Histoire de France sous Louis XIII et Louis XIV.* Division de cette période de cent cinq ans, 83. — RÈGNE DE LOUIS XIII (1610—1643), 86.

SECT. I. *Régence de Marie de Médicis, et événemens antérieurs au ministère du cardinal de Richelieu* (1610—1624). Régence de Marie de Médicis, 87. — Faveur du marquis d'Ancre, 90. — Changement de politique, *ibid.* — Révolte des princes du sang (1613), 91. — Paix de Ste Ménehould, 94.— Majorité de Louis XIII (1614), *ibid.*—Organisation du parlement au dix-septième siècle, 95.— États-généraux de 1614, 101. — Dispute sur la puissance ecclésiastique française, 104. — Prétention du parlement de prendre connaissance des affaires d'état, 107. — Nouvelle révolte des princes, 108. — Paix de Loudun, 110. — Construction du palais de Luxembourg, *ibid.* — Richelieu, évêque de Luçon, paraît à la cour, 111.— Arrestation du prince de Condé, 112.—Assassinat du maréchal d'Ancre (1617), 113. — Faveur du duc de Luynes, 114.— Evasion de Marie

Digitized by Google

de Médicis (1619), 116. — Délivrance du prince de Condé (1619), 118. — Louis XIII marche contre les factieux, *ibid.*— Paix d'Angers (1620), 119. — Première guerre contre les Huguenots (1620), 120. — Réunion de la Navarre à la France (1616), *ibid.* — Édit de main-levée (1617), 121. — Assemblée illégale de la Rochelle, 122. — Luynes est nommé connétable (1624), 123. — Édit de Niort de 1621, *ibid.*—Mort de Luynes, 124. — Paix de Montpellier (1628), 125. — Richelieu entre au conseil, 126.

SECT. II. *Abaissement de la faction des Réformés.* Plan de Richelieu pour l'affermissement de la puissance royale, 128. — Entreprise de Soubise sur Blavet, 129.—Seconde guerre contre les Réformés (1625), 130. — Le cardinal se sert de vaisseaux anglais et hollandais pour faire la guerre aux Réformés, *ibid.* — Paix de 1626 avec les Réformés, 132. — Alliance de 1627 avec l'Espagne, 133. — Guerre d'Angleterre (1627), 134. — Troisième guerre contre les Réformés (1627), 135.— Siège et prise de la Rochelle, 136. — Traité de Madrid de 1629 entre l'Espagne et les rebelles, 138. — Paix d'Alais et édit de grace de Nîmes (1629), 140. — Paix de Suse (1629), 141.

SECT. III. *Guerres des Grisons, et pour la succession de Mantoue.* Révolte de la Valteline contre les Grisons (1620), 142. — Paix de Monzon (1626), *ibid.* — Guerre de Gênes, 143. — Guerre des Provinces-unies des Pays-Bas, 144. — Guerre de Mantoue (1627), *ibid.* — Traité de Suse (1629), 145. — Campagne de 1629, 148. — Guerre de Savoie, 149. — Le cardinal de Richelieu lieutenant-général d'armée, *ibid.* — Prise de Pignerol (1629), 150. — Armistice de 1630, 151. — Paix de Ratisbonne de 1630, 152. — Armistice de Casal (1630), 153. — Traité de Cherasco (1631), 155.

SECT. IV. *Ministère du cardinal de Richelieu; factions de cour.* Intrigue d'Ornano (1626), 160. — Intrigue du comte de Chalais, 162. — Premier mariage de Gaston, duc d'Orléans (1626), 163. — Assemblée des notables de 1626, 164. — Suppression

Digitized by Google

de la charge de connétable, 165. — Intrigues pour le mariage du duc d'Orléans avec la princesse de Gonzague, 166. — Retraite du duc d'Orléans à Nancy (1629), 167. — Richelieu est nommé premier ministre (1629), *ibid.* — Réconciliation entre le roi et son frère, 168. — Intrigues de la reine-mère contre le cardinal de Richelieu, *ibid.*—Journée des dupes, 170.—Brouillerie du duc d'Orléans et du cardinal (1631), 173.—Arrestation de la reine-mère, 174. — Seconde retraite du duc d'Orléans à Nancy, *ibid.*—Érection de la chambre de justice de l'Arsenal (1631), *ibid.*—Fuite et exil de Marie de Médicis (1631), 175 — Second mariage du duc d'Orléans, 176. — Traité de Vic de 1632, *ibid.* —Traité de Liverdun (1632), 177.— Guerre civile de Languedoc, *ibid.* — Bataille de Castelnaudary, 179. — Soumission du duc d'Orléans, 180. — Supplice du maréchal de Montmorenci, 181. — Retraite du duc d'Orléans à Bruxelles (1632), 182. — Traité de Charmes (1633), *ibid.* — Louis XIII se rend maître de la Lorraine, 183. — Abdication simulée du duc de Lorraine (1634), 184. — Traité de Bruxelles de 1634, 185. — Décision du parlement de Paris, annulant le mariage du duc d'Orléans, 186. — Nouvelle soumission du duc d'Orléans (1634), 187. — Chute de Puylaurens, *ibid.* — Décision de l'assemblée du clergé contre le mariage du duc d'Orléans, 188. — Conspiration du duc d'Orléans et du comte de Soissons contre le cardinal (1635), *ibid.* — Réconciliation entre Louis XIII et le duc d'Orléans (1637), 190. — Traité de Bruxelles de 1637, *ibid.* — Soumission du comte de Soissons (1637), 191. — Révolte des ducs de Bouillon, de Guise et du comte de Soissons (1641), 192. — Bataille de Marfée, 193.— Déclaration de Mezières et lettres-patentes d'Amiens (1641), 194. — Conspiration de Cinq-Mars (1642), *ibid.* — Traité de Madrid de 1642. 200. — Procès et exécution de Cinq-Mars et de Thou, 202. — Avilissement du duc d'Orléans, 206. — Cession de Sedan à la France, *ibid.* — Mort de Richelieu, 207. — Son caractère, 208. — Ses ouvrages littéraires, 212.

Digitized by Google

SECT. V. *Participation de la France à la guerre de trente ans.* Seconde partie du plan politique du cardinal de Richelieu, 217. — La France prend part à la guerre de 30 ans de 1635, *ibid.* — Traité de Rivoli de 1635, 218. — Campagne de 1635 en Valteline, 219. — En Italie, 221. — Dans la Méditerranée, *ibid.* — Dans les Pays-Bas, 222. — Campagne de 1636 dans les Pays-Bas, 223. — En Guienne, 225. — Dans la Méditerranée, *ibid.* — En Italie, 226. — Campagne de 1637 dans les Grisons, 227. — Dans la Méditerranée, 228. — En Languedoc, *ibid.* — Dans les Pays-Bas, 229. — Campagne de 1638 dans les Pays-Bas, *ibid.* — En Italie, 230. — Renouvellement de l'alliance entre la France et la Savoie, *ibid.* — En Espagne, 231. — Campagne de 1639, 232. — En Languedoc, 233. — Dans les Pays-Bas, 234. — En Italie, *ibid.* — Traité de Grenoble, *ibid.* — Campagne de 1640 en Italie, 237. — Dans les Pays-Bas, 238. — Traité de Péronne. La Catalogne se soumet à la France, 239. — En Espagne, *ibid.* — Par mer, *ibid.* — Affaire de la Lorraine (1641), *ibid.* — Campagne de 1641 dans les Pays-Bas, 240. — En Italie, 241. — Acquisition de la principauté de Monaco, *ibid.* — Alliance avec le Portugal (1641), 242. — Campagne de 1641 en Italie, *ibid.* — Traités de Turin de 1642, *ibid.* — Dans les Pays-Bas, *ibid.* — En Roussillon, *ibid.*

SECT. VI. *Affaires intérieures. Mort, caractère et famille de Louis XIII.* Érection de l'archevêché de Paris (1622), 244. — Publication du code Michaut, *ibid.* — Érection de la congrégation française (1634), 246. — Fondation de l'académie française (1635), 248. — Mort de Marie de Médicis (1642), 251. — Mort du duc d'Épernon, 253. — Mort de Sully, 254. — État de la cour après la mort de Richelieu, *ibid.* — Louis XIII règle la régence qui aura lieu après sa mort, 255. — Mort de Louis XIII, 256. — Caractère de Louis XIII, 258. — Famille de Louis XIII, *ibid.* — Maîtresses de Louis XIII, 259. — Princes de la famille royale, 261.

Digitized by Google

RÈGNE DE LOUIS XIV (1643—1715), 263.

SECT. I. *Événemens dans l'intérieur de la France pendant la minorité de Louis XIV et jusqu'en* 1653. Régence d'Anne d'Autriche, 266. — Mazarin, premier ministre, *ibid.* — Parti des Importans, 267.—Bulle du pape du 25 février 1646, 268.— Édit du toisé, de 1644, 269.— Édit du tarif, 271.— Édits bursaux du 15 janvier 1648, 272. — Arrêt d'union du parlement (1648), 274. — Le Coadjuteur de Paris, auteur de la Fronde, 277. — Arrestation du conseiller Broussel, 278. — Journée des barricades, *ibid.* — Sortie du roi de Paris, 279. — Rentrée du roi, 280. — La duchesse de Longueville chef de la Fronde, 281. — Second départ du roi (1649), 282. — Mazarin déclaré ennemi de l'état, *ibid.* — Blocus de Paris, 283. — Régiment de Corinthe, 284. — Le duc de Beaufort, chef de la populace, 285. — La Fronde traite avec l'Espagne, *ibid.* — Turenne parmi les frondeurs, 286. — Traité de Ruel (1649), *ibid.* — Parti des petits-maîtres, 287.— Comédie de l'assassinat de Joly, 288. Brouillerie entre Condé et la Fronde, 290. — Arrestation du prince de Condé (1650), 291. — Guerre de la princesse de Condé, 292. — Le roi marche contre les rebelles, 293. — Articles de Bordeaux, de 1650, 294. — Les deux Frondes, *ibid.* — Bataille de Rethel (1650), 295. — Coalition des deux Frondes (1651), *ibid.* — Première retraite de Mazarin (1651), 296. — Délivrance du prince de Condé, 297.— Discorde entre les deux Frondes, *ibid.* — Association pour la délivrance des princes et l'expulsion de Mazarin, 298. — Déclaration royale de 1651, excluant les cardinaux du ministère, *ibid.* — Conduite imprudente du prince de Condé, 299. — Condé quitte Paris, 300.— Accusation de Condé, 301. — Majorité du roi (1651), 302.— Échange de Sedan et de Raucourt, 303. — Louis XIV marche contre Condé, 304. — Rappel de Mazarin, 305. — Mademoiselle de Montpensier général d'armée, *ibid.* — Combat de Bleneau, 306. — Arrivée du duc de Lorraine, 311.— Bataille du faubourg S. Antoine, le 2 juillet 1652, 313. — Arrêt du

Digitized by Google

parlement du 18 juillet 1652, 318. — Révolution royaliste du mois d'octobre 1652, 319. — Soumission de Paris, 331.— Arrestation du cardinal de Retz, 332. — Retour de Mazarin, 333. — Le prince de Condé est condamné à mort (1654), 334. — Sort du cardinal de Retz, *ibid.*—Réduction de Bordeaux, 336.

SECT. II. *Paix de Westphalie. Continuation de la guerre avec l'Espagne. Paix des Pyrénées*, 1659. Paix de Westphalie avec le branche allemande de la maison d'Autriche, 339. — Suite de la guerre d'Espagne, 341. — Campagne de 1643 dans les Pays-Bas, *ibid.* — En Italie, 343. — Campagne de 1644 en Italie, *ibid.* — Dans les Pays-Bas, *ibid.* — Campagne de 1645 dans les Pays-Bas, 344. — Renouvellement de l'alliance avec la Savoie, de 1645, *ibid.* — Campagne de 1646 dans les Pays-Bas, 345. — En Italie, *ibid.* — Campagne de 1647 dans les Pays-Bas, 347. — Traité d'alliance avec le duc de Modène, 348. — Campagne de 1647 en Italie, 349. — Campagne de 1648 dans les Pays-Bas, *ibid.* — En Italie, 350. — Négociations de Munster entre la France et l'Espagne, depuis 1646, *ibid.* — Anne d'Autriche est nommée par le roi d'Espagne arbitre de la paix, 352.—Anne d'Autriche renvoie à Philippe IV l'arbitrage de la paix, 353. — Premières propositions de l'Espagne, 354. — Contreproposition française, *ibid.* — *Interposition* des Etats-généraux, 355. — Ultimatum français, 356.— Projet de traité remis par les Français (1647), 357. — Contre-projet espagnol, 360. — Point où les négociations se trouvèrent en décembre 1647, 361.—Projet d'accommodement présenté par M. Knuyt, 362. — Fin des négociations, 364. — Continuation de la guerre entre la France et l'Espagne, *ibid.*— Campagne de 1649 dans les Pays-Bas, 365. — Conférences de Cambray de 1649, 366. — Campagne de 1650 dans les Pays-Bas, *ibid.* — En Italie, 367. — Campagne de 1651 dans les Pays-Bas, *ibid.* — Campagne de 1652 dans les Pays-Bas et le nord de la France, *ibid.* — En Italie, 368. — Campagne de 1653 en Champagne, 369. — Campagne de 1654 dans les

Digitized by Google

Pays-Bas, 370.— Dans le Roussillon, *ibid.*— Dans le royaume de Naples, 371.— Traité de 1655 avec Cromwel, *ibid.*— Campagne de 1655 dans les Pays-Bas, *ibid.*—En Italie, *ibid.*—Alliance avec le duc de Modène, *ibid.*—En Catalogne, 372.—L'armée de Lorraine passe au service de France, *ibid.*— Campagne de 1656 dans les Pays-Bas, *ibid.*— En Italie, 373.—Traité de Paris de 1657 avec Cromwel, *ibid.* — Campagne de 1657 dans les Pays-Bas, 374. — En Italie, *ibid.* — Défection du duc de Mantoue, 375.—Campagne de 1658 dans les Pays-Bas, *ibid.*— En Italie, 376.— Négociations pour la paix, *ibid.*— Négociation de M. de Lyonne, en 1656, *ibid.* — Entrevue de Lyon avec les princesses de Savoie (1658), 377. — Préliminaires de Paris de 1659, 379.—Congrès dans l'île des Faisans, 380.—Affaire du prince de Condé, 381.—Signature de la paix et du contrat de mariage de Louis XIV, 383.— Sommaire du traité, 384. —Cessions faites à la France du côté des Pays-Bas, 385.—Cessions faites à la France du côté de l'Espagne, 386. — Affaire du Portugal, 387.— Conditions relatives à la Lorraine, *ibid.* — Restitution du prince de Condé, 388.— Affaire de Monaco, *ibid.*

Corrections à faire.

Vol. XXVI, pag. 312, lig. 3, *après ces mots :* de l'Empire, *ajoutez :* sur Moyenvic.

Vol. XXVII, pag. 145, lig. 15, *au lieu de :* du pays de Suse, *lisez :* du Pas de Suse.

FIN DU TOME VINGT-SEPTIÈME,

TROISIÈME DE L'HISTOIRE DU XVIIe SIÈCLE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google